



# RAPPORT ANNUEL

# 2023



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	<b>8</b>
2.1	Informations juridiques	9
2.2	Historique	10
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT LE GROUPE</b>	<b>12</b>
3.1	Organigramme	13
3.2	Périmètre de consolidation	14
3.3	Description sommaire du Groupe	15
3.4	Dividendes	16
<b>4</b>	<b>RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE</b>	<b>17</b>
4.1	Présentation des résolutions	19
4.2	Informations financières sélectionnées de la période	22
4.3	Aperçu des activités	33
4.4	Informations sur les tendances	53
4.5	Stratégie	57
4.6	Investissements	69
4.7	Propriétés immobilières, usines et équipements	73
4.8	Certification des systèmes qualité des sociétés du Groupe au 31 décembre 2023	76
4.9	Informations concernant l'émetteur	78
4.10	Principaux actionnaires	91
4.11	Conclusion	101
<b>5</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>102</b>
5.1	Synthèse des facteurs de risques	103
5.2	Détail des risques significatifs	104

<b>6</b>	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>111</b>
6.1	Le modèle d'affaires d'ACTIA	113
6.2	Le périmètre de consolidation	116
6.3	Les principaux risques et enjeux	117
6.4	Notre démarche en matière de responsabilité sociale	119
6.5	Notre démarche en matière de responsabilité environnementale	135
6.6	Notre démarche en matière de responsabilité sociétale	144
6.7	Démarche en termes d'activités responsables	149
6.8	Synthèse des indicateurs clés	151
6.9	Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière	153
<b>7</b>	<b>RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>157</b>
7.1	Gouvernance d'entreprise	158
7.2	Rémunérations des mandataires	192
7.3	Opérations avec les parties liées	199
7.4	Délégations accordées dans le domaine des augmentations de capital	199
<b>8</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	<b>200</b>
8.1	Comptes consolidés	201
8.2	Comptes sociaux	278
<b>9</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>298</b>
9.1	Capital Social et délégations accordées	299
<b>10</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>300</b>
<b>11</b>	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>302</b>



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ACTIA GROUP

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, l'aventure industrielle non plus !

Cependant, l'année 2023 a bien tenu son engagement à retrouver des flux d'approvisionnements normaux de composants électroniques, ce qui était un enjeu essentiel pour ACTIA, après plus de 2 ans de pénuries.

Si l'exercice a démarré avec toujours autant de contraintes sur la disponibilité de nombreux composants, maintenant nos équipes sous pression quant à la réception des dernières références pour partir en production et livrer le client en limitant au maximum les retards, l'été a vu la bascule sur une nette amélioration qui s'est traduite en fin d'année par un retour à la normale.

Ainsi, sur la deuxième partie de l'année, les usines ACTIA ont pu lancer un plan d'actions pour reprendre la maîtrise de l'organisation mise à mal par ces 3 années de crise sanitaire et de pénuries, travaillant également les points d'amélioration mis en exergue dans ces moments de pression. Si les deux derniers mois ont pu enregistrer les premiers effets favorables, 2024 devrait pouvoir démontrer la pertinence des actions menées, qui vont de l'aménagement des flux à la poursuite de la digitalisation, de la formation des équipes à la création de nouvelles fonctions pour renforcer notre résilience.

2023 témoigne également du potentiel de croissance du Groupe, enregistrant une progression de 15,9 % de chiffre d'affaires, conformément aux objectifs fixés et dépassant ainsi le chiffre d'affaires réalisé en 2019 de 11,3 %.

Là, le travail construit depuis des années avec toutes nos équipes a pu se révéler et ce malgré les crises. Nous sommes partis en 2019 d'une situation déséquilibrée née de l'opportunité à accompagner Volvo Car dans l'innovation des véhicules connectés (contrat gagné en 2011). Le secteur automobile représentait alors 38,0 % des activités du Groupe, dont un client 22,2 %, les autres secteurs ayant une représentation entre 2,5 % et 13,5 %. Aujourd'hui, ACTIA, solidement ancré sur des technologies ciblées, développe une stratégie multi secteurs et multi clients avec une répartition plus homogène des secteurs d'activités sans qu'aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires. C'est ce travail qui a aussi permis à ACTIA de retrouver le chemin de la croissance dès 2021, s'appuyant sur de nouveaux secteurs d'activité comme le ferroviaire ou l'énergie, décidés comme axes stratégiques il y a plus de 10 ans, et pour lesquels il a fallu franchir toutes les barrières à l'entrée, un superbe travail collectif.

C'est un élément de grande satisfaction même si, sur les dernières semaines de l'année, deux marchés adressés par le Groupe, celui des véhicules Off Highway (agriculture et chantier) et, dans une moindre mesure celui des poids lourds, ont enregistré un fort ralentissement, témoignant du net recul de ces secteurs, dans un contexte mondial difficile.

Contrairement à 2022 où la croissance de l'activité s'est bâtie tant sur la progression des volumes que sur la hausse des prix acceptée par nos clients, 2023 a témoigné de la difficulté de revenir vers ces derniers pour une nouvelle augmentation, malgré l'inflation toujours prégnante. Même si quelques hausses ont pu être enregistrées, elles n'ont pas couvert l'intégralité des augmentations subies par ACTIA, entraînant une pression sur les marges pour le Groupe. Cela a naturellement impacté le niveau d'EBITDA, qui a dû, de plus, enregistrer un rappel de garantie supérieur à la provision habituellement passée (pourcentage sur les livraisons) de 2,4 M€. Même si la responsabilité n'incombe pas à ACTIA, le recours contre notre fournisseur va être long et incertain.

Les difficultés d'embauche qui ont perduré, notamment en début d'année, ont nécessité de poursuivre l'utilisation de la sous-traitance et de l'intérim à un niveau soutenu (+5,4 M€) permettant ainsi d'accompagner la croissance. Avec l'embauche de plus de 360 personnes dans nos équipes sur l'année, ces recours devraient diminuer dans les semaines à venir, même si la sous-traitance permet aussi de compléter les compétences sur des besoins non essentiels ou pérennes pour le Groupe. Quant à l'euro, toujours faible même si plus stable sur l'exercice, il ne facilite pas nos achats qui se font majoritairement en dollars US. L'action menée auprès de quelques grands comptes nous a permis de générer une couverture naturelle, absorbant la croissance des achats.

Dans les défis relevés, celui du niveau des stocks me tenait particulièrement à cœur. Pendant la période de pénurie de composants, l'attente de dernières références sans visibilité et avec des délais d'approvisionnements supérieurs à l'année, a fortement impacté nos stocks de matières premières qui ont progressé de 61,0 % (+44,2 M€) entre 2019 et 2022, alors même qu'il était impossible de structurer des stocks de sécurité et que les stocks de produits finis étaient au plus bas, témoignant de la nécessité absolue de livrer au plus vite nos clients. En 2023, les stocks de matières premières ont baissé de 21,7 M€, et ce, tout en générant 15,9 % de croissance. C'est un premier pas, il faut continuer.

Cela a également permis de mieux maîtriser notre Besoin en Fonds de Roulement qui avait particulièrement été mis à mal ces dernières années. Avec une variation de +25,4 M€, contre <33,2 M€> en 2022, les actions menées ont pu se traduire dans les chiffres, générant un free cash-flow de 45,5 M€. L'action sur les stocks y a certes contribué, mais il s'est agi également d'améliorer l'encaissement de nos créances clients, avec un taux de mobilisation de 9,5 % au 31/12/22, amenant le délai moyen de paiement de nos clients à 115 jours. Le Groupe s'est ainsi lancé dans la mise en place d'outils d'affacturage et de reverse factoring auprès de quelques clients grands comptes. Impactant naturellement le niveau des intérêts payés, cela a permis de ramener le délai moyen de paiement à 99 jours, nos clients internationaux n'étant pas soumis à la LME. Ainsi, c'est aujourd'hui 24,4 % du poste clients qui est mobilisé sous quelque forme que ce soit.

De fait, avec un moindre recours au financement moyen et long terme pour nos investissements en R & D et matériels usines, ACTIA a pu poursuivre son action en vue de réduire son endettement net qui est passé de 208,7 M€ à 187,9 M€.

Tout cela a pu être possible par l'engagement fort et constant de l'ensemble de nos équipes, dans tous les pays où nous sommes présents. L'aventure humaine qu'est ACTIA se traduit aussi dans sa faculté à relever de nouveaux défis. Même si la capacité à répondre avec pertinence, envie et engagement aux appels d'offres de nos clients reste la priorité, nous devons trouver sans cesse de nouvelles ressources pour faire face aux évolutions réglementaires qui nous écrasent et les transformer en points forts. Ainsi, même si ACTIA peut témoigner de sa sensibilité aux aspects environnementaux et sociaux depuis de très nombreuses années, ces éléments sont aujourd'hui particulièrement bien structurés, avec un engagement qui se décline du plus haut niveau des structures managériales (Comité RSE mis en place au niveau du Conseil d'Administration) jusqu'à chacun de nos salariés, en passant par un organe transverse (Comité de Développement Durable), l'ensemble permettant de trouver la juste réponse aux nouvelles attentes de nos parties prenantes et nos clients en particulier.

Enfin, tout en relevant ses défis, ACTIA agit pour une meilleure lisibilité et compréhension de ses métiers, en préparant une présentation de ses activités en quatre divisions : Mobility, Aerospace, Energy et Engineering. Sans évolution stratégique notable, cette approche marchés nous permettra de mieux mettre en avant les atouts d'ACTIA sur ses domaines de prédilection.

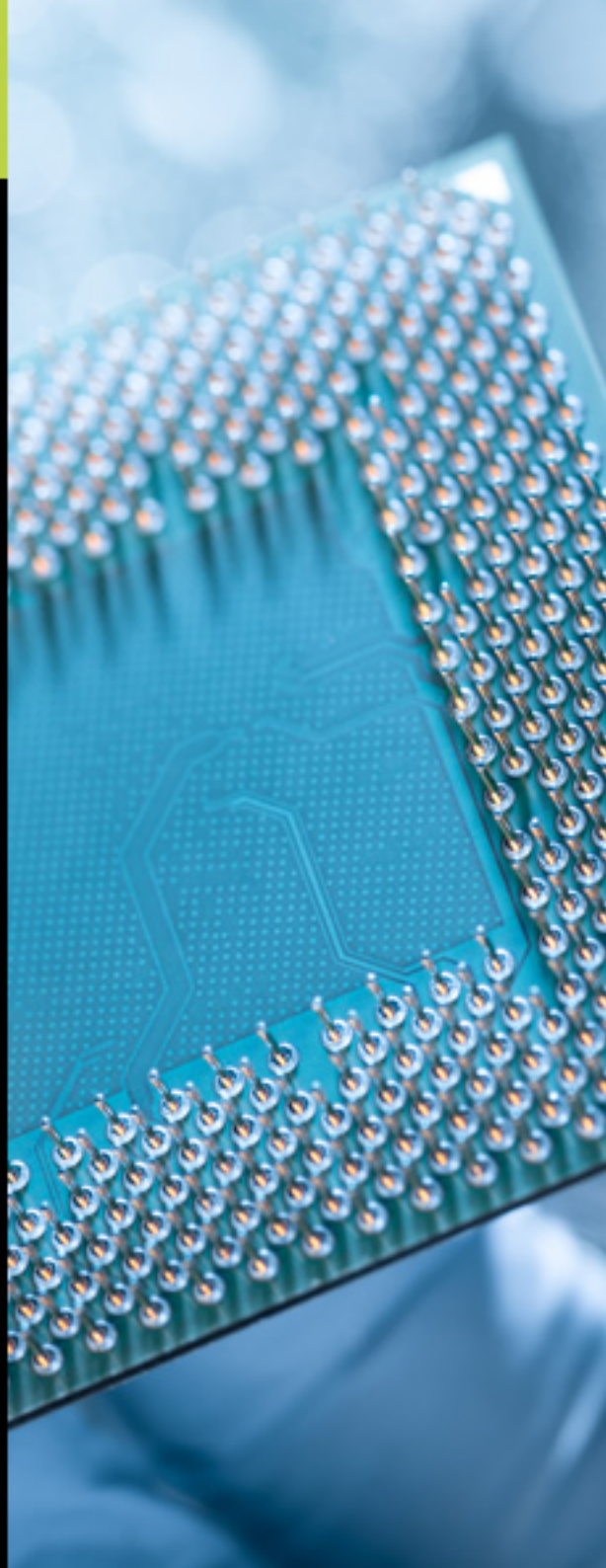
Avec engagement, compétence, persévérance et envie, les équipes d'ACTIA ont mené toutes ces actions qui se traduisent dans nos résultats, ce qui me rend fier de travailler à leurs côtés !

Jean-Louis PECH

Président Directeur Général

ACTIA Group

# CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES



⊙ **KPMG S.A.** – Rue Carmin – BP 17610 – 31676 LABEGE Cedex

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale, au cours de laquelle le renouvellement sera proposé.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2000.

⊙ **BM&A** – 11, rue Laborde – 75008 PARIS

Nommé par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2019 pour une période de six exercices, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle en 2025, qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

Date du début du premier mandat : Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2019.

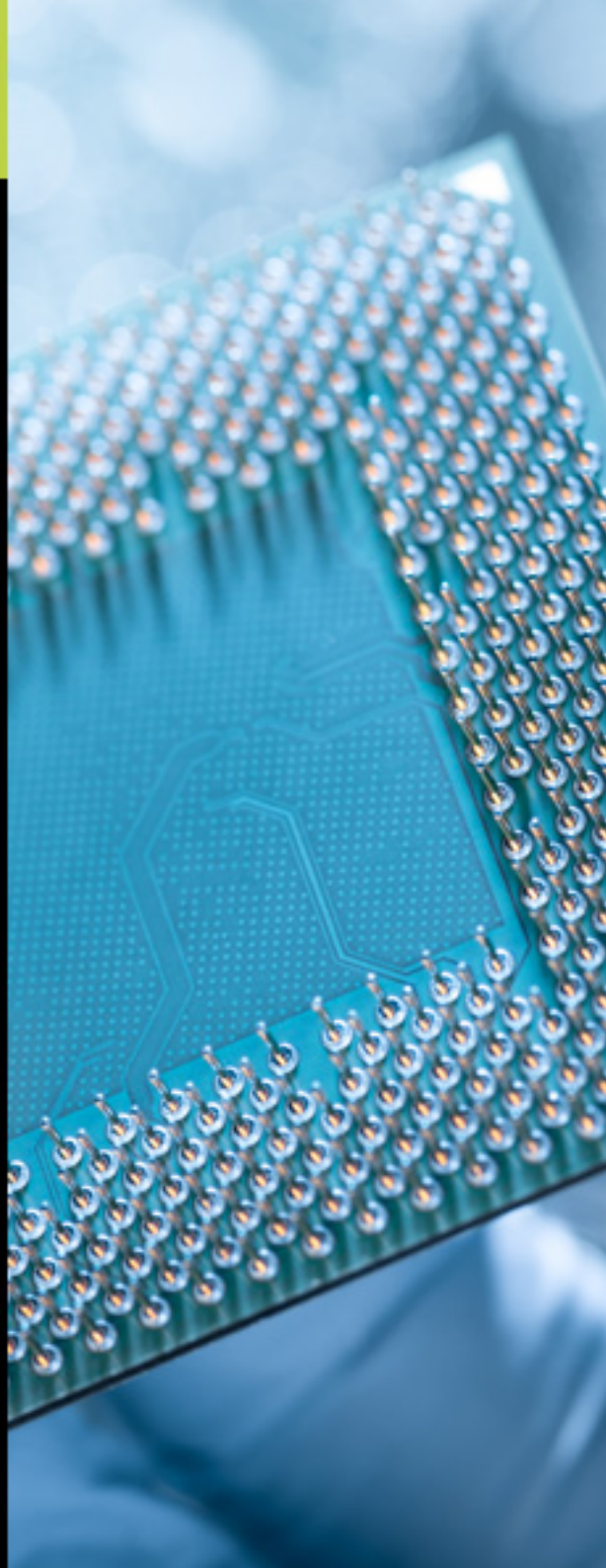
# INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

## 2.1 INFORMATIONS JURIDIQUES

2.1.1	Raison sociale et nom commercial	9
2.1.2	Lieu, numéro d'enregistrement, identifiant d'entité juridique	9
2.1.3	Date de constitution et durée de vie	9
2.1.4	Siège Social et forme juridique	9

## 2.2 HISTORIQUE

10





## 2.1 INFORMATIONS JURIDIQUES

### 2.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

Raison Sociale : ACTIA Group

### 2.1.2 LIEU, NUMÉRO D'ENREGISTREMENT, IDENTIFIANT D'ENTITÉ JURIDIQUE

L'émetteur est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n° 542 080 791.

Le code NAF d'ACTIA Group est le 6420Z et correspond aux activités de société holding.

Le numéro LEI est 969500UPP3G1EYL1UI19.

### 2.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

Article 5 des statuts

« La Société a été constituée le 27 septembre 1907.

La durée de la Société, initialement fixée à cinquante années, à compter du 27 septembre 1907, jour de sa constitution, a, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 1956, été prorogée pour une durée de 99 ans, à compter du 27 septembre 1957, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires. »

### 2.1.4 SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE

Siège Social : 5, rue Jorge Semprun – TOULOUSE (31400)

Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration

Capital Social : 15 074 955,75 €

Législation régissant les activités de l'émetteur : législation française

Pays d'origine : France

Adresse postale : 5 rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 4

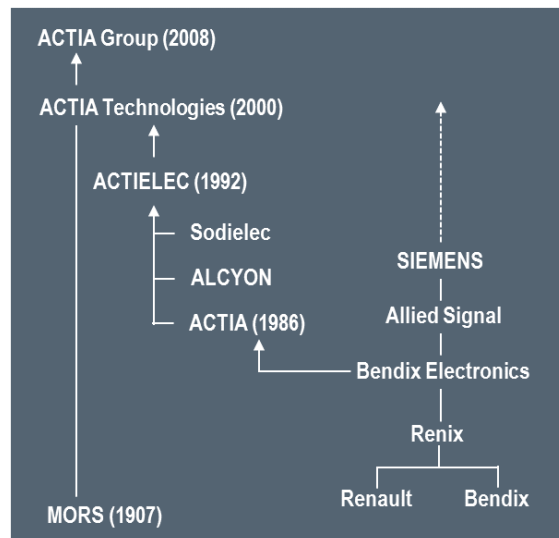
Téléphone et site web : +33 (0)5.61.17.61.98 / www.actia.com

## 2.2 HISTORIQUE

**ACTIA Group** a pour origine le rachat, en 1986, par la Société Anonyme ACTIA créée à cet effet, du Département « Produits Spéciaux » de Bendix Electronics S.A. elle-même issue de Renix S.A., joint-venture constituée au début des années 1970 entre Renault et Bendix afin d'inventer l'allumage électronique intégral, précurseur de l'électronique embarquée dans le véhicule léger.

Le tour de table initial d'ACTIA S.A. est formé par Louis PECH et Pierre CALMELS, personnalités régionales toulousaines, et Eric CHABRERIE, industriel du secteur automobile. Les familles PECH et CALMELS occupent actuellement des fonctions de direction avec la Présidence et la Direction Générale d'ACTIA Group S.A. et détiennent directement et indirectement la majorité du capital et des droits de vote.

Pour assurer sa croissance, ACTIA S.A. a été amenée à prendre des participations majoritaires, dans des sociétés régionales dans un premier temps, telles qu'ALCYON Production System S.A. (Production Électronique) et SODIELEC S.A. (Telecom). En 1991, l'essentiel de ce qui va devenir le Groupe est constitué. Il compte alors 315 personnes, réalise un chiffre d'affaires consolidé de 26,8 M€ et génère une capacité d'autofinancement de 1,2 M€.



En 1992, suite au développement très rapide d'ACTIA S.A. et de ses filiales, une opération de restructuration juridique a été réalisée, transférant à ACTIELEC S.A., créée à cet effet, le rôle de holding et organisant les entités industrielles par secteur où leurs savoir-faire sont reconnus :

- ⊙ ACTIA S.A., Société de tête de la division Automotive ;
- ⊙ SODIELEC S.A., Société de tête de la division Telecom ;
- ⊙ ALCYON Production System S.A., Société de tête de la division Production Électronique ;

Le Groupe poursuit le développement de ses activités par croissance organique et par la réalisation de plusieurs opérations de croissance externe ou de création, notamment à l'international, à savoir :

- ⊙ 1989 : MEIGA (France) ;
- ⊙ 1990 : AIXIA devenue ACTIA 3E (France) et ACTIA UK (Royaume-Uni) ;
- ⊙ 1991 : TEKHNE devenue ACTIA Muller UK (Royaume-Uni), entité liquidée en 2014 ;
- ⊙ 1992 : VIDEO BUS devenue ACTIA Systems (Espagne) et ATAL, devenue ACTIA CZ dans un premier temps, puis ATAL à nouveau après la cession de l'activité Contrôle Technique et équipements de garage en avril 2022 (République Tchèque) ;
- ⊙ 1993 : ACVIBUS devenue ACTIA de Mexico (Mexique) et I+Me devenue ACTIA I+Me, puis ACTIA IME (Allemagne) ;
- ⊙ 1994 : ACTIA INC (Etats-Unis), entité liquidée en 2022 et DATENO S.A. (France) ;
- ⊙ 1996 : ATON Systèmes devenue ACTIA PCs (France) ;
- ⊙ 1997 : ACTIA Do Brasil (Brésil) et CIPI devenue CIPI ACTIA (Tunisie) ;
- ⊙ 2000 : ACTIA Italia (Italie), Advanced Technology Inc. devenue ACTIA Corp. (Etats-Unis), BERENISCE SAS (France), ACTIA Nederland (Pays-Bas) liquidée en 2020, fusion d'ACTIELEC S.A. et de MORS S.A. société cotée et création de MORS Technologies et d'OCEANO Technologies ;
- ⊙ 2001 : ACTIA Polska (Pologne) et EBIM S.A. (France) ;
- ⊙ 2002 : ACTIA India (Inde) et fusion d'ALCYON Production System et d'ACTIA ;
- ⊙ 2003 : ACTIA China (Chine), LUDICAR devenue ACTIA Muller España (Espagne), acquisition de MULLER Bem (France) et fusion MEIGA / BERENISCE SAS / MULLER Bem pour devenir ACTIA Muller ;

- ⊙ 2004 : NIRA Components A.B. devenue ACTIA Nordic (Suède) et fusion absorption de DATENO / MORS Technologies (issue de MORS) / EBIM par SODIELEC ;
- ⊙ 2005 : ARDIA devenue ACTIA Engineering Services (Tunisie) ;
- ⊙ 2008 : ACTIA Tunisie (Tunisie) ;
- ⊙ 2015 : Fusion ACTIA Automotive et ACTIA Muller ;
- ⊙ 2017 : Market-IP devenue ACTIA Telematics Services (Belgique), fusion d'ACTIA Systems (Espagne) et d'ACTIA Muller España (Espagne) ;
- ⊙ 2018 : ACTIA Africa (Tunisie) et ACTIA Electronics (USA) ;
- ⊙ 2019 : ACTIA Japan ;
- ⊙ 2020 : ACTIA EMS (Suède), ACTIA Power (France), ACTIA Power France ;
- ⊙ 2021 : ACTIA Power US, ACTIA Power Deutschland (Allemagne) et constitution de la division Power ;
- ⊙ 2022 : Cession du Contrôle Technique et des Équipements de Garage le 21 avril 2022 et cession de la division Power le 1<sup>er</sup> août 2022, liquidation d'ACTIA INC (Etats-Unis).
- ⊙ 2023 : Constitution d'ACTIA Energy (France), ACTIA Railway (France), ACTIA Engineering Services Holding (France) et ACTIA Engineering Services France (France).

Suite à la fusion de MORS S.A. et ACTIELEC S.A. le 26 mai 2000, le Groupe change de nom et devient ACTIELEC Technologies. Le 15 septembre 2008, l'Assemblée Générale Mixte décide d'adopter la dénomination sociale d'**ACTIA Group** pour s'organiser autour de sa marque fédératrice ACTIA. Ainsi, depuis 2008, l'ensemble des entités du Groupe ont adopté la marque ACTIA dans leur raison sociale notamment, ses principales filiales ACTIA S.A. et SODIELEC S.A., sociétés de tête des divisions Automotive et Telecom, sont devenues respectivement ACTIA Automotive S.A. et ACTIA Telecom S.A..

**En 2022**, les activités de Contrôle Technique & Equipements de garage ont été cédées en date du 21 avril, cession comprenant le fonds de commerce lié à ces activités détenu par ACTIA Automotive S.A., le site de Chartres et 30 % des titres de la filiale ACTIA CZ, redevenue ATAL (République Tchèque).

Par ailleurs, la division Power, comprenant ACTIA Power et ses filiales ACTIA Power France, ACTIA Power Deutschland et ACTIA Power US, a été cédée le 1<sup>er</sup> août 2022.

En fin d'année 2022, la liquidation d'ACTIA INC (Etats-Unis) a été actée et a été lancée la création d'une filiale en Egypte, finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**En 2023**, le Groupe a lancé une démarche d'évolution de la segmentation de ses activités afin de les structurer en **quatre divisions : Mobility, Energy, Aerospace et Engineering**, pour une mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'information financière du Groupe sera présentée selon ces quatre divisions à partir du 30 juin 2024.

Dans ce contexte, **ACTIA Telecom** a apporté ses activités dédiées aux secteurs de l'énergie et du ferroviaire dans deux nouvelles sociétés, respectivement à **ACTIA Energy** et **ACTIA Railway**. Conservant les activités SatCom, elle a changé sa dénomination sociale pour devenir **ACTIA Aerospace**.

En parallèle, ACTIA Automotive a cédé son fonds de commerce et d'industrie de fabrication d'équipements électroniques sur les marchés aéronautiques, spatial et défense à ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom), afin que cette entité concentre les activités aéronautiques et spatiales du Groupe.

De plus, le Groupe a cédé la majorité de sa participation (qui était de 51 %) dans sa filiale indienne ACTIA India au coactionnaire ; le solde de sa participation doit être cédé sur l'exercice 2024. Afin de recentrer ses actions commerciales sur ce marché, ACTIA développe une nouvelle entité en cours de constitution.

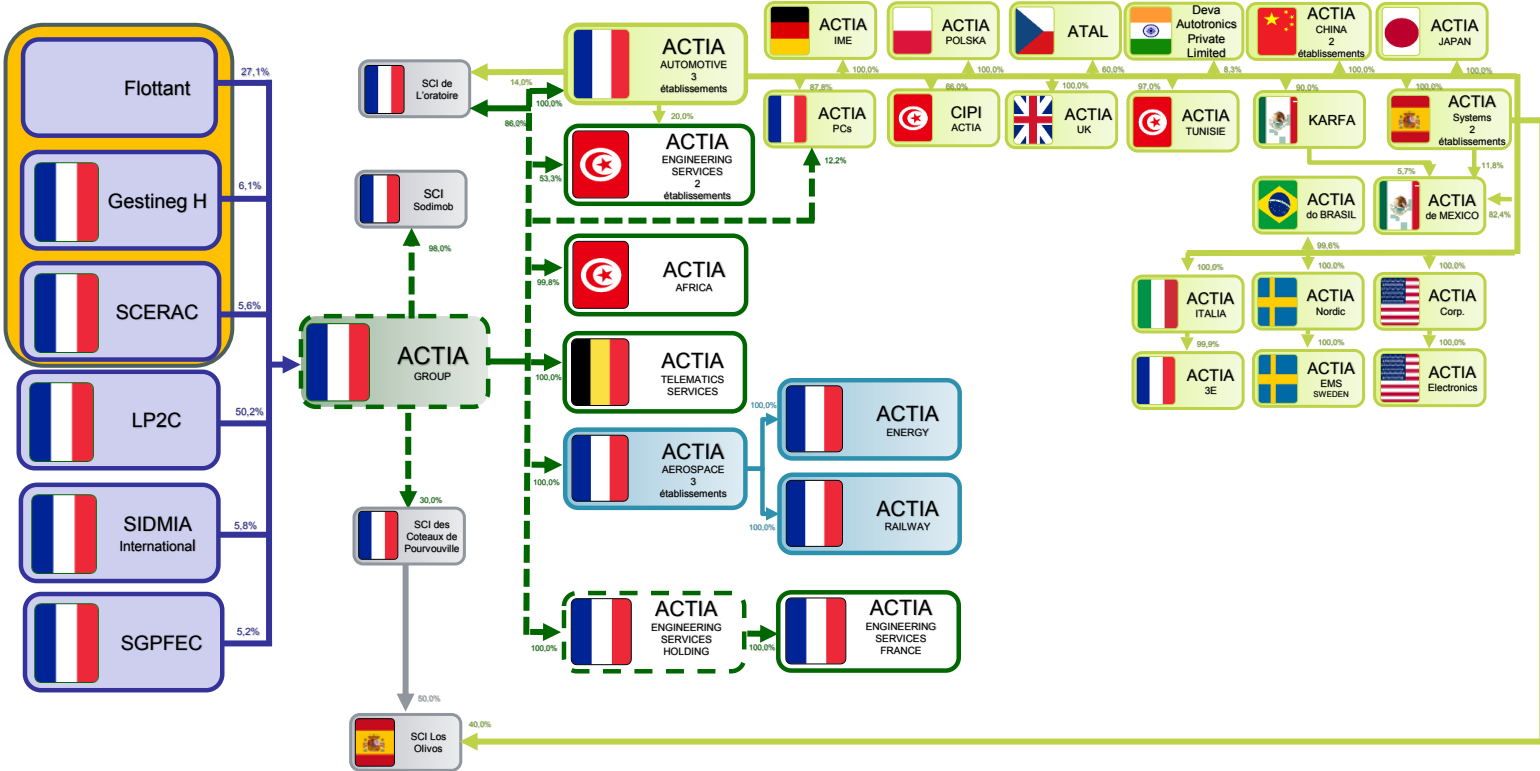
Par ailleurs, ACTIA Automotive et ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom) ont changé leur forme sociale de société anonyme en société par actions simplifiée, comme les entités nouvellement créées.

## INFORMATIONS CONCERNANT LE GROUPE

<b>3.1</b>	ORGANIGRAMME	13
<b>3.2</b>	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	14
<b>3.3</b>	DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE	15
<b>3.4</b>	DIVIDENDES	16

### 3.1 ORGANIGRAMME

L'organigramme au 31 décembre 2023 du Groupe est le suivant :



% Détention directe ou indirecte

- HOLDING
- AUTOMOTIVE
- SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
- TELECOM
- BOURSE Euronext GROWTH

## 3.2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Ce chapitre est traité dans les notes annexes aux comptes consolidés au § Note 3.2 « Sociétés consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

### 3.3 DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE

ACTIA Group est la société cotée du Groupe. Les annexes sociales au § 8.2.3 « Notes annexes » aux comptes sociaux permettent de mieux appréhender son rôle et sa structure bilancielle.

L'organisation du Groupe est articulée suivant :

- ⊙ **Une société holding animatrice LP2C**, actionnaire de référence du Groupe qui est chargée, au niveau du Groupe :
  - de définir la politique générale et de conduire la stratégie et les orientations fondamentales du Groupe ACTIA,
  - de déterminer la politique d'exploitation et de développement des filiales,
  - de faire jouer toutes les synergies de nature, tant au profit du Groupe ACTIA pris dans son ensemble que de chacune de ses filiales, à renforcer l'image du Groupe, soutenir sa croissance, optimiser les services rendus à ses clients, capitaliser les expériences et les savoir-faire, mobiliser les compétences de ses collaborateurs et activer son développement,
  - de définir la politique générale de croissance externe par le développement des sites existants, par la création de nouveaux sites, par la prise de participation dans des sociétés existantes ou à créer,
  - de définir les orientations en matière de politique de gestion des ressources humaines de manière à ce qu'elle accompagne et soutienne la stratégie et les performances des filiales,
  - de définir et coordonner les activités de Recherche & Développement des filiales en vue d'améliorer leurs performances et leurs synergies, en fonction notamment des expertises développées par chacune des sociétés membres du Groupe,
  - de définir et coordonner les actions en situation de crise,
  - et de définir les orientations et l'homogénéité de la communication des filiales.

Par ailleurs, elle réalise différentes prestations au niveau du Groupe :

- dans les domaines administratif, juridique, comptable et financier,
- dans le domaine de la qualité,
- dans le domaine de la communication,
- dans le domaine des ressources humaines,
- dans le domaine de l'immobilier,
- dans le domaine de la gestion et des procédures internes du Groupe,
- dans le domaine du « Business development ».

- ⊙ Une holding financière, **ACTIA Group** qui complète ces prestations notamment dans les domaines suivants :
  - administratif, juridique, comptable et financier,
  - communication,
  - ressources humaines,
  - systèmes informatiques,
  - achats,
  - immobilier,
  - gestion et procédures internes du Groupe,
  - « Business development »,
  - technologie.

Ces relations se traduisent par des conventions règlementées ; leurs objets et les flux qu'elles engendrent sont détaillés au § 4.9.10 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées ».

- ⊙ Deux **divisions** spécialisées respectivement :
  - en conception, fabrication et diagnostic de systèmes embarqués électroniques en petite et moyenne séries pour la **division Automotive**,
  - en conception, fabrication et Maintien en Condition Opérationnelle d'équipements professionnels basés sur les hyperfréquences pour la **division Telecom**.

Il est précisé qu'en 2024, le Groupe ACTIA présentera ses activités sous quatre divisions à savoir :

- la division **Mobility** qui regroupera les activités liées à la mobilité terrestre pour les marchés des véhicules commerciaux et industriels, des véhicules légers, de la micromobilité et du ferroviaire ;
- la division **Aerospace** qui réunira les activités adressées aux marchés de l'aéronautique et du spatial ;
- la division **Energy** qui sera dédiée au savoir-faire d'ACTIA dans le domaine de la gestion, de la distribution et du transport de l'énergie en particulier électrique ;
- la division **Engineering** qui adressera les besoins croissants du secteur électronique en matière d'ingénierie notamment logicielle.

## 3.4 DIVIDENDES

En 2024, ACTIA Group proposera à ses actionnaires une distribution de dividendes de 0,12 euro par action, en ligne avec les résultats consolidés du Groupe et conforme à sa politique sur les Capitaux Propres, décrite au § Note 15 : « Capitaux Propres » des notes annexes aux comptes consolidés. Si l'Assemblée l'agrée, le détachement du coupon interviendra le 13 juin 2024 et le paiement des dividendes sera effectué le 17 juin 2024.

Il est également précisé que la politique de distribution de dividendes s'étend à l'ensemble des sociétés bénéficiaires du Groupe auxquelles est appliqué un pourcentage de distribution tenant compte des besoins en investissements autorisés des filiales, des contraintes légales et de la situation financière.



# RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

<b>4.1</b>	<b>PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS</b>	<b>19</b>
4.1.1	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire	19
4.1.2	Projet de résolutions	19
<b>4.2</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE</b>	<b>22</b>
4.2.1	Chiffres clés	22
4.2.2	Résultats consolidés	24
4.2.3	Exposé sommaire de la situation du Groupe au cours de l'exercice écoulé 2023	25
4.2.4	Situation de l'endettement	31
4.2.5	Engagements hors bilan	32
<b>4.3</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	<b>33</b>
4.3.1	Division Automotive	34
4.3.2	Division Telecom	44
4.3.3	Informations générales sur les filiales	50
4.3.4	Position concurrentielle	50
4.3.5	Facteurs influant sensiblement le résultat opérationnel	51
<b>4.4</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	<b>53</b>
4.4.1	Évènements importants depuis la clôture	53
4.4.2	Objectifs – évolutions et perspectives	54
<b>4.5</b>	<b>STRATÉGIE</b>	<b>57</b>
4.5.1	Facteurs clés de succès	58
4.5.2	Axes stratégiques	60
4.5.3	Domaines d'Activité Stratégique	62
4.5.4	Maîtrise de la production	65
4.5.5	Recherche & Développement de très haute technologie	66
4.5.6	Environnement technologique	67

<b>4.6</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>69</b>
4.6.1	Corporels	69
4.6.2	Incorporels	69
4.6.3	Engagements d'investissements	72
<b>4.7</b>	<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>	<b>73</b>
4.7.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	73
4.7.2	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	75
<b>4.8</b>	<b>CERTIFICATION DES SYSTÈMES QUALITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>76</b>
<b>4.9</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	<b>78</b>
4.9.1	Évènements significatifs	79
4.9.2	Affectation du résultat	79
4.9.3	Distributions antérieures de dividendes	80
4.9.4	Situation de l'endettement	80
4.9.5	Charges non déductibles fiscalement (CGI 39-4)	80
4.9.6	Égalité Professionnelle	80
4.9.7	Succursales	81
4.9.8	Décomposition des dettes fournisseurs	81
4.9.9	Décomposition des créances clients	82
4.9.10	Tableau des résultats financiers des 5 dernières années	83
4.9.11	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées	84
<b>4.10</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>91</b>
4.10.1	Répartition du Capital Social et des droits de vote	91
4.10.2	Contrôle et détention	98
4.10.3	Pacte d'actionnaires	98
4.10.4	Engagements de conservation de titres	98
4.10.5	Nantissements d'actions ou d'actifs	99
4.10.6	Actions propres détenues par la Société	99
4.10.7	Transactions effectuées sur les titres de la Société	99
4.10.8	Programme de rachat d'actions en cours	99
4.10.9	Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions	100
4.10.10	Plan d'Épargne Groupe et Plan d'Épargne Groupe International	101
4.10.11	Quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice	101

## 4.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Le 28 mai 2024, nous réunirons les actionnaires, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, pour notamment exposer l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présenter les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, statuer sur les comptes de cet exercice, sur l'affectation du résultat et sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce.

### 4.1.1 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- ⊙ Approbation des comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
- ⊙ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- ⊙ Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende,
- ⊙ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation des conventions nouvelles conclues avec LP2C qui y sont mentionnées,
- ⊙ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation des autres conventions nouvelles qui y sont mentionnées,
- ⊙ Renouvellement du cabinet KPMG aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire,
- ⊙ Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L22-10-62 du Code de Commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond,
- ⊙ Pouvoirs pour les formalités.

### 4.1.2 PROJET DE RÉOLUTIONS

Au cours de cette Assemblée, les résolutions suivantes seront soumises à approbation :

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 - APPROBATION DES DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice social clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes sociaux annuels arrêtés à cette date tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 1 716 177,60 euros.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 2 178 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant, à savoir 544 €.

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes consolidés établis à cette date, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice de l'exercice attribuable au Groupe de 7 515 697 euros.

**TROISIÈME RÉSOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 suivante :

**Origine**

Compte « Report à Nouveau » au 31 décembre 2023	21 712 043,05 €
Résultat de l'exercice : bénéfice de	1 716 177,60 €

**Affectation**

Au compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	21 016 227,73 €	
À titre de dividendes	2 411 992,92 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>23 428 220,65 €</b>	<b>23 428 220,65 €</b>

L'Assemblée Générale constate que le dividende brut revenant à chaque action est fixé à 0,12 €.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code Général des Impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158 du Code Général des Impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le détachement du coupon interviendra le 13 juin 2024.

Le paiement des dividendes sera effectué le 17 juin 2024.

Il est précisé que dans le cas où, lors de la date de détachement du coupon, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé que la Société a procédé aux distributions de dividendes et revenus suivantes au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende	Autres revenus distribués	
2020	0	-	-
2021	0	-	-
2022	2 411 992,92 €* Soit 0,12 € par action	-	-

\* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues, non versé et affecté au compte report à nouveau.

**QUATRIÈME RÉSOLUTION : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - APPROBATION DES CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AVEC LP2C QUI Y SONT MENTIONNÉES**

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve la convention d'animation et la convention d'assistance et de prestations conclues avec la société holding animatrice LP2C qui y sont mentionnées.

**CINQUIÈME RÉSOLUTION : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - APPROBATION DES AUTRES CONVENTIONS NOUVELLES QUI Y SONT MENTIONNÉES**

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les autres conventions nouvelles qui y sont mentionnées.

**SIXIÈME RÉSOLUTION : RENOUELEMENT DU CABINET KPMG AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale renouvelle le cabinet KPMG dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2030 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Le cabinet KPMG a fait savoir par avance qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et que rien ne s'opposait à ce renouvellement.

### **SEPTIÈME RÉOLUTION : AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE FAIRE RACHETER PAR LA SOCIÉTÉ SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L22-10-62 DU CODE DE COMMERCE**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L22-10-62 et suivants et L225-210 et suivants du Code de Commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite d'un nombre maximal d'actions ne pouvant représenter plus de 2 %, du nombre d'actions composant le capital social au jour de la présente Assemblée, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 23 mai 2023 dans sa 7<sup>ème</sup> résolution.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- ⊙ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTIA Group par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que, dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
- ⊙ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe,
- ⊙ D'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe (en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées),
- ⊙ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Le Conseil d'Administration ne pourra, sauf autorisation préalable par l'Assemblée Générale, faire usage de la présente autorisation en période d'offre publique initiée par un tiers visant les titres de la Société, et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

La Société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 8 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 3 215 984 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

### **HUITIÈME RÉOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

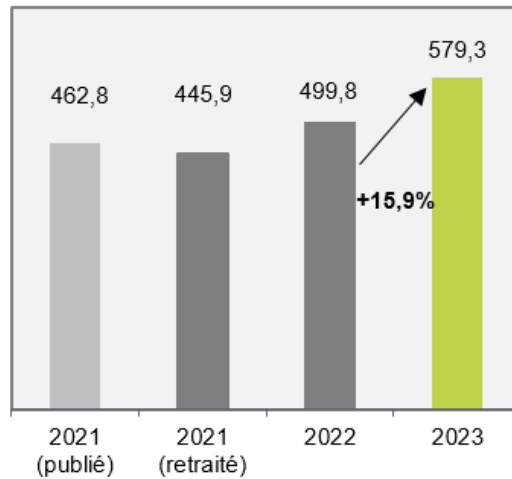
## 4.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES DE LA PÉRIODE

Les chiffres repris dans ces tableaux et ces graphes sont des chiffres audités. Pour l'année 2021, les données de la division Power ont été retraitées afin de permettre d'observer l'évolution des activités poursuivies.

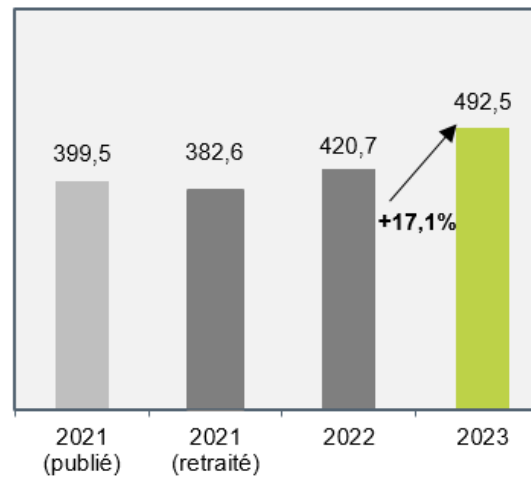
Les comptes sociaux et consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024.

### 4.2.1 CHIFFRES CLÉS

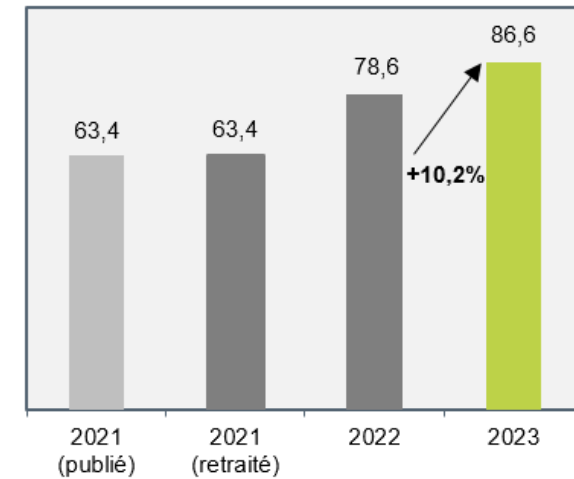
Chiffre d'affaires consolidé en M€



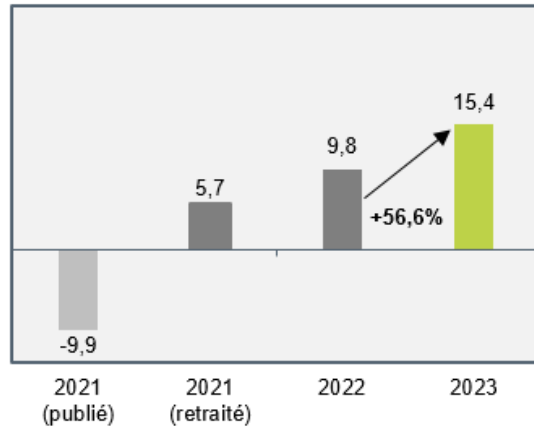
Chiffre d'affaires contributif de la Division Automotive en M€



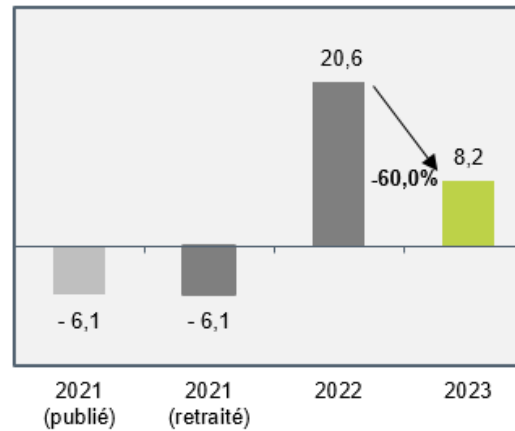
Chiffre d'affaires contributif de la Division Télécommunications en M€



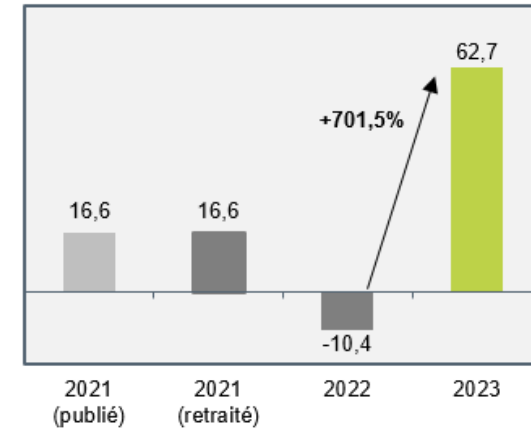
Résultat Opérationnel en M€



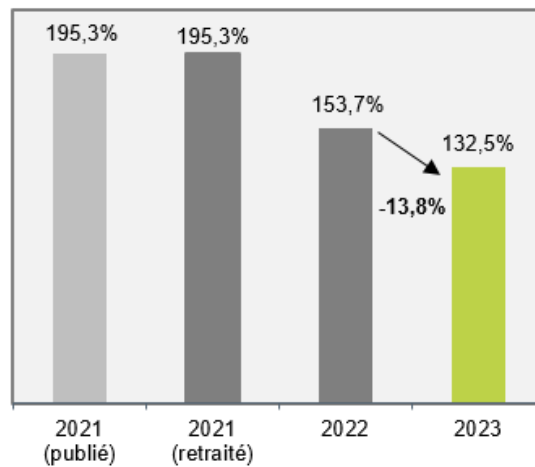
Résultat Net de la période en M€



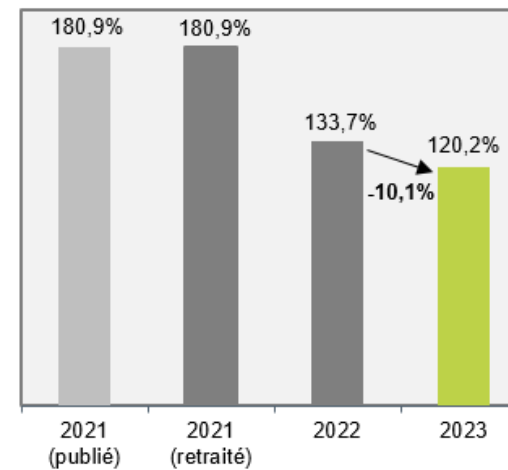
Flux de trésorerie opérationnel en M€



Ratio d'Endettement / Fonds Propres



Ratio d'Endettement hors mobilisation de créances / Fonds Propres



Le détail du calcul du ratio d'endettement est précisé au § Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 4.2.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 579,3 M€ en augmentation de 15,9 % et un Résultat Attribuable au Groupe de 7,5 M€ contre 19,9 M€ en 2022, en lien avec la cession de la division Power (01/08/2022), présentée en "activités abandonnées".

Au titre de l'exercice 2023, les résultats consolidés s'établissent comme suit :

Résultats consolidés du Groupe (en k€)	2023	2022	2021 retraité*	2021 publié
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>579 322</b>	<b>499 831</b>	<b>445 910</b>	<b>462 839</b>
Résultat opérationnel courant	15 459	9 565	4 469	<11 241>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>15 380</b>	<b>9 822</b>	<b>5 729</b>	<b>&lt;9 921&gt;</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>&lt;5 897&gt;</b>	<b>&lt;7 721&gt;</b>	<b>3 772</b>	<b>3 592</b>
Résultat net des activités poursuivies (A)	8 681	1 782	10 025	
Résultat net des activités abandonnées	<442>	18 835	<16 099>	
<b>Résultat de la période</b>	<b>8 239</b>	<b>20 617</b>	<b>&lt;6 074&gt;</b>	<b>&lt;6 074&gt;</b>
✓ <i>attribuable aux actionnaires du Groupe</i>	7 516	19 950	<6 379>	<6 379>
✓ <i>participations ne donnant pas le contrôle</i>	723	667	306	306
Impôt (B)	<893>	<399>	430	160
Dépréciation des goodwill (C)	0	0	0	0
Intérêts et charges financières (D)	<7 960>	<5 004>	<3 763>	<3 921>
Variation de valeur des instruments de couverture (E)	2 078	<4 059>	8 377	8 377
Dotations aux amortissements (F)	<27 300>	<29 589>	<30 923>	<32 826>
<b>EBITDA des activités poursuivies = (A)-(B)-(C)-(D)-(E)-(F)</b>	<b>42 757</b>	<b>40 833</b>	<b>35 904</b>	
<b>EBITDA des activités abandonnées</b>	<b>&lt;725&gt;</b>	<b>19 032</b>	<b>&lt;13 768&gt;</b>	
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>42 031</b>	<b>59 865</b>	<b>22 136</b>	<b>22 136</b>

\* Retraité du reclassement de la division Power en activité non poursuivie.

Nous demanderons aux actionnaires d'approuver ces comptes consolidés.

1 EBITDA : Résultat net + impôt + dépréciation des goodwill + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements +/- variation de valeur des instruments dérivés



### 4.2.3 EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ 2023

Les éléments de préparation des comptes consolidés sont détaillés au § Note 2 « Principes comptables » des notes annexes aux comptes consolidés.

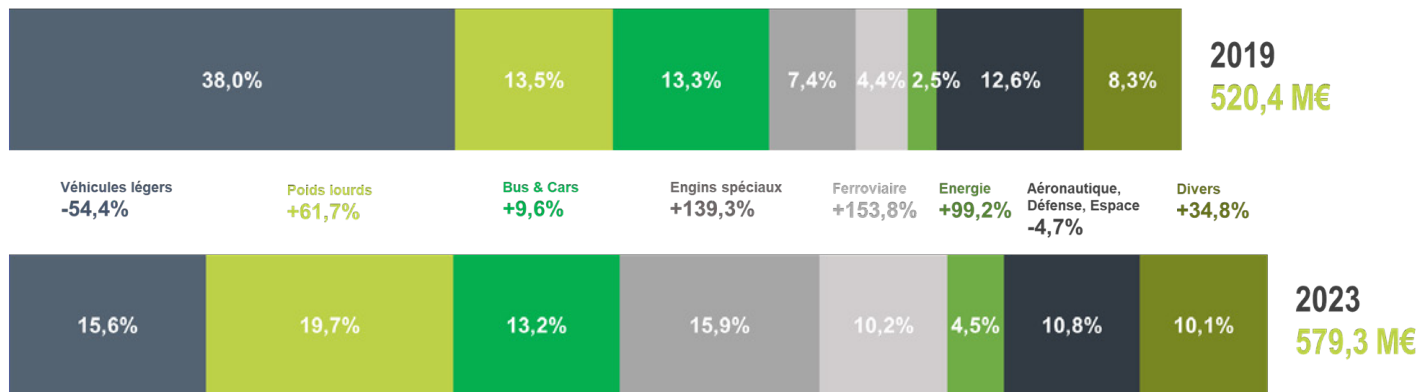
Après une année 2022 encore impactée par les suites de la crise sanitaire, celle-ci pouvant encore arrêter des régions entières comme la Chine au 2<sup>ème</sup> trimestre, par la guerre en Ukraine, avec pour conséquence majeure pour ACTIA l'effondrement de l'euro face au dollar US et la mise en place de l'inflation dans la totalité des pays où ACTIA et ses fournisseurs sont présents, l'exercice 2023 a confirmé l'amélioration progressive des flux dans l'approvisionnement des composants pour un retour à la normale en fin d'année après près de 3 ans de tensions. Ainsi, dans un contexte inflationniste, toujours impacté par la guerre en Ukraine et l'ouverture d'un nouveau conflit armé au Moyen-Orient, ACTIA a vu son exercice se diviser en deux grandes tendances :

- > Premier semestre soumis à des tensions persistantes sur quelques familles de composants perturbant encore la production et des commandes clients de haut niveau à l'exception du secteur de la domotique ;
- > Deuxième semestre retrouvant progressivement des flux normaux pour l'approvisionnement des composants, permettant une amélioration de l'organisation des usines, avec une baisse marquée de la demande clients (secteur agricole et poids lourds) sur les dernières semaines de 2023.

Fort de ses contrats pluriannuels et de l'entrée en production de nouveaux produits, ACTIA a pu enregistrer une croissance de 15,9 % pour atteindre 579,3 M€ de chiffre d'affaires, et ce, malgré les cessions des activités d'équipements de garage et de contrôle technique ainsi que la division Power de 2022. Il est à noter que cette croissance s'est essentiellement construite sur la progression des volumes, même si ACTIA a réussi à faire accepter, à ses clients pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une légère augmentation de prix, couvrant une partie seulement de l'inflation subie.

Ainsi, ACTIA démontre sa capacité à gérer les crises et à construire dans le temps long, ce qui lui a permis d'absorber la fin du contrat télématique pour les véhicules légers (jusqu'à 23 % de son chiffre d'affaires consolidé), de se positionner sur des secteurs porteurs, adaptés à sa taille et à son expertise et de rééquilibrer son portefeuille clients.

Évolution du chiffre d'affaires par marché entre 2019 et 2023 (en %)



En 2023, les ventes à l'international représentent 63,6 % du chiffre d'affaires consolidé, relativement stable par rapport à 2022 (63,8 %) avec une progression des ventes de la division Automotive à l'international (73,8 % vs 72,6 % en 2022) malgré la reprise d'activités dans le domaine Aéronautique et une division Telecom déployant ses solutions sur une très large majorité de clients français (94,1 % vs 82,7 % en 2022).

### DIVISION AUTOMOTIVE

La division Automotive (85,0 % du chiffre d'affaires du Groupe) enregistre une hausse de 17,1 % pour s'établir à 492,5 M€, sans tenir compte de la cession des activités d'équipements de garage et Contrôle Technique.

Le domaine Original Equipment Manufacturer représente 77,0 % du chiffre d'affaires de la division Automotive, en hausse de 21,5 % sur l'exercice. Tous les segments de clientèle sont en progression à l'exception du Bus & Car qui est resté stable sur l'exercice, grâce à la belle position d'ACTIA en Chine sur les solutions pour le poste de conduite. Cette progression de l'activité a été réalisée alors même que les difficultés d'approvisionnements en composants ne se sont résorbées que progressivement sur la période et que les segments Poids Lourds et Véhicules hors route, essentiellement agricoles, ont connu un net ralentissement en fin d'année. La montée en puissance de certains secteurs comme le ferroviaire et la mise en production de nouveaux produits, succès commerciaux de 2019-2020, sont à l'origine de cette progression, l'augmentation des prix acceptée par nos clients restant limitée sur l'exercice, ne couvrant qu'une part de l'inflation subie.

Depuis la cession des Équipements de garage et du Contrôle Technique (avril 2022), l'Aftermarket ne représente plus que 5,4 % du chiffre d'affaires de la division Automotive, en recul 16,4 %. Conservant encore 60 % des titres de sa filiale tchèque, ATAL, le Groupe ACTIA reste présent dans le domaine des analyseurs de gaz. La gestion de flotte devenue la principale activité de ce domaine, a connu une baisse de 7,3 % en 2023, les investissements par les gestionnaires de flotte de Bus & Car (-8,5 %) ne retrouvant pas le niveau précédant la crise sanitaire. Le segment du Ferroviaire progresse (+6,6 %) en lien avec la progression du Groupe sur ce secteur.

Les activités Manufacturing - Design & Services représentent 12,5 % du chiffre d'affaires de la division Automotive. En 2023, l'activité a été stable (-0,6 %), le recul de la domotique après plusieurs années de très forte croissance (-26,2 %) étant compensé par la poursuite de la progression du segment aéronautique (+21,8 %).

La croissance de l'activité se retrouve dans l'ensemble des zones géographiques à l'exception de l'Afrique. Témoinnant d'un portefeuille clients internationaux, la France ne représente que 26,2 % du chiffre d'affaires contre 27,4 % en 2022, malgré une progression de +12,1 %. Ainsi l'Europe représente 47,6 % de l'activité, avec une très forte progression en Allemagne (+75,2 %) en lien avec les VCI pour les constructeurs automobiles et en Italie (+38,4 %) avec la croissance marquée en début d'année du secteur agricole. Après des années plus difficiles, il est à souligner la reprise de l'activité au Mexique (+92,0 %), comme l'augmentation des ventes aux États-Unis (+16,8 %) et au Brésil (+31,0 %), ce qui fait que la zone Amérique représente plus de 15 % du chiffre d'affaires de la division. Ainsi la part internationale du chiffre d'affaires se situe à 73,8 %.

L'EBITDA<sup>1</sup> poursuit sa progression (+62,3 % en 2023 vs +47,8 % en 2022), atteignant 36,8 M€ sur l'année contre 22,7 M€ en 2022 soit 7,4 % du chiffre d'affaires Automotive contre 5,4 % l'exercice précédent, en lien avec la cession du Contrôle Technique et des activités Power. Le résultat opérationnel s'élève à 12,3 M€, soit 2,5 % du chiffre d'affaires contre 1,8 % en 2022. La valorisation des instruments de couverture (+2,1 M€ contre -4,1 M€ en 2022) compense l'évolution des intérêts et charges financières de 2,3 M€ en lien avec l'évolution des taux et la mobilisation du poste clients. Cela a permis ainsi d'enregistrer un résultat net de 9,2 M€ en progression de +7,2 M€ sur les activités poursuivies (+20,8 M€ au total).

Cette amélioration du résultat est liée à plusieurs actions menées par ACTIA, dans un environnement économique complexe et évoluant très rapidement, à savoir :

- ⊙ Poursuivre l'affirmation des fondamentaux d'ACTIA, où la recherche de niches technologiques rentables permet de conserver la confiance des clients, de maintenir les marchés acquis et de renouveler progressivement le portefeuille de produits et services ;
- ⊙ Gérer les pénuries continues d'approvisionnements de certains composants électroniques, notamment les composants actifs comme les microprocesseurs et les mémoires, en toute proximité avec les clients. Ces composants étant indispensables à l'activité de production d'ACTIA, les aléas d'approvisionnements ont continué à perturber l'activité industrielle, en particulier au cours du 1<sup>er</sup> semestre, conduisant à des difficultés de planification. La situation s'est progressivement améliorée au cours de l'année, retrouvant la quasi-normalité au dernier trimestre après près de 3 ans de difficultés. Le manque de certains composants indispensables conduit à des stocks élevés des autres composants, qui restent en attente. Aussi, conjugué à une action structurée pour réduire les encours, les stocks de matières premières ont baissé de -17,4 M€ malgré la croissance de l'activité. En contrepartie de flux plus normatifs, les stocks d'encours et de produits finis ont progressé de +6,2 M€.

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat net + impôt + dépréciation des goodwill + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements +/- variation de valeur des instruments dérivés

- ⊙ Maintenir les efforts de R&D, en particulier sur les programmes remportés et pour le redesign de certains produits dits "étagères" afin de pouvoir s'adapter à l'évolution des approvisionnements ;
- ⊙ Négocier une nouvelle augmentation générale des prix, après une première en 2022 dans l'histoire d'ACTIA, où la loi de Moore permettait de rétrocéder une partie des gains aux clients. L'inflation affectant la grande majorité des postes de ressources (matières, salaires, transports), conjuguée à une évolution de la parité euro / dollar US encore défavorable aux approvisionnements en \$ n'a pour autant pu être répercutée que partiellement aux clients, maintenant sous pression la rentabilité des activités poursuivies.

## DIVISION TELECOM

Afin de permettre la comparabilité des données, la présentation de la division reste conforme aux années précédentes, sachant que l'entité ACTIA Telecom, par la séparation de ses trois directions opérationnelles, va permettre la constitution des divisions Aerospace et Energy en 2024, ses activités en lien avec le ferroviaire rejoindront la division Mobility dédié à la mobilité terrestre.

Avec une progression de 10,2 % sur l'exercice 2023, la division Telecom enregistre un chiffre d'affaires de 86,6 M€, soit 15,0 % des ventes du Groupe. C'est la meilleure année historique de cette division qui a pu tirer profit de ses relais de croissance.

L'activité SatCom qui représente encore 37,7 % de la division vs 51,4 % a connu une année en recul de -19,3 %, enregistrant moins de livraisons avec une phase programme importante comprenant des développements techniques complexes (programme français Syracuse IV) et une baisse de livraisons à l'étranger avec la fin du contrat égyptien. Le domaine de l'Énergie poursuit sa progression (+23,9 %), retrouvant en 2023 une activité de moins en moins pénalisée par les difficultés en matière d'approvisionnements de composants et lui permettant de représenter maintenant 34,1 % de la division. Progressant de +70,7 %, le domaine Ferroviaire témoigne du relais de croissance qu'il représente pour le Groupe et représente en fin d'exercice 28,2 % de la division.

Avec une forte contribution de clients français pour ses domaines d'activités Énergie et Ferroviaire et avec le démarrage du programme Syracuse IV, le chiffre d'affaires à l'international continue à reculer pour ne représenter, en 2023, que 5,9 % de l'activité de la division. L'Égypte, qui a pu représenter près de 50 %, atteint maintenant 2,8 % du chiffre d'affaires avec encore quelques livraisons et la mise en place progressive du Maintien en Condition Opérationnelle.

Dans ce contexte, la division enregistre une baisse son EBITDA<sup>1</sup> de 1,1 M€, à 4,7 M€ soit 5,4 % du chiffre d'affaires Telecom contre 7,4 % en 2022, ayant dû franchir un palier pour assurer la croissance de son chiffre d'affaires, avec en particulier une progression de ses effectifs de 37 personnes et un fort appel à la sous-traitance pour pallier les difficultés de recrutement. Le résultat opérationnel s'élève à 1,9 M€, soit 2,2 % du chiffre d'affaires contre 3,2 % en 2022.

## GROUPE

Après deux années particulièrement perturbées, les difficultés d'approvisionnements se sont progressivement résorbées en 2023, permettant un retour à l'équilibre de l'offre et de la demande et une meilleure organisation des usines en fin d'exercice.

Le chiffre d'affaires consolidé d'ACTIA ressort à 579,3 M€, en progression de 15,9 %, et ce, malgré les cessions du Contrôle Technique (avril 2022) et de la division Power (août 2022). Affichant +79,5 M€ par rapport à 2022 et +58,9 M€ par rapport à 2019, le Groupe témoigne de sa capacité à gérer les crises et à construire dans le temps long avec des contrats pluriannuels. Ainsi, la croissance de l'activité a plus qu'absorbé l'arrêt du contrat télématique Volvo Car qui a pu représenter jusqu'à 23 % du chiffre d'affaires consolidé. Impacté par l'inflation des coûts depuis la crise sanitaire, le Groupe a pu faire accepter une nouvelle hausse de ses prix, sans toutefois couvrir l'ensemble de l'évolution des coûts, aussi la progression des volumes explique la majeure partie de la croissance enregistrée. Après une très belle progression en début d'exercice, certains secteurs ont cependant connu un fort ralentissement au 4<sup>ème</sup> trimestre (de 15 à 30 %), témoignant de l'évolution de l'économie ainsi que de l'impact des conflits armés.

Sur la première partie de l'année, manœuvrant entre une très forte demande clients et des ressources encore limitées (pénurie de composants entraînant encore des tensions sur les prix et dans les approvisionnements, tensions sur le marché de l'emploi et difficultés à recruter) et une progression générale des prix liée au conflit en Ukraine affectant encore défavorablement la parité euro / dollar US, ACTIA a pu partiellement protéger sa rentabilité attendue sur l'exercice grâce à une augmentation de ses prix couvrant partiellement l'inflation. L'amélioration progressive des approvisionnements a permis de retrouver un meilleur niveau de productivité usine en fin d'exercice, le retard de production retrouvant son niveau d'avant crise avec les difficultés ponctuelles inhérentes à toute production.

Avec un taux de consommation en légère baisse à 54,0 % (54,8 % en 2022), les achats consommés augmentent de +13,8 % (+38,5 M€) du fait de la progression de l'activité. La progression de la parité EUR / USD a pu être limitée grâce à l'évolution de la stratégie du Groupe pour améliorer sa couverture naturelle depuis l'effondrement de l'euro. Sans chercher à couvrir entièrement ses achats de dollars par le règlement de ses clients, la majeure partie de ses coûts fixes étant en euros, ACTIA a pu faire accepter une part des règlements en dollars par quelques clients majeurs et ainsi réduire ses achats de dollars de 22,0 M\$ alors que l'activité du Groupe progressait de 15,9 %.

Cependant, la parité moyenne d'acquisition de la devise est légèrement dégradée par rapport à 2022 où le premier semestre bénéficiait encore d'outils de couverture favorables. À change constant, ACTIA aurait enregistré 1,1 M€ de plus dans ses comptes.

Ne bénéficiant plus d'aides de l'État français (encore 1,5 M€ en 2022), les charges de personnel progressent à 147,2 M€ contre 126,5 M€ en 2022 (+16,4 %), incluant les hausses de salaires pour limiter le turnover et le poids de l'inflation pour les salariés. L'analyse de l'évolution des charges de personnel est rendue complexe par le poids du personnel des activités cédées de Contrôle Technique et Équipements de garage jusqu'à fin avril 2022, et par les difficultés à l'embauche partout dans le monde, ayant pour conséquence un usage important de la sous-traitance et de l'intérim (+5,4 M€), pour pallier ces difficultés. Cependant, ACTIA a pu finaliser la majeure partie des embauches nécessaires et réduire l'usage de l'intérim en fin d'exercice. Ainsi, les effectifs progressent de 363 personnes par rapport à fin décembre 2022, soit +9,7 %. L'effectif du Groupe passe de 3 729 personnes à fin 2022 à 4 092 fin 2023.

Les charges externes progressent de +12,4 M€ (+18,6 %), avec une augmentation des achats de sous-traitance (+3,7 M€) représentant 5,8 % du chiffre d'affaires contre 6,0 % en 2022, des charges d'entretien, (+3,1 M€) incluant les coûts de rappel de garantie de Volvo Car (+2,4 M€) les règles de provision des exercices précédents où ce contrat était en phase de livraison ne couvrant pas l'intégralité de la garantie appelée, et de l'intérim (+1,7 M€). Les frais de transports ont diminué de 2,2 M€ avec un retour à la norme en matière de prix des containers.

Le renouvellement permanent du portefeuille d'activités visant à maintenir une diversification sur les différents segments, impose un rythme soutenu dans les programmes de Recherche & Développement. Les frais de R&D ont progressé à 84,7 M€, contre 80,3 M€ en 2022. Ils restent représentatifs d'une activité commerciale intense avec d'importants programmes remportés nécessitant des développements significatifs, mais mieux accompagnés par les clients. Ainsi, le taux de refacturation s'améliore légèrement à 44,8 % contre 42,2 % en 2022. Le taux de dépenses de R&D ramené au chiffre d'affaires s'élève à 14,6 % contre 16,1 % en 2022, avec une baisse du taux d'immobilisation (14,9 % contre 17,1 %). Le développement des projets remportés qui assureront l'activité des prochaines années reste donc important, mais pèse moins pour ACTIA. Ainsi, les charges passées dans le compte de résultat représentent 6,7 % du CA contre 7,7 % en 2022. Le Crédit d'Impôt Recherche impactant le compte de résultat progresse légèrement, passant de 5,0 M€ à 5,4 M€.

Le Groupe dégage ainsi un EBITDA des activités poursuivies de 42,8 M€ contre 40,8 M€, soit une progression de +4,7 %, marqué par la pression sur les marges, la hausse des prix acceptée par les clients ne couvrant pas l'intégralité de l'inflation et par les coûts de garantie. Après prise en compte des dotations aux amortissements de 27,3 M€ (-7,7 % par rapport à 2022), le résultat opérationnel ressort à 15,4 M€, en progression de 5,6 M€.

Le niveau des intérêts et charges financières à 8,0 M€ (+59,1 %) reflète l'évolution des taux d'intérêts sur les marchés financiers ainsi que le coût des financements garantis par l'État français. L'activation des Prêts Garantis par l'État en 2020 (41,4 M€) et en 2021 (49,9 M€), avec le dernier déblocage de 1 M€ réalisé début 2022, la mise en place d'Obligations Relance pour 18 M€ en avril 2022 et l'utilisation des lignes court terme à taux variable ont fait progressé le taux d'intérêts moyen brut de 1,45 % fin 2020 à 3,44 % à fin 2023. De plus, en 2023, ACTIA a eu recours à la mobilisation de son poste clients au travers d'outils comme l'affacturage ou le reverse factoring, lui permettant de réduire le besoin en fonds de roulement, ramenant le délai moyen de paiement clients à 99 jours vs 118 jours fin 2022. Cela a permis de réduire l'écart avec le délai moyen de paiement aux fournisseurs (80 jours), écart impactant fortement la trésorerie en période de croissance soutenue. La parité EUR / USD ayant peu évolué par rapport au 31/12/22 et le Groupe ayant pu prendre de nouveaux outils de couverture plus favorables, la valorisation des instruments de couverture génère une plus-value de 2,1 M€ contre une moins-value de 4,1 M€ au 31 décembre 2022. Les instruments de couverture de change ont permis au Groupe de procéder à ses achats de dollars américains à une parité moyenne sur la période de 1,064 contre 1,078 en 2022, générant une légère dégradation par rapport à la parité moyenne du marché comptant (1,081), confirmant ainsi l'effet tunnel protecteur mis en place par ACTIA dans le temps sans pouvoir améliorer notablement la parité par rapport au marché comptant après l'effondrement de l'euro en 2022.

Ces éléments amènent le résultat net de la période à 8,2 M€ contre 20,6 M€ fin 2022, ce dernier bénéficiant du résultat des activités abandonnées (cession de la division Power) pour 18,8 M€. Ainsi, sur les activités poursuivies, la progression est de 6,9 M€, après prise en compte d'une charge d'impôt de 0,9 M€ contre 0,4 M€ à fin 2022.

Les opérations du Groupe ont généré une consommation globale de 8,3 M€ de trésorerie sur l'exercice contre 14,5 M€ fin 2022 malgré l'enregistrement des cessions. Le Besoin en Fonds de Roulement a été favorablement impacté par :

- ⊙ L'action menée sur les stocks de matières premières anormalement élevés en période de crise des composants (+31,6 M€ en 2022), le manque d'un composant entraînant l'accumulation des références correctement livrées. Ainsi, les stocks de matières premières ont diminué de 21,7 M€, malgré la croissance de l'activité. L'amélioration progressivement des flux d'approvisionnements a entraîné, quant à elle, la progression des stocks de produits finis pour 8,6 M€, sans pour autant retrouver un niveau conforme à une organisation de la production normale ;
- ⊙ L'amélioration de délais de paiement Clients (en moyenne 99 jours, -19 jours par rapport à 2022), avec la mise en place de nouveaux outils de mobilisation du poste clients comme l'affacturage ou le reverse factoring, permettant de mobiliser jusqu'à 25 % de la facturation au 31/12/23. Ainsi, 35,9 M€ ont pu être déconsolidés au 31/12/23 représentant 18,8 % du poste clients, toute la mobilisation ne répondant pas aux critères de déconsolidation. Cette mobilisation a permis de mieux respecter les délais de règlements fournisseurs (en moyenne 80 jours, -18 jours par rapport à 2022), écart particulièrement impactant en période de croissance.

Les investissements, à 21,7 M€ contre 24,6 M€ en 2022, restent sous contraintes pour répondre à l'enjeu d'un exercice encore fortement perturbé par la pénurie des composants électroniques avec des arbitrages effectués en R&D pour prioriser les programmes liés à des contrats et en production, afin d'assurer le maintien des équipements, le Groupe restant attentif à la réduction de son endettement. La cession de la division Power a fait l'objet d'une révision de prix de -4,9 M€, partiellement provisionnée au 31/12/23 pour 4,0 M€ qui impacte également la période, comme les coûts de garantie (3,7 M€) et les dividendes versés (2,4 M€). La mise en place de nouveaux prêts moyen terme ont contribué à hauteur de 25,5 M€, alors qu'ACTIA a remboursé pour 59,1 M€ de dettes (emprunts moyen et long terme et dettes locatives).

Au bilan, les stocks de 200,3 M€ à fin 2023 diminuent de 10,4 M€ (-4,9 %). Les créances clients représentent 154,4 M€, en baisse de 5,4 M€ (-3,4 %), alors que le chiffre d'affaires du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice est en progression de 9,9 %, du fait de la mobilisation déconsolidante. Les dettes fournisseurs s'élèvent à 83,3 M€ contre 104,5 M€ (-20,2 %) en lien avec l'anticipation de la baisse de certains marchés et un meilleur délai de règlement du Groupe. L'amélioration du Besoin en Fonds de Roulement a pesé pour 25,4 M€ sur la situation financière.

À fin 2023, l'endettement net diminue de 20,8 M€ à 187,9 M€ (-10,0 %), grâce à la maîtrise du BFR en période de croissance (baisse des stocks et mobilisation du poste clients). 59,1 M€ de prêts moyen terme et crédits-baux ont été remboursés sur l'année. En fin d'exercice, les lignes court terme, renouvelées en 2023, sont utilisées à 49,4 % contre 49,9 % au 31 décembre 2022. La demande de suspension des covenants au 31 décembre 2023 a été acceptée par tous les partenaires bancaires, l'amélioration du gearing ne permettant pas encore de respecter les engagements pris. Hors mobilisation de créances, le gearing s'établit à 120,2 % contre 133,7 % à fin 2022, le Groupe ne mobilisant que 24,4 % de son poste clients, pourcentage ramené à 2,7 % après déconsolidation. Le levier s'élève à 4,47 contre 3,49 au 31 décembre 2022 bénéficiant du produit des cessions d'activités. La trésorerie disponible s'élève 43,5 M€ contre 48,4 M€ fin 2022.

Au titre de 2023, le Free Cash-Flow s'élève à 45,1 M€ contre 1,6 M€ en 2022.

Alors que le Groupe est structuré pour absorber une forte croissance liée à ses succès commerciaux, les tensions géopolitiques et le ralentissement mondial retardent la croissance attendue et masquent l'efficacité des initiatives déployées par ACTIA pour optimiser ses opérations.

**FILIALES ET OPÉRATIONS SUR LES PARTICIPATIONS INTRAGROUPES EXISTANTES**

Il est rappelé que la décision a été prise courant 2020 de procéder à la fermeture de notre filiale ACTIA India suite à des divergences sur la gouvernance avec notre actionnaire minoritaire. Après les perturbations générées par la crise sanitaire et la transformation du projet vers une cession des titres à la valeur nette comptable, la cession de 85 % des titres détenus a pu être réalisée courant 2023, le solde devant être réalisé courant 2024. ACTIA s'organise pour structurer une nouvelle entité qui portera ses projets de développement en Inde, de façon plus ciblée et correspondant mieux à la stratégie du Groupe.

En 2022, ACTIA a décidé de lancer la création d'une filiale en Égypte pour accompagner tant son développement commercial que son besoin en R&D. La procédure s'est finalisée dans les premières semaines de 2024.

Enfin, la cession de la **division Power** qui a pris effet au 1<sup>er</sup> août 2022 a fait l'objet d'une procédure d'arbitrage pour la détermination du prix de cession définitif, qui s'est conclu en juin 2023 avec une diminution du prix de 4,9 M€, provisionnée pour 4,0 M€ dans les comptes 2022.

En 2023, le Groupe a lancé une démarche d'évolution de la segmentation de ses activités afin de les structurer en **quatre divisions : *Mobility, Energy, Aerospace et Engineering***, pour une mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans ce contexte, **ACTIA Telecom** a apporté ses activités dédiées aux secteurs de l'énergie et du ferroviaire dans deux nouvelles sociétés, respectivement à **ACTIA Energy** et **ACTIA Railway**. Conservant les activités SatCom, elle a changé sa dénomination sociale pour devenir **ACTIA Aerospace**.

En parallèle, ACTIA Automotive a cédé son fonds de commerce et d'industrie de fabrication d'équipements électroniques sur les marchés aéronautiques, spatial et défense à ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom), afin que cette entité concentre les activités aéronautiques et spatiales du Groupe.

Les autres filiales et participations du Groupe n'appellent pas de commentaires particuliers, sachant que cette information est développée au § Note 3.2 « Sociétés consolidées », des notes annexes aux comptes consolidés.

## 4.2.4 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Au titre de l'exercice 2023, **la Société ACTIA Group S.A.** n'a contracté aucun nouveau financement.

Au 31 décembre 2023, la Société avait mis en place 3 billets de trésorerie, pour un montant total de 2,35 M€. Par ailleurs, cette structure ne bénéficie pas de la possibilité de financer son poste clients puisque ce dernier est intégralement dédié au Groupe et aux sociétés liées. Enfin, elle a mobilisé le CIR 2022 à hauteur de 3,26 M€, soit 90 % du montant total.

Au niveau **du Groupe**, l'endettement net a diminué de <10,0 %> en lien avec les actions menées pour réduire les stocks et mobiliser les créances clients. Le Groupe poursuit sa volonté de maîtrise du niveau d'endettement, maîtrise mise en contrainte par la croissance du BFR pendant la crise des composants qui avait généré une très forte évolution des stocks (+61,1 M€ en 2 ans). Les dettes et les différents ratios associés ont évolué comme suit :

(en M€)	2023	2022	2021
Résultat	8,7	1,8	<6,1>
+ Charge d'impôt	0,9	0,4	<0,1>
+ Intérêts financiers	8,0	5,0	3,9
+ Dotations nettes aux amortissements	27,3	29,6	32,8
- Dépréciation des goodwill	0,0	0	0
+/- Impact JV instruments financiers	<2,1>	4,1	<8,4>
<b>EBITDA<sup>1</sup> des activités poursuivies</b>	<b>42,8</b>	<b>40,8</b>	
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>42,0</b>	<b>59,9</b>	<b>22,1</b>
<b>dont IFRS 16</b>	<b>6,5</b>	<b>6,0</b>	<b>5,9</b>
Dettes brutes	231,5	257,1	278,4
dont IFRS 16	20,2	21,3	20,7
Trésorerie	43,6	48,3	56,6
<b>Dettes nettes</b>	<b>187,9</b>	<b>208,8</b>	<b>221,8</b>
Fonds propres	141,8	135,8	113,6
<b>Levier des activités poursuivies</b>	<b>4,39</b>	<b>5,11</b>	
<b>Levier</b>	<b>4,47</b>	<b>3,49</b>	<b>10,02</b>
<b>Gearing</b>	<b>1,32</b>	<b>1,54</b>	<b>1,95</b>
Dettes liées à l'immobilier	12,4	11,4	22,9
<b>Dettes nettes hors immobilier</b>	<b>175,5</b>	<b>197,5</b>	<b>198,9</b>
<b>Levier hors immobilier</b>	<b>4,18</b>	<b>3,30</b>	<b>9,0</b>
<b>Gearing hors immobilier</b>	<b>1,24</b>	<b>1,45</b>	<b>1,75</b>
Dettes liées à la mobilisation de créances	17,4	27,2	16,3
<b>Dettes nettes hors mobilisation de créances</b>	<b>170,5</b>	<b>181,7</b>	<b>205,5</b>
<b>Levier hors mobilisation de créances</b>	<b>4,06</b>	<b>3,03</b>	<b>9,30</b>
<b>Gearing hors mobilisation de créances</b>	<b>1,20</b>	<b>1,34</b>	<b>1,8</b>
<b>Dettes nettes hors immobilier et mobilisation de créances</b>	<b>158,2</b>	<b>170,3</b>	<b>182,6</b>
<b>Levier hors immobilier et mobilisation de créances</b>	<b>3,76</b>	<b>2,84</b>	<b>8,26</b>
<b>GEARING HORS IMMOBILIER ET MOBILISATION DE CRÉANCES</b>	<b>1,12</b>	<b>1,25</b>	<b>1,61</b>

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat net + impôt + dépréciation des goodwill + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements +/- variation de valeur des instruments dérivés

Cette information est détaillée au § Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

À fin 2023, l'endettement net, à 187,9 M€, diminue de 20,8 M€ (<10,0 %>), favorablement impacté par la diminution des stocks et la mobilisation des créances clients. 59,2 M€ de prêts moyen terme et crédits-baux ont été remboursés sur l'année.

De plus, il est à signaler que les disponibilités atteignent 43,6 M€ au 31 décembre et l'utilisation des lignes court terme se situe à 49,4 % de leur potentiel, donnant encore de la souplesse au Groupe et permettant l'absorption de pics de besoin. La mise en place de nouvelles solutions de mobilisation du poste clients, partiellement déconsolidantes (44,4 M€), a permis d'amener 48,5 M€ de trésorerie à la clôture de l'exercice.

### 4.2.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette information est développée au § Note 28 « Engagements hors bilan et Garanties sur éléments d'actifs » des notes annexes aux comptes consolidés.

Il est également rappelé que la présentation bilancielle ne prend pas en compte la valorisation des actifs immobiliers. Comme présenté au § 4.7.1 « Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées » du rapport de gestion, la valeur d'expertise réalisée en 2023 s'élève à 67,8 M€ (valeur pondérée du taux de détention, hors sociétés mises en équivalence) alors que la valeur nette comptable pondérée du taux de détention est de 22,9 M€ à périmètre constant.

La demande de suspension des covenants au 31 décembre 2023 a été acceptée par tous les partenaires bancaires. Hors mobilisation de créances, le gearing s'établit à 120,2 % contre 133,7 % à fin 2022 et le levier s'élève à 4,47 contre 3,49 au 31 décembre 2022.



## 4.3 APERÇU DES ACTIVITÉS

ACTIA Group reste organisé autour de deux secteurs :

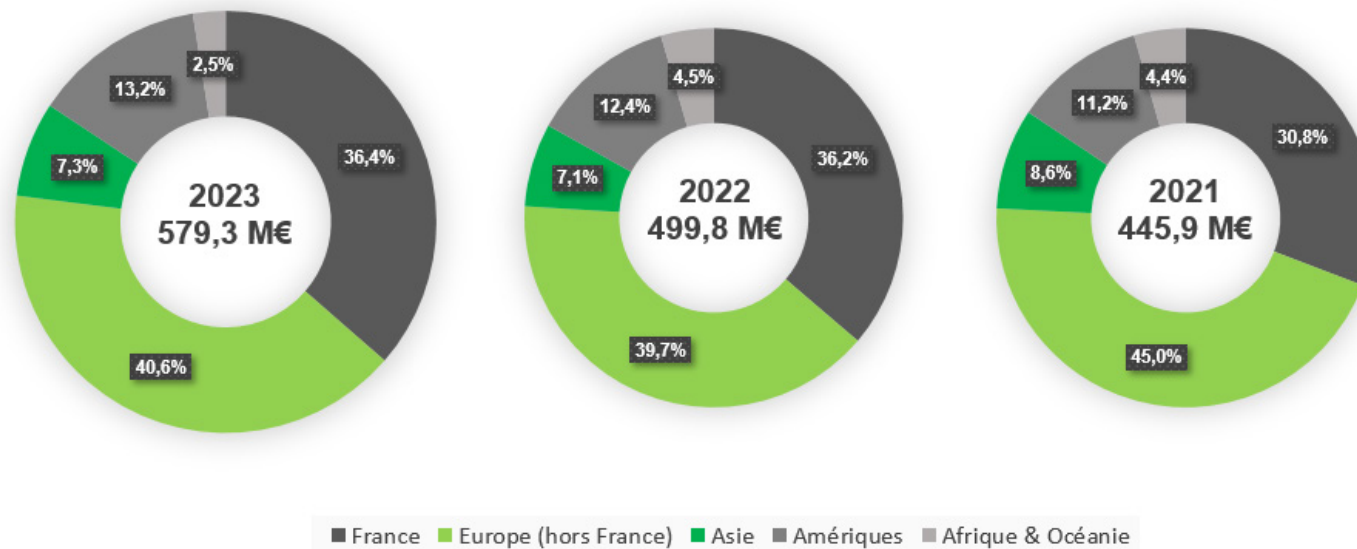
- ⊙ La division Automotive,
- ⊙ La division Telecom,

Dont les descriptions sont réalisées ci-après.

Les deux divisions ont développé, depuis de nombreuses années, des technologies et des savoir-faire spécifiques. Une synergie existe dans le domaine ferroviaire, pour le transport en commun de personnes, où des offres systèmes, communes aux deux divisions, sont proposées alliant les équipements de télécommunications aux différents systèmes développés par la division Automotive. Ces marchés sont à présent tangibles.

De plus, cette synergie offre également des avantages dans le domaine l'énergie ou du satellite où les compétences de nos deux divisions permettent de répondre aux enjeux d'une évolution rapide de ces secteurs.

Fortement déployée à l'international, la division Automotive contribue à une large diffusion des produits sur tous les continents, entraînant la progression de son chiffre d'affaires à l'international (+19,2 %). Parallèlement, la division Telecom avait développé au fil du temps une activité internationale en remportant des appels d'offres internationaux, notamment en Égypte, qui se terminent maintenant ramenant l'activité internationale de cette division à 5,9 % de son chiffre d'affaires.



L'année 2023 est à nouveau une année de croissance en France, Europe, Amérique et Asie, le seul recul étant observé en Afrique-Océanie, qui reste de toute façon minoritaire (2,5 % du CA consolidé vs 4,5 % fin 2022). Concernant la répartition internationale du chiffre d'affaires, la progression du chiffre d'affaires en Europe hors France est notable, dépassant les 230 M€ et représente 40,6 % du chiffre d'affaires consolidé. La part relative de la France est stable (36,4 % vs 36,2 %), correspondant à une croissance en valeur absolue qui aboutit à un chiffre d'affaires de 210 M€. Le pourcentage de l'Amérique (13,2 % vs 12,4 %) et celui de l'Asie (7,3 % vs 7,1 %) sont stables.

Durant l'année 2022, les opérations avaient été sérieusement perturbées dans l'ensemble des secteurs par des difficultés d'approvisionnement de composants électroniques. Cette situation a perduré jusqu'à la mi-2023. Les conséquences financières de ces difficultés ont été :

- ⊙ Une augmentation des coûts, répercutés dans la mesure du possible aux clients selon les accords commerciaux,
- ⊙ Une augmentation des stocks.

À partir de la fin de l'été, les difficultés se sont largement résorbées et sont revenues au niveau d'une gestion habituelle, centrée sur le traitement d'exceptions en nombre gérable.

### 4.3.1 DIVISION AUTOMOTIVE

La division Automotive est organisée en trois départements, selon trois types de marchés :

- ⊙ Les constructeurs de véhicules, aussi appelés « **OEM** » pour « Original Equipment Manufacturers » ;
- ⊙ Les marchés de seconde monte, aussi appelés « **Aftermarket** » ;
- ⊙ La conception et la fabrication de cartes électroniques pour compte de tiers, ainsi que les services associés, regroupés dans le département « Manufacturing-Design & Services » ou « **MDS** ».

Alliant les compétences de l'électronique embarquée aux savoir-faire de la production électronique, cette division se développe, depuis son origine, auprès des constructeurs automobiles, poids lourds, bus & cars, engins spéciaux (manutention, agricole, chantier...) mais également sur les secteurs du véhicule électrique, de l'aéronautique et du ferroviaire. La nouveauté de l'année est l'apparition de premières commandes dans le domaine du vélo électrique, aussi nommé "micromobilité", couvrant les usages tant professionnels (livraisons du dernier kilomètre) que particuliers.

La contribution de la division Automotive a évolué de la manière suivante :

Résultats contributifs de la division Automotive (en k€)	2023	2022	2021 retraité*	2021 publié
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>492 547</b>	<b>420 713</b>	<b>382 551</b>	<b>399 480</b>
Résultat opérationnel courant	12 236	7 835	723	<14 986>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12 279</b>	<b>7 747</b>	<b>2 086</b>	<b>&lt;13 563&gt;</b>
Résultat net des activités poursuivies (A)	9 172	2 004	7 868	
Résultat net des activités abandonnées	0	<13 651>	<16 099>	
<b>Résultat de la période</b>	<b>9 172</b>	<b>&lt;11 648&gt;</b>	<b>&lt;8 230&gt;</b>	<b>&lt;8 230&gt;</b>
Impôt (B)	<488>	<598>	<925>	<656>
Dépréciation des goodwills (C)	0	0	0	0
Intérêts et charges financières (D)	5 748	3 393	2 668	2 827
Valorisation des instruments de couverture (E)	2 078	4 059	<8 377>	<8 377>
Dotations aux amortissements (F)	24 424	26 258	27 869	29 772
<b>EBITDA<sup>1</sup> des activités poursuivies (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>36 778</b>	<b>35 116</b>	<b>29 104</b>	
EBITDA <sup>1</sup> des activités abandonnées	0	<12 545>	<13 768>	
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>36 778</b>	<b>22 662</b>	<b>15 336</b>	<b>15 336</b>

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat net + impôt + dépréciation des goodwill + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements +/- variation de valeur des instruments dérivés

\*Retraité du reclassement de la division Power en activité non poursuivie.

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § Note 21 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

La division Automotive (85,0 % des ventes du Groupe) obtient un chiffre d'affaires en hausse de 17,1 %.

Par ailleurs, le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution du chiffre d'affaires entre les trois départements :

Secteur d'activité (en k€)	2023	2022	2021 retraité*	2021 publié
Constructeurs de véhicules (OEM)	379 405	312 292	292 072	309 184
2 <sup>ème</sup> monte (Aftermarket)	26 476	31 679	40 763	42 844
Manufacturing-Design & Services (MDS)	61 500	61 842	43 339	47 439
Autres	25 165	14 896	6 378	
<b>TOTAL</b>	<b>492 547</b>	<b>420 709</b>	<b>382 551</b>	<b>399 468</b>

\*Retraité du reclassement de la division Power en activité non poursuivie.

## DÉPARTEMENT « CONSTRUCTEURS DE VÉHICULES » OU « OEM »

### ⊙ Les produits et les solutions ACTIA

ACTIA possède une activité diversifiée, tant sur le plan des clients que des produits et des zones géographiques. Dans chaque cas, le Groupe s'appuie sur des compétences pointues pour être compétitif sur les segments choisis.

Dans le domaine des OEM, les principaux produits et services fournis peuvent se regrouper de la façon suivante :

### L'architecture électronique et le multiplexage

Un point d'excellence d'ACTIA est la conception et la réalisation de systèmes électroniques qui connectent l'ensemble des organes électriques et électroniques à bord d'un véhicule. Les produits sont des calculateurs, qui gèrent de nombreuses entrées et sorties, pour commander l'ensemble des organes embarqués et les alimenter en électricité.

Ce type de systèmes est dit « multiplexé » car les boîtiers conçus par ACTIA sont des centres névralgiques, par opposition à une conception où tous les organes électriques seraient reliés à la batterie et à leur système de commande par des fils individuels. Le multiplexage présente des avantages considérables :

- ⊙ Pour la facilité de conception des véhicules nouveaux,
- ⊙ Pour l'économie de fabrication,
- ⊙ Pour la facilité de diagnostic et la sûreté de fonctionnement.

ACTIA® fournit également des outils logiciels pour personnaliser et configurer les systèmes. Par ailleurs, la vente de ces équipements comporte une dimension importante d'accompagnement du client, qui n'est pas forcément un spécialiste de l'électronique.

La gamme de multiplexage d'ACTIA est un produit de référence dans le monde des véhicules professionnels. Dans le secteur des bus et cars notamment, c'est l'équipement standard qui forme la base du réseau électronique du véhicule chez plusieurs constructeurs majeurs et ACTIA a développé le système ACTIMUX qui constitue la 3<sup>ème</sup> génération d'architecture multiplexée générique. Dans le secteur des engins spéciaux, la gamme ACTIWAYS fournit des solutions de contrôle à haut niveau de sécurité. Une tendance technologique de ces produits est d'incorporer un niveau toujours croissant de sûreté de fonctionnement et de cybersécurité, ce qui répond à la demande de systèmes toujours plus complexes et plus automatisés, y compris pour permettre la conduite autonome. Une autre tendance est l'augmentation des performances intrinsèques, mesurées en capacité de calcul, débits de communication ou tailles de mémoire. Cela reflète par ailleurs la complexité croissante des systèmes automobiles, qui embarquent des fonctions avancées d'aide à la conduite, de divertissement, de suivi, faisant éventuellement appel à l'intelligence artificielle. L'obligation réglementaire d'assurer la cybersécurité de tout élément connecté à un réseau de télécommunications - comme c'est le cas pour la part toujours croissante de véhicules connectés - entraîne également une complexification des logiciels embarqués et de la puissance de calcul requise.

Dans le cadre de cette architecture électronique, les tableaux de bord et postes de conduite ont une place emblématique. Dans les architectures électroniques actuelles, cet organe joue fréquemment le rôle d'ordinateur central ou "master", qui commande les calculateurs de l'architecture multiplexée. À ce titre, le tableau de bord est un véritable ordinateur, avec des puissances de calcul et des fonctionnalités logicielles toujours plus étendues. Le produit PODIUM 2, poste de conduite pour bus et cars, est une solution de référence en Europe, mais aussi en Chine.



MULTIC-FSX

L'évolution de la technologie permet d'offrir de nouvelles fonctions au marché :

- ⊙ Des tableaux de bord plus modulaires, configurables selon les besoins,
- ⊙ Des tableaux de bord flexibles par un emploi de plus en plus intensif des écrans,
- ⊙ L'accueil de fonctions logicielles avancées, pour une conduite plus sûre, plus intuitive et plus écologique,
- ⊙ La cybersécurité, la mise à jour logicielle à distance, le diagnostic comme autant de fonctions natives parfaitement intégrées, ce qui permet de parler d'une architecture électronique "augmentée".

### Les systèmes audio et vidéo

Dans ce domaine, ACTIA fournit des solutions professionnelles pour :

- ⊙ La vidéosurveillance (CCTV),
- ⊙ Les systèmes d'« Infotainment » des passagers de transports publics, qui permettent de leur offrir la diffusion d'informations et des distractions comme de la musique, des films, la radio, internet ou de la vidéo à la demande. La gamme ACTiVi, lancée en 2022, remporte ses premiers succès. Il s'agit d'une plateforme connectée de dernière génération pour gérer le cockpit complet d'un véhicule professionnel, avec notamment des fonctions avancées de gestion de l'audio et la vidéo à bord.

### Les systèmes télématiques

ACTIA dispose d'un savoir-faire technologique dans le domaine de la télématique, avec plus de quinze ans d'expérience, tant à bord de véhicules professionnels que de véhicules légers. De plus, ACTIA maîtrise les contraintes liées à la certification obligatoire du système dans la plupart des zones du monde, en particulier en ce qui concerne la sécurité des systèmes.

Sur la base de ses compétences, ACTIA développe des plateformes télématiques qui comportent un dispositif de géolocalisation (GPS) et de télécommunication (GSM, GPRS), un calculateur et des mémoires, l'ensemble étant connecté aux réseaux électroniques du véhicule. Elles permettent donc la mise en œuvre de différentes fonctions pour le conducteur ou le gestionnaire de flotte, comme :



ACU

- ⊙ La connectivité pour le conducteur et les passagers,
- ⊙ L'optimisation des performances du véhicule et du conducteur, comme l'éco-conduite,
- ⊙ La sécurité, avec l'appel d'urgence automatisé (E-call),
- ⊙ Le diagnostic et la maintenance,
- ⊙ La cybersécurité.

### La Micromobilité

ACTIA a réuni toutes ses compétences dans le domaine de la mobilité pour répondre aux exigences d'un marché qui se déploie très rapidement : le vélo électrique.



ACTIA a développé une solution d'assistance électrique pour un meilleur confort de pédalage : un maximum de plaisir pour un minimum d'énergie. Les performances des kits ACTIA s'étendent sur une large gamme de puissance et de couple afin d'adresser une clientèle dont les usages sont très variés, pour les cyclistes :

- ⊙ Des villes ou de la campagne,
- ⊙ Des pistes cyclables et des chemins (VTT),
- ⊙ Des dénivelés montagneux du Sud-Ouest comme des plages méditerranéennes.

ACTIA dispose des solutions pour cyclistes exigeants.

ACTIA propose à ses clients des moteurs roue et des moteurs pédalier.

- ⊙ **Le moteur pédalier**, par sa position centrale sur l'axe d'entraînement musculaire/assisté, et son capteur de couple intégré est plébiscité pour son confort et les sensations qu'il procure à l'usage.

### Le diagnostic de véhicules

Les ingénieurs d'ACTIA possèdent un savoir-faire unique dans le domaine du diagnostic électronique, c'est-à-dire le recueil, la mise en forme et l'exploitation des données techniques relatives au fonctionnement électrique et électronique d'un véhicule.

Cela permet d'offrir aux constructeurs trois types de services :

- ⊙ Une *chaîne numérique de diagnostic*, qui permet de gérer le cycle des données depuis le Bureau d'Études qui conçoit le véhicule jusqu'aux outils de diagnostic qui communiquent avec le véhicule dans les ateliers de réparation. En plus de fournir les outils de conception nécessaires, ACTIA est à même de proposer des services de développement pour créer des outils logiciels spécifiques, ainsi que des services d'assistance pour créer, mettre en forme ou gérer les données nécessaires au constructeur,
- ⊙ Des systèmes complets pour le diagnostic des véhicules sur les chaînes de montage. Ces systèmes sont dits « *End Of Line* ». Ils comprennent des équipements de communication avec le véhicule, intégrant un logiciel spécialisé qui participe à la validation du bon fonctionnement du véhicule produit. En outre, la fonction du système consiste de plus en plus au téléchargement de logiciels embarqués dans le véhicule. La prestation proposée par ACTIA ne se limite pas au système, mais comprend aussi l'installation et la mise en service sur la ligne de production automobile,

- ⊙ Le pilotage **des moteurs « roue » ou de moyeux**, grâce aux dernières technologies électroniques et logicielles, offre un excellent rapport éco/performance. Il fait figure d'outsider sur le marché.

Pour la batterie, ACTIA intègre également la dernière génération de cellules, celle-là même utilisée par le grand constructeur de voitures électriques américaines. Gage de qualité, de sécurité et de durée de vie, cette technologie de batteries performante assure plus de 1 100 cycles de charge et de décharge.

ACTIA en tant qu'expert en connectivité des véhicules met à profit son savoir-faire au service de la connectivité de ses vélos électriques. Le Groupe est ainsi en mesure d'intégrer la partie connectivité et logicielle dès son entrée de gamme. Cette connectivité se met au service de la sécurité et de l'expérience utilisateur proposant des services de confort et de sécurité.

- ⊙ Des systèmes de « *diagnostic Après-Vente* » pour les ateliers de la marque, composés d'une carte de connexion avec le véhicule (appelée Vehicle Communication Interface ou VCI) et d'un logiciel de diagnostic sur PC durci ou tablette. Le logiciel embarque une base de connaissances fournie par le constructeur automobile, et peut faire appel à des raisonnements à base de modèles ou à base de cas (expérience) pour caractériser une panne et guider la réparation. De plus, des propositions de services peuvent accompagner ces produits avec la mise en place de hotline, de formation des équipes, de suivi des équipements.

Dans le domaine du diagnostic en général, ACTIA est un acteur de la numérisation des processus et fait largement appel aux techniques informatiques avancées, comme l'utilisation du cloud pour le stockage des données et leur accès à distance.



## Le marché

Le marché OEM est complètement orienté "Business to Business". Il s'agit de produits de forte technicité, fréquemment développés spécifiquement selon les cahiers des charges d'un client déterminé. Les clients OEM sont généralement multi-nationaux, si bien que les ventes à un client donné couvrent plusieurs pays d'Europe, ou même plusieurs régions du monde.

Quant aux segments de véhicules touchés, le multiplexage, d'abord consacré aux bus et cars, se diffuse sur l'ensemble des véhicules industriels, plus particulièrement haut de gamme, ainsi que les véhicules militaires ou le ferroviaire.

Les technologies d'ACTIA sont génériques et trouvent potentiellement leur application dans tous les segments de véhicules.

Quant à l'architecture électronique, le marché, né en Europe, s'est mondialisé au fil de la sophistication croissante des véhicules professionnels. Des disparités demeurent toutefois concernant les gammes de produits demandés.

Le marché de la télématique couvre l'ensemble des types de véhicules, y compris les véhicules légers, qui apportent évidemment des volumes de production très importants, mais dans des conditions de concurrence plus difficiles.

Les produits Audio & Vidéo (Infotainment) rencontrent le succès soit en Europe, soit en Amérique Latine, où le transport longue distance par voie routière l'emporte sur l'aérien ou le ferroviaire.

Les solutions de diagnostic trouvent à s'appliquer à tous types de véhicules, des véhicules légers aux véhicules lourds, et y compris aux motos et aux trains.

## Les clients

Les clients de l'activité « OEM » sont des entreprises qui conçoivent et fabriquent des véhicules, avec des besoins toujours spécifiques. Par conséquent, il s'agit de marchés basés sur des spécifications établies par le client. Ces marchés sont généralement attribués par appel d'offres et un unique fournisseur sera choisi, notamment du fait des coûts de développement.

Les constructeurs de véhicules couvrent une très large gamme de clients :

- Petites séries : avions, véhicules militaires, engins agricoles, trains et tramways,
- Moyennes séries : bus, cars, véhicules spéciaux, bateaux, vélos,
- Grandes séries : véhicules légers, camions.

Les volumes d'activité varient énormément, depuis des séries qui se comptent, par an, en dizaines de pièces pour les avions, jusqu'à plusieurs centaines de milliers pour les véhicules légers.

ACTIA est le fournisseur d'équipements standard de plusieurs constructeurs majeurs, tels que Volvo AB (marques Volvo Trucks, Renault Trucks, UD Trucks, Mac Trucks...), CNH Industrial, Traton (marques Scania, MAN), Marcopolo.

Dans le domaine des services, particulièrement de diagnostic, les clients concernés sont des OEM de grande taille comme Stellantis, mais aussi des constructeurs de taille moyenne.

La clientèle d'ACTIA, bien que constituée de grands comptes, présente la particularité d'être diversifiée, puisqu'aucun client n'atteint aujourd'hui 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

## Les concurrents

Les grands donneurs d'ordre disposant de volumes d'affaires importants achètent en général ces produits et solutions sur la base de cahiers des charges personnalisés, au travers d'appel d'offres.

ACTIA est donc en compétition avec les autres équipementiers électroniques. Selon les cas, il peut s'agir de petites et moyennes entreprises spécialisées, comme Stoneridge dans le domaine de l'électronique embarquée, mais aussi fréquemment de grands groupes intégrés tels que Bosch, Continental, LG ou Samsung.

Dans le domaine du diagnostic, différents prestataires majeurs existent, notamment Bosch, DSA et KPIT.

## L'activité

En 2023, l'activité OEM connaît une croissance de 312,3 à 379,5 M€ de chiffre d'affaires, soit une augmentation de plus de 21,5 %. Cette progression est certes portée par un certain rattrapage du creux rencontré en 2021-2022 à cause des pénuries de composants, mais représente une réelle croissance, puisque l'on est au-dessus du très bon niveau de 2019 (355,9 M€) et que le contrat de télématique pour Volvo Car, ayant pu représenter jusqu'à 23 % du chiffre d'affaires du Groupe s'est achevé en avril 2022.

Vu par secteur, la croissance est générale, hormis dans le segment des Bus, qui est stable (-0,3 %). Dans le secteur des Véhicules légers, la fin de vie du produit Volvo Car est maintenant absorbée et l'année 2023 a connu un retour à la progression (+24,8 %). On observe aussi des gains dans les autres secteurs majeurs, comme celui des camions (+13,3 %) ou du Off-Highway (+34,3 %). Ces domaines restent au cœur des forces d'ACTIA. Le secteur ferroviaire progresse de 57,9 %, grâce à la concrétisation des commandes de grands programmes remportés dans les années antérieures.

## DÉPARTEMENT « AFTERMARKET »

Le département « Aftermarket », aussi appelé « 2<sup>ème</sup> monte » regroupe les activités pour les clients Automotive autres que les constructeurs, c'est-à-dire :

- Les réseaux d'après-vente,
- Les loueurs et opérateurs de transport,
- Les gestionnaires de flotte.

### ☉ Les solutions ACTIA®

Certains produits présentés en Aftermarket sont de même nature que ceux proposés aux constructeurs OEM. Il s'agit cependant de produits de marque ACTIA, et non de systèmes spécifiquement développés dans le cadre d'un appel d'offres selon le cahier des charges d'un constructeur donné. Les équipements concernés sont :

- des systèmes de télématique (TGU-R, iCAN®),
- des PC embarqués (PCCAR) et des écrans intelligents (IHM-I),
- des systèmes de communication embarqués (AES),
- des systèmes audio & vidéo à bord.

D'autres matériels et logiciels sont spécifiques à l'Aftermarket, avec des réponses adaptées aux contraintes de la 2<sup>ème</sup> monte.

### Les systèmes de diagnostic multimarques

Les experts du département Aftermarket tiennent à jour une base de connaissances propriétaire, relative à la configuration et au fonctionnement électrique et électronique des principaux modèles de voitures. Cette base de connaissances permet à ACTIA de commercialiser des systèmes de diagnostic couvrant différentes marques, à l'usage des ateliers de réparation, au travers de sa gamme Multi-Diag.

La couverture « véhicules » multimarques représente environ 90 % du parc européen (source interne). Jugé par les professionnels comme l'un des plus performants du marché, le Groupe a joué de tout son savoir-faire pour rendre simple un outil très complexe. Le Groupe diffuse également une gamme de diagnostic multimarques dédiée aux poids lourds, bus et véhicules utilitaires.



Multi-Diag

### Les solutions de gestion de flotte de véhicules

ACTIA propose des systèmes et services de gestion de véhicules et de diagnostic à distance. Ils sont basés sur du matériel embarqué et une solution « Cloud ».

Le matériel embarqué est une unité électronique reliée aux calculateurs du véhicule, tout en pouvant assurer une connexion à distance, soit par Wifi, soit, le plus souvent, par GSM. Dans les domaines des bus et des camions, ACTIA propose le produit TGU-R.



iCAN



Dans le domaine des véhicules légers, le produit iCAN en est à sa deuxième génération. Ce boîtier compact facilite la gestion de flottes de véhicules légers ou utilitaires de toutes tailles et de toutes marques. Il s'agit d'une unité de coût modéré, d'installation facile, qui concentre le savoir-faire ACTIA :

- un niveau de qualité professionnel,
- une reconnaissance du véhicule et une configuration automatique, faisant de l'iCAN un produit facilement installable,
- l'accès aux données fiables du fonctionnement du véhicule, grâce à une stratégie de diagnostic multiple.

Dans tous les cas, l'unité de communication à bord du véhicule est en liaison avec une plateforme informatique de gestion de l'information. Pour cette partie « Cloud », ACTIA propose et exploite plusieurs solutions complémentaires, en fournissant :

- le boîtier communicant installé à bord et qui extrait les informations à partir des réseaux de communication interne du véhicule,
- le logiciel "middleware", exécuté dans le cloud, et qui assure la configuration des appareils embarqués, ainsi que la centralisation et le stockage des données remontées,
- la plateforme de visualisation des résultats, associée à des fonctions de création de rapports et d'alertes.

Ces systèmes apportent des bénéfices multiples pour les exploitants, leurs passagers et pour l'environnement.

Dans le transport de passagers, les besoins en solutions pour développer l'intermodalité se multiplient avec des centrales de mobilité, l'information aux voyageurs en temps réel, la carte unique de transport, la billetterie par internet ou téléphone mobile, l'optimisation des correspondances. ACTIA s'est aussi positionnée sur des solutions innovantes pour la mesure et la réduction de la consommation des véhicules, la mesure et l'amélioration du confort des passagers, la maintenance préventive des véhicules.

Le transport de marchandises est exigeant sur les critères de sécurité et sur le respect des règlements en matière de temps de conduite, de traçabilité ou de délais. Les projets visant à réduire les émissions de CO<sup>2</sup> se multiplient. Les principaux coûts d'exploitation étant les salaires, le carburant, le véhicule et son entretien, la productivité est recherchée à tous les niveaux. Les systèmes connectés apportent des solutions à ces différents sujets.

## Les équipements d'atelier et de contrôle technique

Suite à la cession des activités d'équipements d'atelier et de contrôle technique en 2022, ces activités se limitent à l'offre de la société ATAL (anciennement ACTIA CZ), détenue à 60 %, qui développe et fabrique des appareils de contrôle technique, ainsi que des boîtiers d'interface de communication pour le diagnostic de véhicules.

## Le marché

Le marché du diagnostic demande une activité de mise à jour permanente du fait de l'augmentation continue des équipements électroniques embarqués dans les véhicules et de leur constant renouvellement. La part croissante de l'électronique à bord fait que les fonctions de diagnostic sont un enjeu stratégique pour les constructeurs. Ceux-ci exigent une qualité et un service du plus haut niveau pour conférer un avantage concurrentiel à leur réseau après-vente.

Les réseaux de réparation rapide et les garages indépendants contraints de s'adapter à l'évolution à la fois des véhicules et de la réglementation, notamment européenne, offrent aujourd'hui un large marché pour la gamme de solutions Multi-Diag 360.

Le Groupe a pris des initiatives pour réaliser des outils ergonomiques et de capacité adaptée permettant de réaliser des opérations de maintenance générale, tout en proposant une offre de services complémentaires.

Enfin, dans le secteur des flottes de transport public, ACTIA demeure à la pointe des efforts de normalisation européenne concrétisés par le label ITxPT (Information Technology for Public Transport). Une large partie de la gamme bénéficie de cette certification, qui est de plus en plus une condition imposée par les opérateurs de transports pour l'achat de nouveaux véhicules ou de nouveaux matériels.

### Les clients

Pour le diagnostic multimarques, ACTIA se centre désormais sur des partenariats avec des grands comptes, au premier rang desquels figure le réseau Distrigo (groupe Stellantis) pour viser une expansion internationale et l'association avec des offres de service complètes.

Pour les flottes de véhicules, les clients sont les opérateurs de transport, exploitants de bus, de cars, de camions. ACTIA est ainsi leader en France dans le secteur de la télémétrie pour les bus urbains. Ils peuvent aussi être des intégrateurs, c'est-à-dire des entreprises qui utilisent les solutions ACTIA comme matériels et logiciels complémentaires pour offrir des fonctions spécialisées aux opérateurs. Enfin, le produit iCAN permet d'aborder le segment des loueurs et gestionnaires de flotte importants.

### Les concurrents

La concurrence se répartit selon des marchés bien compartimentés, tels que les constructeurs, l'univers des garages indépendants ou les réseaux de réparation.

Dans tous les cas, la principale barrière d'entrée réside dans le niveau technologique et donc dans le coût important de développement d'un nouveau système pouvant atteindre plusieurs millions d'euros. La mutualisation de la R&D sur des briques technologiques permet de maintenir la qualité et la performance des produits au meilleur coût et confère un avantage au Groupe.

Les concurrents d'ACTIA sont donc :

- pour le diagnostic « multimarques », des sociétés suédoises, allemandes et italiennes,
- pour le domaine des flottes, hautement concurrentiel, ACTIA se positionne sur des niches. Pour le matériel, on recense notamment TomTom, Transics, Masternaut, ... Pour le traitement informatique, coexistent de très nombreux acteurs, alliant des généralistes de grande taille, des spécialistes de métiers donnés et des concurrents opportunistes de petite taille.

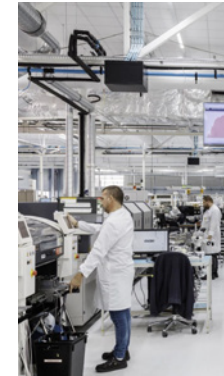
### L'activité

En 2023, l'activité Aftermarket représente 26,5 M€ de chiffre d'affaires, en baisse de 16,4 % par rapport à 2022, principalement dû à l'effet de périmètre du fait de la cession des activités de Contrôle Technique et Équipements de garage en avril 2022.

### DÉPARTEMENT « MANUFACTURING-DESIGN & SERVICES »

#### Les produits

L'activité MDS consiste en la conception et la production industrielle de cartes et systèmes électroniques pour le compte de tiers. Les domaines d'activité prioritaires correspondent aux compétences d'ACTIA en électronique embarquée, pour le compte de constructeurs et systémiers, y compris dans des domaines très exigeants comme le ferroviaire, l'aéronautique et le spatial, mais également pour d'autres industriels ayant besoin de s'appuyer sur un outil de production de cartes électroniques de pointe.



ACTIA a développé un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine de l'automobile (production en grandes et moyennes séries) que dans le domaine l'aéronautique, du ferroviaire ou de la santé (production en petites séries), pour répondre à ses propres besoins tout en l'ouvrant à quelques clients lui permettant de rester à l'écoute du marché.

ACTIA dispose de cinq usines électroniques propres de fabrication de cartes électroniques, situées à Toulouse-Colomiers (France), Tunis (Tunisie), Detroit-Romulus (États-Unis), Linköping (Suède) et Madrid (Espagne).

ACTIA propose une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques, ainsi que le test et l'intégration.

Grâce à son savoir-faire de technologue, d'acheteur et de producteur, ACTIA propose également des services liés au cycle de vie des composants électroniques :

- faire un suivi des systèmes, de leur obsolescence et de leur *procurabilité*,
- proposer des solutions alternatives par une approche prédictive,
- réaliser les évolutions nécessaires,
- exécuter les validations fonctionnelles,
- gérer la documentation.



Les clients d'ACTIA bénéficient des multiples certifications de ses entités, notamment dans le domaine qualité : ISO TS 16949 (automobile), IRIS (ferroviaire), NADCAP et Part 145 (aéronautique), etc.

⊙ **Le marché**

ACTIA s'adresse plus particulièrement au marché de la production électronique en petites et moyennes séries, les sites pouvant assurer les meilleurs critères de qualité.

Centré sur ses propres produits, le Groupe conforte ses prestations vis-à-vis de clients des secteurs automobile, aéronautique, ferroviaire, voire de la domotique ou de la défense afin de répondre à leurs exigences tant en termes de coût que de qualité et d'appliquer ces règles à ses propres produits.

Dans le domaine des services liés aux composants électroniques, le marché est concentré sur les entreprises ayant des produits ou des équipements à très longue durée de vie et dont le coût de renouvellement est largement supérieur au coût de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), notamment dans les domaines du nucléaire et de l'aéronautique civile et militaire.

⊙ **Les clients**

Les services en production électronique sont proposés à tout industriel recherchant une production de haute qualité en petite, moyenne ou grande série. Le site de Toulouse sert plus particulièrement les secteurs de l'aéronautique, du ferroviaire et de la santé. Les sites tunisiens produisent en moyenne et grande séries et accompagnent plus spécifiquement des clients des secteurs automobile ou domotique.

Pour les services liés aux composants électroniques, nos clients sont principalement de grandes entreprises industrielles utilisatrices de systèmes à très longue durée de vie (jusqu'à 30 ans et plus).

⊙ **Les concurrents**

La fabrication électronique est un secteur où règnent de grandes structures industrielles basées en Asie. La production en Europe se focalise sur des produits de spécialité. C'est un secteur dynamique et qui se concentre.

Dans tous ces cas, ACTIA joue sa carte de spécialiste, grâce à sa capacité propre de conception de systèmes complexes

⊙ **L'activité**

Grâce aux investissements qualitatifs et quantitatifs des dernières années, ACTIA fidélise ses clients importants qui lui confient de nouvelles références à produire. Cela témoigne du très bon niveau d'équipement du Groupe qui répond aux contraintes du marché.

En 2023, l'activité est stable à 61,5 M€ (-0,6 %), la progression significative de l'aéronautique et du spatial (+21,8 %) venant compenser le recul de la domotique (-26,2 %) souffrant de la forte baisse des commandes du secteur du Bâtiment, mais qui avait connu une très belle progression entre 2019 et 2022 (+97,2 %).

**AUTRES ACTIVITÉS**

Parmi les autres activités du Groupe, il convient de mentionner les services de développement de systèmes et de logiciels pour des tiers. L'activité est en croissance constante et représentent en 2023 un chiffre d'affaires de 25,2 M€ (+68,9 %).

Les clients principaux sont de grandes firmes actives dans le secteur électronique et de la mobilité. Du côté des concurrents, le secteur est dominé par de grandes entreprises de service numériques (ESN).

### 4.3.2 DIVISION TELECOM

La division Telecom se positionne sur trois marchés :

- ⊙ SatCom ;
- ⊙ Énergie ;
- ⊙ Rail.

La contribution de la division Telecom a évolué de la manière suivante :

<b>Résultats contributifs de la division Telecom (en k€)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>86 614</b>	<b>78 603</b>	<b>63 052</b>
Résultat opérationnel courant	1 992	2 186	2 940
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 909</b>	<b>2 550</b>	<b>2 874</b>
<b>Résultat de la période (A)</b>	<b>295</b>	<b>1 942</b>	<b>2 085</b>
Impôt (B)	849	351	531
Dépréciation des goodwill (C)	0	0	0
Intérêts et charges financières (D)	700	240	251
Valorisation des instruments de couverture (E)	0	0	0
Dotations aux amortissements (F)	2 825	3 287	3 002
<b>EBITDA<sup>1</sup> (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>4 669</b>	<b>5 820</b>	<b>5 869</b>

<sup>1</sup> EBITDA : Résultat net + impôt + dépréciation des goodwill + intérêts et charges financières + dotations aux amortissements +/- variation de valeur des instruments dérivés

Ces chiffres sont présentés en conformité avec le § Note 21 « Secteurs opérationnels » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le contrôle de gestion du Groupe permet de donner l'évolution suivante du chiffre d'affaires entre les trois activités :

<b>Secteur d'activité (en k€)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
SatCom	32 628	40 432	28 272
Énergie	29 559	23 864	22 578
Rail	24 428	14 307	12 502
<b>TOTAL</b>	<b>86 614</b>	<b>78 603</b>	<b>63 352</b>

La division Telecom (15,0 % des ventes du Groupe) réalise un chiffre d'affaires en hausse de 10,2 %.

## DÉPARTEMENT SATCOM

### Les produits

Utilisant les technologies développées dans le domaine des amplificateurs de puissance et du traitement du signal, la division Telecom s'est imposée dans le domaine des stations terriennes de télécommunication par satellites, créant des systèmes complets aisément transportables, répondant à des besoins exprimés notamment dans le domaine militaire pour les forces armées déployées sur des théâtres d'opérations extérieurs, mais aussi pour les marchés civils des télécommunications.

Le Groupe propose également les produits associés, comme les amplificateurs, les sous-ensembles émission / réception, les logiciels de supervision des stations terriennes, à différents opérateurs ou systémiers. Ainsi, le Groupe se positionne en systémier de premier rang pour l'intégration complète (produits et logiciels) de système de communications par satellite.



### Le marché

Le marché historique est national. Depuis maintenant 20 ans, le Groupe accompagne la Délégation Générale de l'Armement (DGA) dans ses différents programmes touchant aux télécommunications militaires, au travers de contrats pluriannuels qui intègrent également le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des stations plus de dix ou quinze ans après leur livraison. Pour adresser le marché national, le Groupe est amené soit à nouer des partenariats avec les grands systémiers français (AIRBUS, THALES), soit à proposer directement ses services et produits aux différentes entités du ministère des Armées (STAT, DIRISI). En 2020, puis 2021, le Groupe a confirmé ses positions de partenaire reconnu des Forces Armées Françaises en étant sélectionné par le maître d'œuvre du système Syracuse IV (THALES).

Répondant aux mêmes besoins de Télécommunications, le Groupe développe également des relations au niveau européen et a remporté en 2008 son premier contrat avec l'OTAN, complété régulièrement par des avenants annuels.

Fort de ses savoir-faire, le Groupe déploie de plus en plus son offre à l'international, avec des efforts commerciaux plus particuliers menés sur la zone d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient. Le Groupe a notamment gagné un appel d'offres en Égypte pour développer et livrer un segment sol complet, relations qui se sont poursuivies avec la Marine Égyptienne. Aux Émirats Arabes Unis, un contrat a été remporté pour livrer à l'opérateur Yahsat, les systèmes Satcom équipant des avions de l'armée de l'air des Émirats.

Ponctuellement, le marché peut s'ouvrir à des applications civiles lors d'évènements internationaux nécessitant de renforcer les infrastructures locales pour supporter une diffusion de masse ou pour accompagner un pays dans le développement de nouvelles infrastructures.

### Les clients

Dans le domaine militaire, les clients sont les forces armées des pays concernés soit en contrat direct (Égypte, OTAN), soit de manière indirecte au travers d'autres systémiers de premier rang (THALES, AIRBUS).

Dans le domaine civil, commercial ou TV / radio, les clients sont les opérateurs de télécommunication (ORANGE, EUTELSAT, ARABSAT, NILESAT, YAHSAT) ou des intégrateurs, tant en France qu'à l'étranger, mais également les agences scientifiques (CNES, ESA) ou systémiers de premier rang.

Les clients sont démarchés en s'appuyant sur les succès remportés aussi bien en France qu'à l'export.

Des opportunités existent de plus en plus pour des clients au Moyen-Orient, recherchant une alternative à des produits américains. La capacité à savoir traiter les problématiques de licence d'exportation et de classification de « Bien Double Usage » est devenue primordiale, pour construire notre développement à l'international.

### ⊙ Les concurrents

Les situations concurrentielles sont très complexes, notamment dans le domaine des Télécommunications par satellite, du fait de la taille des entreprises en concurrence, des projets ou des enjeux politiques pour un secteur stratégique.

Dans le domaine de l'intégration de stations terriennes, la concurrence est organisée autour de grands groupes des Télécommunications. Par exemple, THALES est à la fois un client en France, mais bien souvent un concurrent à l'export.

Dans le domaine des équipements, les principaux concurrents sont américains (CPI, XICOM) et l'évolution de la parité EUR / USD peut impacter fortement la compétitivité des sociétés. L'Espagne est également un nouvel acteur, car elle a pu développer, grâce au support européen, une industrie de télécommunications spatiales très concurrentielle (ACCORDE, TTI pour les amplificateurs, INSTER, AICOX pour les stations).

Dans le domaine de l'installation de station fixe, le Groupe se trouve face à des entreprises telles que SAFRAN et Metracom en France, Vertex en Allemagne, Pals en Turquie, S3 en Angleterre ou Indra en Espagne.

### ⊙ L'activité

En 2023, le chiffre d'affaires de la division SatCom a été d'un peu plus de 32,6 M€, en recul par rapport au record de 40,4 M€ en 2022. Les raisons principales de ce recul de chiffre d'affaires sont :

- Des difficultés techniques dans l'industrialisation des projets SYRACUSE IV pour THALES, ayant engendrées des retards dans les livraisons,
- La décision du client DGA de faire des économies en réduisant le périmètre de support des équipements soutenus depuis plus de 20 ans,
- Des difficultés programmatiques sur le projet export avec la marine Égyptienne (SAKARA-NAVY) ayant stoppées provisoirement les livraisons en attendant le renouvellement de la Lettre de Crédit par le client (LC).

Le chiffre d'affaires militaire France est toujours complété par des activités annuelles contractualisées de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des stations livrées à la DGA, au titre des programmes Comcept (en bande Ka) et Syracuse III (en bande X), avec des retours d'expérience positifs sur le fonctionnement en opération de nos stations.

ACTIA a également poursuivi la phase de production des amplificateurs navals de nouvelle génération à refroidissement liquide pour les navires de la Marine Nationale et la fourniture de nouveaux amplificateurs état solide (SSPA) pour équiper les sous-marins de la Marine Nationale.

En 2023, le Groupe a remporté un contrat de 4,5M€ avec THALES LAS, une division du groupe THALES avec laquelle nous travaillons pour la première fois. Le Groupe continue également de développer son partenariat avec EUTELSAT qui nous a confié en 2023 la fourniture d'amplificateurs en bande S, en bande KA et la réalisation d'une nouvelle station satellite (TCR).

## DÉPARTEMENT ÉNERGIE

### ⊙ Les produits

Avec une expérience de plus de 40 ans dans le contrôle commande et la supervision des réseaux électriques, le Groupe fournit un ensemble d'équipements dédié aux opérateurs de transport et de distribution de l'électricité.

Le Groupe propose ainsi une gamme complète de produits et systèmes adaptés aux réseaux électriques intelligents, dits Smartgrids, en France et à l'international, comprenant :

- des systèmes de téléconduite (SCADA, DMS),
- des systèmes pour le contrôle commande numérique des postes sources HTB/HTA,
- des postes Asservis (RTU) grande capacité,
- des solutions pour les réseaux Microgrids (gestion des énergies renouvelables et numérisation des réseaux)
- des consignateurs d'états,
- des frontaux de communication,
- des coffrets pour la gestion des réseaux BT (Postes Smart),
- des modems IP, Radio, 4G, LTE-M...
- des téléprotections pour les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien),
- des solutions clefs en mains : salles de contrôle, réseaux de communication...



ACTIA développe également une gamme de solutions pour les infrastructures des réseaux de télécommunications, dans les domaines de la téléphonie mobile 4G, 5G et le déploiement de la fibre optique.

Tout en proposant la solution la plus adaptée en termes d'exigences fonctionnelles, ACTIA associe tout un process de production et de logistique adapté aux contraintes de déploiements réactifs et saisonniers.

Cette gamme s'étend aujourd'hui des simples produits d'alimentations électriques à des systèmes complexes et complets « clés en main » permettant la réalisation d'un site global de diffusion avec des innovations fortes et dans un esprit de site écologique et intégré.

La gamme de produits comprend notamment :

- des baies outdoors,
- des systèmes d'alimentation électrique basse tension,
- des systèmes d'alimentation continue.

### 🕒 Le marché

Dans un contexte économique et sociétal où les besoins d'électricité sont fortement liés aux enjeux de décarbonation, la croissance organique du marché de l'énergie reste positive en 2023, principalement due à la demande accrue des raccordements de producteurs d'énergies renouvelables (notamment via les solutions Smartgrids) et le renforcement des réseaux pour que les opérateurs puissent répondre aux futurs besoins de déploiement des véhicules électriques.

Cette croissance s'accompagne d'une demande soutenue de nouvelles technologies numériques liées à la digitalisation et la virtualisation des solutions de contrôle commande, pour une meilleure gestion de la flexibilité des réseaux électriques.

L'augmentation progressive des besoins liés au déploiement de la 5G et de la fibre optique offre au Groupe une position reconnue dans le domaine grâce à sa réactivité, son adaptabilité et la qualité du service offert. Cependant, il reste avant tout un marché national du fait d'un besoin important de proximité, mais challengé par des offres étrangères très compétitives en termes de prix.

Les deux principaux marchés sont :

- Le marché des opérateurs électriques, avec les systèmes de supervision de réseaux (SCADA), le contrôle commande numérique des postes HTB/HTA/BT, les boîtiers communicants pour le marché du comptage B,
- Le marché de la téléphonie mobile, avec la montée en débit d'internet.

### 🕒 Les clients

S'adressant à des infrastructures nationales pour la gestion des réseaux d'énergie, les clients sont avant tout des entreprises ou des opérateurs détenus par les états, directement ou indirectement, de façon plus ou moins importante. Essentiellement concentrés sur les marchés francophones, les principaux clients d'ACTIA sont :

- sur le marché français : ENEDIS, RTE, EDF, SNCF,
- à l'export : ONCF et ONE au Maroc, CEET au Togo, Nigelec au Niger, CEB au Benin, Senelec au Sénégal et CFL au Luxembourg,
- une forte implantation dans les réseaux insulaires (Tahiti, Mayotte, la Réunion ...).

Concentrés sur le marché français de la téléphonie, les principaux clients sont : SFR, Bouygues et Orange. Aujourd'hui, nous sommes positionnés sur le marché très concurrenté de la 5G avec le déploiement de la technologie Outdoor BCUBE pour Bouygues Télécom.

### Les partenaires

Opérant sur une niche technologique, le Groupe travaille également en partenariat pour répondre à ses clients. Les principaux partenaires sont :

- Siemens pour le marché PCCN (ENEDIS),
- ICE pour le marché Electre (RTE).

### Les concurrents

Nos concurrents sont généralement des sociétés françaises ou étrangères significativement plus importantes que notre Groupe, comme SCLÉ (Bouygues Energies), GE Vernova, Schneider Electric ou Cahors ... Certains grands groupes peuvent être à la fois concurrents et partenaires, comme Siemens pour le marché des Postes Contrôles Commandes Numériques (PCCN).

Nos principaux compétiteurs, en téléphonie, sont soit des intégrateurs ou tâliers implantés en France, soit des fabricants d'équipements télécom internationaux (Asie, pays de l'Est) pouvant proposer des packages « équipement télécom + infrastructure ». Sur le marché du très haut débit (4 et 5 G) avec Bouygues Telecom, le marché est partagé avec notre concurrent TLTI.

### L'activité

L'activité Énergie poursuit sa croissance en 2023 (+23,9 %) avec une volonté affichée de diversification de son portefeuille clients. La division Telecom répond pleinement aux enjeux de la transition énergétique et des réseaux Smartgrids. ACTIA complète sa gamme d'équipements régulièrement en adressant le marché des SCADA, du Contrôle commande des postes HTA et HTB, de la gestion des postes BT et du comptage intelligent. Ainsi, l'année 2023 concrétise les déploiements des programmes R#SPACE pour RTE, PCCN, EMIS et boîtiers IP LTE-M pour ENEDIS, avec un investissement soutenu en R&D pour adresser de nouveaux segments/clients et **rendre les réseaux plus intelligents, plus flexibles et plus décarbonés.**

En téléphonie, la division Telecom livre actuellement, à Bouygues Telecom et à Altice SFR, des produits destinés à réaliser l'alimentation des sites GSM 4G et 5G pour la téléphonie, ainsi que des armoires de raccordement fibre optique à Orange.

## DÉPARTEMENT RAIL

### Les produits

Sur la base de compétences en produits ferroviaires sécuritaires, de la maîtrise des transmissions radio fréquence et haute fréquence et grâce à la capacité de produire et maintenir des produits en petite série de qualité, ACTIA a centré son activité ferroviaire, sur les sites de Millau (Aveyron) et de Montpellier (Hérault).

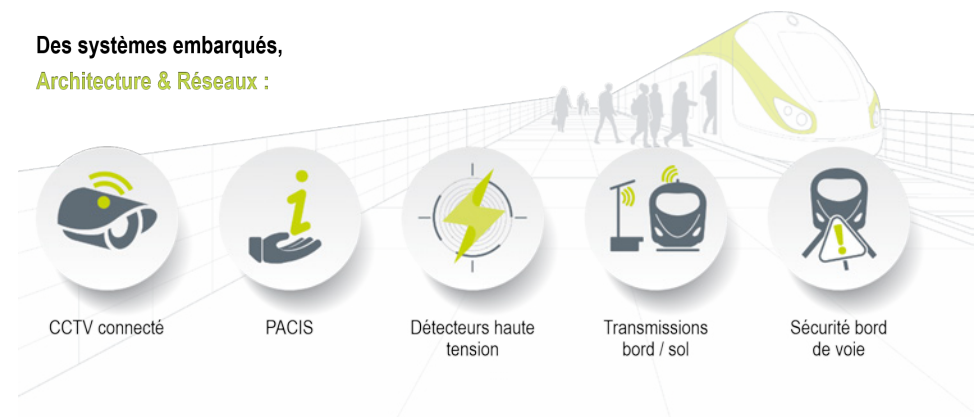
Poursuivant son développement des activités ferroviaire, le Groupe s'est organisé plus largement autour du bi-pôle franco (division Telecom) / espagnol (division Automotive), qui permet de bénéficier d'une équipe R&D spécialisée sur le secteur ferroviaire de plus de 60 personnes, soutenue par notre Bureau d'Études tunisien et d'une force commerciale démultipliée. Ainsi, la contribution d'ACTIA Telecom est de concevoir et fournir des équipements électroniques et des systèmes pour les trams, métros et trains ainsi que des systèmes pour la sécurité bord de voie.

Les différentes solutions consistent en :

- des systèmes de vidéosurveillance embarqués temps réel, autonomes ou supervisés du sol, des systèmes de rétrovision avec des solutions d'analyse et de traitement vidéo,
- des systèmes d'information et de communication audio (Public Address, intercom, poste de locution, amplificateurs, ...),
- des systèmes d'information visuels pour les voyageurs, comportant des moniteurs, des afficheurs à LEDS ou LCD, des plans de ligne dynamique, des serveurs et des applicatifs au sol.
- des systèmes d'annonce sans fil sécuritaires (SIL4) pour les travailleurs en bord de voie,
- des solutions de transmission Bord/Sol spécifiques, adaptées à tout type d'environnement pour la mobilité.

### Des systèmes embarqués,

#### Architecture & Réseaux :





### ⊙ Le marché

Le développement du marché ferroviaire est porté par la démographie urbaine et les enjeux de transport collectif qui en découlent, mais aussi par les besoins de réfection des réseaux (infrastructure vieillissante). Le ferroviaire ayant l'impact carbone le plus faible des moyens de transport, entraîne une volonté des collectivités de développer cet outil de transport tant pour les personnes que pour les marchandises. De plus, la prise de conscience croissante des enjeux environnementaux a également encouragé le développement du transport ferroviaire, considéré comme une alternative plus écologique au transport routier ou aérien.

Aux besoins de nouveaux matériels roulants, s'ajoutent la nécessité de rénovation des matériels roulants plus anciens en traitant l'obsolescence et en les adaptant aux nouvelles attentes des autorités organisatrices et des usagers.

L'évolution des usages des voyageurs, les enjeux sécuritaires croissants et la nécessité pour les opérateurs d'optimiser les flux de circulation amènent une demande croissante sur les systèmes proposés par ACTIA en termes d'informations voyageurs (division Automotive), de vidéosurveillance à haute définition et de système concourant à la sécurité (rétrovision, téléconduite, analyse et traitement vidéo). Ces systèmes communicants élargissent leurs fonctions et applications (embarquées) du bord au sol, comme un système unique et cohérent.

Sur l'infrastructure, la nécessité de réfection des réseaux, les enjeux de compétitivité et de sécurité des chantiers associés à la nécessité de maintenir la circulation, amènent une demande sur des systèmes de sécurité en bord de voie.

Dans ce cadre-là, ACTIA Telecom fournit des systèmes d'annonce sans fil, innovants, rapides à mettre en œuvre et sécuritaires (conformité SIL4).

### ⊙ Les clients

Pour les équipements embarqués dans les matériels roulants, le marché s'adresse aux constructeurs et aux opérateurs de transport régionaux, nationaux et urbains.

Pour la sécurité bord de voie, ce sont les opérateurs de transport et de gestion de réseau ferroviaire et les sociétés d'annonce ou de chantier ferroviaire qui portent le marché.

Les constructeurs ALSTOM et CAF (métro, RER, trains) et les opérateurs SNCF et RATP sont actuellement les principaux clients d'ACTIA Telecom, mais l'ouverture à l'international avec des marchés à forte croissance tel que l'Allemagne et les États-Unis, doivent permettre de se renforcer chez nos clients historiques, ainsi que pénétrer de nouveaux clients comme les

constructeurs STADLER et KIEPE. De plus, du fait de son offre élargie, renforcée par ses axes de développement tels que l'intermodalité et l'interopérabilité, la société se dote de fortes possibilités de croissance sur les marchés PTO et PTA.

Le merging de Bombardier Transport avec Alstom fait évoluer le poids mondial de notre client. Son développement sur certains marchés mondiaux, notamment sur des zones où ACTIA bénéficie de filiale, peut offrir de nouvelles opportunités et de nouveaux relais de croissance.

Les opérateurs de transport français SNCF et RATP ont de nombreux projets où l'offre ACTIA peut être valorisée.

### ⊙ Les concurrents

Les concurrents pour la fourniture de systèmes de vidéosurveillance et d'information voyageurs sont de plusieurs types :

- Fournisseurs de produits,
- Fournisseurs issus de sociétés de services (manufacturing, ingénierie),
- Systémiers plutôt orientés vers le marché des opérateurs.

Les concurrents sur le marché des systèmes d'annonce sont européens. Le niveau de barrière à l'entrée est élevé sur le marché européen, avec un très haut niveau d'exigence et des normes rigoureuses comme la certification sécurité SIL4, qui entraînent des coûts à l'entrée et des délais d'homologation significatifs.

### ⊙ L'activité

L'année 2023 a été marquée par une production soutenue pour livrer les programmes majeurs. Nos grands donneurs d'ordres ayant repoussé leur demande de 2022 à 2023, et malgré le contexte en tension d'approvisionnement des composants, l'activité a progressé de 70,7 % par rapport à 2022, avec un carnet de commandes en constante progression. L'obtention de nouveaux contrats avec la SNCF et Alstom consolide la croissance de l'activité à court et moyen terme.

Nos savoir-faire maintenant établis nous ont permis de consolider la position d'ACTIA dans l'hypermarché au sol de la vidéo surveillance et de développer des compétences sur les développements d'applicatifs au sol dans les secteurs de la mobilité tout en bénéficiant de la dynamique de l'activité historique sur la sécurité urbaine, l'IA et les Smart Cities.

L'activité R&D reste soutenue tant pour le développement et l'adaptation des solutions vendues que pour la préparation des innovations de demain développées sur fonds propres.

### 4.3.3 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES FILIALES

Cette information est développée au § Note 3.2 « Sociétés consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

### 4.3.4 POSITION CONCURRENTIELLE

D'une manière générale et pour l'ensemble du Groupe, la part d'ACTIA dans le marché européen ou mondial de l'électronique embarquée ou des télécommunications est modeste. Cela est dû au fait que la stratégie d'ACTIA est de rechercher et de développer des marchés de niche correspondant à des applications spécialisées. La conséquence est que le Groupe est présent dans des domaines très variés, a des positions fortes sur les niches choisies, mais jamais une position concurrentielle dominante sur un secteur complet. De même, il est impossible de présenter une part de marché pertinente d'ACTIA, car aucune source officielle ne peut répondre à nos caractéristiques.

En ce qui concerne le portefeuille des clients, la stratégie de niche a également pour conséquence qu'il n'est pas possible d'obtenir une segmentation homogène et de calculer des positions sur des segments de marché complets, qui permettraient la comparaison avec des concurrents, ceux-ci ne pouvant se positionner que sur une partie des produits développés par ACTIA et réciproquement, le Groupe ne présentant pas l'ensemble de l'offre de ses concurrents.

En général, les données « marché » sont difficiles à obtenir. Par exemple, pour notre activité OEM, ACTIA présente une très forte pénétration, au niveau mondial, dans le domaine du multiplexage pour les bus et les cars, mais la donnée « nombre de bus et cars » susceptibles d'utiliser cette technologie n'existe pas. Le nombre de bus et cars produits dans le monde pourrait être défini, mais la technologie du multiplexage ne s'adresse qu'aux bus et cars « haut de gamme ». De plus, certains pays, comme la Chine ou l'Inde, intègrent maintenant ces technologies et la part de marché que cela représente aujourd'hui et demain n'est pas connue, d'autant plus que ce sont des marchés à forte croissance. Il existe des statistiques pertinentes, mais partielles, qui ne permettent pas une quantification mondiale dans laquelle s'inscrit le Groupe.

Chaque fois que cela a été possible, nous avons présenté des informations par division au § 4.3.1 « Division Automotive » et 4.3.2 « Division Telecom » du rapport de gestion.

### 4.3.5 FACTEURS INFLUANT SENSIBLEMENT LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Les chiffres repris dans ce tableau sont des chiffres audités.

	2023			2022			2021 Retraité *	2021 Publié
	1° semestre	2° semestre	TOTAL	1° semestre	2° semestre	TOTAL	TOTAL	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires (hors groupe)</b>	<b>288 692</b>	<b>290 630</b>	<b>579 322</b>	<b>248 483</b>	<b>251 348</b>	<b>499 831</b>	<b>445 910</b>	<b>462 839</b>
<i>dont Automotive</i>	246 615	245 932	492 547	213 813	206 900	420 713	382 551	399 480
<i>dont Telecom</i>	41 945	44 670	86 614	34 635	43 968	78 603	63 352	63 352
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>8 145</b>	<b>7 314</b>	<b>15 459</b>	<b>3 343</b>	<b>6 222</b>	<b>9 565</b>	<b>4 469</b>	<b>&lt;11 241&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	7 697	4 540	12 236	3 033	4 802	7 835	724	<14 986>
<i>dont Telecom</i>	121	1 870	1 992	978	1 208	2 186	2 940	2 940
<b>% ROC / CA</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>&lt;2,4 %&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	3,1 %	1,8 %	2,5 %	1,4 %	2,3 %	1,9 %	0,2 %	<3,8 %>
<i>dont Telecom</i>	0,3 %	4,2 %	2,3 %	2,8 %	2,7 %	2,8 %	4,6 %	4,6 %
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>7 625</b>	<b>7 755</b>	<b>15 380</b>	<b>3 462</b>	<b>6 360</b>	<b>9 822</b>	<b>5 729</b>	<b>&lt;9 921&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	7 176	5 104	12 279	2 727	5 020	7 747	2 086	<13 563>
<i>dont Telecom</i>	143	1 766	1 909	1 417	1 134	2 550	2 874	2 874
<b>% RO / CA</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>2,5 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>&lt;2,1 %&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	2,9 %	2,1 %	2,5 %	1,3 %	2,4 %	1,8 %	0,5 %	<3,4 %>
<i>dont Telecom</i>	0,3 %	4,0 %	2,2 %	4,1 %	2,6 %	3,2 %	4,5 %	4,5 %
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>2 273</b>	<b>6 408</b>	<b>8 681</b>	<b>3 567</b>	<b>&lt;1 785&gt;</b>	<b>1 782</b>	<b>10 025</b>	
<i>dont Automotive</i>	3 630	5 543	9 172	3 538	<1 534>	2 004	7 868	
<i>dont Telecom</i>	<454>	749	295	1 072	870	1 942	2 085	
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	<b>&lt;465&gt;</b>	<b>23</b>	<b>&lt;442&gt;</b>	<b>&lt;11 086&gt;</b>	<b>29 921</b>	<b>18 835</b>	<b>&lt;16 099&gt;</b>	
<i>dont Automotive</i>	0	0	0	<11 086>	<2 565>	<13 651>	<16 099>	
<i>dont Telecom</i>	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Résultat Net</b>	<b>1 808</b>	<b>6 431</b>	<b>8 239</b>	<b>&lt;7 519&gt;</b>	<b>28 136</b>	<b>20 617</b>	<b>&lt;6 074&gt;</b>	<b>&lt;6 074&gt;</b>
<i>dont Automotive</i>	3 630	5 543	9 172	<7 548>	<4 099>	<11 648>	<8 230>	<8 230>
<i>dont Telecom</i>	<454>	749	295	1 072	870	1 942	2 085	2 085

\*Retraité du reclassement de la division Power en activité non poursuivie.

Les facteurs structurels majeurs influant sur le résultat sont les suivants :

- ⊙ Le niveau de demande des clients OEM, miroir de leur niveau de production ;
- ⊙ Le rythme des projets avec les développements R&D ;
- ⊙ Le taux d'utilisation des capacités de production ;
- ⊙ La parité du dollar américain face à l'euro (tempérée par les instruments de couverture), avec une part très importante des achats de composants en USD et un niveau de facturation limité dans cette devise ;
- ⊙ À moyen terme, le renouvellement du portefeuille de produits au travers des appels d'offres des clients ;
- ⊙ Potentiellement la prise en compte du développement durable dans la résilience de l'entreprise, tant sur le plan opérationnel (approvisionnement en ressources) que sur le plan stratégique (attractivité et compétitivité de l'entreprise).

Le **facteur conjoncturel majeur** influant sur le résultat est la répercussion des difficultés d'approvisionnements en **composants électroniques** indispensables à l'activité de production d'ACTIA. Depuis la fin 2020, des tensions puis des pénuries sont apparues sur de nombreux composants actifs (microprocesseurs, mémoires), ainsi que ponctuellement sur d'autres composants. Les difficultés opérationnelles sont multiples :

- ⊙ Les délais de livraison s'allongent, jusqu'à atteindre couramment un an ou plus ;
- ⊙ Les contrats existants sont dénoncés et même des commandes enregistrées sont décalées voire annulées ;
- ⊙ Des augmentations de prix atteignant 10-15 % ou plus sur les articles en forte demande ;
- ⊙ De nombreux clients réduisent leurs besoins de produits fabriqués par ACTIA, suite à leurs propres difficultés d'approvisionnements en matières premières.

Les conséquences pour les producteurs comme ACTIA sont :

- ⊙ Un allongement des délais de livraison vers les clients ;
- ⊙ Des difficultés à honorer les délais prévus ;
- ⊙ Une désorganisation de la planification industrielle, forçant à des rythmes de production sous-optimaux ;
- ⊙ Des surcoûts logistiques pour mettre en place des circuits d'approvisionnement alternatifs ;
- ⊙ Des stocks importants des composants, les manquants gelant l'utilisation des autres références qui s'accumulent dans l'attente de partir en production.

L'impact de ces difficultés s'est fait encore sentir jusqu'à l'été 2023, ACTIA n'enregistrant plus de manquants, à l'exception du fonctionnement habituel en usine, en fin d'année.

De plus, les conflits armés comme la guerre en Ukraine, ont pour ACTIA des effets indirects, du fait de l'inflation des coûts, notamment de l'énergie, et de l'effondrement de l'euro face au dollar US, le Groupe n'ayant que très peu d'activité dans ce pays. ACTIA a par ailleurs cessé toutes livraisons en Russie et Biélorussie en 2021, qui n'étaient cependant pas significatives, et n'avait pas de source d'approvisionnement significative dans cette zone. Le conflit israélo-palestinien n'entraîne pas, à ce jour, plus de difficultés, le trafic maritime sur zone s'étant déroulé sans conséquence notable sur les flux. Israël étant un acteur important de l'industrie électronique, la situation est, toutefois, sous observation fine.

Fortement impactée en 2022 par la rapidité de l'effondrement de l'euro, avec des outils de couverture ne permettant pas de maintenir la protection favorable d'un tunnel d'acquisition de dollars pour assurer ses achats, ACTIA a fait évoluer sa stratégie pour améliorer sa couverture naturelle. Sans chercher à couvrir entièrement ses achats de dollars par le règlement de ses clients, la majeure partie de ses coûts fixes étant en euros, ACTIA a pu faire accepter une part des règlements en dollars US par quelques clients majeurs et ainsi réduire ses achats de dollars de 22,0 M\$ en 2023 alors que l'activité du Groupe progressait de 15,9 %. Cependant, la parité moyenne d'acquisition de la devise s'est légèrement dégradée par rapport à 2022 où le premier semestre bénéficiait encore d'outils de couverture favorables. À change constant, ACTIA aurait enregistré 1,1 M€ de plus dans ses comptes. Ainsi le Groupe a procédé à ses achats de dollars américains à une parité moyenne de 1,064 contre 1,078 en 2022, par rapport à une parité au marché comptant de 1,081. De plus, la valorisation des instruments de couverture génère une plus-value de 2,1 M€ contre une moins-value de 4,1 M€ au 31 décembre 2022, enregistrée par la division Automotive.

Enfin, troisième élément marquant pour la rentabilité du Groupe, l'appel en garantie de Volvo Car est lié à un problème de batteries sur une série de produits. Malgré les provisions effectuées lors du cycle de fabrication, cela a généré une charge supplémentaire de 2,4 M€ sur l'exercice. Une action est menée auprès du fournisseur, responsable de la défaillance, sans espoir d'un gain de cause complet.

## 4.4 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### 4.4.1 ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLÔTURE

Les premiers mois de 2024 confirment les **tendances observées** en 2023, à savoir :

- ⊙ une prudence des clients constructeurs, conduisant à un pilotage à court terme de la demande. Comme observé en fin d'année 2023, les secteurs des véhicules Off Highway (engins agricoles, engins de chantier) sont en net recul par rapport à la même période l'année dernière, en lien avec les difficultés économiques enregistrées ;
- ⊙ la diversification du portefeuille de clients d'ACTIA.

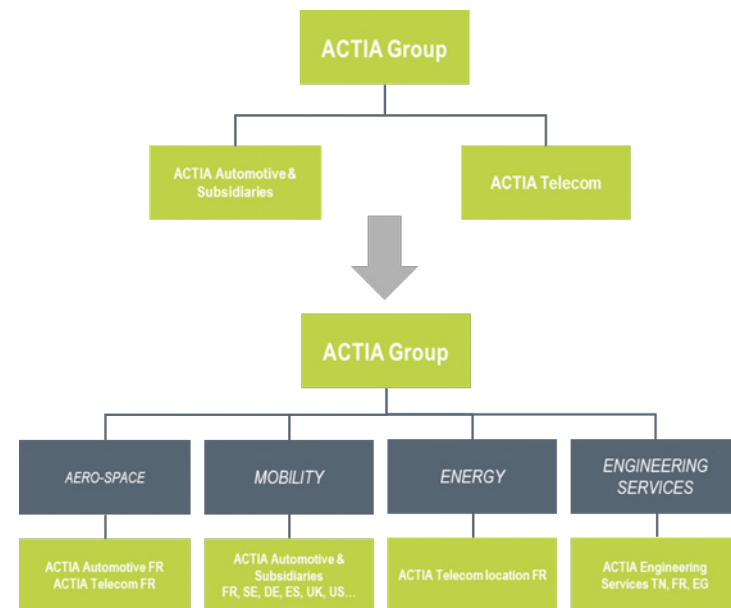
Sur le plan financier, ACTIA dispose d'une trésorerie de 43,6 M€ au 31 décembre 2023 et de capacité de mobilisation (poste clients et découvert / lignes de trésorerie utilisés respectivement à 24,4 % et 49,4 %) lui permettant de faire face à ses échéances à court terme.

Le 29 mars 2024, ACTIA a annoncé une **collaboration technologique avec Ampere**, l'entité de Renault Group dédiée au véhicule électrique et au software, dans le domaine des systèmes embarqués pour véhicules. ACTIA va, à ce titre, accompagner le déploiement de solutions et de compétences via :

- ⊙ La signature d'un accord prévoyant un partage d'expertise dans le cadre du transfert d'une solution logicielle d'ACTIA en matière de systèmes embarqués pour véhicules ;
- ⊙ La signature sous conditions suspensives d'un projet de développement d'une équipe dédiée, destinée à être intégrée par Ampere en fin d'année 2024.

Cette collaboration s'inscrit dans la stratégie d'ACTIA de se positionner comme un acteur majeur de la transformation du secteur automobile. Elle lui permet de capitaliser sur son haut niveau d'expertise technologique, sur son cœur de métier, à savoir les systèmes électroniques embarqués pour véhicules, et in fine de renforcer sa structure financière, dans la continuité des actions menées depuis 2 ans.

Enfin, ACTIA a confirmé lors de la publication de ses résultats fin mars 2023, la finalisation de la mise en œuvre d'un plan de transformation de la segmentation du Groupe conduisant à l'émergence de **quatre divisions courant 2024** :



## 4.4.2 OBJECTIFS – ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le contexte économique de ce début d'année, marqué par des baisses de volumes annoncées par certains clients, notamment dans le domaine des poids lourds et des engins spéciaux, induit une contraction de la part court terme du carnet de commandes alors que celui-ci progresse de 16,8 % par rapport au 31 décembre 2022. Néanmoins, la stratégie de diversification des marchés adressés menée depuis plusieurs années, avec une répartition équilibrée des différentes typologies de clients, et le succès de la stratégie de conquête commerciale limiteront cette tendance. Ainsi, la mise en production de nouvelles familles de produits permettra à ACTIA d'assurer une légère croissance de son chiffre d'affaires en 2024, comprise entre 3 et 5 %.

Tenant compte de ses capacités de production et des perspectives des clients, l'objectif des 800 M€ de chiffre d'affaires est décalé à 2027. Le Groupe table également sur une poursuite de la normalisation des approvisionnements et de l'efficacité de ses initiatives stratégiques pour continuer d'améliorer sa structure financière.

En dépit de l'environnement complexe, ACTIA s'appuie sur différents marchés répondant à des enjeux environnementaux et sociétaux assurant sa pérennité. Les partenariats noués depuis de très nombreuses années, tant avec ses clients et ses fournisseurs, qu'avec ses partenaires bancaires permettent au Groupe d'assurer son avenir.

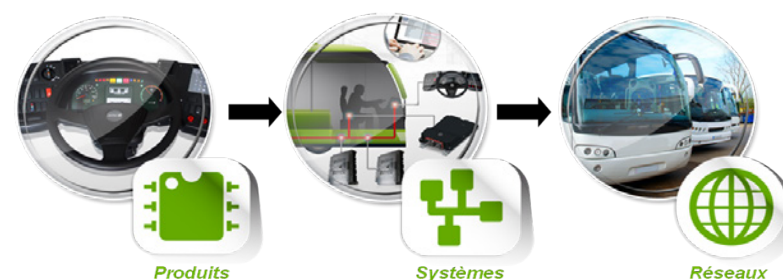
### PERSPECTIVES

ACTIA a toujours fait preuve d'adaptabilité et de résilience, afin de se repositionner constamment sur des marchés nouveaux et porteurs. Les succès commerciaux de l'année se traduisant en chiffre d'affaires environ 3 à 4 ans plus tard, le socle de contrats pluriannuels permet d'escompter, à long terme, une progression significative du chiffre d'affaires, avec une base de clientèle diversifiée où aucun donneur d'ordres ne dépasserait plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Pour rester en cohérence avec la présentation de l'ensemble du présent rapport, les perspectives sont présentées selon les divisions Automotive et Telecom, les métiers développés par le Groupe restant les mêmes. La nouvelle segmentation des activités autour de quatre divisions (Mobility, Energy, Aerospace et Engineering Services) contribuera au développement du Groupe dans les années à venir en renforçant sa proximité avec chaque marché et en améliorant la lisibilité des activités.

#### ⊙ Division Automotive

ACTIA poursuit sa stratégie basée sur les savoir-faire développés depuis plus de 35 ans par le Groupe, avec une montée progressive dans la chaîne de valeur. Il s'agit d'une stratégie de niches, où ACTIA se concentre sur des applications spécialisées, comme le diagnostic, la gestion de l'énergie dans le véhicule, les communications à bord du véhicule et vers l'extérieur, l'électromobilité, etc.



Grâce à son double ancrage en informatique et en micro-électronique, ACTIA propose également des solutions complètes centrées sur la donnée, depuis sa récupération physique à bord d'un véhicule jusqu'à son traitement et sa visualisation sur des plateformes informatiques.

- « Constructeurs de véhicules » ou « OEM » :

La stratégie d'ACTIA auprès des constructeurs de véhicules est axée sur la fourniture de systèmes avancés, fondés sur les plateformes technologiques du Groupe et adaptés aux spécifications des clients. Ces systèmes intègrent matériel(s) et logiciel(s) selon une architecture ouverte et modulaire pour répondre, au mieux, à l'ensemble des contraintes des utilisateurs. Développant une approche partenariale avec ses clients, ACTIA continuera à mettre en avant la possibilité d'adapter ses produits et / ou systèmes à leurs besoins spécifiques.

Lancée pendant la crise sanitaire, l'activité de micromobilité a effectué ses premières livraisons. Avec ses atouts en connectivité, sécurité et optimisation des batteries, elle table sur une croissance assez rapide. S'agissant d'une activité concurrentielle et en démarrage, il est cependant risqué d'annoncer une cible en termes de part de marché.

- Aftermarket :

ACTIA a fortement recentré son activité Aftermarket après la cession des Équipements de garage et de Contrôle Technique, se focalisant ainsi sur les équipements embarqués pour la 2<sup>ème</sup> monte, le diagnostic multimarques et les services connectés, qui sont en prise directe avec ses métiers pour les OEM. Cependant, l'Aftermarket offre toujours peu de visibilité, car les ventes ne bénéficient pas de contrats pluriannuels comme dans le domaine OEM.

Dans le domaine de la gestion de flottes, le traitement de la data permet de faire exception à cette configuration, avec une part importante d'abonnements où le taux de renouvellement observé est élevé. Elle va poursuivre son développement, notamment en s'appuyant sur la télématique, permettant le lien du véhicule à son environnement.

- Manufacturing-Design & Services ou « MDS » :

La conception, l'industrialisation et la production de systèmes pour le compte de tiers permet de s'assurer que l'outil industriel est à la pointe de la technologie avec des coûts adaptés au marché.

Elle dépasse aujourd'hui les 12 % du chiffre d'affaires consolidé, mais ACTIA reste sélectif dans ce domaine, afin de ne pas entamer la réactivité de la chaîne industrielle pour ses propres besoins tout en assurant le meilleur niveau de services à ses clients, et ne pas créer une dépendance à ce domaine d'activité qui demeure cyclique.

- Autres activités

Les autres activités d'ACTIA sont destinées à poursuivre leur croissance à travers des propositions de services d'ingénierie pour le compte de tiers, répondant à une demande constante des donneurs d'ordre, allant de pair avec la complexité croissante des grands systèmes, tout en restant dans le champ de savoir-faire du Groupe.

- ⊙ Division Telecom

Dans un contexte très soutenu en 2023 marqué par une activité de production importante, la division Telecom a réussi à consolider ses perspectives pour 2024 et années suivantes, sur les marchés nationaux et internationaux.

- SatCom :

Avec le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes sol et réseau pour la DGA, ce département connaîtra une bonne récurrence sur ses marchés traditionnels, pendant plusieurs années.

Grâce à son positionnement sur les marchés nationaux, avec notamment le programme Syracuse IV, et à la continuité des programmes internationaux, notamment dans le domaine naval en Égypte, la division SatCom devrait consolider son niveau d'activité pour les années à venir.

- Energy :

Avec un mouvement de transition vers des réseaux d'énergie numérisés qui doit se poursuivre dans les prochaines années, ACTIA construit la croissance de son activité, dans ce secteur, qui pourra se poursuivre en 2024, en l'absence de contraintes majeures en approvisionnements de composants. À moyen terme, l'évolution technologique perdurera et ACTIA consolidera son activité grâce à ses efforts constants de R&D.

Dans le domaine de la téléphonie, avec le début du déploiement de la 5G en France, cette activité devrait se maintenir en 2024 au niveau de 2023.

- Rail :

La poursuite de l'action commerciale soutenue conjuguée aux succès commerciaux des années passées permettent un développement de l'activité de production et de R&D qui se traduit par une croissance appréciable sur ce secteur grâce aux relations de confiance établies avec des constructeurs et des opérateurs majeurs, dans le cadre d'appels d'offres publics d'investissement ou de renouvellement en Europe. Les efforts constants de R&D renforcent le potentiel d'innovation et améliorent le positionnement concurrentiel de l'activité.

## PRIORITÉS POUR 2024

S'inscrivant dans le long terme, les axes majeurs du Groupe restent inchangés.

ACTIA confirme son positionnement comme entreprise de haute technologie, dans des domaines très compétitifs. Par conséquent, le Groupe maintiendra son effort de R&D, afin de conforter sa pertinence technologique, ainsi que son effort commercial pour élargir sa palette de clients / marchés et accompagner la transformation des métiers par l'innovation et l'agilité pour répondre aux enjeux de la mobilité, des contraintes réglementaires, de la transition énergétique, de l'environnement... À noter l'importance renouvelée du développement logiciel et des services, comme éléments intégrés dans les équipements électroniques produits par ACTIA, mais aussi comme source de revenu à part entière.

Sur le plan opérationnel, l'activité étant stabilisée après les perturbations d'approvisionnement de 2021 à 2023, ACTIA se concentre sur l'optimisation de sa chaîne industrielle source d'amélioration de sa rentabilité et la maîtrise des stocks et en-cours qui, comme en 2023, doivent poursuivre leur baisse en matières premières, les dysfonctionnements des années de pénurie les ayant amenés à des niveaux anormalement haut par rapport l'activité.

Également sur le sujet des processus internes, ACTIA approfondit différents programmes de coordination et d'amélioration interne, dans le domaine de la gestion des produits et marchés, ainsi que dans le domaine technologique avec le programme ACTIA Cross Border Engineering pour la structuration de la R & D et le développement des activités d'ingénierie. Le Groupe construit et renforce une nouvelle approche de la conception de ses produits afin de mieux répondre aux enjeux de durabilité et de réparabilité, lui permettant, ainsi qu'à ses clients, de mieux mesurer les impacts des solutions apportées.

Sur le plan des outils, le projet de mise en œuvre du nouvel ERP sur les principales structures de la division Automotive se transforme avec la définition de nouveaux besoins apparus avec la crise des composants, afin de répondre à un besoin de plus grande agilité dans la gestion des approvisionnements et dans la planification usines. Il se déclinera également par module et en adaptation aux besoins de chaque division.

Avec une année 2024 attendue en très légère croissance et les perspectives moyen terme du Groupe, ACTIA construit son plan de recrutement en adéquation avec les besoins de chacun des pays où ACTIA est présent. C'est là aussi un défi car les compétences techniques restent dans le monde, en forte demande.

Enfin, en 2023, la Direction Générale du Groupe, avec l'appui du Comité RSE, avait lancé un sondage auprès de ses actionnaires familiaux, de son Conseil d'Administration et de l'ensemble de ses salariés afin de déterminer les ODD moteurs d'ACTIA pour les prochaines années.

Les **Objectifs de Développement Durable** qui ont été votés par les parties prenantes internes du Groupe sont les suivants :



Les actions du Groupe seront analysées et construites pour répondre au mieux à ses trois ODD en priorité, sans oublier les autres. Ainsi, le Groupe a aussi identifié les enjeux impactant sa chaîne de valeur :



ainsi que l'ODD  essentiel pour les objectifs de durabilité chers au Groupe.

Notre modèle environnemental détermine en profondeur nos activités :

- ⊙ Contribution aux objectifs de réduction de l'empreinte carbone de nos clients ;
- ⊙ Conception et fabrication de solutions pour une mobilité éco-responsable et une meilleure gestion de l'énergie ;
- ⊙ 100 % de nos sites industriels certifiés ISO 14001.



## Notre modèle environnemental

Notre modèle environnemental détermine en profondeur nos activités :

- Contribution aux objectifs de réduction de l'empreinte carbone de nos clients.
- Conception et fabrication de systèmes et de solutions d'électronique éco-responsable pour un monde plus durable.
- 100% de nos sites industriels sont certifiés ISO 14001.



## 4.5 STRATÉGIE

La diversité des activités d'ACTIA est fédérée par une mission commune :

"Relever pour chacun de nos clients les défis technologiques et industriels d'une électronique innovante, créatrice de valeur et durable :

**UNE ÉLECTRONIQUE EN MOUVEMENT."**



Cette mission repose sur **des valeurs** fortement affirmées, qui font la personnalité du Groupe :

- ⊙ **L'innovation** : ACTIA est une entreprise technologique, dotée des ressources et des méthodes pour réaliser des produits et projets complexes.
- ⊙ **L'agilité opérationnelle** : entreprise de taille intermédiaire, ACTIA se distingue par son esprit de service et sa capacité à réduire la complexité pour créer de la valeur pour ses clients.
- ⊙ Une **entreprise centrée sur l'humain** : le respect des personnes et l'éthique professionnelle priment sur les autres considérations.

En cohérence avec ces fondements, **la vision stratégique** d'ACTIA est de :

- Être leader ou acteur de référence international sur des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) identifiés et gagner en notoriété avec une marque forte ;
- Monter sur la chaîne de la valeur pour maintenir ses marges et renforcer la cohérence et la compétitivité de nos offres ;
- Être opportuniste et intelligent dans un monde qui bouge ;
- Rester indépendant dans ses choix stratégiques.

Le Groupe connaît un rythme de croissance soutenu dans la durée. Il évolue au service de clients qui sont des champions mondiaux dans leur domaine, avec les fournisseurs de pointe et face à des groupes concurrents de grande taille dans le mode de l'électronique et du logiciel.

ACTIA prend en compte les facteurs majeurs de son environnement et notamment :

- ⊙ La prise de conscience des enjeux mondiaux liés à l'environnement : ACTIA est idéalement placée pour apporter des solutions à de nombreux défis, en vue d'une mobilité durable et sûre. Cette tendance se traduit par des réglementations internationales de plus en plus précises qu'ACTIA accompagne.
- ⊙ L'environnement juridique et la recrudescence des réglementations tant aux plans national qu'international : certaines réglementations complexifient le fonctionnement d'une entreprise industrielle, mais elles vont dans le sens d'un monde des affaires plus éthique et plus durable.
- ⊙ L'environnement technologique : les progrès de la microélectronique rendent possible des systèmes d'une performance, d'une sécurité et d'une complexité autrefois impensable. ACTIA met en œuvre les nouvelles techniques comme les méthodes de gestion de la cybersécurité et de la sûreté de fonctionnement, l'arrivée de la 5G, les nouvelles générations de composants électroniques de puissance, etc.
- ⊙ L'environnement concurrentiel : dans un monde où fournisseurs, clients et concurrents sont toujours plus concentrés, ACTIA doit demeurer intraitable sur son potentiel technologique, la qualité de ses solutions et son esprit de service, mais aussi élargir son écosystème et développer des partenariats.
- ⊙ L'environnement social et économique : ACTIA est en prise avec le monde. Elle a depuis longtemps une présence dans les pays émergents, y compris sous forme de bases technologiques (Chine, Tunisie, Mexique, Brésil).
- ⊙ L'environnement géostratégique : les bouleversements actuels du monde exigent une vigilance accrue dans l'approche des différents marchés. Au travers de ses 16 filiales à travers le monde, ACTIA évalue en permanence les évolutions géopolitiques dans ses pays d'implantation tout en promouvant le multiculturalisme et la fertilisation croisée au sein de ses différentes équipes internationales.

## 4.5.1 FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Nos facteurs clés de succès sont regroupés autour de quatre thèmes. Ils permettent de définir nos plans d'actions :

- ⊙ **L'Efficienc**e, composante essentielle de notre compétitivité ;
- ⊙ **La Qualité**, socle fondamental, indispensable à tout développement du Groupe ;
- ⊙ **L'Innovation**, composante essentielle de notre démarche stratégique ;
- ⊙ **La Sécurisation** de nos activités, dans un contexte concurrentiel difficile.

### Projets de développement

### Projets d'amélioration



#### ⊙ Facteur clé de succès – **EFFICIENCE**

- Poursuivre les efforts engagés et accroître notre productivité et notre rentabilité ;
- Optimiser les coûts grâce à notre intégration verticale qui utilise nos outils industriels... ;
- Poursuivre notre politique d'investissement : capacité industrielle performante, compétitive et internationale, Recherche & Développement axé sur des briques technologiques choisies, le capital humain... ;
- Digitalisation de l'entreprise et amélioration de nos organisations pour accompagner la croissance, progresser en maturité, gagner en agilité, en simplicité ;
- Sanctuariser et mobiliser la ressource humaine pour obtenir plus d'efficience et développer le comportement collaboratif ;
- Former et développer nos ressources internes ;

- Améliorer notre performance Achats :
  - valoriser nos positions sur les marchés,
  - mieux articuler achats et technologie,
  - mieux intégrer l'analyse de risque.
- ⊙ Facteur clé de succès – **QUALITE**
  - Améliorer la qualité totale ;
  - Satisfaire aux exigences requises par les domaines adressés ;
  - S'adapter aux évolutions des certifications toujours plus exigeantes ;
  - Améliorer nos tableaux de bord de façon à faciliter le pilotage ;
  - Améliorer la qualité client.

ACTIA est dans un processus d'amélioration continue avec une démarche « LEAN » qui privilégie des processus formalisés et appliqués.

La spécialisation du Groupe dans les équipements électroniques fait l'objet d'une démarche de qualité totale, reconnue par plusieurs **certifications** :

- ISO 9001 : Systèmes de management de la qualité ;
- ISO TS 16949 : Systèmes de management de la qualité – industrie automobile ;
- ISO 14001 : Systèmes de management de l'environnement ;
- EN 9100 et EN 9110 : Systèmes de management de la qualité – aéronautique, espace et défense ;
- ISO TS 22163 (IRIS) : Systèmes de management de la qualité – ferroviaire ;
- NADCAP : Procédés de fabrication cartes électroniques – aéronautique ;
- PART 145 – FAA - TCCA : agrément de maintenance et de réparation ;
- ISO 45001 : Qualité Totale selon annexe V directive R & TTE (Télécom) ;
- ISO 27001 : Système de Management de la Sécurité de l'Information ;
- ISO 17025 : compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais ;
- Certification QUALIOPi relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.



CERTIFICATS D'AGRÈMENT  
ORGANISME DE MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

PART 145 / FAA / TCCA

Ce management est ainsi basé sur le principe d'une organisation apprenante, avec l'ouverture aux nouvelles technologies, la gestion des ruptures et la formation tout au long de la carrière.

⊙ Facteur clés de succès – **INNOVATION**

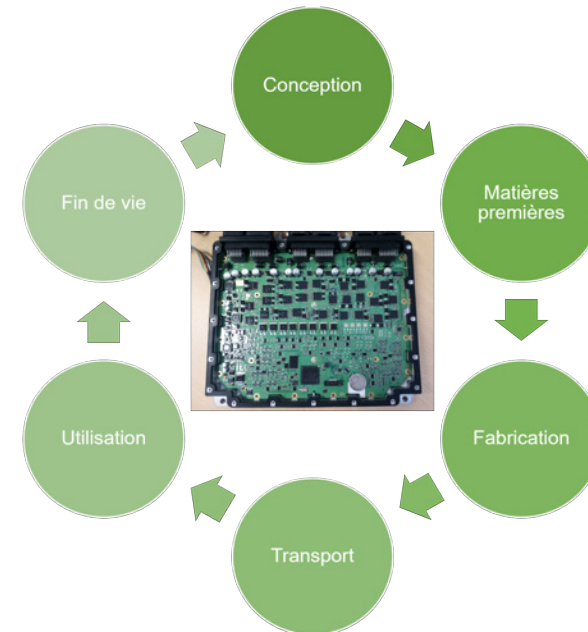
- Créer et développer des conditions d'innovation et de collaboration ;
- Sélectionner les programmes clés, business intelligence dans les axes stratégiques ;
- Contribuer à faire de nos offres les meilleures ;
- Dynamiser la politique de propriété industrielle notamment dans sa composante brevets ;
- Construire un portefeuille de technologies clés ;
- Développer un éco-système à la fois interne (sociétés du Groupe) et externe de partenariats stratégiques clés ;
- Être force de proposition dans les comités de standardisation ou de réflexion stratégique au niveau international définissant les technologies à mettre en œuvre pour les solutions de demain.

⊙ Facteur clés de succès – **SECURISATION**

- Poursuivre nos efforts pour renforcer la sécurité et notre culture du « risk management » :
  - Légale,
  - Technique,
  - Organisationnelle et informationnelle.
- Garantir la sûreté, la sécurité et la résilience des produits et des systèmes.

Malgré l'augmentation de la complexité et les menaces qui pourraient affecter l'utilisation des différents produits et systèmes, ACTIA se doit de garantir un très haut niveau de sûreté et de sécurité, grâce à des systèmes connectés sensibles, tout en participant à la construction de la confiance entre le consommateur, les constructeurs et les réseaux.

Ces facteurs de succès ne pourront cependant se réaliser qu'en structurant une réponse d'**écoconception**, portée par l'ensemble des équipes, pour répondre aux enjeux environnementaux, ce à quoi ACTIA s'engage, et s'appuyant sur le **capital humain** du Groupe. Investie localement, ACTIA anime son modèle social autour de la formation afin de faire grandir les compétences, les talents et l'autonomie, de l'inclusion pour accueillir les différences et favoriser la diversité, et de l'amélioration de la qualité de vie au travail pour coconstruire une expérience collective et individuelle enrichissante.



En ce qui concerne son propre fonctionnement, et à la lumière des crises de tous ordres de l'environnement économique, ACTIA adapte en permanence ses modes de fonctionnement pour tendre vers la **RÉSILIENCE**, c'est-à-dire la capacité à faire face aux crises. Cela s'est notamment traduit par un renforcement du "système nerveux" que constitue la chaîne d'informations et de décision opérationnelle.

## 4.5.2 AXES STRATÉGIQUES

Le cœur du métier d'ACTIA est de concevoir et produire des **systèmes embarqués**. Un système embarqué est composé de 4 éléments :

- ⊙ Une partie électronique réalisée à partir d'un circuit imprimé sur lequel sont montés des composants électroniques (calculateurs, mémoires, résistances, inductances, condensateurs, ...);
- ⊙ Un logiciel stocké dans la mémoire de la carte électronique ;
- ⊙ Une alimentation en énergie électrique ;
- ⊙ Un ensemble mécanique, au minimum un boîtier et parfois des écrans, boutons ou autres instruments de commande.

Pour concevoir et produire son offre, ACTIA est donc organisé autour :

- ⊙ De bureaux d'études avec des ingénieurs et techniciens supérieurs pour concevoir les logiciels, les systèmes électroniques, électriques et mécaniques constituant des systèmes embarqués ;
- ⊙ D'usines qui permettent de produire les ensembles matériels, de télécharger les logiciels et de contrôler la qualité du système ainsi constitué.

Les systèmes embarqués permettent de traiter des données extérieures fournies par des capteurs, de les analyser, de les synthétiser et de donner des instructions à des actuateurs (par exemple des moteurs électriques, des vannes, ...).

ACTIA utilise donc comme matières premières des composants électroniques (calculateurs, mémoires, résistances, inductances, condensateurs, ...), des ensembles mécaniques (base, capot, face avant, ...) constituant les boîtiers, des éléments capables d'assurer l'alimentation en électricité aux tensions et intensité voulues et des éléments pouvant servir d'interface (écrans, boutons, ...).

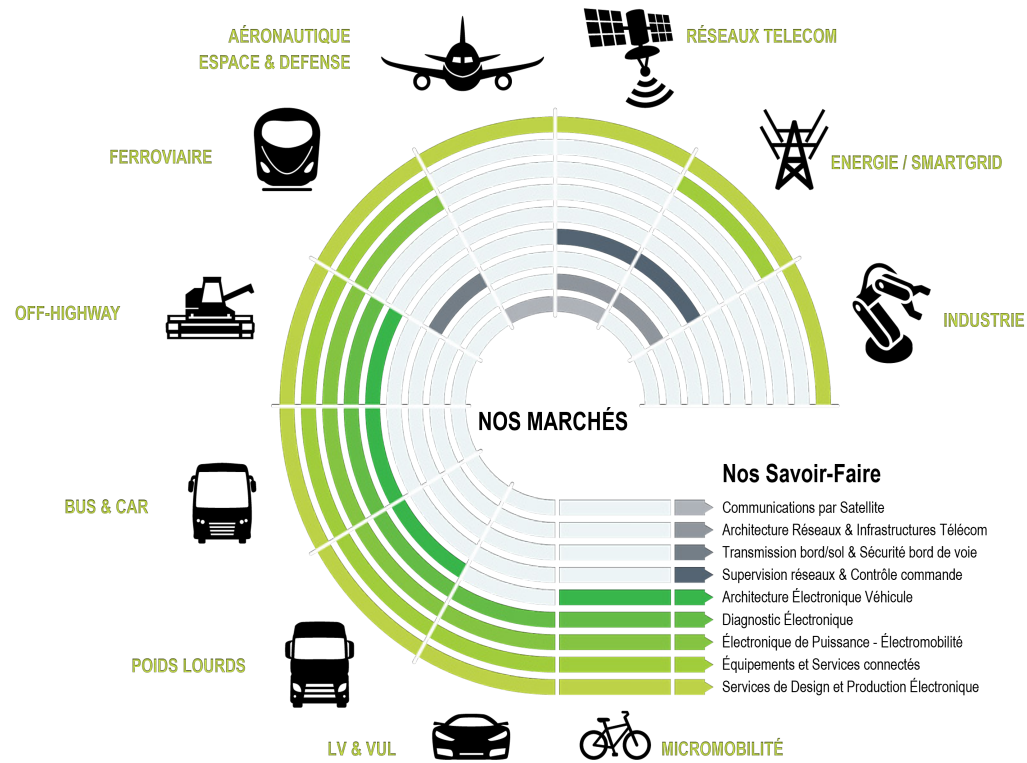
ACTIA utilise aussi des réalisations immatérielles et notamment des logiciels.

Les produits ainsi vendus sont montés généralement à bord de véhicules, que ce soient des automobiles, des engins industriels (camions, bus, cars, tracteurs, engins de chantier...), des bateaux, des véhicules militaires, des trains, des avions, ... Aujourd'hui, ces systèmes embarqués ont envahi tous nos véhicules, et à titre d'exemple, une automobile embarque actuellement une puissance de calcul bien supérieure à la plupart des avions de ligne, conçus pour beaucoup au début des années 80.

Il s'agit donc d'embarquer de l'intelligence à bord des véhicules, avec quatre enjeux qui constituent les axes stratégiques du Groupe :

- ⊙ **La connectivité** : expert en systèmes embarqués conçus pour des environnements exigeants, ACTIA assure la connectivité de tous les types de véhicules et permet ainsi l'accès à de nombreux services connectés ;
- ⊙ **La sécurité** : en interne comme en externe, les exigences de sécurité se déclinent dans nos processus, dans nos standards qualité comme dans nos produits. Il est à noter que cette notion ne se limite pas à la protection des utilisateurs du produit. Elle recouvre aussi la sûreté de fonctionnement du système, ainsi que sa cybersécurité ;
- ⊙ **La mobilité** : le transport des personnes et des biens est au cœur des défis technologiques relevés par ACTIA au quotidien. Nous nous engageons en faveur d'une mobilité connectée, durable et sûre ;
- ⊙ **L'environnement** : ACTIA s'investit dans le développement d'une mobilité durable – systèmes anti-pollution, tractions électriques, éco-conduite – et favorise les comportements écoresponsables : covoiturage, utilisation de véhicules électriques... L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale des produits et services (réduction de la consommation des ressources, des émissions de particules, des émissions sonores, déconstruction des aéronefs...), de développer de nouvelles approches de surveillance et de gestion de l'environnement, de prendre en compte les nouveaux usages ;

☉ Nos marchés & savoir-faire :



Enfin, sur ces sujets stratégiques, ACTIA s'efforce d'apporter des solutions tout au long du cycle de vie du véhicule.



### 4.5.3 DOMAINES D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE

Nos priorités de croissance pour être leader ou acteur de référence sont gérées dans des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) :

**DAS = Ligne de Produits X Segment de marché.**

Les missions et responsabilités des **Départements d'Activités Stratégiques** (DAS) sont :

- ⊙ De décliner la stratégie et les challenges associés ;
- ⊙ De définir les feuilles de route produits, leur vie série et les plans d'actions commerciaux ainsi que les ventes « régionales ».

Les Départements d'Activité Stratégiques sont garants de l'adéquation offre / demande au niveau international, chaque département regroupe des « Product Groups » qui peuvent être labellisés en Product Line Center (PLC) au niveau du Groupe.

Ces **Product Line Centers** sont donc nommés au niveau du Groupe et ont pour missions et responsabilités :

- ⊙ De piloter le business plan du PLC au niveau du Groupe ;
- ⊙ D'exprimer les exigences, coordonner le développement de produits et de services ;
- ⊙ D'établir la feuille de route de ses gammes de produits ;
- ⊙ D'assurer la veille concurrentielle (Benchmark) ;
- ⊙ D'être responsable et animer le plan marketing global et l'activité commerciale (niveau International), avec toutes les sociétés du Groupe ;
- ⊙ De gérer les produits du berceau à la tombe (marketing, vente, développement, vie série, après-vente).

Les **DAS** sont orientés clients et s'appuient dans une organisation matricielle sur des fonctions orientées métiers :

- ⊙ Technologie et Innovation ;
- ⊙ Services ;
- ⊙ Opérations Industrielles ;
- ⊙ Achats ;
- ⊙ Supports, c'est-à-dire : Ressources Humaines, Finances, Systèmes d'Information, Affaires Juridiques, Stratégie, Communication, Affaires Internationales, Qualité.

En fonction de cette organisation, le plan stratégique est décliné dans l'ensemble des directions :

- ⊙ Produit / Marché (DAS) :
  - Plan de développement et d'action commerciale,
  - Coordination avec les plans de développement groupe (coordination groupe, PLC, front office, AKAM, ...),
- ⊙ Technologie et moyens productifs :
  - Feuille de route technologique (technologies et compétences clefs),
  - Feuille de route industrielle (assurer la performance industrielle),
  - Outils communs, méthodes, ... pour travailler ensemble avec efficience.
- ⊙ Services supports :
  - Gestion et développement des Ressources humaines,
  - Achats,
  - Qualité,
  - Contractualisation, protection juridique.

### DAS VEHICLE ELECTRONIC ARCHITECTURE (VEA)

Ce département adresse le marché des constructeurs de véhicules (OEM) quels que soient les produits stratégiques que nous pouvons leur proposer. Cette organisation correspond à une orientation par ligne de produits :



Le DAS VEA doit répondre aux principaux enjeux et leviers stratégiques. Ces défis renvoient, pour nombre d'entre eux, à faire sauter de nouveaux verrous technologiques ou à amplifier des actions d'innovation autour d'un certain nombre de thèmes prioritaires, à savoir :

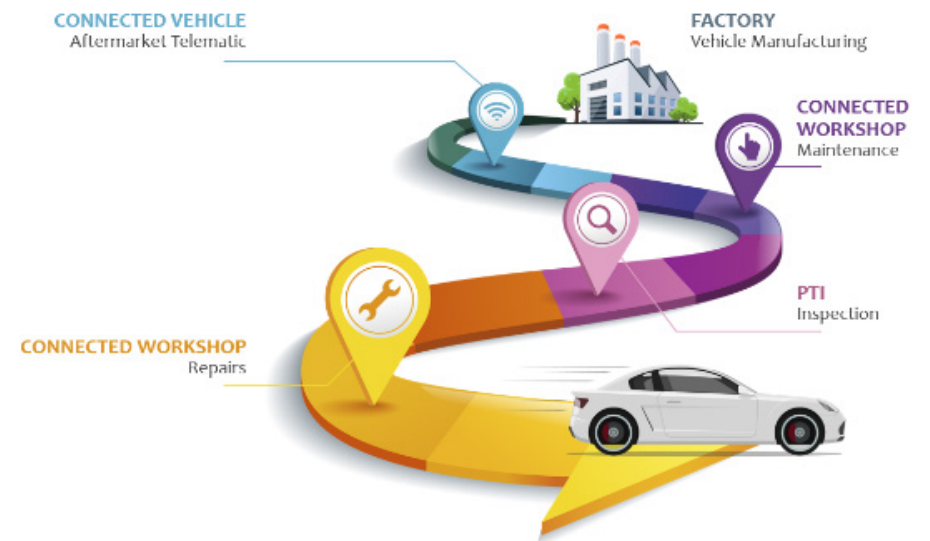
- ⦿ **Le poste de conduite du véhicule** par le développement de gammes de produits interagissant avec le conducteur (clusters, tableaux de bord, écrans, ...), et les enjeux du cockpit du futur ;
- ⦿ **La gestion de l'énergie embarquée du véhicule** permettant de piloter l'ensemble des actionneurs à bord tels que ceux gérant l'éclairage, les ouvrants (portes, fenêtres), le chauffage, la climatisation ... ;
- ⦿ Dans un contexte inflationniste de digitalisation des véhicules, la **gestion des interconnexions croissantes entre les divers systèmes à bord** (réseaux de communication, calculateurs, capteurs, actionneurs, ...)

- ⦿ **Le développement et la gestion des architectures électriques et électroniques** à bord des véhicules par l'intermédiaire d'outils d'ingénierie logicielle ;
- ⦿ La gestion de la **connectivité** des véhicules, par le développement et la fabrication d'une large gamme de calculateurs de bord destinés à tous types de véhicules.

Tout cela bien sûr est réalisé dans le respect des normes en vigueur dans le domaine de la **sûreté de fonctionnement des véhicules (ISO 26262) et des risques liés aux attaques cyber (ISO 21434 - R155)**.

### DAS VEHICLE LIFECYCLE MANAGEMENT (VLM)

Ce département porte un des savoir-faire historique du Groupe, le diagnostic, ainsi que les activités liées aux marchés de l'Aftermarket.



Le DAS VLM doit répondre aux principaux enjeux et leviers stratégiques des différents domaines suivants :

- ⊙ Pour les **usines de production de véhicules des constructeurs** automobiles, développer, fabriquer, installer et opérer des solutions de vérification de la qualité des véhicules produits ainsi que leur programmation en bout de chaîne de production ;
- ⊙ Pour les **réseaux après-vente des constructeurs**, développer, fabriquer des outils de diagnostic automobile qui seront ensuite déployés dans leurs réseaux de garage au niveau mondial ;
- ⊙ Pour les **garages indépendants** des constructeurs, développer, fabriquer, déployer et assurer l'assistance aux utilisateurs d'outils de diagnostic multimarques destinés à la maintenance et réparation des véhicules légers ;
- ⊙ Pour les **gestionnaires de flottes de véhicules** (véhicules lourds et légers), développer, fabriquer et déployer des solutions dites " IoT " (Internet des Objets) permettant de contrôler à distance un certain nombre de paramètres liés aux véhicules (position, vitesse, maintenance préventive et prédictive).

### DAS MANUFACTURING - DESIGN & SERVICES (MDS)

Le département a pour objectif d'accroître la capacité et le niveau de qualité de la production.



Le DAS MDS s'appuie sur un outil de production répondant aux meilleurs critères de qualité tant dans le domaine de l'automobile (production en grandes et moyennes séries) que dans l'aéronautique ou le ferroviaire (production en petites séries complexes).

Organisé autour de quatre centres de production (France, Tunisie, États-Unis et Suède), permettant de répondre à tous les besoins de production interne au plus haut niveau de qualité, l'outil de production répond également à la demande de clients pour qui la maîtrise de la qualité et des évolutions technologiques reste un élément stratégique.

Le DAS propose donc une série de prestations allant de la conception à la réalisation de cartes électroniques en passant par le test et l'intégration.

Une assistance complémentaire peut être proposée en matière de pérennisation des systèmes électroniques complexes. En effet, une équipe d'experts pilote un observatoire de l'obsolescence des composants.

### DAS MICROMOBILITÉ

Dernier-né, le DAS Micromobilité offre des solutions spécifiques pour électrifier des véhicules de puissance limitée, comme des vélos ou des vélo-cargos. Il repose sur les bases communes du savoir-faire ACTIA :

- ⊙ L'expertise en mécatronique ;
- ⊙ Le savoir-faire en électronique embarquée ;
- ⊙ La capacité de développement logiciel, tant pour la partie embarquée que dans des applications grand public et dans le cloud.



### 4.5.4 MAÎTRISE DE LA PRODUCTION

ACTIA organise l'industrialisation de ses produits, autour d'usines électroniques et d'ateliers d'assemblage et d'intégration et plus particulièrement en France, en Tunisie, en Allemagne, en Espagne, en Suède, en Chine et aux États-Unis.

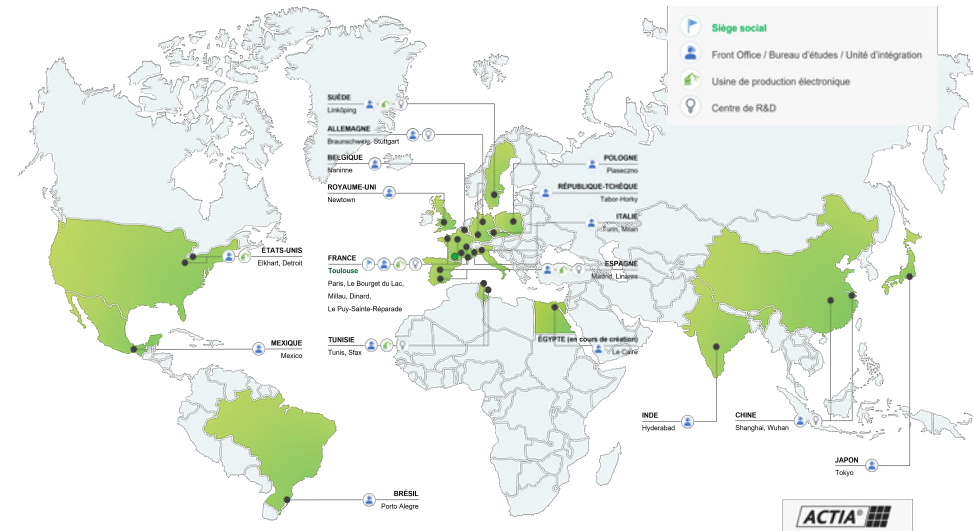
Pour garantir la capacité d'innovation de ses Bureaux d'Études, tout en visant les meilleurs niveaux de productivité, ses outils s'appuient sur un laboratoire de génie des procédés et expertise technologique process propre au Groupe.

Investissant régulièrement dans de nouveaux moyens de production, le Groupe a pu accompagner le développement de son chiffre d'affaires de ces dernières années. Attentif aux dernières évolutions technologiques, les matériels de production sont amenés à être continuellement remplacés, assurant ainsi un haut niveau de performance et une augmentation du capacitaire. Les éléments technologiques et innovants de la démarche Usine 4.0 et la digitalisation font parties des axes de modernisation des années à venir. Le Groupe construit sa démarche avec des matériels et des process communs sur les moyennes et les grandes séries afin de construire une réponse adaptée aux besoins de ses clients, pour une plus grande proximité.

Des défis structurants demeurent, comme la modernisation en cours de l'ERP et la digitalisation des processus. Pendant les années de crise sanitaire, le capacitaire a été entretenu en vue de pouvoir répondre immédiatement à la forte accélération de la croissance à l'issue de la pénurie des composants.

Des échanges intenses se poursuivent dans le Groupe entre les unités opérationnelles, en vue de :

- ⊙ Déployer des standards et les « best practices » en particulier au sein de la division Automotive ;
- ⊙ Mettre en place une équipe industrialisation Groupe ;
- ⊙ Organiser les projets de digitalisation.



## 4.5.5 RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT DE TRÈS HAUTE TECHNOLOGIE

Depuis sa création, ACTIA a toujours fondé sa stratégie sur la Recherche et le Développement afin d'apporter des solutions innovantes et différenciantes à ses clients.

ACTIA mise sur l'intelligence avant tout et s'organise autour de plusieurs axes de travail tels que :

- ⊙ **L'excellence dans l'exécution des projets** avec de nouvelles méthodes et outils de développement, une systématisation des simulations et l'automatisation des validations, un management des connaissances, un réseau d'experts extérieurs, un Bureau d'Etudes étendu... ;
- ⊙ **Privilégier une conception modulaire et évolutive**, avec des « briques » technologiques, autour :
  - D'une architecture modulaire tant logicielle, électronique que mécanique,
  - Des modules validés et réutilisables,
  - D'une prise en compte de la variation des besoins par client, de l'évolution de la demande et de l'émergence technologique.
- ⊙ **Faire du développement durable une priorité** à travers une approche d'éco-conception.
- ⊙ **Penser globalement** pour exprimer une vision innovante sur les systèmes et les services en :
  - Imaginant et validant les architectures électroniques des véhicules de demain, leur maintenance et leur Maintien en Condition Opérationnelle,
  - Tirant les spécifications pour les nouveaux produits et en les développant,
  - Mettant au point et vendant les services liés.
- ⊙ **S'appuyer sur l'environnement local** dans tous les pays où ACTIA est présent.

L'organisation du Groupe a permis de mettre en place des centres de compétence dans des domaines spécifiques sur lesquels ACTIA peut s'appuyer pour répondre aux attentes de ses clients, avec, par exemple, des centres d'excellence en France, en Allemagne, en Suède, en Espagne et en Tunisie.

Le Groupe est en capacité de mettre en œuvre les politiques locales pour accompagner le développement de sa R & D, par exemple :

- ⊙ En France, avec l'utilisation du soutien à l'innovation comme le CIR (Crédit d'Impôt Recherche), la participation à des programmes d'innovation nationaux - France 2030, et la mise en place d'un éco-système complet avec les principaux acteurs publics et privés de l'innovation (Laboratoires de recherche, Pôles de Compétitivité et Clusters sectoriels, incubateurs et accélérateurs de start-ups, fournisseurs majeurs de solutions technologiques) ;
- ⊙ En Europe, au travers de la structuration d'un éco-système de partenariats tant avec des start-ups que des laboratoires privés et publics de R&D, notamment en Espagne et en Scandinavie, permettant d'adresser des sujets dans le cadre d'HORIZON EUROPE, plus grand programme de R&D au monde ;
- ⊙ En Tunisie, avec le rapprochement avec les écoles d'ingénieurs et les laboratoires de recherche et la mise en place d'une structuration d'incubation de start-ups innovantes - ACTinCube ;
- ⊙ En Chine, avec l'établissement de partenariats avec l'écosystème constitué par les autorités publiques, les constructeurs de véhicules et les partenaires technologiques, l'utilisation du soutien à l'innovation ;
- ⊙ En étant agile et capable d'aller vite grâce à son intégration industrielle ;
- ⊙ En prenant en compte les exigences de sécurité dans toutes les solutions proposées ;
- ⊙ En ayant une capacité financière suffisante pour co-investir.

Le Groupe investit de manière importante dans la R & D avec plus de 1 400 ingénieurs et techniciens au sein de l'ensemble de ses structures.

Au travers d'une gouvernance impliquant les directeurs généraux, financiers, commerciaux et techniques, et validés en Conseil d'Administration, sont choisis les grands programmes de R&D sur lesquels se fondera, par activité, la stratégie de demain.

La crise sanitaire a eu pour effet d'accélérer le lancement du programme « ACTIA Cross Border Engineering ». Ce dernier a pour objectif de construire un Bureau d'Études étendu, réduisant certes les dépenses immédiates en sous-traitance, mais surtout cartographiant les compétences de nos équipes, optimisant les travaux développés, partageant des outils communs, déterminant les besoins en formation ou les compétences à embaucher et préparant ainsi le Groupe à ses besoins de demain. Cette nouvelle organisation accompagnera la gestion des compétences et accentuera l'attractivité du Groupe.

### 4.5.6 ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE

Face à ces marchés en pleine croissance et aux enjeux, notamment technologiques, des secteurs concernés, la région Occitanie occupe une place spécifique, originale et incontournable, puisqu'elle représente la 1<sup>ère</sup> région française en effort de R & D (3,58 % de son PIB), et la 2<sup>ème</sup> région française en termes d'investissements étrangers en R & D (source : agence de développement économique AD'OCC).

Dans ce contexte local unique, ACTIA s'intègre à la remarquable dynamique de structuration et d'organisation des acteurs engagée en Occitanie comme au niveau national et européen.

Elle s'exprime particulièrement avec notre représentation dans différents programmes :

Type de Relation	Désignation
Relation par type de marché	Aéronautique – Espace – Systèmes embarqués : <b>TOMPASSE</b> , Comité Stratégique régional de la Filière Rail : <b>FIF, CS2F</b> <b>MOBILIANS</b> , organisation patronale qui défend les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France Automobile : <b>PFA, SIA, FIEV</b> Équipements d'atelier et diagnostic : <b>GIEG</b> Production électronique : <b>PLEIADE</b> (WE Network) <b>EIT</b> (European Institute of Technology) <b>Urban Mobility</b> <b>CCAM</b> (partenariat européen pour des Mobilités Coopératives Connectées et Autonomes)
Relation avec les Pôles	Pôle de niveau mondial « <b>Aerospace Valley</b> » (aéronautique, espace et systèmes embarqués) <b>RobAgri</b> pour le marché de robots innovants Énergie : <b>Capénergie, Smart Occitania</b> <b>TOTEM</b> : Cluster des mobilités intelligentes et durables
Relation et technologie	<b>IRT Saint-Exupéry</b> à Toulouse <b>Institut 3IA ANITI</b> - Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute Fondation <b>INSA</b> Projets avec <b>CEA-Tech</b> à Toulouse, <b>CEA Leti</b> et <b>CEA Liten</b> à Grenoble Groupe Obsolescence : <b>AFNOR / UTE, PRECONOB</b> Projets avec le <b>CNRS - LAAS</b> Projets avec l'Ecole des Mines d'Albi ( <b>IMT</b> ) Projets avec <b>TTT</b> - Toulouse Transfer Tech <b>IRIT</b> - Institut de Recherche en Informatique de Toulouse

Le Groupe est engagé dans plusieurs dossiers dans le cadre de Programmes nationaux tels que France Relance, France 2030, de Programmes Régionaux et Européens.



À ce titre, ACTIA est engagé sur les programmes d'innovation suivants :

- ⊙ Le projet EFIBA, Emergence d'une Filière Industrielle Bus Autonome, qui amènera des avancées dans le domaine de la mobilité autonome ;
- ⊙ Le projet NeVeOS, dont l'objet est de développer une nouvelle solution de diagnostic de l'architecture électronique des véhicules, hébergée sur des calculateurs à haute performance ;
- ⊙ Le projet ACTIA in Space pour accélérer la diversification d'ACTIA dans d'autres secteurs qu'automobile-;
- ⊙ Le projet Colomiers 5.0 pour l'accélération de la Transformation de l'usine de fabrication de Colomiers ;
- ⊙ Le projet PREMS, pour l'expérience de nouveaux procédés d'assemblage de composants en électronique de puissance ;
- ⊙ Le projet PROTECH (PROtection de l'Environnement des Engins de CHantier), destiné à développer une nouvelle génération de calculateur à haute performance de calcul (HPC) pour le segment des mobilités hors route.

## 4.6 INVESTISSEMENTS

L'ensemble des investissements corporels et incorporels immobilisés par le Groupe s'élève à 26,3 M€ contre 32,9 M€, sans construction de nouveaux bâtiments comme en 2022 (ACTIA Tunisie - 6 700 m<sup>2</sup> à Tunis).

### 4.6.1 CORPORELS

Les informations relatives aux investissements corporels réalisés sur la période sont détaillées au § Note 5 « Immobilisations corporelles » des notes annexes aux comptes consolidés.

Dans la continuité de l'année 2022, l'exercice 2023 demeurant complexe par la situation financière du Groupe et par l'environnement géopolitique mondial, ACTIA a restreint ses investissements pour ses moyens de production au renouvellement de matériels vieillissants et aux différents matériels permettant d'améliorer la productivité et la flexibilité de nos moyens de production. Comme habituellement, il s'est également agi d'acquérir les matériels dédiés à certains programmes comme des bancs et des interfaces de test ou des outillages, en lien avec la mise en production de nouveaux produits.

### 4.6.2 INCORPORELS

Les informations relatives aux investissements incorporels réalisés sur la période sont détaillées dans les notes annexes aux comptes consolidés au § Note 4 : « Immobilisations incorporelles ». Ils concernent essentiellement la Recherche & Développement.

En 2023, les dépenses en R&D se sont élevées à 84,7 M€, en progression par rapport à 2022 (+5,5 % à 80,3 M€), retrouvant une enveloppe proche de légèrement supérieure celle de 2019 (83,2 M€). Ce niveau de dépenses témoigne à la fois des arbitrages qui ont continué à être réalisés pour réduire les impacts de la crise sanitaire et de la pénurie des composants, mais aussi de la forte sollicitation dans le cadre des contrats gagnés ces derniers mois / années.

Concernant les moyens informatiques renouvelés habituellement à raison d'un quart par exercice en moyenne dans le Groupe, l'action a été maintenue avec, du fait de la mise en place de journées de télétravail, le remplacement du parc avec des PC portables. Lancé en 2017, le programme d'investissement pour la digitalisation s'est poursuivi malgré le retard pris dans la mise en place d'un nouvel ERP pour la division Automotive. Le projet a évolué avec la définition de nouveaux besoins apparus avec la crise des composants, afin de répondre à un besoin de plus grande agilité dans la gestion des approvisionnements et dans la planification usines.

En 2023, il n'y a pas eu de travaux impactant le parc immobilier du Groupe, à l'exception de la mise en service des panneaux photovoltaïques sur le site allemand.

Aussi, la priorité a été maintenue sur les besoins d'accompagnement des programmes clients en lien avec les derniers succès commerciaux et les premières mises en production. Il s'est également agi de finir les re-design, en particulier sur nos produits propres, afin de pouvoir maintenir leurs performances et la capacité de production face aux difficultés d'approvisionnements en composants. Ainsi, le taux de refacturation des coûts de R&D a légèrement augmenté à 44,8 % des dépenses vs 42,2 % en 2022.

Ainsi, gérant ses efforts au mieux de ses ressources, le taux de dépenses de R&D ramené au chiffre d'affaires s'est établi à 14,6 % contre 16,1 % en 2022.

Ce domaine reste stratégique puisqu'il permet de maintenir à un niveau élevé, la technicité du Groupe. Le contrôle de gestion du Groupe permet d'établir le tableau ci-dessous qui résume son évolution :

En k€	2023	2022	2021
Coût total de la R&D	84 732	80 301	80 158
Coût de la R&D vendue	37 985	33 879	33 810
R&D immobilisée dans l'exercice	12 599	13 727	12 715
Charges de l'exercice (A)	34 147	32 695	33 633
Amortissement de l'exercice de la R&D immobilisée (B)	11 078	13 572	15 948
Crédit Impôt Recherche en produit dans l'exercice et subventions (C)	6 676	7 647	8 012
Impact de la R&D dans le compte de résultat (A) + (B) – (C)	38 549	38 620	41 569
Effectif	1 453	1 342	1 182

Le coût total de la R&D est composé de la masse salariale chargée des ingénieurs et techniciens travaillant sur les projets de R&D, ainsi que les coûts éventuels de prestations sous-traitées.

Il est rappelé que le Groupe investit de manière importante dans la R&D. Les coûts liés à la R&D représentent entre 13 et 18,0 % de son chiffre d'affaires consolidé. Apportant des solutions spécifiques à ses clients, solutions basées sur des savoir-faire reconnus et l'innovation, une partie de ces développements spécifiques peut être prise en charge par les clients.

De plus, une part de ces travaux bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche, de subventions et / ou d'avances remboursables. Les dépenses correspondant à la mise en œuvre de nouvelles solutions innovantes au service des clients, en particulier dans le cadre des programmes France Relance, ont progressé de +25,5 %, le Groupe continuant à bénéficier des aides de l'état (CIR et subventions).

La part de R&D immobilisée est de 14,9 % en 2023 contre 17,1 % en 2022, en légère diminution témoignant de la volonté du Groupe de ne pas trop grever les résultats futurs, avec le choix d'axer les efforts sur les développements liés aux contrats gagnés et le re-design de produits. Cette année, le niveau d'immobilisation est légèrement supérieur aux amortissements enregistrés qui se sont établis à 11,1 M€.

Aussi, le poids de la R&D supportée par le Groupe dans son compte de résultat, en dehors de la part facturée aux clients et des aides de l'État, continue à reculer s'établissant à 6,7 % du chiffre d'affaires contre 7,7 % en 2022 et 9,0 % en 2021, alors que la dépense de l'exercice progresse de +5,5 %, démontrant l'effort maintenu par le Groupe pour rester au meilleur niveau, tout en essayant de limiter les impacts sur son compte de résultat en cette période difficile, sans toutefois grever sa rentabilité future.

Au niveau des divisions, cela se traduit de la manière suivante :

### DIVISION AUTOMOTIVE

Les chiffres repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D en 2023 a été de 66,3 M€ contre 64,7 M€ en 2022, ventilé en :

En k€	2023	2022	2021
Coût de la R&D vendue	25 468	23 431	26 188
R&D immobilisée dans l'exercice	10 137	13 104	11 913
Charges de l'exercice	30 741	28 208	29 911
Effectif	1 337	1 199	1 074

Les dépenses de R&D de la division Automotive ont enregistré une progression de +2,5 %. Avec la finalisation des développements tels que le redesign de cartes pour ses propres produits, la part du coût de la R&D vendue a représenté plus que 38,4 % des dépenses contre 36,2 % en 2022. Maintenir une prise en charge partielle des dépenses de R&D par les clients est un atout majeur du Groupe dans la relation partenariale, les clients acceptant de mieux financer en amont les développements de leurs produits spécifiques.

### DIVISION TELECOM

Les chiffres repris dans le tableau suivant sont issus du contrôle de gestion.

Le total des dépenses en R&D 2023 a été de 18,4 M€ contre 15,6 M€ en 2022, ventilé en :

en k€	2023	2022	2021
Coût de la R&D vendue	12 517	10 448	7 622
R&D immobilisée dans l'exercice	2 462	623	802
Charges de l'exercice	3 406	4 487	3 722
Effectif	116	143	108

Le niveau de refacturation a encore progressé cette année, avec un taux passant à 68,1 % (67,2 % en 2022), cette division disposant d'un meilleur accompagnement de ses clients sur les marchés export et les programmes de télécommunications militaires et de l'énergie. Le niveau des dépenses de R&D a fortement progressé cette année (+18,2 %) avec le développement de nouvelles générations de produits sur l'ensemble de ses segments de marché et en particulier en SatCom. La division Telecom a également maintenu un niveau élevé de dépenses de sous-traitance R&D (+0,8 M€ après +3,5 M€ en 2022) pour pallier les difficultés de recrutement, malgré une progression des effectifs de 37 personnes, pour répondre aux besoins des contrats pluriannuels remportés.

### 4.6.3 ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENTS

À la date d'établissement du présent document, le Groupe a engagé un certain nombre d'investissements dans le cadre de son exploitation normale. Dans un environnement économique complexe, ACTIA continue à faire preuve de vigilance dans ses choix d'investissements afin de ne pas grever son avenir tout en maîtrisant le niveau de ses dépenses.

En effet, les travaux de R&D engagés par le Groupe sont pluriannuels et visent à développer notre offre produits et services pour qu'elle reste au meilleur niveau en anticipant les besoins du marché. Aussi, on retrouve dans le programme d'investissements :

- ⊙ Les **calculateurs contrôle commande** pour la 1<sup>ère</sup> monte pour continuer la pénétration du marché camion et répondre aux évolutions des architectures électroniques, aux futures exigences et réglementations en termes de cybersécurité et sûreté de fonctionnement ;
- ⊙ Les **boîtiers télématiques** de 6<sup>ième</sup> génération et leurs adoptions par des nouveaux fabricants de véhicules.
- ⊙ Les **outils de diagnostic multimarques et constructeurs** pour assurer la couverture du parc automobile ainsi que les dernières fonctions électroniques offertes aux usagers. ACTIA investit également dans ce domaine pour accompagner la dématérialisation tout en répondant aux derniers grands standards ;
- ⊙ Les **systèmes d'information voyageurs, de rétro-vision et de vidéosurveillance** pour les déployer sur les nouvelles lignes RATP (métro, RER et tramway) mais également dans d'autres régions géographiques telles que la Catalogne.
- ⊙ Les **stations de bases destinées aux satellites de télécommunications** sécurisés ;
- ⊙ Les **disjoncteurs d'abonnés** sur demande d'Enedis. Ce nouveau projet permettra à ACTIA d'être positionné sur l'ensemble de la chaîne de distribution d'énergie de l'abonné jusqu'aux postes sources.

Le Groupe a également engagé, depuis plusieurs années les travaux pour le changement de l'ERP et la digitalisation qui seront donc poursuivis en 2024. Le parc informatique poursuivra son renouvellement partiel, comme chaque année, avec l'acquisition de matériels portables pour sécuriser l'organisation en mode télétravail.

Concernant les outils de production, le niveau d'engagement se limitera au remplacement de matériels en fin de vie pour accroître le capacitaire et la productivité, et répondre aux besoins de production de nouveaux produits, avec les outillages spécifiques, tant en France, en Tunisie, qu'aux États-Unis. En effet, l'outil de production doit être au niveau attendu par les clients et prêt à accueillir la forte croissance des cadences au moment où le marché des composants retrouvera le niveau adéquat entre l'offre et la demande. Il s'agira également de compléter les matériels pour les sites suédois et espagnol (création 2023) usines dédiées à la production petites séries pour mieux répondre à ses besoins de prototypage et de petites productions. Sans croissance significative sur l'exercice, le Groupe peut décaler à fin 2024 / début 2025, le renforcement des équipements pour l'usine américaine.

Répondant aux besoins croissants en ressources de R&D, le site d'ACTIA Engineering Services à Tunis a agrandi son bâtiment en 2023 et un bâtiment va être construit à Sfax en remplacement de la location actuelle.

Enfin, dans le cadre de son engagement de décarbonation avec le recours à des énergies renouvelables, plusieurs études d'aménagements photovoltaïques sont en cours de montage sur 2024, tant en France, qu'en Tunisie, avec des solutions d'ombrières sur les parkings. Également en Tunisie, l'acquisition d'un terrain est en cours afin de produire de l'énergie solaire à plus grande échelle d'ici fin 2025. Les panneaux solaires implantés en Allemagne ont été mis en service fin 2023. Sans être électro-intensif, ACTIA essaye de contribuer au développement des énergies renouvelables dans les pays où le Groupe est présent.



## 4.7 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 4.7.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES

P : Propriétaire direct ou indirect (SCI appartenant intégralement au Groupe) ; L : Locataire ; I : Locataire d'une SCI appartenant partiellement au Groupe.

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
<b>ACTIA Group</b>	<b>Toulouse</b>	<b>Holding</b>	<b>I (1)</b>
<b>AUTOMOTIVE</b>			
ACTIA Automotive	Toulouse	Etudes et commercialisation électroniques	I (1)
	Colomiers	Fabrications électroniques	P (2)
	Toulouse	Logistique	L
	Chartres	Animation commerciale et support technique des activités Diagnostic et Véhicule Connecté	L
ACTIA PCs	Maisons Alfort	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA 3E	Le Bourget du Lac	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA Systems	Getafe Madrid (Espagne)	Études et fabrications de matériels Audio & Vidéo	I (3)
	Getafe Madrid (Espagne)	Etudes et d'électronique de puissance	L
	Linares (Espagne)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA de Mexico	Mexico (Mexique)	Fabrication et distribution solutions Audio & Vidéo	L
ACTIA do Brasil	Porto Alegre (Brésil)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA UK	Newtown (Royaume-Uni)	Etudes et fabrications électroniques	P
ACTIA Italia	Torino (Italie)	Etudes et fabrications électroniques	P
	Rho (Italie)	Logistique	L
ACTIA IME	Braunschweig (Allemagne)	Etudes et fabrications électroniques	P/L
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana (USA)	Etudes et fabrications électroniques	P
ACTIA Electronics	Romulus - Michigan (USA)	Fabrications électroniques	P
ACTIA Polska	Piaseczno (Pologne)	Etudes électroniques et commercialisation	L
CIPI ACTIA	Tunis (Tunisie)	Fabrications électroniques	P
ACTIA Tunisie	Tunis (Tunisie)	Fabrications électroniques	P
ACTIA China	Shanghai (Chine)	Etudes et fabrications électroniques	L
	Wuhan (Chine)	Etudes électroniques	L
ACTIA Nordic	Sollentuna (Suède)	Etudes et fabrications électroniques	L
	Linköping (Suède)	Etudes électroniques	L
ACTIA EMS Sweden	Linköping (Suède)	Etudes et fabrications électroniques	L
ACTIA Japan	Tokyo (Japon)	Promotion, commercialisation et support technique	L
ATAL	Tabor (Rép. Tchèque)	Etudes et fabrications électroniques	P

Nom	Site	Secteur d'activité	Type de détention
ACTIA Engineering Services	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Etudes électroniques	P
	Sfax ( <i>Tunisie</i> )	Etudes électroniques	L
ACTIA Africa	Tunis ( <i>Tunisie</i> )	Promotion, commercialisation et support technique	L(5) <sup>1)</sup>
ACTIA Telematics Services	Namur ( <i>Belgique</i> )		Etudes électroniques
<b>TELECOM</b>			
ACTIA Railway	Toulouse	Siège social	P (1)
	Saint-Georges-de-Luzençon	Etudes et fabrications électroniques	P (4)
	Vendargues	Etudes pour les solutions de supervision	L
ACTIA Aerospace	Toulouse	Siège social	P (1)
	Dinard	Etudes et fabrications électroniques	P / L
ACTIA Energy	Toulouse	Siège social	P (1)
	Puy-Sainte-Réparate	Etudes et fabrications électroniques	P

<sup>1)</sup> SCI des Coteaux de Pouvoirville

<sup>2)</sup> SCI de l'Oratoire

<sup>3)</sup> SCI Los Olivos

<sup>4)</sup> SCI Sodimob

<sup>5)</sup> ACTIA Engineering Services

Il est précisé que les actifs essentiels sont détenus par le Groupe. Ces actifs n'ont pas été valorisés lors du passage aux normes IFRS fin 2004 et restent donc enregistrés à leur valeur historique dans les comptes consolidés.

Afin d'améliorer l'information, il a été décidé de faire intervenir des cabinets d'expertises indépendants pour donner une mesure régulière de la valeur de ses biens. Ainsi, les actifs immobiliers du Groupe ont été évalués à la fin de l'exercice 2023 et la valorisation cumulée s'établissait à 90,0 M€ en valeur moyenne brute ; pondérée du taux de participation, cette valeur moyenne ressort à 71,9 M€ versus 43,8 M€.

Indépendamment des sociétés mises en équivalence et donc en comparaison avec une valeur d'expertise à 67,8 M€, la valeur nette comptable des actifs directement détenus par le Groupe s'établit à 22,9 M€,

Suivant l'option prise par ACTIA, afin de ne pas voir ses comptes impactés par les variations du marché de l'immobilier qui ne représente pas son cœur de métier, et conformément aux normes IFRS, le Groupe n'engagera aucune écriture visant à revaloriser ces actifs dans ses comptes consolidés. Sur le plan stratégique, le Groupe a toujours considéré que les biens immobiliers sont des outils mis à sa disposition dans le cadre de son activité industrielle.

Les actifs immobiliers considérés comme stratégiques concernent, avant tout, la production. Aussi, le site de production français, établissement d'ACTIA Automotive S.A.S., situé à Colomiers est détenu à 100 % par le Groupe au travers de la SCI de l'Oratoire. Le 2<sup>ème</sup> site de production de cartes électroniques situé à Tunis (Tunisie) est inscrit dans les actifs de notre filiale CIPI ACTIA, détenue à 65,8 % par le Groupe. Concernant le site d'intégration également situé à Tunis,

ACTIA Tunisie est également propriétaire de ses locaux. Le 3<sup>ème</sup> site de production situé à Romulus (Michigan – USA) est la propriété de sa maison mère ACTIA Corp., détenue à 100 % par le Groupe. Enfin, les derniers sites de production, en Suède et en Espagne, traitant pour le moment que de la petite série avec des moyens limités, sont locataires.

Les équipements lourds du site de production français font généralement l'objet de financement en crédit-bail, tandis que les équipements tunisiens et américains sont financés par du crédit bancaire moyen terme ou autofinancés, les solutions bancaires locales n'offrant pas ce type de financement adapté aux moyens de production.

L'organisation de la production du Groupe s'articule désormais autour du quadripôle France / Tunisie / États-Unis / Suède. Ainsi, avec les mêmes types de matériels, les mêmes outils de test et les mêmes procédures, le Groupe bénéficie d'une plus grande flexibilité dans l'usage de son outil de production. Les investissements sont coordonnés entre les différents sites afin d'assurer une progression du capacitaire tout en améliorant la qualité et en réduisant les cycles de production, aujourd'hui perturbés par les manquants.

En 2023, le **site de Colomiers** (France) a continué à accueillir les activités suivantes :

- ⊙ La production électronique ;
- ⊙ Les métiers de support.

Après deux années et demi marquées par les difficultés d'approvisionnements en composants, l'année 2023 a connu une amélioration progressive pour ramener la fin de l'exercice à une situation normale. Les tensions persistantes dans l'approvisionnement des composants électroniques se sont poursuivies sur la majeure partie de l'année, en particulier sur le premier semestre, continuant à mettre à mal toute la chaîne logistique avec de forts impacts sur la rentabilité et l'efficacité de l'usine, du fait des arrêts et redémarrages des différentes lignes de production dus aux manquants, générant une inflation des temps masqués et une obligation de maintenir les équipes en configuration de produire en permanence pour répondre aux urgences clients. Aussi, l'amélioration des flux en fin d'année a permis de mettre en place des actions pour retrouver la performance usine, comme avant crise, ce qui mettra quelques semaines pour se traduire dans la productivité.

Pour cela et toujours en constante adaptation, le site a démarré une nouvelle mue pour préparer la montée en cadence des activités spatiales et l'arrivée des équipements associés, nécessitant des travaux d'extension au sein de l'usine (agrandissement de la zone déverminage), tout en mettant en avant une approche métiers pour faciliter la compréhension, l'attractivité et la polyvalence des équipes en atelier. Palliant les difficultés d'embauche et organisant sa propre formation des nouveaux personnels, une zone est également spécifiquement dédiée à la formation.

En 2023, comme en 2022, nos **sites tunisiens** ont connu une hausse d'activité malgré la crise des composants. Ils ont dû s'adapter à servir les clients dès réception des manquants. Pour cela une ouverture 7j / 7 et 24h / 24 a été mise en place depuis octobre 2021 pour limiter la crise chez nos clients. Avec l'amélioration des flux d'approvisionnements et la baisse des volumes sur certains secteurs, les usines vont retrouver une organisation en 3 x 8, pouvant ponctuellement s'étendre à du 4 x 8.

Enfin, le **site américain** a encore été sensible aux difficultés de recrutement en particulier de commerciaux, visant à développer la production pour compte de tiers dans l'attente de la montée en puissance des premières productions ACTIA pour le marché américain de ses clients.

Le Groupe s'est assuré que le prix des loyers appliqués par ces deux dernières infrastructures corresponde au prix du marché, avec l'intervention d'un expert extérieur au Groupe, lors de la signature des baux commerciaux. Ces derniers sont révisés selon l'index d'évolution du prix des loyers publié par l'INSEE et son équivalent espagnol.

## 4.7.2 IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'UTILISATION DE CES IMMOBILISATIONS

Cette information est développée au § 6.5.3 « Lutte contre le dérèglement climatique » du chapitre 6 « Développement durable » arrêté par le Conseil d'Administration.

Au cours de ces années complexes, l'ensemble de nos sites industriels a su faire preuve d'une grande maîtrise de leurs plans d'urgence et ont démontré toute leur résilience et agilité à s'adapter.

Les **sites de la division Telecom** sont détenus directement par ACTIA Telecom ou au travers de la SCI Sodimob, détenue à 100 % par le Groupe.

Deux sites, dits non stratégiques, sont détenus pour partie par le Groupe, pour partie par les dirigeants et pour partie par des minoritaires. Il s'agit des bâtiments (bureaux et ateliers) utilisés par notre filiale espagnole, détenus au travers de la SCI Los Olivos dont la répartition du capital est la suivante :

Répartition du capital de la SCI los Olivos	%
SCI Les Coteaux de Pouvourville	50,0 %
ACTIA Systems	40,0 %
Personnes physiques	10,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

En France, les bâtiments de bureaux accueillant les sièges d'ACTIA Group S.A., d'ACTIA Automotive S.A. et d'ACTIA Telecom S.A. sont détenus en pleine propriété par la SCI Les Coteaux de Pouvourville, dont la répartition du capital est la suivante :

Répartition du capital de la SCI les Coteaux de Pouvourville	%
ACTIA Group	30,0 %
LP2C	50,1 %
Personnes physiques	19,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>

## 4.8 CERTIFICATION DES SYSTÈMES QUALITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le Groupe répond à de nombreuses contraintes réglementaires et est régulièrement renouvelé dans ses certifications reprise dans le tableau suivant :

Société	ISO 9001	ISO TS 16949	ISO 14001	EN 9100	ISO 27001	ISO 45001
	Systèmes de management de la qualité	Systèmes de management de la qualité – industrie automobile	Systèmes de management de l'environnement	Systèmes de management de la qualité – aéronautique/ espace et défense	Systèmes de management de la sécurité de l'information	Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail
ACTIA Automotive SA	Certifié	Certification des sites Toulousains		Certifié	Certification des sites Toulousains	Certifié
ACTIA 3E	Certifié					
ACTIA PCs	Certifié					
ATAL	En cours de certification					
ACTIA Italia	Certifié					
ACTIA IMe	Certifié			Certifié		
ACTIA Systems	Certifié			En cours de certification		Certifié
ACTIA Nordic	Certifié	Certifié		Certifié		
ACTIA UK	Certifié					
ACTIA Telemactics Services	Certifié					Certifié
ACTIA Chine	Certifié	Certifié		Certifié		
ACTIA do Brasil	Certifié					
ACTIA de Mexico	En cours de certification					
ACTIA Electronics	Certifié	Certifié		Certifié		
ACTIA Corp.	Certifié					
CIPI ACTIA	Certifié	Certifié		Certifié		En cours de certification
ACTIA Engineering Services	Certifié				Certifié	En cours de certification
ACTIA Tunisie	Certifié	Certifié		Certifié		
ACTIA Telecom	Certifié			Certifié		Certifié

Les autres certifications :

- ⊙ ACTIA Telecom : IRIS (ISO/TS 22163 : systèmes de management de la qualité - ferroviaire) ;
- ⊙ ATAL : approbation du SMQ ;
- ⊙ ACTIA Automotive :
  - Sur Toulouse : EN 9110 (réparation aéronautique) ; PART 145 (périmètre aéronautique) ; IRIS (ISO/TS 22163 : systèmes de management de la qualité - ferroviaire) ; NADCAP (procédés de fabrication cartes électroniques - aéronautique) ;
- ⊙ ACTIA Engineering Services : ISO 17025.

## 4.9 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Les comptes sociaux d'ACTIA Group S.A. font apparaître un chiffre d'affaires de 2 M€, en baisse de 7,3 % par rapport à 2022.

Dans le cadre du transfert de la cotation de ses titres d'Euronext Paris vers Euronext Growth (02/02/2023), ACTIA Group a mis en place des ressources internes et externes complémentaires pour répondre aux besoins exceptionnels demandés pour la structuration et la gestion de cette opération. Pour sa part, la facturation faite par LP2C à ACTIA Group s'établit à 330 k€ sur l'exercice, contre 300 k€ en 2022, en lien avec la hausse des salaires et des travaux menés pour le Groupe (prestations à l'accompagnement des cessions et suivi/médiation).

Le résultat net ressort ainsi à 1 716 k€ contre un bénéfice de 10 648 k€ pour l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par le fait qu'ACTIA Group S.A. avait enregistré la plus-value de la cession des titres ACTIA Power SAS en 2022, retrouvant un résultat plus conforme à son activité.

Au titre de l'exercice 2023 les principaux indicateurs des comptes sociaux sont :

<b>Résultats sociaux (en k€)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Chiffre d'affaires net	2 023	2 195	3 269
Produits d'Exploitation	4 027	3 563	4 366
Charges d'Exploitation	5 560	6 064	4 307
Résultat d'Exploitation	<1 533>	<2 502>	59
Résultat Financier	3 938	1 536	927
Résultat Exceptionnel	<507>	12 308	<198>
Impôt sur les bénéfices	183	694	29
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 716</b>	<b>10 648</b>	<b>759</b>

Nous demanderons aux actionnaires d'approuver ces comptes sociaux.

ACTIA Group S.A. n'a aucune activité propre, excepté le sujet de holding financière. Toutes les fonctions exercées au bénéfice de ses filiales ou de la holding patrimoniale animatrice sont refacturées aux structures concernées sur la base du coût réel avec une marge de 15 %, correspondant aux frais de gestion. Cette facturation ne couvre pas l'ensemble des frais de Commissariat aux Comptes, de communication, de conseil juridico-fiscal et autres frais liés à la position de société cotée, frais qu'il n'est pas possible de répartir sur l'ensemble des filiales, dans le cadre des contraintes juridiques et fiscales réglementaires. Seules les prestations définies par les conventions d'assistance, prestations développées au § 3.3 « Description sommaire du Groupe » font l'objet de facturation.

Le déficit opérationnel de la Société provient donc des coûts liés à sa présence sur le marché boursier et à son rôle de holding, avec les interventions extérieures en matière juridique, fiscale, communication, Commissariat aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés, ... qui représentent à eux seuls un coût de 483,1 k€ sur l'exercice, contre 356,8 k€ en 2022.

Les principaux faits marquants de l'exercice sont liés à la forte baisse des charges externes, liée à la baisse des honoraires (fin de l'opération de cession de la division Power), des prestations Groupe et des commissions sur emprunt.

### 4.9.1 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice écoulé, les efforts d'ACTIA Group ont principalement portés sur son transfert de marché d'Euronext à Euronext Growth, qui a abouti début février 2023 et la segmentation des activités du Groupe ACTIA.

Ainsi, en 2023, le Groupe a lancé une démarche d'évolution de la segmentation de ses activités afin de les structurer en **quatre divisions : *Mobility, Energy, Aerospace et Engineering***, pour une mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et une présentation financière à partir du 30 juin 2024.

Dans ce contexte, **ACTIA Telecom** a apporté ses activités dédiées aux secteurs de l'énergie et du ferroviaire dans deux nouvelles sociétés, respectivement à **ACTIA Energy** et **ACTIA Railway**. Conservant les activités SatCom, elle a changé sa dénomination sociale pour devenir **ACTIA Aerospace**.

En parallèle, ACTIA Automotive a cédé son fonds de commerce et d'industrie de fabrication d'équipements électroniques sur les marchés aéronautiques, spatial et défense à ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom), afin que cette entité concentre les activités aéronautiques et spatiales du Groupe.

Ainsi, en 2024, la holding ACTIA Group portera les titres des entités ACTIA Automotive S.A.S, maison mère de la division Mobility, ACTIA Aerospace S.A.S, maison mère de la division Aerospace, ACTIA Energy S.A.S, maison mère de la division Energy et ACTIA Engineering Services S.A.S, maison mère de la division Engineering.

Aucun autre évènement significatif n'a affecté la structure holding au cours de l'exercice.

### 4.9.2 AFFECTATION DU RÉSULTAT

En conformité avec la loi et nos statuts, lors de l'Assemblée Générale sera proposée l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

#### Origine

Compte « Report à Nouveau » au 31 décembre 2023	21 712 043,05 €
Résultat de l'exercice : bénéfice de	1 716 177,60 €

#### Affectation

Au compte « Report à Nouveau » qui s'établira à	21 016 227,73 €	
À titre de dividendes (soit 0,12 € par action)	2 411 992,92 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>23 428 220,65 €</b>	<b>23 428 220,65 €</b>

### 4.9.3 DISTRIBUTIONS ANTÉRIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividende par action*	Autres revenus distribués	
2020	0 €		
2021	0 €		
2022	2 411 992,92 € Soit 0,12 € par action		

\* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues, non versé et affecté au compte Report à Nouveau.

### 4.9.4 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Au titre de l'exercice 2023, la Société ACTIA Group n'a bénéficié d'aucun nouveau financement moyen terme.

Il est précisé qu'ACTIA Group ne bénéficie pas de la possibilité de financer son poste clients puisque celui-ci est intégralement dédié au Groupe. Le détail de l'endettement d'ACTIA Group S.A. est donné dans les notes annexes aux comptes sociaux, au § note 3.10 "Dettes".

### 4.9.5 CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI 39-4)

Il sera demandé au cours de l'Assemblée Générale d'approuver le montant global des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, soit la somme de 2 178 €, correspondant aux amortissements excédentaires sur les véhicules de fonction.

L'impôt correspondant s'élève à 544 €, au titre de l'exercice 2023.

### 4.9.6 ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

ACTIA Group S.A. est la société holding du Groupe. Pour remplir ses fonctions de holding, elle disposait de 15 salariés à la date du 31 décembre 2023.

À ce jour, comme indiqué au § 6.4.1 « Nos collaborateurs », aucun sentiment de discrimination n'est enregistré tant dans le Groupe que dans la holding où aucune inégalité professionnelle femmes / hommes n'a été constatée.



## 4.9.7 SUCCURSALES

Il est précisé que la Société ACTIA Group n'a aucune succursale.

## 4.9.8 DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

À la clôture de l'exercice, la répartition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'ACTIA Group S.A. (hors provision pour factures fournisseurs non parvenues) par date d'échéance est la suivante :

### Factures reçues non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu

CHIFFRES EXPRIMÉS EN €	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT</b>						
Nombre de factures concernées	114					34
Montant total des factures concernées TTC	877 200	2 119	55 337	-20	228 455	285 891
% du montant total des achats TTC de l'exercice	19,46 %	0,05 %	1,23 %	0,00 %	5,07 %	6,34 %
<b>(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES</b>						
Nombre des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
<b>(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				X Délais contractuels : Selon les Conditions Générales de Ventes de nos fournisseurs		
				Délais légaux		

## 4.9.9 DÉCOMPOSITION DES CRÉANCES CLIENTS

À la clôture de l'exercice, la répartition des créances clients par date d'échéance est la suivante :

### Factures émises non réglées au 31/12/2023 dont le terme est échu

CHIFFRES EXPRIMÉS EN €	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT</b>						
Nombre de factures concernées	179					114
Montant total des factures concernées TTC	3 114 767	78	78 055	680 548	747 940	1 506 620
% du montant total des achats TTC de l'exercice	42,14 %	0,00 %	1,06 %	9,21 %	10,12 %	20,39 %
<b>(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES</b>						
Nombre des factures exclues						0
Montant total des factures exclues						0
<b>(C) DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : 30 jours fin de mois		

## 4.9.10 TABLEAU DES RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

En Euros	2023	2022	2021	2020	2019
<b>SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital Social	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956	15 074 956
Nombre d'actions émises	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941	20 099 941
Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 023 467	2 195 422	3 268 899	2 352 361	2 301 500
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	<2 082 727>	15 343 740	<238 514>	1 666 838	2 772 682
Impôt sur les sociétés	182 723	693 928	29 165	17 333	27 391
Résultat après impôt, amortissements et provisions	1 716 178	10 648 216	758 956	1 639 673	2 737 515
Montant des bénéfices distribués	2 411 993	2 411 993	0	3 014 991	2 009 994
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION</b>					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	<0,11>	0,73	<0,01>	0,08	0,14
Résultat après impôt, amortissements et provisions	0,09	0,53	0,04	0,08	0,14
Dividende versé à chaque action	0,12	0,12	0	0	0,15
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés (effectif moyen)	12	8	8	11	9
Montant de la masse salariale	1 170 856	869 238	975 144	1 277 597	891 360
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres, etc...)	443 573	347 097	421 112	540 030	393 098

## 4.9.11 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

À l'Assemblée Générale de la société ACTIA Group S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

#### Conventions antérieures autorisées et approuvées par l'Assemblée tacitement reconduites

Nous vous indiquons que la liste des conventions suivantes conclues au cours d'exercices antérieurs, dûment autorisées et approuvées par l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice en cause, ont été tacitement renouvelées lors de l'exercice écoulé.

#### Avec la société LP2C S.A.

##### Convention d'animation

**Nature et objet :** Convention d'animation tacitement reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### Personnes concernées :

- ⊙ Madame Marine Candelon, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.
- ⊙ Madame Catherine Mallet, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et Administratrice, Présidente Directrice Générale de LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-Louis Pech, Président Administrateur Directeur Général d'ACTIA Group S.A. et Administrateur Directeur Général Délégué et LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-François Calmels, Administrateur Directeur Général Délégué d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.

#### Motifs justifiant de son intérêt pour la société / Modalités :

LP2C participe activement à la conduite de la politique du Groupe ACTIA, elle en définit les priorités stratégiques et les axes de développement et elle assure la coordination et la mise en œuvre de ces différentes actions entre les différentes sociétés du Groupe ACTIA.

Convention d'animation de LP2C S.A. en faveur de chacune des filiales et sous-filiales de LP2C, pour le rôle qu'elle exerce seule et exclusivement au niveau de la définition de la politique générale du Groupe ACTIA et qu'elle anime dans l'intérêt de l'ensemble des sociétés du Groupe ACTIA.

A ce titre, LP2C S.A. facture un montant global annuel de €. 370.000 pour l'ensemble des sociétés du Groupe, réparti entre les sociétés du Groupe sur la base de la valeur ajoutée de l'année précédente.

La durée de la convention d'animation est de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction par période de douze mois consécutifs.

**Montants facturés au cours de l'exercice écoulé :** au 31 décembre 2023, le montant total facturé par LP2C à ACTIA Group S.A. s'élève à €. 1.000 H.T.

##### Convention d'assistance et de prestations de services

**Nature et objet :** convention d'assistance et de prestations de services tacitement reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Personnes concernées :**

- ⊙ Madame Marine Candelon, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.
- ⊙ Madame Catherine Mallet, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et Administratrice, Présidente Directrice Générale de LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-Louis Pech, Président Administrateur Directeur Général d'ACTIA Group S.A. et Administrateur Directeur Général Délégué et LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-François Calmels, Administrateur Directeur Général Délégué d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.

**Modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

Une convention d'assistance et de prestations de services de LP2C S.A., en faveur de chacune des filiales et sous filiales LP2C S.A., dans le cadre des prestations de services permanentes que LP2C rend au groupe notamment : Assistance administrative, juridique, comptable et financière :

- ⊙ Assistance dans le domaine de la qualité,
- ⊙ Assistance dans le domaine de la communication,
- ⊙ Assistance dans le domaine des ressources humaines,
- ⊙ Assistance dans le domaine de l'immobilier,
- ⊙ Assistance dans le domaine de la gestion et des procédures internes groupe,
- ⊙ Assistance dans le domaine du « business development ».

Les modalités de fixation de la rémunération hors taxes des prestations de services rendues sont les suivantes : LP2C S.A. perçoit une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice. La rémunération est déterminée en fonction des coûts directs et indirects réellement engagés par la société LP2C S.A. majorés de 15%.

La durée de la convention d'assistance est de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction par période de douze mois consécutifs.

**Montants facturés au cours de l'exercice écoulé :** au 31 décembre 2023, le montant total facturé par LP2C à Actia Group S.A. s'élève à €. 329.075 H.T.

**Convention d'assistance et de prestations de services spécifiques**

**Nature et objet :** Convention d'assistance et de prestations de services spécifiques tacitement reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Personnes concernées :**

- ⊙ Madame Marine Candelon, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.
- ⊙ Madame Catherine Mallet, Administratrice Directrice Générale Déléguée d'ACTIA Group S.A. et Administratrice, Présidente Directrice Générale de LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-Louis Pech, Président Administrateur Directeur Général d'ACTIA Group S.A. et Administrateur Directeur Général Délégué et LP2C S.A.
- ⊙ Monsieur Jean-François Calmels, Administrateur Directeur Général Délégué d'ACTIA Group S.A. et LP2C S.A.

**Modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

Les prestations de services spécifiques qu'Actia Group S.A. rend à LP2C S.A. sont relatives à l'assistance en matière comptable et secrétariat de direction. Les modalités de fixation de la rémunération hors taxes des prestations de services rendues par Actia Group S.A. sont les suivantes : en contrepartie des prestations de services rendues, Actia Group S.A. reçoit de la part de LP2C S.A. une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice. La rémunération est déterminée en fonction des coûts directs et indirects réellement engagés par la Société Actia Group S.A. majorés de 15%.

La durée de la convention d'assistance est de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction par période de douze mois successifs.

**Montants facturés au cours de l'exercice écoulé :** au 31 décembre 2023, le montant total facturé par ACTIA Group S.A. à LP2C S.A. s'élève à €. 61.269 H.T.

**Avec la société ACTIA Automotive S.A.S.****Convention d'assistance et de prestations de services**

**Nature et objet :** Convention d'assistance et de prestations de services par ACTIA Automotive S.A.S. en qualité de prestataire en faveur de sociétés du groupe ACTIA Group S.A. concernant les prestations de services permanentes qu'ACTIA Automotive S.A.S. rend aux sociétés du groupe ACTIA Group S.A. tacitement reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Personnes concernées :** Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Automotive S.A.S.

**Modalités :**

Les prestations de services permanentes que ACTIA Automotive S.A.S. rend aux sociétés du groupe ACTIA Group S.A., comprennent notamment :

- ⊙ Assistance administrative, juridique, comptable et financière ;
- ⊙ Assistance dans le domaine de la qualité ;
- ⊙ Assistance dans le domaine de la communication ;
- ⊙ Assistance dans le domaine des ressources humaines ;
- ⊙ Assistance dans le domaine des systèmes d'informations ;
- ⊙ Assistance dans le domaine des achats ;
- ⊙ Assistance dans le domaine de l'immobilier ;
- ⊙ Assistance dans le domaine de la gestion et des procédures internes groupe ;
- ⊙ Assistance dans le domaine du "Business Development" ;
- ⊙ Assistance dans le domaine de la technologie.

Les modalités de fixation de la rémunération hors taxes des prestations de services rendues sont les suivantes : ACTIA Automotive S.A.S. perçoit une rémunération sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice et révisable en fin d'exercice. La rémunération est déterminée en fonction des coûts directs et indirects réellement engagés par ACTIA Automotive S.A.S. majorés de 15%.

La refacturation éventuelle des prestations externes s'établit avec une marge de 3% pour tenir compte des frais généraux d'ACTIA Automotive S.A.S. en qualité de Prestataire.

La durée de la convention d'assistance est de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction par période de douze mois consécutifs.

**Motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

L'intérêt d'ACTIA Automotive S.A.S. recoupe celui des sociétés composant le groupe ACTIA Group S.A., qui pourront, en conséquence, accroître leur efficacité et leur rentabilité par ces opérations. En effet, cette prise en charge se traduirait, au niveau du groupe ACTIA Group S.A., par une réduction de ses coûts globaux de gestion, par la réalisation d'économies d'échelle sur les coûts fixes et donc par une plus grande efficacité et rentabilité, tandis que les Filiales, tout en bénéficiant de ces coûts réduits, pourront concentrer leur énergie sur leur activité principale et ainsi accroître leurs performances économiques.

**Montants facturés au cours de l'exercice écoulé :** au 31 décembre 2023, le montant facturé par ACTIA Automotive S.A.S. à ACTIA Group S.A. s'élève à €. 147.248 H.T.

**Avec les filiales listées ci-dessous**

**Convention d'assistance et de prestations de services**

**Nature et objet :** Convention d'assistance et de prestations de services tacitement reconduite au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Personnes concernées :**

⊙ **Mandats chez ACTIA Group S.A.**

- Monsieur Jean-Louis Pech : Président Directeur Général
- Madame Catherine Mallet : Administratrice Directrice Générale Déléguée
- Madame Marine Candelon : Administratrice Directrice Générale Déléguée
- Monsieur Jean François Calmels : Administrateur Directeur Général Délégué

⊙ **Mandats dans les filiales**

- ACTIA Automotive : Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Automotive S.A.S.
- ACTIA 3E : Monsieur Jean-Louis Pech, Président et Administrateur d'ACTIA 3E
- ACTIA Aerospace S.A.S. (ex ACTIA Telecom) : Monsieur Jean-Louis Pech, Président d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Aerospace S.A.S.
- ACTIA Energy S.A.S. (Société créée sur l'exercice) : Monsieur Jean-Louis Pech, Président d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Energy S.A.S.
- ACTIA Railway S.A.S. (Société créée sur l'exercice) : Monsieur Jean-Louis Pech, Président d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Railway S.A.S.
- ACTIA PCs : Mesdames Catherine Mallet, Président du Conseil d'administration
- SCI les Coteaux de Pouvourville : Madame Catherine Mallet et Monsieur Jean-François Calmels, Co-Gérants
- SCI de l'Oratoire : Madame Catherine Mallet et Monsieur Jean-François Calmels, Co-Gérants
- SCI Sodimob : Monsieur Jean-Louis Pech, Président d'ACTIA Group S.A., présidente de la SCI SODIMOB.
- ACTIA Systems : Marine Candelon Administratrice et Messieurs Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration et Jean-François Calmels Administrateur.

- SCI los Olivos : Mesdames Catherine Mallet, Administratrice et Marine Cadelon Administratrice et Monsieur Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA UK : Madame Catherine Mallet Administratrice et Messieurs Jean-François Calmels Administrateur et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Italia : Mesdames Catherine Mallet, Administratrice et Marine Cadelon Vice-Présidente et Administratrice et Monsieur Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Polska : Monsieur Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Nordic : Madame Catherine Mallet et Messieurs Jean-François Calmels et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA do Brasil : Madame Catherine Mallet et Messieurs Jean-François Calmels et Jean-Louis Pech, membres du Conseil Consultatif
- ACTIA de Mexico : Madame Catherine Mallet et Messieurs Jean-François Calmels et Jean-Louis Pech, Administrateurs
- ACTIA Electronics : Madame Catherine Mallet et Messieurs Jean-François Calmels et Jean-Louis Pech, Administrateurs
- ACTIA Corp : Madame Catherine Mallet et Messieurs Jean-François Calmels, Administrateurs et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA China : Mesdames Catherine Mallet et Marine Cadelon et Monsieur Jean-Louis Pech, Administrateurs
- Cipi ACTIA : Catherine Mallet Administratrice et Messieurs Jean-François Calmels et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Engineering Services : Messieurs Jean-François Calmels, Administrateur et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Tunisie : Messieurs Jean-François Calmels, Administrateur et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Telematics Services : Monsieur Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Africa : Madame Catherine Mallet, Messieurs Jean-François Calmels, Administrateurs et Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration.
- ACTIA Japan : Monsieur Jean-Louis Pech, Président du Conseil d'administration
- ACTIA Engineering Services Holding S.A.S. (Société créée sur l'exercice) : Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Engineering Services Holding S.A.S

- ACTIA Engineering Services France S.A.S (Société créée sur l'exercice) : Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Engineering Services France S.A.S

**Modalités :**

En contrepartie des prestations de services rendues, ACTIA Group S.A. reçoit de la part de chacune des filiales et sous-filiales concernées une redevance fixée sur la base d'un budget prévisionnel établi en début d'exercice. La rémunération est déterminée en fonction des coûts directs et indirects réellement engagés par la Société ACTIA Group S.A. majorés de 15%.

La durée de la convention d'assistance est de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable par tacite reconduction par période de douze mois successifs.

**Motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

Dans le cadre de la réorganisation globale, cette convention d'assistance et de prestations d'ACTIA Group S.A. est mise en place en faveur de chacune des filiales et sous-filiales, pour couvrir les prestations permanentes qu'ACTIA Group S.A. rend au groupe. L'intérêt d'ACTIA Group S.A. recoupe celui de chacune des filiales composant le groupe, qui peuvent, en conséquence, accroître leur efficacité et leur rentabilité par ces opérations. En effet, cette prise en charge se traduit, au niveau du groupe ACTIA Group S.A., par une réduction de ses coûts globaux de gestion, par la réalisation d'économies d'échelle sur les coûts fixes et donc par une plus grande efficacité et rentabilité, tandis que les filiales, tout en bénéficiant de ces coûts réduits, peuvent concentrer leur énergie sur leur activité principale et ainsi accroître leurs performances économiques.

Les prestations de services permanentes qu'ACTIA Group S.A. rend au groupe sont les suivantes :

- ⊙ Assistance administrative, juridique, comptable et financière ainsi que la mise à disposition d'avances en compte-courant,
- ⊙ Assistance dans le domaine de la communication,
- ⊙ Assistance dans le domaine des ressources humaines,
- ⊙ Assistance dans le domaine des systèmes d'information,
- ⊙ Assistance dans le domaine des achats,
- ⊙ Assistance dans le domaine de l'immobilier,
- ⊙ Assistance dans le domaine de la gestion et des procédures internes groupe,
- ⊙ Assistance dans le domaine du « business development »,
- ⊙ Assistance dans le domaine de la technologie.

Montants facturés au cours de l'exercice écoulé : au 31 décembre 2023, les montants facturés hors taxes par ACTIA Group S.A. s'élèvent à :

<b>Sociétés</b>	<b>Convention d'assistance et de services</b>	<b>Intérêts de compte courant</b>	<b>Solde débiteur du compte courant</b>
ACTIA Automotive S.A.S.	589 521,00 €	1 702 023,39 €	24 032 175,80 €
SCI Oratoire	7 022,00 €		
SCI Pourville	10 458,00 €		
ACTIA 3E	14 006,00 €		
ACTIA PCs	14 903,00 €		
ACTIA Aerospace S.A.S.	182 193,00 €	110 274,55 €	371 716,23 €
ACTIA Telematics Services	14 507,00 €		
ACTIA Nordic	56 926,00 €		
ACTIA EMS	16 069,00 €		
ACTIA Polska	6 165,00 €		
ATAL	15 410,00 €		
ACTIA IME	94 599,00 €		
ACTIA Italia	57 426,00 €		
ACTIA Systems	64 910,00 €		
ACTIA UK	19 136,00 €		
ACTIA Africa	9 517,00 €	19 559,12 €	500 000,00 €
ACTIA Japan	9 551,00 €		
ACTIA Tunisie	11 524,00 €		
ACTIA China	51 181,00 €		
CIPI ACTIA	65 404,00 €		
ACTIA Electronics	42 420,00 €		
ACTIA do Brasil	86 357,00 €		
ACTIA de Mexico	91 732,00 €		
ACTIA Corp	43 185,00 €		
ACTIA Engineering Services	298 909,00 €	4 908,79 €	340,83 €
ACTIA ENERGY S.A.S.			618 040,55 €
ACTIA RAILWAY S.A.S.			375 182,82 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 834 327,00 €</b>	<b>1 836 765,85 €</b>	<b>25 897 456,23 €</b>



### Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

#### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec les sociétés ACTIA Automotive S.A.S., ACTIA China, ACTIA Corp, ACTIA IME et ACTIA UK

##### Convention dans le cadre du TSA (Transitional Services Agreement)

**Nature et objet :** Convention dans le cadre du TSA (Transitional Services Agreement) pour les services rendus à la division e-Power de Plastic Omnium.

##### Personnes concernées :

- ⊙ ACTIA Automotive S.A.S. : Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général.
- ⊙ ACTIA China :
  - Catherine Mallet, Administratrice Directrice Générale Déléguée
  - Marine Candelon, Administratrice Directrice Générale Déléguée
  - Jean-Louis Pech, Président Directeur Général.
- ⊙ ACTIA Corp :
  - Catherine Mallet : Administratrice Directrice Générale Déléguée Jean-Louis Pech, Président Directeur Général.
  - Jean-François Calmels, Administrateur Directeur Général Délégué
- ⊙ ACTIA UK :
  - Catherine Mallet : Administratrice Directrice Générale Déléguée
  - Jean-Louis Pech, Président Directeur Général.
  - Jean-François Calmels, Administrateur Directeur Général Délégué

#### Modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Dans le cadre des négociations de cession de la Division Power entre ACTIA Group S.A. et Plastic Omnium Auto Inergy, un accord de services « Transitional Services Agreement » (TSA) a été signé le 1<sup>er</sup> août 2022, afin d'accompagner Plastic Omnium Auto Inergy pendant une période transitoire déterminée, dans la phase de migration des structures e-Power. Ce TSA a été négocié pour un montant global de 535 k€ H.T., ainsi réparti entre les filiales contributrices d'ACTIA Group S.A. pendant la période du TSA :

- ⊙ ACTIA Group S.A., pour sa propre participation : 27.000€ ;
- ⊙ ACTIA Automotive S.A.S. : 274.500 € ;
- ⊙ ACTIA China : 5.000 € ;
- ⊙ ACTIA IME : 41.000 € ;
- ⊙ ACTIA Corp. : 174.000 € ;
- ⊙ ACTIA UK : 13.500 €.

Les filiales contributrices facturent ACTIA Group S.A. au titre de ce « Transitional Services Agreement » (TSA).

Nous vous informons que la procédure d'autorisation préalable par votre Conseil d'administration de cette convention n'a pas été suivie par omission.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 19 décembre 2022 votre Conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention, mais cette autorisation ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société prévue par l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### Montants facturés au cours de l'exercice écoulé :

Au 31 décembre 2023, les montants facturés hors taxes par chacune des filiales contributrices à ACTIA Group S.A. s'élèvent à :

Sociétés	Convention TSA
ACTIA Automotive S.A.S.	45 751,66 €
ACTIA China	820,00 €
ACTIA Corp	29 000,00 €
ACTIA IME	6 833,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 405,00 €</b>

**Avec la société ACTIA Automotive S.A.S.****Garanties dans le cadre d'un marché Airbus**

**Nature et objet :** Garanties dans le cadre d'un marché Airbus

**Personnes concernées :** Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Automotive S.A.S.

**Modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

Airbus a sollicité la garantie d'ACTIA Group S.A. à première demande pleine et entière de tous les droits et obligations d'ACTIA Automotive S.A.S. en 2017. La garantie est étendue tant sur les plans financiers que juridique, légal et de responsabilité civile.

Dans le cadre de ce marché, la responsabilité d'ACTIA Automotive S.A.S. peut être recherchée à hauteur du montant du contrat, qui avoisine, en 2023, €. 14.399.000. ACTIA Automotive S.A.S. bénéficie d'une assurance spécifique pour les produits aéronautiques à hauteur de €. 200.000.000 par sinistre, la responsabilité d'ACTIA Group S.A. ne pouvant être recherchée au-delà de ce montant. Sur le plan de la responsabilité civile, ACTIA Group S.A. sera fondée à mettre en œuvre cette assurance, en cas de défaillance de sa filiale ACTIA Automotive S.A.S.

Dans la mesure où ACTIA Automotive S.A.S. mettra en jeu la garantie de son assurance en cas de sinistre, la garantie octroyée à notre filiale sort du cadre ordinaire des garanties facturées par la société, la charge de l'assurance liée à ce contrat étant intégralement supportée par ACTIA Automotive S.A.S.

**Montant facturé au cours de l'exercice écoulé :** Cette garantie n'a pas donné lieu à une facturation de la part de votre société au cours de l'exercice.

Labège, le 25 avril 2024

**KPMG S.A.**

Mathieu Leruste  
*Associé*

**Garanties dans le cadre d'un marché Airbus**

**Nature et objet :** Garanties dans le cadre d'un marché Airbus

**Personnes concernées :** Monsieur Jean-Louis Pech, Président Directeur Général d'ACTIA Group S.A., présidente d'ACTIA Automotive S.A.S.

**Modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :**

ACTIA Automotive S.A.S. a signé un contrat avec Airbus pour la conception, le développement, la fabrication, la fourniture et la maintenance d'équipements avioniques. Dans le cadre de ce contrat, Airbus a sollicité la garantie d'ACTIA Group S.A. à première demande pleine et entière de tous les droits et obligations de ACTIA Automotive S.A.S. La garantie est étendue tant sur les plans financiers que juridique, légal et de responsabilité civile.

Dans le cadre de ce marché, la responsabilité d'ACTIA Automotive S.A.S. pourra être recherchée à hauteur de €. 200.000.000. ACTIA Automotive S.A.S. a donc souscrit une assurance spécifique pour les produits aéronautiques à hauteur de €. 200.000.000 par sinistre, la responsabilité d'ACTIA Group S.A. ne pouvant être recherchée au-delà de ce montant. Sur le plan de la responsabilité civile, ACTIA Group S.A. sera fondée à mettre en œuvre cette assurance, en cas de défaillance de sa filiale ACTIA Automotive S.A.S.

Dans la mesure où ACTIA Automotive S.A.S. mettra en jeu la garantie de son assurance en cas de sinistre, la garantie octroyée à votre filiale depuis 2007 sort du cadre ordinaire des garanties facturées par la société, la charge de l'assurance liée à ce contrat étant intégralement supportée par ACTIA Automotive S.A.S.

**Montant facturé au cours de l'exercice écoulé :** Cette caution n'a pas donné lieu à une facturation de la part de votre société au cours de l'exercice.

Paris, le 25 avril 2024

**BM&A**

Eric Seyvos  
*Associé*

## 4.10 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 4.10.1 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, aux dates mentionnées, les seuils de 1 % du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales ou un multiple de cette fraction jusqu'à 5 % inclus, ainsi que les seuils de 10 % - 15 % - 20 % - 25 % - 30 % - 33,33 % - 50 % - 66,66 % et 95 % du Capital Social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

#### CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	Nombre d'actions % du capital		Droits de vote bruts		Droits de vote nets	
LP2C	10 077 510	50,14 %	20 093 676	62,11 %	20 093 676	62,13 %
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	6 052	0,03 %	11 904	0,04 %	11 904	0,04 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLES PECH ET CALMELS</b>	<b>10 083 562</b>	<b>50,17 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,14 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,17 %</b>
SIDMIA International	1 171 848	5,83 %	2 343 696	7,24 %	2 343 696	7,25 %
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00 %	426	0,00 %	426	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLE THRUM</b>	<b>1 172 061</b>	<b>5,83 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>
<b>TOTAL PACTE CONCERT</b>	<b>11 255 623</b>	<b>56,00 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,39 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,42 %</b>
GESTINEG H	1 223 000	6,08 %	1 223 000	3,78 %	1 223 000	3,78 %
SCERAC	1 133 360	5,64 %	1 133 360	3,50 %	1 133 360	3,50 %
SGPFEC	1 037 141	5,16 %	2 074 282	6,41 %	2 074 282	6,41 %
Public	5 436 941	27,05 %	5 460 045	16,88 %	5 460 045	16,88 %
Autodétention	13 876	0,07 %	13 876	0,04 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 354 265</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 340 389</b>	<b>100,00 %</b>

**CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	Nombre d'actions % du capital		Droits de vote bruts		Droits de vote nets	
LP2C	10 077 510	50,14 %	20 093 676	62,12 %	20 093 676	62,15 %
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	6 052	0,03 %	11 904	0,04 %	11 904	0,04 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLES PECH ET CALMELS</b>	<b>10 083 562</b>	<b>50,17 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,15 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,18 %</b>
SIDMIA International	1 171 848	5,83 %	2 343 696	7,25 %	2 343 696	7,25 %
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00 %	426	0,00 %	426	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLE THRUM</b>	<b>1 172 061</b>	<b>5,83 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>
<b>TOTAL PACTE CONCERT</b>	<b>11 255 623</b>	<b>56,00 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,40 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,43 %</b>
SGPFEC	1 037 141	5,16 %	2 074 282	6,41 %	2 074 282	6,42 %
GESTINEG H	1 045 000	5,20 %	1 045 000	3,23 %	1 045 000	3,23 %
Public	6 746 812	33,57 %	6 764 117	20,91 %	6 764 117	20,92 %
Autodétention	15 365	0,08 %	15 365	0,05 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 348 466</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 333 101</b>	<b>100,00 %</b>

## CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Nombre d'actions % du capital		Droits de vote bruts		Droits de vote nets	
LP2C	10 077 510	50,14 %	20 093 676	62,12 %	20 093 676	62,15 %
Personnes physiques familles PECH et CALMELS	6 052	0,03 %	11 904	0,04 %	11 904	0,04 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLES PECH ET CALMELS</b>	<b>10 083 562</b>	<b>50,17 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,15 %</b>	<b>20 105 580</b>	<b>62,18 %</b>
SIDMIA International	1 171 848	5,83 %	2 343 696	7,25 %	2 343 696	7,25 %
Personnes physiques famille THRUM	213	0,00 %	426	0,00 %	426	0,00 %
<b>SOUS-TOTAL FAMILLE THRUM</b>	<b>1 172 061</b>	<b>5,83 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>	<b>2 344 122</b>	<b>7,25 %</b>
<b>TOTAL PACTE CONCERT</b>	<b>11 255 623</b>	<b>56,00 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,40 %</b>	<b>22 449 702</b>	<b>69,43 %</b>
SGPFEC	1 037 141	5,16 %	2 074 282	6,41 %	2 074 282	6,42 %
Jean-Charles NORMAND	224 467	1,12 %	224 467	0,69 %	224 467	0,69 %
Public	7 567 536	37,65 %	7 584 962	23,45 %	7 584 962	23,46 %
Autodétention	15 174	0,08 %	15 174	0,05 %	0	0,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>20 099 941</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 348 587</b>	<b>100,00 %</b>	<b>32 333 413</b>	<b>100,00 %</b>

### DROITS DE VOTE BRUTS OU DROITS DE VOTE THÉORIQUES

Il s'agit du nombre total de droits de vote, en ce compris ceux attachés aux actions qui en sont privés, à savoir les actions en autodétention.

Droits de vote nets ou droits de vote exerçables en Assemblée Générale : les actions détenues en autodétention ne sont pas comptabilisées.

La Société LP2C est détenue à part égale par les familles PECH et CALMELS.

La Société SIDMIA International est détenue par la famille THRUM.

Le pacte de concert entre les familles PECH, CALMELS et THRUM porte sur la totalité des actions détenues par les sociétés. Les actions non incluses à l'origine du pacte ne représentent pas un pourcentage suffisamment significatif pour être détaillé. Il est précisé que le pacte ne comporte pas de date d'échéance. Les principales clauses de ce pacte sont détaillées au § 4.10.3 « Pacte d'actionnaires » du rapport de gestion.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun actionnaire non cité dans les tableaux ci-dessus qui détiendrait 5 % ou plus des actions ou des droits de vote d'ACTIA Group S.A..

Les droits de vote sont détaillés à l'article 11 des Statuts de la Société « Droits et obligations attachés aux actions ordinaires - Vote », disponibles sur le site Internet de la Société [www.actia.com](http://www.actia.com).

### FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

Au cours des trois dernières années, ACTIA Group a été informée des franchissements de seuil suivants :

- ⊙ En date du **11 février 2021**, la Société Anonyme LP2C a informé ACTIA Group qu'elle avait franchi à la hausse le seuil de 50 % du capital de la Société (avis AMF 221C0346), sans modification du pourcentage de détention du pacte de concert ;
- ⊙ En date du **4 décembre 2021**, Charles-André NORMAND a informé ACTIA Group qu'il avait franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital de la Société ;
- ⊙ En date du **6 avril 2022**, la Société à Responsabilité Limitée GESTINEG H a informé ACTIA Group qu'elle avait franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital de la Société (avis AMF 222C0782) ;
- ⊙ En date du **27 décembre 2022**, Charles-André NORMAND a informé ACTIA Group qu'il avait franchi à la baisse le seuil de 1 % du capital de la Société ;
- ⊙ Enfin, le **2 février 2023**, la Société Civile SCERAC a informé l'AMF qu'elle avait franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital de la Société (Avis AMF 223C0254).

### AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL SOCIAL

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au Capital Social.

### MARCHÉ DES TITRES ACTIA GROUP

Depuis le 2 février 2023, ACTIA Group S.A. est coté sur Euronext Growth à Paris, code ISIN FR0000076655.

Au cours de l'exercice 2023, le total des actions échangées a été de 1 817 637 contre 2 643 010 en 2022 et 5 659 705 en 2021, soit une moyenne quotidienne de 7 128 actions sur 255 jours de bourse contre 10 205 en 2022 et 21 937 en 2021.

En 2023, le cours en valeur de clôture a évolué avec :

- ⊙ Le plus haut de : 5,12 € atteint le 15 mars 2023 ;
- ⊙ Le plus bas de : 3,41 € atteint le 25 octobre 2023 ;
- ⊙ Et une clôture le 29/12/2023 : 3,98 €.

Le nombre d'échanges d'action ACTIA Group est en fort retrait par rapport à 2022, avec un recul de 31,3 %. Malgré ce faible volume, le titre a clôturé en baisse de <4,56 %> par rapport au 31 décembre 2022, contre un recul de <21,8 %> pour l'indice CAC Small.

Les échanges au titre du contrat de liquidité s'élèvent à 96 363 titres achetés et 97 852 titres vendus sur l'ensemble de l'année 2023. Ces flux quotidiens ont permis d'optimiser au mieux les variations day-to-day et intraday du titre en réduisant les variations extrêmes.

Il est à noter qu'ACTIA fait partie des sociétés évaluées et classées selon leur degré d'implication en matière de transparence extra-financière et de performance RSE (gouvernance, capital humain, environnement et relations avec les parties prenantes externes), constituant le **GAIA Index**, indice boursier de référence pour les valeurs moyennes en matière de développement durable. Entré dans le classement en 2015 et maintenu dans l'index depuis, ACTIA Group continue sa progression, comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessous :

Notation	2020	2021	2022	Tendance 2021-2022
<b>GOUVERNANCE</b>	51	50	57	↗
<b>SOCIAL</b>	59	62	69	↗
<b>ENVIRONNEMENT</b>	55	54	59	↗
<b>PARTIES PRENANTES EXTERNES</b>	82	92	95	↗
<b>Note Globale</b>	57	59	65	↗

Par ailleurs, la Direction Générale du Groupe, sensible à ce sujet, a mis en place une équipe RSE dédiée, pilotée par le Comité RSE créé au sein du Conseil d'Administration.

À la date du 11 avril 2024, ACTIA Group était présent dans les indices boursiers suivants :

INDICE	Poids d'ACTIA Group dans l'indice	ENT PEA-PME 150	
EN G ALL SHARES GR	0,25 %	ENT PEA-PME 150 GR	0,28 %
EN G ALL SHARES NR	0,25 %	EN TECH CROISS GR	0,26 %
EN GROWTH ALLSHARE	0,25 %	EN TECH CROISS NR	0,26 %
EN HELIOS SP AS GR	0,00 %	EN TECH CROISSANCE	0,26 %
EN HELIOS SP AS NR	0,00 %		
EN HELIOS SPACE AS	0,00 %		

Le tableau suivant donne une synthèse de la performance du titre ACTIA Group sur 3 exercices :

	Performance		Volatilité	
	ACTIA Group	CAC MID & SMALL	ACTIA Group	CAC MID & SMALL
2021	34,19 %	16,49 %	43,34 %	21,43 %
2022	14,24 %	<13,86>%	35,92 %	14,24 %
<b>2023</b>	<b>&lt;4,56 %&gt;</b>	<b>1,42 %</b>	<b>19,98 %</b>	<b>8,92 %</b>

ÉVOLUTION DU COURS DE CLÔTURE ET DES VOLUMES ÉCHANGÉS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 MARS 2024 – COURS DE CLÔTURE EN EUROS

<b>2024</b>	<b>Cours le plus haut</b>	<b>Cours le plus bas</b>	<b>Cours moyen</b>	<b>Volume de titres échangés</b>
janv-24	4,18	3,78	3,97	132 568
févr-24	4,06	3,22	4,78	183 467
mars-24	3,65	3,01	3,18	240 445

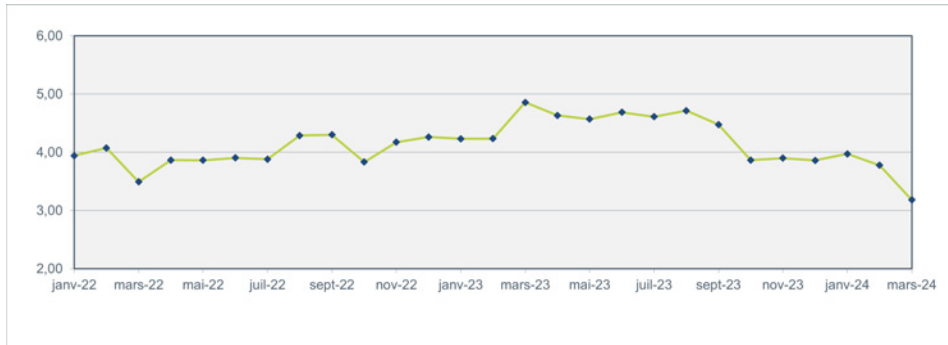
  

<b>2023</b>	<b>Cours le plus haut</b>	<b>Cours le plus bas</b>	<b>Cours moyen</b>	<b>Volume de titres échangés</b>
janv-23	4,35	4,10	4,23	369 760
févr-23	4,76	3,95	4,23	335 056
mars-23	5,12	4,69	4,86	302 942
avr-23	4,84	4,35	4,63	71 272
mai-23	4,81	4,31	4,57	166 787
juin-23	4,77	4,52	4,69	65 644
juil-23	4,68	4,52	4,61	63 908
août-23	4,82	4,55	4,71	104 150
sept-23	4,64	4,14	4,47	91 782
oct-23	4,17	3,41	3,87	84 830
nov-23	4,01	3,74	3,90	59 489
déc-23	3,98	3,65	3,86	98 828

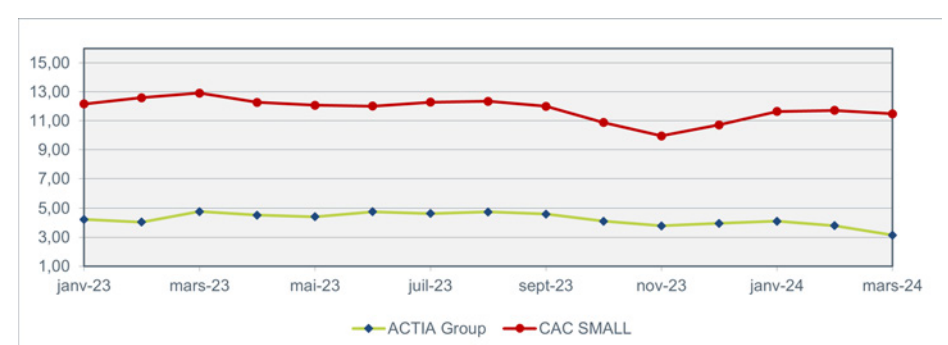


2022	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours moyen	Volume de titres échangés
janv-22	4,54	3,53	3,94	489 127
févr-22	4,34	3,47	4,07	205 221
mars-22	4,15	2,88	3,49	193 098
avr-22	4,00	3,68	3,86	140 593
mai-22	4,05	3,69	3,86	142 835
juin-22	4,07	3,65	3,90	122 505
juil-22	4,06	3,66	3,88	164 648
août-22	4,53	4,07	4,29	280 044
sept-22	4,77	3,33	4,30	314 979
oct-22	4,23	3,35	3,83	221 954
nov-22	4,38	3,89	4,17	167 792
déc-22	4,43	4,14	4,26	200 214

Graphique d'évolution du cours  
(cours moyen mensuel de clôture en euros)



Graphique d'évolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023  
(cours de clôture le 1<sup>er</sup> jour du mois)



## 4.10.2 CONTRÔLE ET DÉTENTION

Les informations concernant la détention et le droit de vote détaillées au § 4.10.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote » du rapport de gestion, montrent que le Groupe est majoritairement détenu et contrôlé, directement et indirectement, par les familles PECH et CALMELS, familles des fondateurs du Groupe Louis PECH et Pierre CALMELS, au travers de la société LP2C.

La composition du Conseil d'Administration est détaillée au § 7.1.2 « Composition du Conseil et de la Direction Générale » du rapport sur le gouvernement d'entreprise. Les familles PECH et CALMELS occupent les postes de Président Directeur Général, Jean-Louis PECH (fils de Louis PECH), de Directrices Générales Déléguées, Catherine MALLET (fille de Louis PECH) et Marine CANDELON (fille de Pierre CALMELS), de Directeur Général Délégué Jean-François CALMELS (fils de Pierre CALMELS) et d'Administratrice, Laura PECH (petite fille de Louis PECH). Parmi les cinq autres membres du Conseil, trois sont totalement indépendants et assurent une bonne gouvernance pour le Groupe. Deux Administratrices représentant des salariés, Martine CHUPIN et Marie-Louise RIBAUT, ont été élues le 23 mars 2021 conformément aux dispositions légales et statutaires.

Les familles fondatrices ont ainsi préservé la pérennité du Groupe tout en garantissant une gouvernance indépendante au sein du Conseil.

## 4.10.3 PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires entre les familles de Louis PECH et de Pierre CALMELS, d'une part, et Günther THRUM, d'autre part, a été signé le 11 décembre 2000.

Les parties déclarent agir de concert à l'égard de la Société ACTIA Group S.A. en vue de prévoir principalement :

- ⊙ Un engagement de concertation précédant tout Conseil et toute Assemblée Générale d'actionnaires ;
- ⊙ Un engagement de maintien de la répartition des sièges au Conseil ;
- ⊙ Un engagement de maintien de participation afin que les adhérents détiennent un pourcentage minimal de droit de vote de la Société ;
- ⊙ Un engagement de concertation avant toute cession réalisée par l'un des quelconques signataires de tout ou partie des valeurs mobilières qu'il détient (y compris les titres non maintenus au nominatif) ;
- ⊙ Un droit de préemption réciproque entre les deux groupes d'actionnaires ;

- ⊙ En cas d'offre publique, à laquelle l'une d'elles souhaiterait apporter ses titres, l'ensemble des parties s'engage à se concerter afin de prendre en commun les décisions tendant à permettre la réalisation du projet élaboré par la partie demanderesse sans remettre en cause les fondements de ce pacte quant au maintien du contrôle d'ACTIA Group et à la poursuite de sa stratégie industrielle ;
- ⊙ Dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, les actions ACTIA Group ne seraient plus inscrites sur un marché réglementé, et si les actionnaires du Groupe « PECH et CALMELS » envisagent de céder tout ou partie de leurs actions ACTIA Group et que la cession envisagée soit susceptible de leur faire perdre le contrôle (40 % des droits de vote) d'ACTIA Group, ils devront offrir aux actionnaires du Groupe « THRUM » la possibilité de céder tous leurs titres ACTIA Group aux mêmes conditions de prix et de règlement que celles obtenues de l'acquéreur.

Au 31 décembre 2023, ce pacte concernait un total de 11 255 623 actions (détention de 56,0 %) et de 22 449 702 droits de vote (contrôle de 69,4 %).

## 4.10.4 ENGAGEMENTS DE CONSERVATION DE TITRES

À l'exception du pacte d'actionnaires cité ci-dessus, il n'y a, à notre connaissance, pas d'engagement de conservation de titres sur les actions de la Société ACTIA Group S.A..

### 4.10.5 NANTISSEMENTS D' ACTIONS OU D'ACTIFS

À la connaissance de la Société, aucun titre de la Société n'est nanti à la date du 31 décembre 2023.

### 4.10.6 ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ

Les informations concernant ce paragraphe sont décrites au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

### 4.10.7 TRANSACTIONS EFFECTUÉES SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, aucune transaction n'a été effectuée sur les titres de la Société par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2023.

### 4.10.8 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN COURS

Conformément aux dispositions combinées de l'article L22-10-62 du Code de Commerce et de l'article 241-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous vous informons sur le programme de rachat d'actions en cours au sein de la Société.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à acheter ou à vendre des actions de la Société, pendant une période de 18 mois, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions. Le prix maximal d'achat avait été fixé à 8 euros par action sans que le nombre d'actions à acquérir ne puisse dépasser 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social.

Le contrat de liquidité, géré par la société Portzamparc, a connu les évolutions suivantes sur l'exercice :

- ⊙ Montant maximum alloué au programme : 3 215 984 € ;
- ⊙ Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : 96 363 ;
- ⊙ Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 97 852 ;

- ⊙ Cours moyen des achats : 4,33 € ;
- ⊙ Cours moyen des ventes : 4,41 € ;
- ⊙ Montant des frais de négociation : 12 058 € ;
- ⊙ Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 10 548 titres ;
- ⊙ Valeur de ces titres évaluée au cours moyen d'achat : 45 679 € ;
- ⊙ Valeur nominale pour chacune des finalités : la totalité du programme de rachat d'actions a été utilisée afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.) au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- ⊙ Nombre des actions utilisées : aucune ;
- ⊙ Éventuelles réallocations dont elles ont fait l'objet : néant ;
- ⊙ Fraction du capital qu'elles représentent : 0,05 %.

### 4.10.9 AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Nous vous proposons, aux termes de la septième résolution, de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions ne pouvant représenter plus de 2 % du nombre d'actions composant le Capital Social au jour de l'Assemblée Générale, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 23 mai 2023 dans sa septième résolution.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- ⊙ D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ACTIA Group, par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues ;
- ⊙ De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de fusion, de scission, d'apport ou de croissance externe ;

- ⊙ D'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et / ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et / ou des mandataires sociaux du Groupe, en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées, ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé) au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et / ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et / ou des mandataires sociaux du Groupe, en ce compris les Groupements d'Intérêt Économique et sociétés liées ;
- ⊙ D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Ces achats d'actions pourraient être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera. Le Conseil d'Administration ne pourra, sauf autorisation préalable par l'Assemblée Générale, faire usage de la présente autorisation en période d'offre publique initiée par un tiers visant les titres de la Société, et ce, jusqu'à la fin de la période d'offre.

La Société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 8 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué serait ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération). Le montant maximal de l'opération serait ainsi fixé à 3 215 984 euros.

Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs pour faire le nécessaire en pareille matière.

#### **4.10.10 PLAN D'ÉPARGNE GROUPE ET PLAN D'ÉPARGNE GROUPE INTERNATIONAL**

Il n'existe pas d'accord de Plan d'Épargne Groupe ou de Plan d'Épargne Groupe International au sein du Groupe.

#### **4.10.11 QUOTITÉ DE CAPITAL DÉTENU À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

À la clôture de l'exercice, il n'y a pas de participation des salariés telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce dans le Capital Social d'ACTIA Group S.A..

### **4.11 CONCLUSION**

Le Conseil d'Administration invite tout actionnaire à approuver, par son vote, le texte des résolutions qu'il propose.

**Le Conseil d'Administration**

# FACTEURS DE RISQUES

<b>5.1</b>	<b>SYNTHÈSE DES FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>103</b>
<b>5.2</b>	<b>DÉTAIL DES RISQUES SIGNIFICATIFS</b>	<b>104</b>
5.2.1	Risques liés à l'activité	104
5.2.2	Risques financiers	108
5.2.3	Risques juridiques, politiques et réglementaires	110

## 5.1 SYNTHÈSE DES FACTEURS DE RISQUES

ACTIA procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs, et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, sont présentés les facteurs de risques pertinents et significatifs, identifiés à la date de publication du présent document. Le Groupe considère qu'il n'y a pas d'autres risques notables en dehors de ceux présentés dans ce paragraphe.

La cartographie des risques, établie par la Direction Générale en lien avec le Comité de pilotage des risques du Groupe, a permis de construire la matrice suivante qui hiérarchise chaque risque en fonction de son occurrence et de son impact. Cette cartographie intègre les mesures mises en œuvre au sein du Groupe pour limiter leur survenance et leur impact.

Au moment de la révision de ce rapport, le Groupe n'enregistre plus de tensions pour l'approvisionnement de composants, l'année 2023 ayant connu une amélioration continue aboutissant à un retour à une situation normale, pouvant constater ponctuellement un manquant. Quoi qu'il en soit, ACTIA considère qu'il s'agit là d'un risque structurel pour l'avenir, certains fournisseurs ayant développé des positions puissantes et stratégiques au niveau mondial.

Le Groupe a par ailleurs renforcé le poids des risques juridiques, politiques et réglementaires, à la lumière des faits suivants :

- ⊙ Les tensions internationales nous font craindre un risque durable sur les possibilités d'approvisionnement, et dans une moindre de mesure, sur des fermetures de marchés internationaux ;
- ⊙ Nous incluons dans le risque réglementaire le poids de possibles réglementations sur la décarbonation, qui auraient un impact financier et structurel sur l'activité.

Nous détaillons dans la suite les risques de niveau majeur et élevé.

I M P A C T		<p><b>Risques liés à l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Approvisionnements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Tensions de marché et délais d'approvisionnement (baisse productivité et/ou arrêts de la production)</li> <li>◦ Fin de fabrication d'un composant</li> </ul> </li> </ul>		
		<p><b>Risques liés à l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Compétitivité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Localisation du Groupe et taille des concurrents</li> <li>◦ Incertitudes sur les volumes commandés</li> <li>◦ Pertinence technologique</li> <li>◦ Hausse des prix de matière première, délais d'approvisionnements et hausse des coûts de transports et de l'énergie</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Risques juridiques, politiques et réglementaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Stabilité politique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Bouleversements, guerre économique, embargos</li> <li>◦ Réglementation sur la décarbonation</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Risque financier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de change</li> </ul>	
		<p><b>Risque lié à l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Changement climatique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ arrêt / rupture de la chaîne d'approvisionnement</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Risques liés à l'activité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Gestion des talents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Difficultés de recrutement et turnover</li> </ul> </li> </ul>	
	<b>PROBABILITÉ</b>			
	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque majeur

## 5.2 DÉTAIL DES RISQUES SIGNIFICATIFS

### 5.2.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

#### 5.2.1.1 Approvisionnements

- ⊙ Niveau du risque : **Risque majeur**
- ⊙ Description du risque

Plusieurs risques peuvent impacter les approvisionnements du Groupe :

- Des tensions sur le marché et des délais d'approvisionnement,
- La fin de fabrication d'un composant.

Les tensions sur le marché et des délais d'approvisionnement sont provoqués par le désajustement entre l'offre et la demande de composants électroniques. D'une part, la demande reste croissante, l'électronique étant toujours plus présente dans de nombreux secteurs, tant de la part des consommateurs que des entreprises. D'autre part, les capacités dépendent des capacités de production installées par l'industrie électronique. Ce capacitaire est en croissance tendancielle, mais les désajustements des rythmes de croissance entre offre et demande entraînent des périodes de friction. Cela se traduit par une augmentation des délais d'approvisionnement et / ou par une livraison sous allocation.

Ce risque se matérialise par des tensions significatives sur de nombreux composants électroniques actifs et certains passifs, conduisant à des délais d'approvisionnement, l'impossibilité d'accepter des augmentations de volumes et même le rationnement de composants.

S'agissant de la fin de fabrication d'un composant, lorsqu'un fabricant décide l'arrêt de la fabrication d'un composant, il prévient ses clients et leur demande de passer la « dernière commande » couvrant l'ensemble de leurs besoins (Last Buy Order).

En effet, la durée moyenne de vie d'un composant est de 6 ans. Celle-ci a aujourd'hui tendance à diminuer du fait de l'obsolescence programmée, des ruptures technologiques, etc. Il est donc essentiel d'anticiper ce phénomène.

- ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Ce type de tensions sur le marché (délais d'approvisionnement, tensions sur les prix, ...) est lourd à manager.

Les mesures d'anticipation et de protection sont complexes : diversification des sources d'approvisionnements, augmentation et anticipation des besoins exprimés, modification des produits, ...

Dans tous les cas, elles induisent des coûts supplémentaires et une augmentation des stocks, notamment avec :

- Des frais de logistique, de contrôle qualité et de transports qui peuvent être conséquents pour éviter des retards dans la production et dans la livraison aux clients ;
- Une augmentation des temps masqués avec la production de lots plus petits afin de servir au mieux le client, entraînant une perte d'efficacité industrielle induisant des coûts de production plus élevés ;
- Des équipes amenées à gérer la crise en supplément de leurs activités habituelles ;
- Une surenchère exceptionnelle des coûts de composants qui peuvent ponctuellement augmenter très sensiblement ;
- Une augmentation ponctuelle des stocks liée à une référence manquante, bloquant la production et donc l'utilisation des autres références.

Les répercussions concernent une augmentation des charges d'exploitation (hausse des matières premières, surcoût des livraisons, ...), la perte de certaines ventes faute de pouvoir assurer les productions et, dans les cas les plus graves, des ruptures d'approvisionnements pouvant aller jusqu'à l'arrêt de la production et des pénalités clients, et donc affecter le résultat net du Groupe.

La fin de fabrication d'un composant pénalise l'évolution des stocks avec une nécessité d'anticiper la quantité de composants nécessaire à la production ou au SAV, mais ne présente qu'un risque modéré dans le temps, puisqu'il s'agit avant tout de répondre aux besoins au plus juste afin de ne pas être en manque ou de générer du stock obsolète.

- ⊙ Gestion du risque par le Groupe

S'agissant des tensions sur le marché, l'organisation des achats autour des différents fabricants, distributeurs, voire l'appel à des brokers permet au Groupe de limiter les manquants.



Le Groupe a activé une organisation spécifique pour faire face à la pénurie des composants de 2021 à 2023. Certains modes opératoires ont été intégrés de façon permanente afin de renforcer la résilience de l'entreprise. En cas de nouveau choc, l'organisation pourra être à nouveau renforcée par une cellule de crise.

Le Groupe gère la fin de fabrication d'un composant au travers d'une équipe interne dédiée « Pérennisation » qui gère le suivi réglementaire lié aux composants sensibles (ITAR, EAR), toutes les évolutions réglementaires, en France comme au niveau européen ou mondial, et les annonces de fin de production, le Groupe a les moyens de manager ce sujet, qui peut prendre ponctuellement de l'ampleur.

Cette équipe veille à anticiper les conséquences de la fin de vie d'un composant, son appui pouvant aller jusqu'au redesign de produits intégrant de nouveaux composants disponibles.

### 5.2.1.2 Compétitivité

- ⊙ Niveau du risque : **Risque majeur**
- ⊙ Description du risque

Ce risque regroupe plusieurs facteurs :

- La taille du Groupe, ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) face à des Grands Comptes,
- Les incertitudes sur les volumes commandés par nos clients,
- L'exposition du Groupe à des marchés de technologie hautement compétitifs, et qui nous mettent en face de concurrents internationaux,
- La hausse des prix de matières premières, délai d'approvisionnement, hausse des coûts de transports et de l'énergie.

Concernant la localisation du Groupe et la taille des concurrents, le Groupe a fait le choix de conserver des ressources importantes en France, tant pour ses équipes de Bureaux d'Études que pour ses capacités de production de cartes électroniques (usine de Colomiers) ou de matériels (sites de Millau, de Dinard ou du Puy-Sainte-Réparate).

Or, il est démontré que les coûts salariaux français sont parmi les plus élevés, en Europe et dans le monde ; la fiscalité française est globalement parmi les plus lourdes au monde, impactant de fait la compétitivité des entreprises françaises.

À ce facteur s'ajoute une incertitude sur les volumes commandés par nos clients : pour son activité « OEM », ACTIA conçoit et fabrique des produits sur mesure pour les besoins d'une application, qui sont peu compatibles avec un autre type de véhicule ou d'appareil, et parfois couverts par un accord d'exclusivité. Dans ce cas, ACTIA est tributaire du facteur externe qui est la demande exprimée par les clients particuliers. À plus long terme, le renouvellement du flux d'affaires dépend de décisions des clients qui peuvent décider de se fournir auprès d'ACTIA ou de concurrents, souvent dans le cadre d'appel d'offres.

Pour ce qui a trait à la pertinence technologique, il est souvent difficile de situer simplement ACTIA selon une démarche académique basée sur une approche produits / marchés dominants ou technologies différenciatrices, tant le spectre de ses domaines d'intervention est large. A contrario, une définition qui ne retiendrait qu'un positionnement du type ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) du domaine des Systèmes Embarqués sur le marché de la mobilité serait insuffisante, car réductrice et largement simpliste.

Le Groupe a développé ses familles de produits et sa gamme de services en cherchant systématiquement à valoriser son patrimoine technologique dans des cibles de marchés proches. De ce fait, il est fréquent que le Groupe soit régulièrement confronté à des concurrents beaucoup plus puissants dont le volume d'achats permet l'accès à des coûts plus bas.

Le risque d'une sous compétitivité économique globale est donc permanent et existe quasiment depuis la création d'ACTIA en 1986.

Par exemple, grâce à son avance technologique significative, ACTIA s'est vu confier, il y a quelques années, par deux constructeurs automobiles de véhicules légers, la fourniture exclusive de boîtiers télématiques, contredisant son positionnement historique qui restait éloigné du segment des véhicules légers. En conséquence, le Groupe a vu son chiffre d'affaires s'accroître de façon sensible avec la volumétrie engendrée par ces contrats, induisant une augmentation importante de ses capacités de production (investissements dans plusieurs lignes de production grande série de cartes électroniques) et un meilleur levier sur les achats. Aussi, il n'a pas été surprenant de voir, lors des appels d'offres pour la nouvelle génération de ces produits, ACTIA devancée par des acteurs majeurs, avec des puissances d'achats telles que le Groupe n'a pas été retenu sur le volet financier des appels d'offres, malgré une offre technologique compétitive.

Enfin, pour les besoins de ses productions, ACTIA réalise des achats diversifiés. De nombreux fournisseurs, notamment la grande majorité des composants de production, sont des entreprises multinationales dont le pouvoir de négociation est supérieur à celui d'ACTIA. Par ailleurs, le prix de nombreuses fournitures contient de façon sous-jacente des éléments hors du contrôle d'ACTIA, comme le prix de l'énergie et des matières premières, etc.

Au-delà des aspects quantitatifs liés aux approvisionnements (et qui sont discutés dans la section 5.2.1.1 "Approvisionnements" ci-dessus), émerge un risque qualitatif de perte de compétitivité relative d'ACTIA, si le Groupe en vient à être comparativement plus affecté que ses concurrents internationaux.

#### ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Les conséquences de la localisation du Groupe et de la taille des concurrentes peuvent être une baisse relativement rapide du chiffre d'affaires et une position de surcapacité, de moindre amortissement des coûts structurels et des coûts fixes, et donc une dégradation sensible de la profitabilité, même si généralement les marges constatées sur les contrats à gros volumes sont écrasées. De plus, les coûts induits par la localisation en France d'environ un tiers des équipes du Groupe dégradent aussi la compétitivité des offres.

Pour les incertitudes des volumes commandés par nos clients, les conséquences sont la perte de chiffre d'affaires, la perte de marges et le non-amortissement des dépenses d'études.

Pour la pertinence technologique, les conséquences sont la perte de compétitivité, et donc à terme, la perte de chiffre d'affaires et de marge.

Concernant la hausse des prix des matières premières, des coûts de transports et de l'énergie, les conséquences sont une perte de chiffre d'affaires à moyen terme, du fait de la perte de compétitivité dans les appels d'offres.

#### ⊙ Gestion du risque par le Groupe

Pour contrebalancer le choix stratégique de sa localisation en France, ACTIA a développé son organisation à l'international, afin de disposer de capacités de production et de bureaux d'études dans des zones plus compétitives que la France.

Par ailleurs, le Groupe a toujours fait face au risque relatif à sa taille en préférant une variété de marchés de niches, peut-être plus modestes mais moins exposés.

Pour les incertitudes des volumes commandés par nos clients, ACTIA se prémunit grâce à l'existence de contrats pluriannuels, à une planification opérationnelle en lien étroit avec ses clients, à la diversification de son portefeuille de produits et de marchés, à la recherche d'une couverture par le client des frais d'études, dans la mesure où cela peut être négocié, et à l'existence d'une gamme de produits propres directement commercialisés par l'entreprise.

Face à la pertinence technologique du Groupe, ACTIA a toujours su faire preuve d'une grande réactivité pour la prise en compte des besoins souvent spécifiques de ses clients. Le volume significatif de ressources financières consacrées annuellement à l'innovation (environ 15 % du chiffre d'affaires consolidé) permet de maintenir un positionnement technologique de haut niveau et reconnu par ses clients. Le choix stratégique, renouvelé, de disposer en propre des outils de production permet une très grande réactivité et souplesse face aux évolutions des besoins clients.

Enfin, la part d'activités à l'international (près de 60 % du chiffre d'affaires) et des implantations dans les différentes grandes plaques économiques mondiales contribuent à renforcer la position et le développement durable du Groupe face à des compétiteurs bien plus puissants.

Sur le plan opérationnel, le risque de hausse des prix est géré au cas par cas, chaque fois que c'est possible, par une combinaison des outils suivants :

- Négociation de contrats couvrant les fournitures requises,
- Réservation de capacités, par exemple de transport,
- Regroupement des fournisseurs, afin de bénéficier d'un certain poids de négociation.

Sur le plan stratégique, les politiques suivantes contribuent à réduire ce risque :

- Choix de niches pertinentes, tel qu'expliqué ci-dessus,
- Dialogue stratégique avec les fabricants de composants clés, afin d'anticiper les tendances pouvant conduire à la rareté ou la complexité de telle ou telle alternative.

### 5.2.1.3 Gestion des talents

#### ⊙ Niveau du risque : **Risque élevé**

#### ⊙ Description du risque

ACTIA fait face à des difficultés de recrutement principalement en France, aux États-Unis et en Tunisie, notamment avec une recherche de profils très demandés sur le marché de l'emploi, mais également dans toutes les filiales internationales implantées dans des pays en croissance et donc de plein emploi, pouvant entraîner un turnover important.

Un point de vigilance pour le Groupe concerne la gestion des compétences. En effet, il s'agit de la structurer, au niveau mondial, sans pour autant avoir les moyens organisationnels et financiers d'un grand groupe.

⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Le recrutement de collaborateurs peut s'avérer compliqué dans les pays où le plein emploi est installé et le turnover important, comme aux États-Unis ou en Chine, ou face à une pénurie de compétences comme en Europe sur le sujet de la digitalisation, alors que le Groupe est souvent en recherche des dites compétences. Enfin, en Tunisie, nos ingénieurs sont parfois convoités par de grands groupes qui peuvent aller jusqu'à leur proposer de rester travailler en Tunisie, avec un salaire américain.

Outre les frais d'intégration et de formation pris en charge par le Groupe, cette situation peut conduire à des problèmes dans la transmission des savoir-faire clés, et affecter, de façon plus ou moins durable, l'activité du Groupe et donc son résultat.

⊙ Gestion du risque par le Groupe

Le Groupe met progressivement en place une gestion des compétences à l'échelle mondiale avec des possibilités de mobilité au sein du Groupe, tout en essayant de maintenir une politique de rémunérations raisonnable. ACTIA fait face au turnover grâce à un outil de formation « ACTIA Academy » concilié à la gestion des carrières. En 2023, cet outil a été adapté pour répondre aux besoins de formation en usine avec une zone dédiée sur le site de Colomiers (France). Initialement mis en œuvre en Tunisie au sein du Bureau d'Études, cet outil a vocation à être déployé progressivement partout dans le Groupe afin de fidéliser les équipes en interne. En parallèle, le programme ACTIA Cross Border Engineering, avec la construction d'une approche de Bureau d'Études étendu, accompagne la gestion des compétences et accentuera l'attractivité du Groupe.

Parallèlement, un travail de fond est mené sur la marque employeur pour enrichir notre approche des valeurs portées par l'entreprise familiale qu'est ACTIA et mieux les partager.

**5.2.1.4 Cyberattaque**

⊙ Niveau du risque : **Risque élevé**

⊙ Description du risque

Les risques regroupés dans ce paragraphe concernent les attaques quotidiennes, les piratages du système d'information et le ralentissement, voire l'arrêt de l'activité avec des répercussions sur les livrables. A ces risques s'ajoutent les défaillances possibles des systèmes informatiques, voire des télécommunications, à l'heure où ces outils, utilisés quotidiennement, sont d'une importance vitale dans la gestion et l'organisation du Groupe.

⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Ce type de risque est incontestablement celui qui a pris le plus d'acuité au cours de ces dernières années. Les conséquences financières liées à un arrêt des systèmes pourraient s'avérer très importantes.

Le risque pourrait porter sur l'activité du Groupe, ses résultats financiers et opérationnels et l'atteinte à son image.

⊙ Gestion du risque par le Groupe

Depuis de nombreuses années, ACTIA a renforcé ses moyens humains affectés à la prévention de ce risque et a pris de nombreuses dispositions dans l'organisation de l'architecture de ses infrastructures et systèmes informatiques.

Cette organisation tient compte des activités des différentes sociétés du Groupe, de leur maturité et de leur niveau d'intégration. Il n'y a pas, par exemple, de réseau unifié qui présenterait un risque de propagation rapide d'une cyberattaque. Les dispositifs de protection déployés sont régulièrement remis au niveau de l'état de l'art. Des essais de vulnérabilité sont fréquemment réalisés.

Un effort particulier est mis sur la sensibilisation des collaborateurs. Une communication régulière est assurée auprès de tous les personnels, dès le recrutement et, plus spécifiquement, en retour d'expérience quand des incidents surviennent.

En cas d'incident éventuel, différents mécanismes de réplication, de sauvegarde et de reprise d'activités sont en place et ont pu montrer leur efficacité. ACTIA Automotive, ACTIA Telematics Services, ACTIA Systems et ACTIA Engineering Services bénéficient de la certification ISO 27001 ; ACTIA IME a obtenu la certification Tisax dans le même domaine. Cela représente la moitié des effectifs du Groupe et plus des deux tiers des ingénieurs travaillant dans les Bureaux d'Études.

De plus, par la nature de certains produits ou services proposés susceptibles d'être des vecteurs de propagation de virus, le Groupe a décidé de souscrire une assurance de responsabilité professionnelle face au cyber risque généré par ses produits ou services.

### 5.2.1.5 Changement climatique, arrêt / rupture de la chaîne d'approvisionnement

- ⊙ Niveau du risque : **Risque moyen**
- ⊙ Description du risque

Les dérèglements climatiques sont susceptibles de provoquer des perturbations indirectes de l'activité de l'entreprise. Pour ACTIA, cela peut se manifester en particulier sur les points suivants :

- Pénurie d'eau sur les sites de l'entreprise : la fabrication électronique est consommatrice d'eau pour le procédé. Par ailleurs, tous les sites sont dépendants de l'approvisionnement en eau sanitaire,
  - Perte de navigabilité de certains cours d'eau : certaines régions industrielles, comme la vallée du Rhin ou la vallée du Yangtze, comptent sur la voie fluviale comme vecteur d'approvisionnement et de livraison. Ce n'est pas le cas de sites d'ACTIA mais l'entreprise est exposée à ce risque par le biais de sa chaîne de valeur,
  - Chaleurs extrêmes : les épisodes de chaleur extrêmes pourraient périodiquement rendre le travail impossible,
  - Perturbation des fournisseurs et des clients : les risques ci-dessus ne se limitent pas à l'activité propre d'ACTIA, mais concerne aussi les implantations de ses fournisseurs et de ses clients.
- ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

## 5.2.2 RISQUES FINANCIERS

### 5.2.2.1 Risque de change

- ⊙ Niveau du risque : **Risque majeur**
- ⊙ Description du risque

L'implantation et la facturation du Groupe à l'international l'expose à des risques de change, liés aux fluctuations des devises étrangères, tant pour les transactions effectuées que pour la conversion de ses actifs et de ses résultats.

Les conséquences potentielles de ces phénomènes sont les suivantes :

- Impossibilité pour ACTIA de produire pendant les périodes de contrainte,
- Perte d'approvisionnement lorsque des fournisseurs sont affectés,
- Impossibilité de livrer des clients situés en zone exposée pendant les périodes de contrainte.

Dans tous les cas, cela se traduit par :

- Des pertes de chiffre d'affaires et de marge liées à l'activité perdue,
  - Des coûts supplémentaires pour assurer les approvisionnements et les livraisons.
- ⊙ Gestion du risque par le Groupe
    - Pénurie d'eau sur les sites de l'entreprise : dans le cadre de sa démarche environnementale, l'entreprise agit pour maîtriser ses consommations d'eau, soit par le biais des comportements, soit au travers de modifications des procédés pour les rendre plus économes,
    - Chaleurs extrêmes : la plupart des zones de travail de l'entreprise sont climatisées, ce qui limite le risque de pénibilité,
    - Perturbation des fournisseurs et des clients : la diversification permanente des sources d'approvisionnement contribue à limiter le risque.

En conclusion, il faut mentionner que cette catégorie de risque est émergente et qu'ACTIA ne dispose que de leviers d'action partiels. L'entreprise y est attentive, car, si le risque peut initialement se manifester de façon ponctuelle, il pourrait à terme devenir structurel.

- ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Avec plus de 318 M€ d'achats, dont près de 98 M€ en dollars américains (hors achats de nos structures américaines qui bénéficient d'une couverture naturelle), une évolution de la parité EUR / USD impacte très rapidement la rentabilité du Groupe.

☉ Gestion du risque par le Groupe

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou ventes en dollar américain (USD) ou en yen (JPY) par des entités de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des outils de couverture de change, lorsque les volumes en jeu le permettent.

ACTIA souscrit régulièrement des contrats de couverture de change dont les caractéristiques sont détaillées en Note 11.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés. Ces outils de couverture ont pour objectif de sécuriser le coût d'acquisition des dollars USD par rapport à un prix vendu à nos clients. En effet, ces prix sont définis au moment des appels d'offres et les clients n'autorisent pas d'évolution de ceux-ci en fonction des fluctuations EUR / USD ou du marché des composants. Il ne s'agit donc pas de spéculer par rapport aux marchés boursiers, mais d'assurer un niveau raisonnable de parité pour les semaines / mois à venir.

Une forte ou rapide évolution de la parité EUR / USD a des conséquences très différentes en fonction de la vision court ou moyen terme que l'on adopte pour le Groupe :

- À court terme, cela représente un risque majeur pour nos achats de composants qui sont, pour environ la moitié, effectués en dollars US et qui sont essentiellement fabriqués en zone sous influence dollar américain. Les outils de couverture permettent de limiter l'impact de l'évolution de la parité, sécurisant les achats lors de forte baisse, mais ne permettant pas de bénéficier immédiatement des hausses, devant attendre la mise en œuvre de nouveaux outils suite à l'extinction des outils existants. Aussi, il est constaté que malgré de très fortes amplitudes, le Groupe a pu travailler à change quasi constant pendant de nombreuses années. Des actions sont cependant menées pour trouver les ajustements nécessaires sur les prix tant auprès des fournisseurs, qu'auprès des clients. Même si les tensions du marché des composants peuvent entraîner des hausses de prix forcées, il est peu probable qu'en dehors de secteurs très spécifiques, comme l'Aéronautique, des clauses de révision de prix liée aux fluctuations des devises puissent être incluses dans les nouveaux contrats.
- À moyen terme, l'évolution de la parité peut impacter la compétitivité du Groupe dans les appels d'offres internationaux, mais cela ne se traduira dans l'activité qu'avec 18 mois à 3 ans de retard, du fait du cycle de développement (R & D) et d'industrialisation.

En 2023, le Groupe a ainsi pu procéder à ses achats de dollars américains à une parité moyenne de 1,065 contre 1,078 en 2022, générant un manque à gagner de 1 425 k€ (estimation calculée sur les cours moyens annuels) par rapport au marché comptant dont la parité moyenne a été de 1,081, contre 1,054 en 2022. Fort de l'expérience de l'année 2022 avec un effondrement de l'euro, le Groupe a fait évoluer sa stratégie de couverture dollar en sollicitant quelques grands comptes clients afin qu'ils réalisent une partie des paiements en dollars, pour structurer une couverture naturelle tout en tenant compte que les coûts sont principalement générés en euro. Cette action s'est concrétisée en 2023 en permettant de limiter les acquisitions de dollars à 98 M\$ contre 120 M\$ en 2022 alors même que l'activité progressait de 15,9 %. Ainsi, le Groupe a assuré une couverture naturelle sur une partie de son besoin en devise et a limité l'impact de la faiblesse de l'euro face au dollar US.

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et les dettes fournisseurs après couverture. La majeure partie des transactions sont donc réalisées en euro. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change est systématiquement réalisée sur le dollar américain, 2<sup>ème</sup> devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises utilisées ne présentant pas de risque significatif, même si certaines devises connaissent de très fortes fluctuations, comme le réal brésilien.

En ce qui concerne les actifs et les passifs hors zone euro, ils ne représentent qu'une faible part du Groupe (13,5 %) et ne sont généralement liés qu'à l'activité. Les biens mobiliers ou immobiliers s'amortissent ou sont déjà totalement amortis. Une analyse a été faite concernant les investissements long terme par rapport au risque devises, mais l'opportunité immobilière (Tunisie, USA, Suède) qu'ils représentaient par rapport au coût de location de biens pour de la production de cartes électroniques avec sa spécificité pondère considérablement le risque de change. Quant aux équipements lourds nécessaires à la production, les biens sont amortis rapidement et l'homogénéité des équipements sur nos différents sites permettrait la récupération et l'utilisation des biens sur n'importe quel autre site si besoin était.

Enfin, n'ayant pas opté pour une valorisation des actifs immobiliers, la valeur nette comptable est très en deçà de la valeur de marché et couvrirait un différentiel de change si nous étions amenés à vendre un bien.

Le risque de change lié aux filiales hors zone euro se limite essentiellement à la contribution aux résultats du Groupe. En effet, le Groupe facture, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

## 5.2.3 RISQUES JURIDIQUES, POLITIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

### 5.2.3.1 Stabilité politique

- ⊙ Niveau du risque : **Risque majeur**
- ⊙ Description du risque

Certaines implantations du Groupe, comme au Mexique, en Tunisie ou au Brésil, sont dans des pays où les bouleversements politiques et économiques ne peuvent être écartés. Au-delà de ces implantations, les tensions internationales, comme la rivalité structurelle entre les États-Unis et la Chine, peuvent également impacter les activités et donc les résultats d'ACTIA. Par ailleurs, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a généré des situations d'embargo, le Groupe ayant pris la décision dès le premier jour de stopper toutes ces livraisons avec la Russie. Ces fortes tensions peuvent se manifester par des situations de pénurie sur certains composants et matières premières.

- ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Des troubles politiques persistants pourraient engendrer une baisse des ventes, des difficultés pour nos salariés à venir travailler, voire la destruction de certains actifs, impactant directement le niveau de marge du Groupe, donc le résultat final. D'autres décisions politiques peuvent entraîner une hausse des coûts, comme les droits de douane, et de ce fait une érosion des marges du Groupe.

- ⊙ Gestion du risque par le Groupe

La meilleure atténuation de ce risque réside dans la politique de diversification du Groupe, tant au niveau des implantations géographiques que des marchés cibles.

### 5.2.3.2 Réglementation sur la décarbonation

- ⊙ Niveau du risque : **Risque majeur**
- ⊙ Description du risque

Un des moyens d'action de tous les États pour freiner le changement climatique est d'appliquer aux entreprises des mesures visant à la décarbonation. Certaines de ces mesures, comme les limitations des émissions autorisées ou leur taxation, peuvent avoir un impact économique important.

Le domaine d'activité d'ACTIA ne fait pas partie des secteurs actuellement soumis au système des droits d'émission de l'Union Européenne. ACTIA reste cependant vigilante quant à l'évolution de la réglementation.

- ⊙ Conséquences envisagées sur le Groupe

Des mesures de limitation ou de taxation des émissions pourraient avoir les effets suivants.

- une augmentation des coûts de fonctionnement de l'entreprise,
- un renchérissement des matières premières et de l'énergie,
- une perte de compétitivité de l'entreprise du fait de ces coûts.

- ⊙ Gestion du risque par le Groupe

ACTIA maintient une veille réglementaire sur le sujet. Par ailleurs, ce domaine correspond aux actions de fond pour le développement durable que sont le développement de l'éco-conception, ainsi que l'inventaire et la maîtrise des consommations d'énergie.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

<b>6.1</b>	<b>LE MODÈLE D'AFFAIRES D'ACTIA</b>	<b>113</b>
6.1.1	Notre identité	113
6.1.2	Nos piliers	113
6.1.3	Notre modèle d'affaires	114
<b>6.2</b>	<b>LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>116</b>
<b>6.3</b>	<b>LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX</b>	<b>117</b>
<b>6.4</b>	<b>NOTRE DÉMARCHÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE</b>	<b>119</b>
6.4.1	Nos collaborateurs	119
<b>6.5</b>	<b>NOTRE DÉMARCHÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>135</b>
6.5.1	La gestion des ressources en eau	135
6.5.2	La gestion des déchets	136
6.5.3	Lutte contre le dérèglement climatique	138
<b>6.6</b>	<b>NOTRE DÉMARCHÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE</b>	<b>144</b>
6.6.1	Le gaspillage alimentaire	144
6.6.2	Sous-traitance	145
6.6.3	Relations avec l'environnement local	145
6.6.4	Relations avec les parties prenantes et les œuvres sociales	146
6.6.5	Loyauté des pratiques et évasion fiscale	148
6.6.6	Soutien de la politique de réserve militaire de la garde Nationale	148

<b>6.7</b>	<b>DÉMARCHE EN TERMES D'ACTIVITÉS RESPONSABLES</b>	<b>149</b>
<b>6.8</b>	<b>SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS</b>	<b>151</b>
6.8.1	Enjeux sociaux	151
6.8.2	Enjeux environnementaux	152
6.8.3	Enjeux sociétaux	152
<b>6.9</b>	<b>RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE</b>	<b>153</b>



Inscrit dans une démarche de développement durable et de contribution positive au monde, ACTIA a été à nouveau reconnu et primé en 2023 par le GAÏA Index, indice boursier de référence pour les valeurs moyennes en matière de développement durable, avec une note de 65/100.

L'évaluation ECOVADIS 2023 a conforté la médaille d'argent avec une note de 62/100.

ecovadis



## 6.1 LE MODÈLE D'AFFAIRES D'ACTIA

### 6.1.1 NOTRE IDENTITÉ

Entreprise de Taille Intermédiaire familiale, les co-fondateurs et leurs familles détiennent directement ou indirectement plus de 50,2 % du capital du Groupe et 62,1 % des droits de vote, ce qui confère une pérennité à la structure et une cohérence au projet d'entreprise tant dans sa culture que dans sa stratégie.

### 6.1.2 NOS PILIERS

Le positionnement stratégique d'ACTIA correspond à une mission bien précise :

Relever pour chacun de nos clients les défis technologiques et industriels d'une électronique innovante, créatrice de valeur et durable :

#### UNE ÉLECTRONIQUE EN MOUVEMENT

Il correspond à une vision stratégique :

- ⊙ Être leader ou acteur de référence international sur des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) identifiés et gagner en notoriété avec une marque forte ;
- ⊙ Monter sur la chaîne de la valeur pour maintenir nos marges et renforcer la cohérence et la compétitivité de nos offres ;
- ⊙ Être opportuniste et intelligent dans un monde qui bouge ;
- ⊙ Rester indépendant dans nos choix stratégiques.

Basée sur trois piliers :

- ⊙ **L'innovation** : ACTIA est une entreprise technologique, dotée des ressources et des méthodes pour réaliser des produits et projets complexes ;
- ⊙ **L'agilité opérationnelle** : entreprise de taille intermédiaire, ACTIA se distingue par son esprit de service et sa capacité à réduire la complexité pour créer de la valeur pour ses clients ;
- ⊙ Une **entreprise centrée sur l'humain** : le respect des personnes et l'éthique professionnelle priment sur les autres considérations.

Forte de ses valeurs et avec ses capacités d'innovation, ACTIA s'affirme face à une concurrence mondiale très dure, faite de grands groupes internationaux.

Développant un modèle d'entreprise engagée et durable, ACTIA met en œuvre une approche RSE coconstruite par toutes les parties prenantes par :

- ⊙ Une gouvernance responsable :
  - Une gouvernance familiale avec des objectifs long terme,
  - Une gouvernance éthique et en conformité réglementaire : Charte Éthique, Code Anticorruption, dispositif d'alerte, respect du droit du travail, des droits de l'Homme, politique d'achats responsable...
  - Une gouvernance garante du projet d'entreprise, de sa lisibilité pour les parties prenantes et de sa pérennité.

### 6.1.3 NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Le modèle d'affaires d'ACTIA repose sur l'ambition d'une contribution positive au monde tant en externe dans les domaines de la mobilité, de l'agriculture vertueuse, de l'énergie, des télécommunications, qu'en interne à partir du développement de la richesse humaine qui la constitue, et ce autour des deux principaux pôles de compétences qui la composent : la conception et la fabrication.

Pour conserver et développer son capital humain et industriel, la stratégie d'ACTIA s'appuie sur deux piliers qui fondent son moteur de croissance :

- ⊙ Un positionnement et des facteurs de succès clairement identifiés :
  - L'esprit d'entreprendre et de responsabilité qui anime le Groupe et fonde sa culture ;
  - La recherche de l'excellence opérationnelle tant sur les outils industriels de fabrication que sur les processus de conception, qui se traduit, en particulier, par l'obtention de très nombreuses certifications tant en France qu'à l'international ;
  - La capacité d'adaptation et de mouvement face aux évolutions rapides des marchés et des technologies ;
  - Une pratique maîtrisée de la gestion des risques qui conduit, en particulier, à exprimer une même technologie sur différents marchés très diversifiés et présentant des temps de cycle différenciés.

- ⊙ Un modèle social :
  - Un Groupe à taille humaine respectueuse des équipes, de leur sécurité, de leur santé et de leur développement,
  - Un Groupe investi localement pour un impact sociétal positif sur ses territoires,
  - Des engagements en actions : la formation pour faire grandir les compétences, les talents, l'autonomie ; l'inclusion pour accueillir les différences et favoriser la diversité ; la qualité de vie au travail pour coconstruire une expérience collective et individuelle enrichissante ; le développement des partenariats pour une empreinte locale positive.
- ⊙ Un modèle environnemental :
  - Une contribution aux objectifs de réduction de l'empreinte carbone de nos clients,
  - Une conception et une fabrication de solutions pour une mobilité éco-responsable,
  - Un engagement : 100 % de nos sites industriels certifiés ISO 14001.
- ⊙ Une stratégie de croissance s'appuyant sur :
  - Des niches sur lesquelles ACTIA est reconnu comme un des leaders du marché ou a les moyens de le devenir ;
  - Une montée sur la chaîne de la valeur qui conduit progressivement au déploiement d'une offre de systèmes plus globaux et à des solutions complètes ;
  - Une forte capacité d'innovation et de Recherche & Développement.

Dans un environnement fortement compétitif et en constante évolution, ACTIA mobilise ses forces.

Notre culture entrepreneuriale nous incite à innover. Notre organisation de taille intermédiaire garantit notre agilité, notre innovation et notre état d'esprit centré sur l'humain.

Des produits aux systèmes et des systèmes aux réseaux, la stratégie d'ACTIA est de progresser sur une chaîne de valeur qui permet de proposer à ses clients une offre de solutions toujours plus complète et aboutie à partir de niches de marchés bien identifiés sur lesquelles ACTIA cherche à atteindre une position de leader.

## L'HUMAIN AU CŒUR DE L'INNOVATION

L'ambition d'une **contribution positive** au monde tant en externe dans les domaines de la mobilité, de l'aérospatial, de l'énergie, des télécommunications, qu'en interne à partir du développement de la **richesse humaine** qui la constitue, et ce autour des deux principaux pôles de compétences qui la composent : **la conception et la fabrication de systèmes électroniques**.

## DES PILIERS FORTS

### INNOVATION

ACTIA est une entreprise technologique, dotée des ressources et des méthodes pour réaliser des produits et projets complexes.


### CENTRÉE SUR L'HUMAIN

Respect des personnes et éthique professionnelle

### AGILITÉ OPÉRATIONNELLE

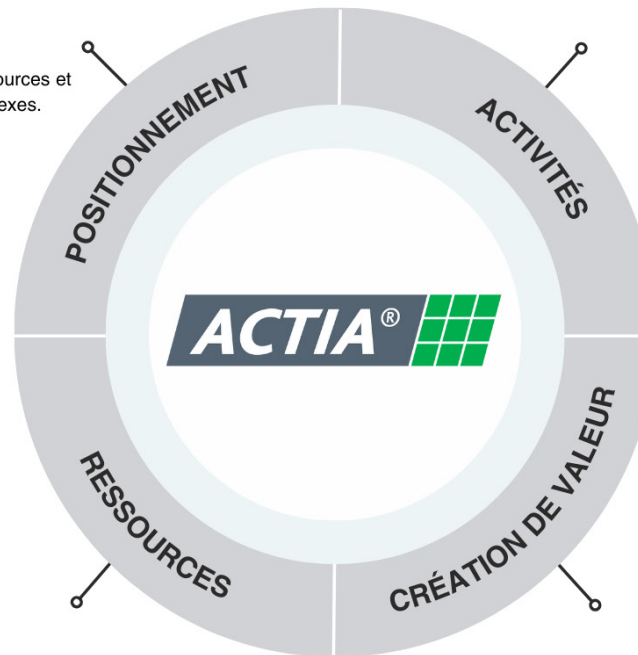
ACTIA se distingue par son esprit de service et sa capacité à réduire la complexité pour créer de la valeur pour ses clients.

 **4 092** collaborateurs  
**90%** de CDI  
**33%** de femmes  
**28%** ont moins de 30 ans  
**48%** de cadres

 **30** sites répartis dans **17** pays

Un actionnariat **familial** (50,1%)

**84,7 M€** dépenses en R&D



## 2 divisions

### AUTOMOTIVE

Conception et fabrication de systèmes électroniques pour la mobilité : marchés des véhicules commerciaux et industriels, des véhicules légers, de la micromobilité, du ferroviaire, de l'aéronautique et du spatial.

### TÉLÉCOM

Savoir-faire dans la conception et le développement de solutions innovantes, pour sa maîtrise des aspects systèmes, transmission et sécurité adressé aux marchés de l'énergie, ferroviaire et des satcom.

### HUMAIN

**986** nouvelles embauches  
**2,0** taux de fréquence des accidents  
**16** heures de formation par employé

### ENVIRONNEMENT

**74%** de déchets valorisés  
**100%** des sites de production ISO 14001  
**Label Ecovadis** médaille d'Argent 2023

### FINANCE

**579,3 M€** de chiffre d'affaires  
**397,0 M€** d'achats  
**161,2 M€** de masse salariale  
**2,7 M€** de dividende

## 6.2 LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La communication sociale, sociétale et environnementale est réalisée sur le périmètre de la consolidation financière, telle que détaillée au § Note 3.2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés.

- ⊙ Le périmètre est systématiquement mis à jour, en fonction de l'évolution du Groupe.

Nom	Pays	Métiers	Commentaires
SCI Los Olivos	Espagne	Immobilier	Absence d'effectif
KARFA	Mexique	Gestion de participations	Absence d'effectif
ACTIA India	Inde	Études et fabrications électroniques	Sortie du périmètre de consolidation
SCI Sodimob	France	Immobilier	Absence d'effectif
SCI de l'Oratoire	France	Immobilier	Absence d'effectif
ACTIA Japan	Japon	Études et fabrications électroniques	Effectif non significatif
SCI Les Coteaux de Pourville	France	Immobilier	Absence d'effectif

Il est précisé que ces structures peuvent bénéficier de moyens partagés avec d'autres sociétés du Groupe et les données concernées sont intégrées dans l'analyse au niveau de ces dernières.

ACTIA Telecom a apporté ses activités dédiées aux secteurs de l'énergie et du ferroviaire dans deux nouvelles sociétés, respectivement à ACTIA Energy et ACTIA Railway. Conservant les activités SatCom, elle a changé sa dénomination sociale pour devenir ACTIA Aerospace.

Rappel : Sur le périmètre 2023, ACTIA Japan ne rentre pas dans le périmètre, car la filiale ne compte qu'un salarié.

Les données concernent donc l'ensemble des filiales du Groupe, à l'exception de celles n'exerçant aucune activité nécessitant des moyens et n'ayant pas (ou très peu) de salarié, telles que mentionnées ci-après :

Dans un souci de lisibilité, les informations dans l'ensemble du rapport sont regroupées par secteur :

- ⊙ Automotive France ;
- ⊙ Automotive Europe (hors France) ;
- ⊙ Automotive Tunisie ;
- ⊙ Automotive reste du monde ;
- ⊙ Total Automotive ;
- ⊙ Telecom (France) : afin de permettre la comparabilité des données, la présentation de la division reste conforme aux années précédentes ;
- ⊙ Total France ;
- ⊙ Total Groupe.

Les tableaux sont établis selon la méthodologie suivante :

	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Telecom	ACTIA Group S.A.
Total Automotive	X	X	X	X		
Total France	X				X	X
Total Groupe	X	X	X	X	X	X

Il est précisé qu'au niveau de tous les tableaux et graphes :

- ⊙ L'information « Europe » ne comprend pas la France, l'information étant spécifiquement détaillée ;
- ⊙ Les chiffres repris dans les graphes et tableaux ci-après sont des données issues du contrôle de gestion.

## 6.3 LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX

ACTIA est une ETI familiale responsable qui se projette sur le long terme. Concernée et attentive, ACTIA est témoin des changements qui l'entourent. Dans ces évolutions, il faut noter les changements climatiques en cours ainsi que les transformations dans la société, chez les consommateurs et chez nos clients. Ces mutations entraînent des risques et ceux-ci sont révisés chaque année au regard de la situation du moment.

Ainsi, la cartographie des risques est mise à jour conjointement par la Direction Générale du Groupe, la direction RSE et le Comité de pilotage des risques afin de faire état des risques majeurs au niveau du Groupe. Aucun risque sociétal majeur n'a été remonté pour cet exercice.

À ce jour, cette cartographie fait ressortir les différents **risques** suivants pour le Groupe :

### ⊙ **Risque de Turnover important :**

L'**attraction** et la **fidélisation des talents** est toujours d'actualité pour ACTIA. Dans les pays à forte employabilité comme la Chine et les États-Unis, certains collaborateurs, une fois formés, ne montrent pas toujours une grande fidélité à l'entreprise et partent rejoindre le plus offrant. À moindre échelle, cette tendance peut également se retrouver en Europe, sur des catégories de métiers, comme les ingénieurs logiciels, où la demande sur ces compétences a fortement progressé du fait de la digitalisation. De même en Tunisie, notre Bureau d'Études a pu voir ses ingénieurs être chassés et recrutés par de grands groupes internationaux. Outre les frais d'intégration et de formation pris en charge par le Groupe, cette situation peut conduire à des problèmes dans la transmission des savoir-faire clés, et affecter, de façon plus ou moins durable, l'activité du Groupe et donc son résultat.

### ⊙ **Risque dû à la réglementation** croissante et conséquente en RSE :

Depuis trois ans, les réglementations liées à la RSE ne font que croître. Beaucoup d'entre elles sont liées aux Accords de Paris et aux enjeux de décarbonation. Le "Green Deal" Européen a ainsi donné des dizaines de directives contraignantes dans plusieurs domaines et notamment dans l'industrie. La plupart des clients du Groupe y sont également soumis et cascaded les exigences RSE provenant de ces directives à leurs fournisseurs.

### ⊙ **Le changement climatique et les contraintes d'adaptation.**

Le risque ici est notamment la rupture de chaînes d'approvisionnements potentiellement plus impactées par le dérèglement climatique.

Le changement climatique nécessite également des adaptations et des actions d'atténuation avec, par exemple, le suivi et les actions de prévention en termes de consommation d'énergie.

De cette analyse de risques, le Groupe ACTIA a identifié **3 enjeux majeurs**.

### ⊙ La Marque Employeur.

En effet, la Marque Employeur est un élément clé sur lequel le Groupe a déjà commencé à travailler et qui va être approfondi en 2024. Le Groupe, centré sur l'Humain, tient à améliorer l'expérience collaborateur en particulier sur les aspects suivants :

- La **santé** et la **sécurité** au-travers notamment du suivi de l'accidentologie dans le Groupe et la mise en place de plans de prévention nécessaires ;
- La **lutte contre l'absentéisme**, avec le suivi d'indicateurs et des politiques associées ;
- La **gestion des compétences**, au travers d'outils de suivi de la formation et de la gestion des carrières des collaborateurs. Dans des pays où le plein emploi est installé ou lorsque des compétences sont particulièrement recherchées comme les ingénieurs logiciels, le recrutement de collaborateurs peut s'avérer compliqué, d'autant plus que le Groupe est souvent en quête de compétences très demandées ;
- La **Qualité de vie au travail**, avec des initiatives prises par plusieurs filiales pour améliorer les conditions de travail, l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

### ⊙ La Décarbonation.

Cet enjeu est multiple, car il est important de répondre aux directives européennes et aux exigences des clients, mais il est également prioritaire pour le Groupe lui-même, car ACTIA tient à s'inscrire sur la trajectoire de neutralité carbone donnée par les accords de Paris.

En 2022, ACTIA a d'ailleurs initié sa démarche de calcul d'empreinte carbone (Scope 3) au travers du calcul très précis de l'équivalent carbone d'une carte électronique, produit emblématique des productions du Groupe. Cette étude a été partagée avec certains clients pendant l'année 2023, qui ont montré un réel intérêt pour nos travaux. Ce premier pas doit permettre au Groupe d'aboutir au calcul complet de son empreinte en 2024, afin de fixer des objectifs de décarbonation en ligne avec les accords de Paris et d'en déduire des plans d'actions pour les années à venir.

### ⊙ L'écoconception.

Enjeu majeur autant pour la décarbonation que sur les différents impacts tout au long du cycle de vie, l'analyse réalisée en 2022 sur un produit du Groupe a prouvé l'importance de s'attacher à consommer et produire au mieux pour minimiser les impacts à chaque étape du cycle, des matières premières à la fin de vie du produit. Avec sa capacité d'innovation et sa volonté de produire pour un monde plus durable, ACTIA s'est engagé dès 2023 dans cette démarche.

Ces enjeux se retrouvent également dans les **Objectifs de Développement Durable** qui ont été votés par les parties prenantes internes du Groupe :



Le Groupe a aussi identifié les enjeux impactant sa chaîne de valeur :



ainsi que l'ODD



essentiel pour les objectifs de durabilité chers au Groupe.

## 6.4 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

### 6.4.1 NOS COLLABORATEURS

#### 6.4.1.1 Respect des droits de l'Homme

ACTIA met tout en œuvre au sein de l'ensemble des entités du Groupe pour promouvoir et respecter les dispositions issues des conventions fondamentales de l'**Organisation Internationale du Travail**, en matière de respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, d'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, d'élimination du travail forcé ou obligatoire et d'abolition effective du travail des enfants.

Dans ce cadre-là, CIPI ACTIA, filiale tunisienne, est partenaire adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies, depuis 2006. Le but de ce pacte mondial est d'inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail et à la lutte contre la corruption. La signature du Pacte mondial est une démarche volontaire de la part de l'entreprise. En effet, les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans chacun des 4 thèmes du Pacte mondial et doivent remettre un rapport annuel appelé Communication sur le Progrès (COP) expliquant les progrès qu'elles ont réalisés.

Enfin, les entités faisant appel à des entreprises de sous-traitance déclarent que ces dernières veillent au respect de ces conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

La répartition des effectifs à la date de clôture de l'exercice s'établit de la manière suivante pour les trois dernières années :

Répartition des effectifs en fin de période	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	865	633	1 430	419	3 347	330	1 203	3 685
2022	709	577	1 681	384	3 351	367	1 087	3 729
<b>2023</b>	<b>766</b>	<b>633</b>	<b>1 853</b>	<b>421</b>	<b>3 673</b>	<b>404</b>	<b>1 185</b>	<b>4 092</b>
% évolution	+8,0 %	+9,7 %	+10,2 %	+9,6 %	+9,6 %	+10,1 %	+9,0 %	+9,7 %

Ces effectifs incluent les Contrats à Durée Indéterminée (CDI : contrat sans durée, qui peut seulement être interrompu par un licenciement, une démission, une retraite, une rupture conventionnelle ou un autre départ volontaire du salarié), les Contrats à Durée Déterminée (CDD : contrat conclu sur une durée initialement déterminée), les contrats de qualification et les contrats en alternance qui sont assimilés à des Contrats à Durée Déterminée.

La Tunisie confirme une forte croissance avec +10,2 % d'effectifs en 2023, en particulier au niveau du Bureau d'Études.

#### 6.4.1.2 Les effectifs

ACTIA évoluant dans un environnement mondialisé, en constante mutation, la pérennité de sa croissance repose sur sa capacité à attirer et à fidéliser les meilleurs talents, et ce, notamment, pour répondre aux nouveaux enjeux technologiques des métiers exercés au sein du Groupe.

Par ailleurs, une attention particulière est désormais portée sur la structuration des parcours d'intégration et de formation des nouveaux embauchés. Des outils d'accompagnement du personnel sont mis en place au sein de plusieurs filiales du Groupe avec, notamment, le parcours du nouvel entrant et les actions sur la qualité de vie au travail, sur la lutte contre toutes les formes de discrimination et sur le respect de l'égalité femmes / hommes.

En constante progression car accompagnant la croissance du Groupe, à l'exception d'une légère baisse liée à la pandémie en 2020, les effectifs en 2023 ont progressé de 9,7 %.

Aussi, l'évolution de la situation est la suivante sur les trois derniers exercices :

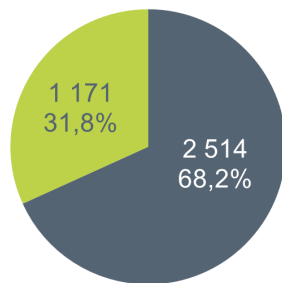
- ⊙ 2021 : 3 685 personnes soit +0,9 % ;
- ⊙ 2022 : 3 729 personnes soit +1,2 %
- ⊙ 2023 : 4 092 personnes soit +9,7 %.

#### 6.4.1.2.1 RÉPARTITION FEMMES / HOMMES

En 2023, la répartition femmes / hommes se traduit par une moyenne de 33,1 % de femmes, en légère hausse par rapport à l'année précédente. La faiblesse de la représentation des femmes dans l'ensemble de l'effectif d'ACTIA résulte directement de la difficulté de trouver des candidates pour pourvoir aux métiers techniques du Groupe. Sur le site de production tunisien

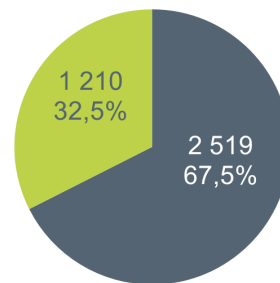
par exemple, la diminution du nombre de femmes provient de départs en retraite du personnel plus largement féminin correspondant aux métiers d'intégration manuelle remplacés par des emplois techniques accompagnant l'évolution technologique des process où on se heurte à la difficulté de trouver des candidates.

Répartition Femmes/ Hommes 2021



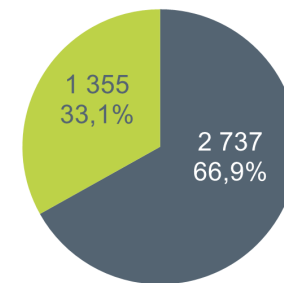
■ Hommes ■ Femmes

Répartition Femmes/ Hommes 2022



■ Hommes ■ Femmes

Répartition Femmes/ Hommes 2023

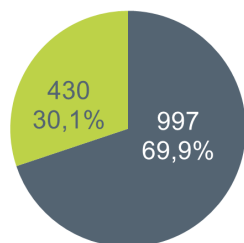


■ Hommes ■ Femmes

Par ailleurs, les graphes suivants présentent la répartition cadres / non-cadres pour les catégories femmes / hommes.

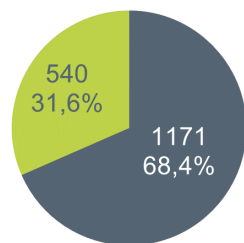


Répartition Femmes / Hommes chez les cadres en 2021



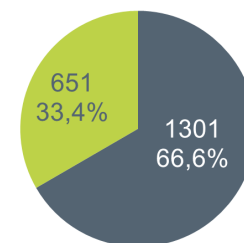
■ Cadres Hommes ■ Cadres Femmes

Répartition Femmes / Hommes chez les cadres en 2022



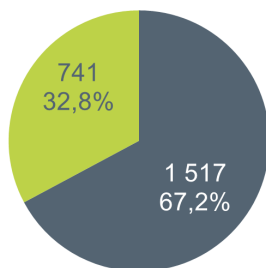
■ Cadres Hommes ■ Cadres Femmes

Répartition Femmes / Hommes chez les cadres en 2023



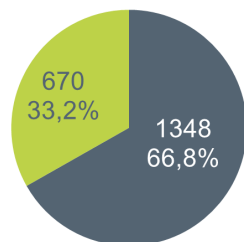
■ Cadres Hommes ■ Cadres Femmes

Répartition Femmes / Hommes chez les non-cadres en 2021



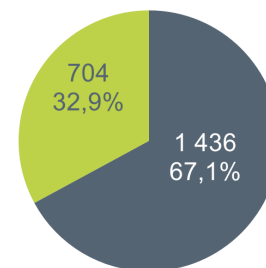
■ Non-cadres Hommes ■ Non-cadres Femmes

Répartition Femmes / Hommes chez les cadres en 2022



■ Cadres Hommes ■ Cadres Femmes

Répartition Femmes / Hommes chez les non-cadres en 2023



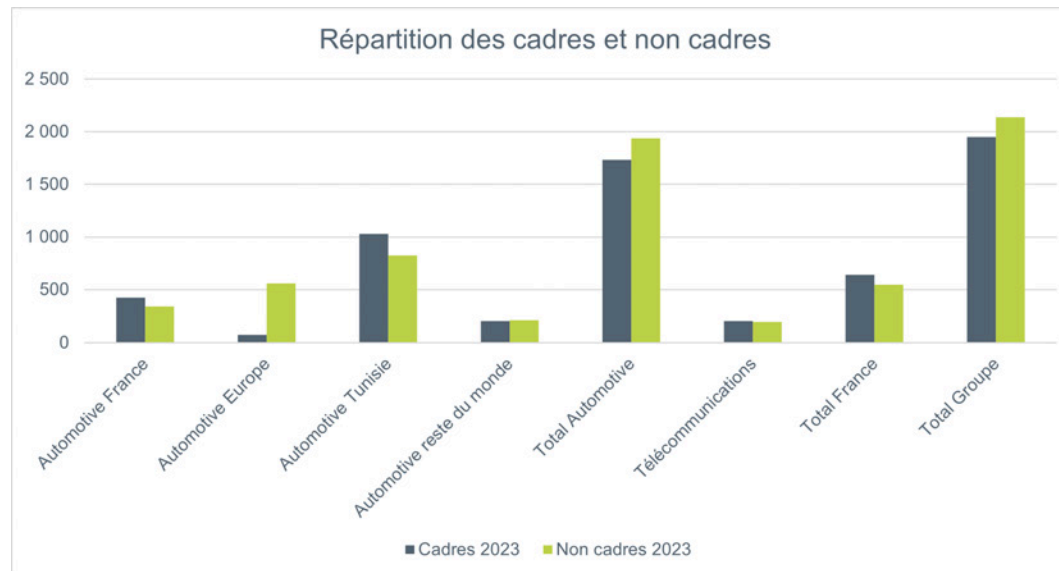
■ Non-cadres Hommes ■ Non-cadres Femmes

Cette année la proportion de femmes cadres devient plus importante que celle des non-cadres, confirmant la tendance observée avant Covid, la représentativité des femmes cadres progresse, avec 33,1 % de l'effectif cadre global fin 2023, contre 31,6 % fin 2022.

Le manque de candidature féminine pour de tels postes perdurant, le recrutement de cadres féminins reste compliqué pour le Groupe.

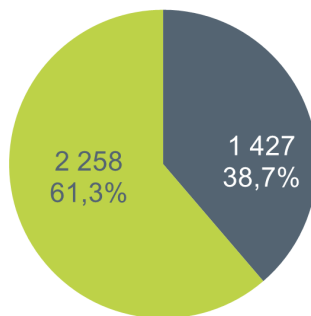
Au sein des instances de gouvernance, la part des femmes aux Conseils d'Administration est de 33,0 % toutes filiales confondues et de 50,0 % en ce qui concerne la France ; alors que la part des femmes aux Comités de Direction est de 23,1 % (en baisse de 2 points) pour le Groupe et 20,0 % (baisse de 11 points) en France. En termes de représentativité, les femmes sont ainsi toujours mieux représentées dans les Conseils d'Administration en France. On note cependant une chute de leur représentativité au sein des Comités de Direction en France.

## 6.4.1.2.2 LA RÉPARTITION CADRES / NON-CADRES



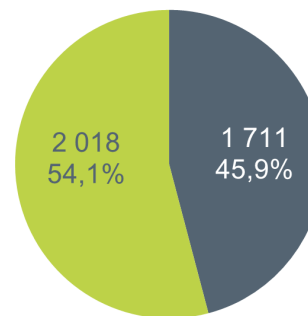
L'évolution sur 3 ans est la suivante :

Répartition cadres / non cadres 2021



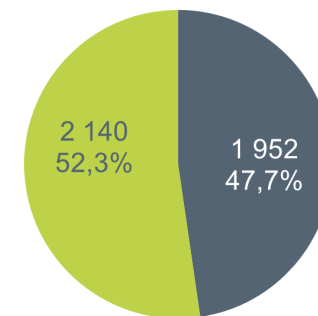
■ Cadres ■ Non cadres

Répartition cadres / non cadres 2022



■ Cadres ■ Non cadres

Répartition cadres / non cadres 2023

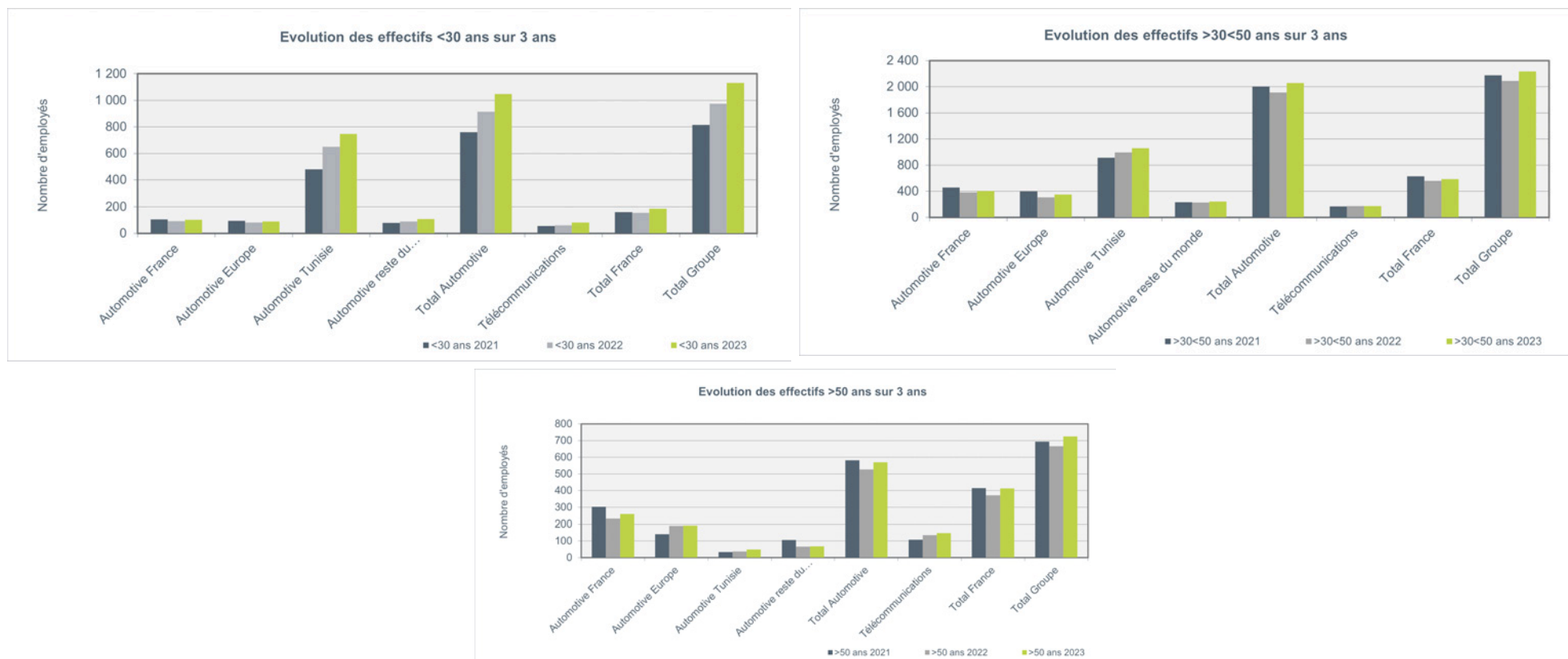


■ Cadres ■ Non cadres

En fin d'exercice, les cadres représentent 47,7 % des effectifs du Groupe, en hausse par rapport à l'année précédente. La reprise d'activité et donc de la R&D ainsi que la montée de métiers plus techniques liés à l'automatisation des chaînes de production, expliquent ces chiffres.

### 6.4.1.2.3 LA RÉPARTITION PAR ÂGE

L'évolution de cette donnée est la suivante :

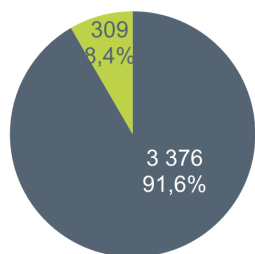


#### 6.4.1.2.4 LA RÉPARTITION CDI (CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE) / CDD (CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE)

Avec 70,2 % des embauches effectuées en CDI (donnée en hausse de 10,4 %), le Groupe continue de favoriser majoritairement les recrutements durables afin d'asseoir les compétences nécessaires à l'activité d'ACTIA. En conséquence, la part des CDD dans l'effectif global est en baisse (8,5 %).

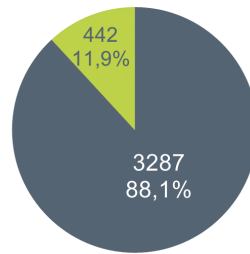
La répartition des CDI / CDD est la suivante :

Répartition CDI / CDD 2021



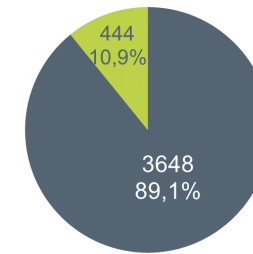
■ CDI ■ CDD

Répartition CDI / CDD 2022



■ CDI ■ CDD

Répartition CDI / CDD 2023



■ CDI ■ CDD

Aussi, les emplois à durée déterminée représentent désormais 10,9 % des effectifs, contre 11,9 % en 2022, année de forte tension sur le marché de l'emploi au niveau mondial et donc pour les recrutements, et 8,4 % en 2021.

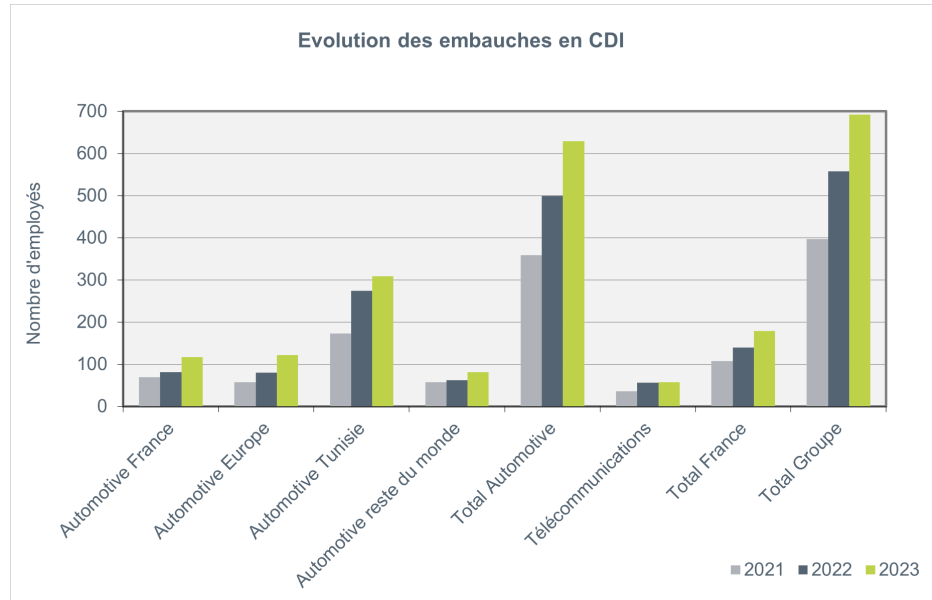
Par ailleurs, ACTIA observe également l'évolution de son effectif moyen. Cet indicateur permet d'établir des ratios d'analyse de la rentabilité des structures.

L'effectif moyen du Groupe est en augmentation notable en 2023 (+292) avec des belles progressions : +21,8 % pour ACTIA Engineering Services et +11,4 % pour ACTIA Telecom, conséquence d'une année 2022 tendue pour la réalisation des recrutements et en lien avec la progression de l'activité.

Effectif moyen	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	889	642	1 358	448	3 338	311	1 210	3 659
2022	717	562	1 611	388	3 279	344	1 071	3 633
<b>2023</b>	<b>702</b>	<b>626</b>	<b>1 795</b>	<b>406</b>	<b>3 528</b>	<b>383</b>	<b>1 099</b>	<b>3 925</b>
% d'évolution	<2,1 %>	+11,3 %	+11,4 %	+4,5 %	+7,6 %	+11,4 %	+2,6 %	+8,0 %

### 6.4.1.2.5 LES EMBAUCHES

On observe sur 2023 le maintien d'un fort niveau d'embauches (986 au total) justifiées par la croissance soutenue de l'activité pour ACTIA.

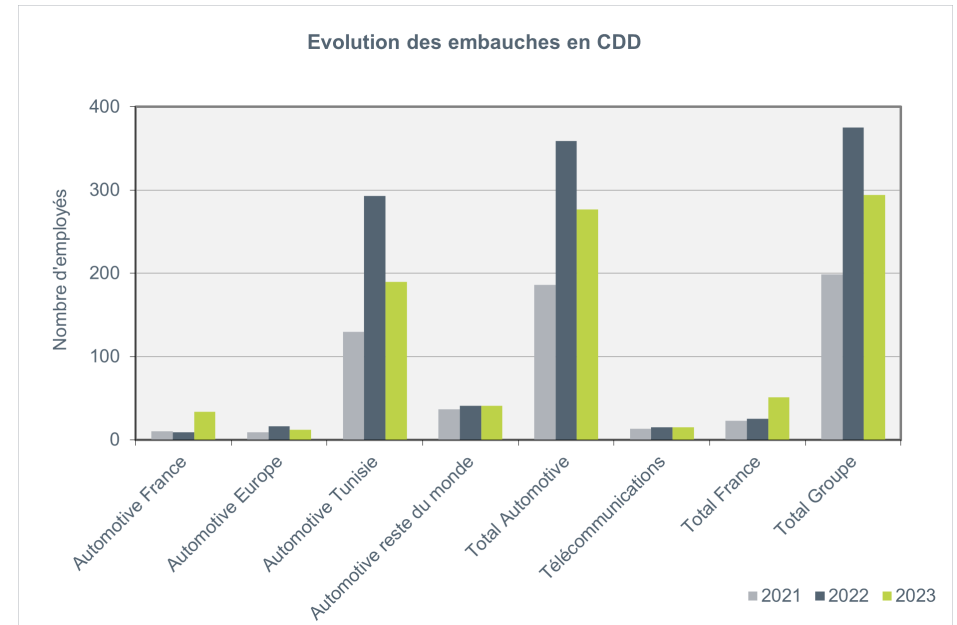


Le recours à des CDD représente 30,0 % des embauches, en baisse par rapport à l'exercice précédent (40,2 %). Le recours au CDD se retrouve principalement dans les embauches réalisées en Tunisie avec 190 embauches en CDD (soit 64,6 % des embauches en CDD du Groupe). Il est à noter que la durée des CDD peut être beaucoup plus longue en Tunisie, permettant aux jeunes ingénieurs de trouver une première expérience professionnelle sans engagement de leur part dans du temps long.

Parmi les 442 CDD présents en 2022, 50 ont été transformés en CDI en 2023 et 155 ont été renouvelés. Ces chiffres en hausse par rapport à 2022 montrent que le Groupe tient à conserver les collaborateurs formés.

Des difficultés de recrutement ont encore été constatées par le Groupe cette année, même si les tensions se sont concentrées fin 2023 sur certains métiers comme les ingénieurs software. Les motifs demeurent récurrents et multiples : fort volume de recrutement, pénurie de candidats ayant des compétences spécifiques particulièrement recherchées, localisation des sites en région...

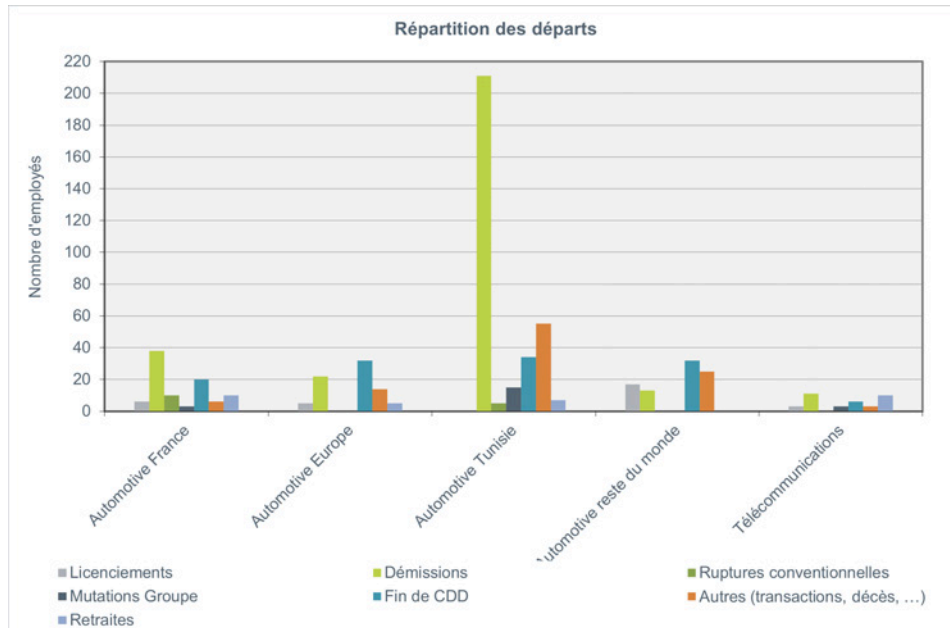
Le recours au travail par intérim représente 7,1 % des emplois dans le Groupe, avec 291 intérimaires, contre 267 l'an dernier. Les principaux pays ayant recours à ce type de contrat restent la France, la Suède et la Tunisie. Il est à nouveau observé que les propositions de transformation de contrat intérim en CDI ne sont pas nécessairement acceptées par les personnes concernées, en particulier en France.



ACTIA a également recours aux contrats aidés (contrats qualificatifs, en alternance, ...) dans les pays où la réglementation locale le permet. Ainsi, le Groupe a employé 93 personnes en contrat aidé au cours de l'exercice 2023, chiffre en hausse de 13,4 % par rapport à l'exercice précédent, notamment en France qui représente 89,2 % des contrats aidés du Groupe. En 2023, ces contrats ont généré 25 embauches, contre 17 en 2022.

En 2023, le Groupe a fait appel à 322 stagiaires dans le cadre de formation diplômante. Cela représente une augmentation de 25,0 % par rapport à 2022. Par ailleurs, il convient de noter que 102 stagiaires ont été embauchés à l'issue de leur stage, contre 60 en 2022. La Tunisie est un grand contributeur pour ce type d'aide à la formation diplômante. Le lien étroit avec les écoles, et notamment les écoles d'ingénieurs, continue d'alimenter nos futures embauches tout en permettant une période préalable de formation en immersion.

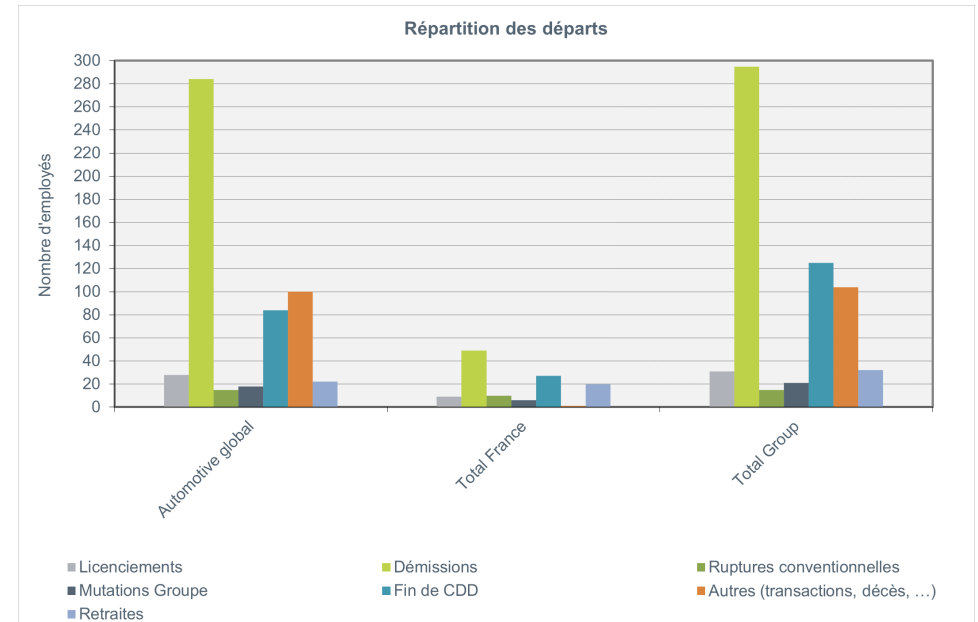
## 6.4.1.2.6 LES DÉPARTS



Sur l'exercice, les départs ont concerné 623 personnes, donnée stable par rapport à 2022.

Plus précisément, les licenciements ont concerné 31 personnes, essentiellement à l'international, comme l'année précédente, dans 71,8 % des cas.

Sur l'exercice, contrairement aux années précédentes, on note aucun licenciement pour motif économique.



Les démissions ont diminué de 9,8 % sur l'exercice pour concerner 295 ruptures de contrat. La zone géographique la plus impactée par ce mode de départ reste la Tunisie (71,5 %) en lien avec la forte mobilité qui persiste dans ce pays.

Les ruptures conventionnelles ont représenté 15 départs contre 50 l'an passé, dont 66,6 % en France.

Par ailleurs, 32 personnes ont bénéficié d'un départ à la retraite, la France représentant toujours le plus fort taux de départ en retraite dans le Groupe (62,5 %).

### 6.4.1.2.7 LE TURNOVER

Pour le calcul du turnover, ACTIA retient la définition suivante :

$$\frac{[(\text{nombre de départs CDI au cours de l'année N} + \text{nombre d'arrivées CDI au cours de l'année N}) / 2]}{\text{Effectif au 31 décembre de l'année N-1}}$$

Taux de turnover	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	9,9 %	10,3 %	13,7 %	17,3 %	12,5 %	9,5 %	10,0 %	12,3 %
<b>2022</b>	<b>10,3 %</b>	<b>13,7 %</b>	<b>17,5 %</b>	<b>16,7 %</b>	<b>14,9 %</b>	<b>13,7 %</b>	<b>12,5 %</b>	<b>14,8 %</b>
<b>2023</b>	<b>13,3 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>15,4 %</b>	<b>17,4 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>12,1 %</b>	<b>13,0 %</b>	<b>14,8 %</b>
Écart / 2022	+29,1 %	+7,5 %	<12,1 %>	+4,2 %	+1,3 %	<11,4 %>	+4,0 %	+0,1 %

En 2023, au niveau mondial, nous constatons une stabilité du turnover commencé en 2022, même si des différences existent entre territoires.

En Tunisie, le turnover diminue grâce, en partie, aux actions mises en œuvre autour de la marque employeur par la filiale ACTIA Engineering Services.

ACTIA fait son possible pour diminuer ce turnover et conserver ses talents notamment avec le renforcement de la gestion des carrières au sein du Groupe et une attention particulière à la qualité de vie au travail. ACTIA cherche également à s'implanter en dehors des capitales ou grandes métropoles afin de s'attacher un personnel moins volatil.

### 6.4.1.3 La gestion de nos talents

#### 6.4.1.3.1 LA FORMATION

Un plan de formation annuel est en place au sein de la majorité des entités du Groupe.

Ces plans sont élaborés en s'appuyant sur :

- ⊙ Les entretiens annuels ;
- ⊙ Une gestion prévisionnelle des compétences ;
- ⊙ Les négociations avec les représentants du personnel ou le responsable du site.

S'appuyant sur l'accompagnement de l'État français, les structures françaises du Groupe avaient utilisé l'APLD pour booster la formation. Aussi, avec la fin de ces aides et le retour à une activité normale, leur nombre d'heures a reculé de 6 % en 2023.

Cependant, ACTIA continue à être proactif sur le niveau de performance de ses collaborateurs, afin de maintenir des compétences élevées dans le Groupe.

Le nombre d'heures de formation par rapport à l'effectif moyen 2023 en Équivalent Temps Plein a diminué à 16 heures par salarié, contre 17 heures l'année précédente et 13 sur l'exercice 2021.

Tant au niveau de sa principale filiale française, ACTIA Automotive, qu'au niveau du Groupe, la politique de formation est déclinée selon les axes stratégiques définis par la Direction, au travers :

- ⊙ De la montée en compétences pour suivre la road-map technologique : ensemble des cœurs de métier en électronique, logiciel ;
- ⊙ Du développement des projets et des compétences : gestion de projet, conduite du changement ;
- ⊙ De l'accompagnement de l'industrialisation et de la production : méthode Lean, nouveaux équipements, outils de tests, méthodes MSA ;
- ⊙ De la continuité dans l'accompagnement de nos certifications clients et des normes qualité, ainsi que dans la prévention des risques et la sécurité.

#### 6.4.1.3.2 GESTION DES COMPÉTENCES

ACTIA a progressivement mis en place une gestion des compétences à l'échelle mondiale avec des possibilités de mobilité au sein du Groupe, tout en essayant de maintenir une politique de rémunérations responsable. Par ailleurs, ACTIA a développé une plateforme "Campus ACTIA" qui permet de partager à l'ensemble du Groupe des webinaires et e-learning.

Parallèlement, un travail de fond est mené sur la marque employeur pour témoigner des valeurs portées par l'entreprise familiale qu'est ACTIA, depuis sa création. C'est une des tâches dévolues au Comité de Développement Durable du Groupe.

#### 6.4.1.3.3 TRAVAIL SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Diversité :

Implanté dans 17 pays différents, la diversité est une réalité, présente quotidiennement au sein des équipes par le travail collaboratif développé par le Groupe et donc lors des réunions et des actions communes, et dans des domaines variés tels que la recherche, le commerce, le management ou encore les fonctions transverses. Les 4 092 employés du Groupe sont ainsi répartis :

- ⊙ 96,0 % sont de la nationalité de la filiale ;
- ⊙ Pour les salariés qui ne sont pas de la nationalité de la filiale :
  - 1,6 % sont des ressortissants de l'Union Européenne,
  - 2,4 % viennent d'autres pays.

Cette répartition ne varie que très peu en fonction du pays considéré et reste stable d'une année sur l'autre. L'égalité des chances est assurée au sein de chaque structure et une mobilité interne au sein du Groupe se met en place progressivement, notamment au niveau du Bureau d'Études d'ACTIA Engineering Services. Le Groupe a renforcé l'accompagnement à la mobilité interne, particulièrement au travers de sa communication ; les demandes de mobilité sont désormais suivies au moment des entretiens professionnels et le Groupe souhaite une progression de ce taux, grâce à un accompagnement individualisé. En 2023, ACTIA a enregistré 62 mobilités internes, dont 41 chez les cadres, sans changement. Le Groupe se heurte aux difficultés des différentes réglementations sociales locales dès qu'il cherche à promouvoir les mobilités internationales.

Handicap :

En 2023, 76 travailleurs handicapés étaient employés au sein du Groupe, en augmentation depuis 2021. Certaines réglementations locales imposant ces emplois, 98 postes devraient être légalement pourvus au sein du Groupe par des travailleurs handicapés. Afin de pallier le déficit subsistant, les sites français continuent d'avoir recours à de la sous-traitance auprès des Centres d'Aide par le Travail (CAT). Cette sous-traitance représente l'équivalent de 10 personnes en 2023 et ne couvre malheureusement que partiellement le manque. Le Groupe a donc dû s'acquitter d'une pénalité globale de 40,6 k€ pour manquement à ses obligations sur ce volet, un chiffre en baisse par rapport à 2022 (-16,2 %). Le refus de certaines personnes de bénéficier du statut de travailleur handicapé persiste en France, raison pour laquelle ACTIA continue la sensibilisation des collaborateurs à l'acceptation du handicap.

ACTIA a créé le comité "Tous Cap" : ce comité se réunit régulièrement pour organiser des actions concrètes, favorisant l'inclusion et le regard sur le handicap, et accompagner ainsi l'évolution des mentalités au sein du Groupe. Il s'agit de transformer le regard porté sur le handicap en entreprise.

Ainsi, ACTIA a organisé à l'automne 2023 une semaine « DUODAY » (pour la troisième année consécutive) pendant laquelle des volontaires du Groupe ont accueilli des personnes en situation de handicap afin de leur présenter leur travail. Cette semaine a connu un vif succès dans l'entreprise. Les collaborateurs ont également pu suivre des séances de formation en ligne : "Inclure le handicap au travail" et des animations de handisport.



#### 6.4.1.4 L'égalité femmes / hommes

L'égalité professionnelle est une valeur inscrite dans la culture d'ACTIA qui mène, depuis de nombreuses années, une politique volontariste en faveur du renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes notamment en termes de rémunération. Dans ce cadre, une étude annuelle est menée afin de corriger d'éventuels écarts.

En France, un index a été mis en place par le gouvernement et il est basé sur 5 critères établis :

- ⊙ Indicateur écart de rémunérations ;
- ⊙ Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles ;
- ⊙ Indicateur écart de taux de promotions ;
- ⊙ Indicateur retour de congé maternité ;
- ⊙ Indicateur hautes rémunérations.

Pour l'année 2023, les sociétés ACTIA Automotive et ACTIA Telecom présentent respectivement un score global de **77** et **88** points.

Pour ACTIA Automotive, nous enregistrons une baisse, de 83 à 77. L'explication de la variation est à retrouver sur le site : <https://www.actia.com/fr/groupe/engagements/egalite-femmes-hommes>.

Pour ACTIA Telecom, l'indicateur reste stable à 88 ce qui est proche du meilleur score possible.

Pour l'ensemble du groupe, le pourcentage de femmes dans l'effectif cadre augmente d'un point et demi à 33,1 %.

##### La politique de rémunération

La politique de rémunération d'ACTIA est basée sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes dès l'embauche à l'appui d'un processus de recrutement inclusif et équitable.

Ce principe est une priorité depuis de nombreuses années. Il peut être complété par une enveloppe dédiée au rééquilibrage des salaires et des études régulières pour garantir le respect de cette politique.

##### Un équilibre et une responsabilité partagée de la parentalité

ACTIA accepte les demandes de temps partiels pour tous les salariés, tant femmes qu'hommes, souhaitant en bénéficier, permettant ainsi de mieux concilier l'articulation vie privée / vie professionnelle.

##### L'importance de la mixité des métiers

ACTIA Automotive compte 31,0 % de femmes, ACTIA Telecom en compte 22,0 %. Il est à noter que la moyenne nationale (France) dans le secteur de la Métallurgie s'élève à 22,4 %.

Cette sous-représentation peut s'expliquer par le fait que certains métiers dans l'industrie restent « genrés ». Par exemple, les métiers d'ingénieurs ou de techniciens sont encore trop peu occupés par des femmes et cela se joue dès les choix d'orientation scolaire. Certaines fonctions support sont à l'inverse sur-représentées par les femmes et les hommes y sont peu nombreux.

##### Le développement de carrière et les promotions

ACTIA accompagne ses salariés de façon égalitaire dans le développement des compétences. Ainsi, les salariés bénéficient des mêmes possibilités de parcours professionnels, d'évolution de carrière, de niveau de classification et d'accès aux postes à responsabilités.

ACTIA se mobilise sur quatre domaines d'actions prioritaires en matière de promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle :

- ⊙ Le recrutement, pour assurer l'égalité de traitement des candidatures ;
- ⊙ La rémunération, pour garantir les principes d'égalité tout au long de la carrière ;
- ⊙ La formation professionnelle, afin d'accompagner de façon égalitaire le développement des compétences ;
- ⊙ La promotion professionnelle, pour faire bénéficier aux femmes et aux hommes des mêmes possibilités de parcours professionnels, d'évolution de carrières et d'accès aux postes à responsabilités et assurer leur employabilité.

Ainsi, des actions visibles pour l'égalité femmes / hommes sont entreprises notamment au travers du sujet de la conciliation « vie professionnelle / vie personnelle ». Le Groupe offre aux collaborateurs de nombreuses possibilités telles que :

- ⊙ Le flexi-travail (une ou plusieurs journées par mois) ;
- ⊙ Le télétravail sur une durée plus longue, pour répondre à une situation particulière ;
- ⊙ Le passage à temps partiel qui fait l'objet d'une étude individuelle ;
- ⊙ La flexibilité s'agissant des horaires d'entrée / sortie.

### 6.4.1.5 Santé & sécurité

Véritable priorité pour le Groupe, la sécurité des personnes est assurée au-travers des actions suivantes :

- ⊙ L'identification, l'analyse et la gestion des risques détaillés ;
- ⊙ La mise en œuvre de systèmes de prévention, de surveillance, de protection et de première urgence ;
- ⊙ La formation des secouristes ;
- ⊙ La sensibilisation du personnel.

En France, la crise sanitaire est terminée, mais les gestes sanitaires et le télétravail sont ancrés dans les mœurs dorénavant.

Certains outils (Yammer, télétravail, visioconférences) mis en place au plus fort de la crise, font désormais partie des façons de travailler adoptées par l'ensemble des collaborateurs.

Les normes de sécurité d'incendie et d'installation électrique sont respectées dans toutes les filiales puisque les structures qui ne réalisent pas les vérifications par elles-mêmes, bénéficient de cette prestation au travers de leur contrat de location.

Aussi, le Groupe compte 92 personnes (+6 par rapport à 2022) participant à la prévention et à la protection de la santé physique et mentale des salariés, à leur sécurité et à l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité, ainsi qu'à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès des personnes handicapées à tous les emplois et de favoriser leur maintien dans l'emploi au cours de leur vie professionnelle.

3

BONNE SANTÉ  
ET BIEN-ÊTRE



#### 6.4.1.5.1 ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2023, 14 accidents du travail avec arrêt ont été recensés, exclusion faite des accidents de trajet domicile / travail afin d'être en parfaite adéquation avec les indicateurs utilisés en France et de fiabiliser ainsi la remontée des informations. C'est une baisse significative de 54,8 % par rapport à l'an passé. Ces accidents ont représenté 661 jours ouvrés d'arrêt de travail, en augmentation de 208,6 % par rapport à 2022.

Par ailleurs, 59 jours ouvrés d'arrêt de travail ont été comptabilisés en 2023 en raison d'accidents du travail survenus dans les périodes antérieures, dont les conséquences se sont poursuivies sur l'exercice.

Le Groupe a mis en place un suivi des indices suivants, selon les normes en vigueur :

- ⊙ Le **taux de fréquence** qui correspond au nombre d'accidents du travail, à l'exclusion des accidents de trajet, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail x 1 000 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année ;
- ⊙ Le **taux de gravité** qui comprend le nombre total de jours d'absence liés à l'ensemble des accidents survenus sur l'exercice ou les exercices précédents, à l'exclusion des accidents de trajet, x 1 000 / nombre total d'heures travaillées dans l'année ;
- ⊙ L'**indice de fréquence** qui tient compte du nombre d'accidents du travail, à l'exclusion des accidents de trajets, survenus dans l'année, ayant entraîné un arrêt de travail x 1 000 / effectif moyen du Groupe.

L'évolution de ces indices sur la période étudiée ressort ainsi :

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Automotive	Telecom	France	Groupe
2021	8,8	4,8	3,6	1,1	4,6	6,1	7,9	4,7
2022	4,5	6,3	4,6	0	4,4	7,6	5,5	4,6
2023	1,9	3,0	1,7	1,2	1,9	3,4	2,4	2,0

Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Automotive	Telecom	France	Groupe
2021	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1
2022	0,03	0,12	0,02	0,0	0,04	0,07	0,04	0,04
2023	0,02	0,47	0,02	0,01	0,09	0,22	0,09	0,1

Indice de fréquence	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Automotive	Telecom	France	Groupe
2021	13,5	7,8	6,6	2,2	8,1	9,6	12,4	8,2
2022	7,1	12,5	9,3	0,0	8,5	11,6	8,5	8,5
2023	2,9	4,8	3,3	2,5	3,4	5,2	3,6	3,6

Le Groupe n'a pas enregistré de cas de maladie professionnelle.

Particulièrement soucieuse de la santé de ses collaborateurs, notre filiale ACTIA Engineering Services, en Tunisie, a même mis en place un calendrier ambitieux d'actions liées à la santé, portant sur :

- ⊙ La lutte contre le cancer, au travers de la journée mondiale contre le cancer, avec l'intervention de la médecine du travail et la récolte de fonds au profit de "l'association tunisienne contre le cancer" et l'organisation d'une journée à thème "Octobre rose", avec une sensibilisation en visioconférence ;
- ⊙ L'organisation de différentes activités en dehors de l'entreprise telles que des clubs de chant, de foot, de courses à pied ;
- ⊙ L'organisation de différents moments de Team building, tels que des déjeuners et des petits-déjeuners.

#### 6.4.1.5.2 ABSENTÉISME

Les arrêts maladie représentent 26 584 jours sur 2023, en baisse de 6,0 %, dont 7 008 jours en France.

Les jours maladies sont en baisse en Tunisie (CIPI ACTIA) où l'année 2022, comme 2021, a été très marquée par la Covid-19. La répartition par division et par employé, est indiquée dans le tableau suivant où le Mexique pèse fortement sur l'augmentation du compartiment "Automotive Reste du monde" en raison d'une maladie longue et de 2 accidents survenus en dehors du travail :

Nombre de jours d'arrêt maladie par employé	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Moyenne Automotive	Telecom	Moyenne France	Moyenne Groupe
2021	7,2	7,7	8,9	0,8	7,1	5,5	6,7	6,1
<b>2022</b>	<b>9,6</b>	<b>7,8</b>	<b>9,3</b>	<b>0,7</b>	<b>8,1</b>	<b>5,1</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>
<b>2023</b>	<b>7,4</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>3,7</b>	<b>7,0</b>	<b>4,8</b>	<b>6,0</b>	<b>6,8</b>
Ecart / 2022	<1,0>	+0,6	<2,2>	+3,0	+1,1	<0,3>	<2,1>	<1,0>
% d'évolution	<22,8 %>	+7,2 %	<23,6 %>	+421,8 %	<13,5 %>	<6,5 %>	<29,2 %>	<13,0 %>

Une politique de retour à l'emploi est organisée dans le Groupe, même si elle n'est pas toujours formalisée. Dans les pays où la Médecine du Travail existe, la politique se traduit par une collaboration étroite avec celle-ci au titre des sujets d'aménagement des postes de travail, de l'étude des postes, des visites de pré-reprise, de l'organisation de réunions pendant la maladie en vue de préparer le retour, de la formalisation d'un entretien pour identifier les raisons et les caractéristiques de la maladie et, enfin, de la façon de prévenir la récurrence de ces absences.

Une ligne d'écoute et de formation pour la gestion des Risques Psycho Sociaux est en place au sein des filiales ACTIA Automotive et ACTIA Telecom.

L'amélioration de la Qualité de Vie au Travail est un enjeu important pour ACTIA. Le service de conciergerie à disposition des salariés est un des outils qui facilite la liaison entre domaine privé et professionnel et ne cesse d'étoffer son offre de services, mais il existe de nombreuses actions menées dans différentes structures, visant à faciliter une restauration de qualité, à organiser des activités sportives sur site ou en dehors ou en mettant à disposition des salles de repos pour ses salariés.

#### 6.4.1.5.3 PROMOTION DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dans la filiale toulousaine, l'association des salariés propose de nombreuses activités sportives tout au long de l'année. On y retrouve notamment la pratique du Pilate sur site en bénéficiant des infrastructures (salle, vestiaires) à disposition, ainsi qu'en extérieur avec golf, VTT, ski, football, pétanque et bien d'autres.

En France, des évènements sportifs sont l'occasion de rassembler les salariés pour une cause comme la lutte contre le cancer.

La filiale Bureau d'Études en Tunisie dispose également d'un club de foot et de running. Elle participe à diverses compétitions et possède deux conventions avec des salles de sport.

### 6.4.1.5.4 RESSOURCES HUMAINES

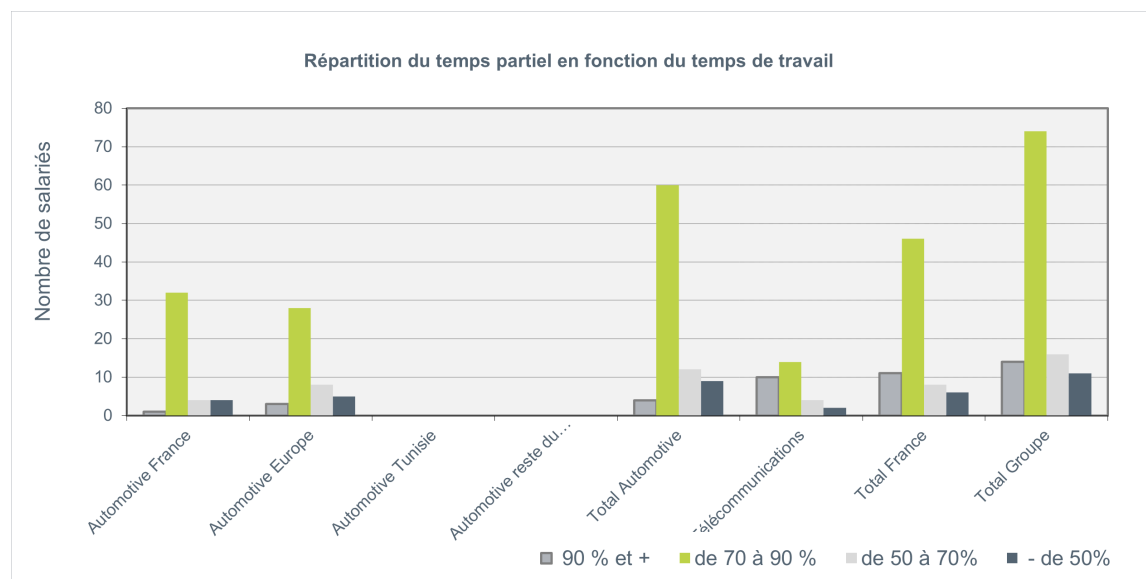
#### Organisation du temps de travail

Dans la majeure partie des pays où le Groupe est implanté, le travail est organisé sur 5 jours. Seule, la filiale mexicaine travaille 6 jours par semaine, conformément aux règles locales.

Il est précisé qu'en France, les cadres et assimilés cadres sont employés selon un forfait annuel de 218 jours de travail par an, ce qui correspond au maximum de la durée légale autorisée ; les autres employés bénéficient de l'horaire hebdomadaire légal de 35 h en temps plein annualisé.

S'agissant des usines de production de cartes électroniques, le site de production de Colomiers (France) est généralement organisé en 2 x 8 et peut, selon les impératifs ponctuels de production, fonctionner en 3 x 8. Concernant le site tunisien de CIPI ACTIA, un nombre important de lignes de production sont organisées en travail posté (2 x 8 et / ou 3 x 8, voire 4 x 8 depuis 2022), en fonction des volumes à produire, de la performance ou du taux de charge des moyens de production. Ces sites de production peuvent fonctionner sur une semaine de 6 jours.

Sur l'ensemble du Groupe, 118 personnes sont employées à temps partiel contre 112 personnes en 2022 (+5,4 % alors que les effectifs progressent de 10,4 %), avec 59,3 % de personnel féminin. La répartition du temps partiel est détaillée dans le graphe ci-après :



En forte hausse par rapport à 2022 (+17,2 %), le volume global des heures supplémentaires s'élève à 98 303 heures, effectuées à 89,0 % par les non-cadres, contre 83 890 heures en 2022, les cadres au forfait n'étant naturellement pas pris en compte dans le calcul. En lien avec les difficultés d'approvisionnements en composants qui ont perduré sur la majeure partie de l'exercice, les sites de production tunisiens ont totalisé 69,2 % des heures supplémentaires effectuées afin de limiter les impacts des retards de livraison chez nos clients, témoignant de la difficulté d'organisation de la production avec la gestion des manquants.

Relations sociales

La totalité des sites français du Groupe est rattachée à la convention collective de la Métallurgie. La convention utilisée par les deux sites tunisiens de production de cartes est celle de l'Électricité et de l'Électronique. Il est précisé qu'on ne retrouve pas cette notion de convention collective dans l'ensemble des pays où le Groupe est implanté.

62,2 % des effectifs du Groupe travaillent dans des entités où les organisations syndicales sont présentes. Ce pourcentage est en augmentation très légère d'un point.

Les représentants du personnel, quant à eux, sont au nombre de 89.

L'ensemble des collaborateurs d'ACTIA reçoivent périodiquement des informations de la direction via divers supports en fonction des filiales. L'emploi de tableaux d'affichage est systématiquement utilisé, ainsi que les courriers électroniques, les réunions, les journaux internes ou au travers des messageries dédiées type Engage. Les employés sont, sur tous les sites, informés des résultats et des objectifs de l'entreprise.

**6.4.1.5.5 PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT**

Le tableau suivant récapitule les montants passés en charges par le Groupe dans le cadre des accords de participation et / ou d'intéressement signés par les différentes filiales :

Participation en k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	0	124	0	0	124	0	0	124
2022	0	226	0	0	226	0	0	226
<b>2023</b>	<b>0</b>	<b>306</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>372</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>372</b>

Intéressement en k€	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	0	48	0	444	492	0	0	492
2022	0	52	0	846	899	323	323	1 222
<b>2023</b>	<b>193</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1 284</b>	<b>1 483</b>	<b>405</b>	<b>588</b>	<b>1 889</b>

Tant pour les accords de participation que pour les accords d'intéressement, les modalités d'application varient d'une structure à l'autre et d'un pays à l'autre, selon la réglementation locale.

En dehors des obligations légales locales, les prestations suivantes sont proposées :

- ⊙ Santé : complémentaire, prévoyance pour 67,5 % des employés <sup>(1)</sup> ;
- ⊙ Tickets restaurants pour 52,0 % des employés ;
- ⊙ Maternité (prime naissance) pour 52,4 % des employés ; augmentation de 88,8 % ;
- ⊙ Retraite complémentaire pour 10,2 % des employés (baisse 55,1 %).

<sup>(1)</sup> Donnée hors France où les prestations de complémentaire santé sont obligatoires.

88,0 % des collaborateurs (hausse de 3,8 %) bénéficient en plus, selon les entités, de primes telles que : 13<sup>ème</sup> mois, prime exceptionnelle, frais d'obsèques, prime de mariage, assurance dans le cadre de déplacements, primes supra légales en termes de qualité, assiduité, conduite, rendement et autres primes.

## 6.5 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le Groupe n'a pas de contrainte environnementale réglementaire spécifique liée à son activité.

Les systèmes de management environnemental mis en place sur les sites certifiés, la veille réglementaire et les processus de suivi qui en découlent, assurent le maintien de leur conformité réglementaire.

Les sites d'ACTIA Automotive et ACTIA Telecom (France), ACTIA IME (Allemagne), ACTIA Nordic (Suède), CIPI ACTIA et ACTIA Tunisie (Tunisie), ACTIA Electronics (USA) et ACTIA China (Chine) sont certifiés ISO 14001. En conséquence, 62,3 % des effectifs du Groupe sont concernés par

une politique environnementale définie et validée. Les établissements certifiés ISO 14001 respectent toutes les réglementations applicables à leurs activités et à leur site, y compris les réglementations nationales et locales (exemple les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en France). ACTIA Systems (Espagne) a lancé cette certification qui devrait aboutir en 2024.

Au travers de sa politique proactive, le Groupe a pris cet aspect en compte depuis de nombreuses années et met tout en œuvre pour progresser en la matière, en privilégiant le traitement de la fin de vie de ses déchets potentiellement polluants, mais aussi une politique écoresponsable au bureau (affiches, sensibilisation).

### 6.5.1 LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

En dehors des sites de production, la consommation d'eau est de type sanitaire. En usine, l'eau est utilisée à plusieurs niveaux :

- ⊙ Humidification de l'air dans les ateliers de fabrication de cartes, pour réduire les risques de décharge électrostatique (ESD), associée à un contrôle permanent de la température ;
- ⊙ Machines de lavage mises à disposition des services de maintenance pour le nettoyage des équipements.

Pour une utilisation responsable des ressources en eau, le Groupe a déjà mis en œuvre plusieurs mesures :

- ⊙ Travail sur les équipements en circuit fermé ;
- ⊙ Recyclage de l'eau pour les machines de lavage, pour éviter tout risque de pollution.

La consommation totale d'eau par le Groupe est de 35 435 m<sup>3</sup>, en diminution de 8,6 % par rapport à 2022. La consommation moyenne par salarié est en baisse de 15,4 % à 9,03 m<sup>3</sup> contre 10,67 m<sup>3</sup> en 2022. Cette baisse provient de l'augmentation du nombre de salariés occupant des locaux modernes, des mesures prises sur place pour éviter le gaspillage et du maintien d'une activité de télétravail.

Cette baisse de consommation d'eau résulte également du fait que sur certains sites, le suivi de la consommation ait permis de détecter et d'agir rapidement sur des fuites.

D'une manière globale, la consommation d'eau est régulièrement observée par le Groupe qui analyse toutes les variations et intervient pour une meilleure sensibilisation.

Il convient de noter que certaines filiales n'ont toujours pas accès à leur consommation d'eau, cette donnée étant incluse dans les charges locatives : pour ces entités, le Groupe continue de prendre en compte une consommation d'eau estimée sur la base des moyennes nationales ou sectorielles, en fonction de l'information accessible. Ce fonctionnement concerne deux filiales françaises, soit 25 personnes, ce qui représente 0,6 % des effectifs du Groupe.

L'eau consommée sur l'ensemble des sites est issue du réseau de distribution d'eau potable.

#### Consommation d'eau par employé

(En m <sup>3</sup> /an/employé)	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	9,1	7,2	7,6	6,4	7,7	5,9	8,2	7,6
2022	12,5	11,3	10,6	11,0	11,1	6,4	10,5	10,7
<b>2023</b>	<b>7,0</b>	<b>8,2</b>	<b>10,8</b>	<b>10,3</b>	<b>9,5</b>	<b>5,2</b>	<b>6,3</b>	<b>9,0</b>
% d'évolution	<44,0 %>	<28,0 %>	+1,9 %	<6,9 %>	<15,0 %>	<18,8 %>	<40,0 %>	<15,4 %>

## 6.5.2 LA GESTION DES DÉCHETS

Les déchets issus de l'ensemble des activités sont essentiellement des emballages (cartons, palettes, housses plastiques, ...), des déchets de bureau et des rebuts de fabrication dont 6,6 % sont classés « Déchets Industriels Dangereux ». Ces derniers ne sont pas éliminés ou traités sur place, ils sont stockés provisoirement dans des zones dédiées et équipées pour recevoir chaque type de déchets (bennes, compacteurs, bacs de rétention...) avant d'être régulièrement évacués vers les filières homologuées de recyclage, de valorisation ou de traitement.

Le recyclage déjà mis en place sur les sites concerne surtout les emballages : cartons, papiers, plastiques ainsi que les métaux ; les piles font également l'objet d'un tri spécifique dans plusieurs structures. Pour les sites ayant mis en place un tri des déchets, une politique de valorisation de la matière est encouragée plutôt qu'une valorisation énergétique quand cela s'avère réalisable.

Pour la réduction et le recyclage des déchets, les actions suivantes ont déjà été mises en place :

- ⊙ Mise en place et location de containers de stockage et d'équipements destinés au traitement des déchets, compactage de certains d'entre eux ;
- ⊙ Méthodes de production prenant en compte l'environnement, par la reprise et le réemploi des matières premières dans le process, la recherche de la réduction des emballages plastiques, des déchets, la réduction de l'impact environnemental du produit, la prise en compte des contraintes environnementales dans la documentation de fabrication ;
- ⊙ Réduction et valorisation des déchets de production, recyclage et traitement des déchets électriques et électroniques ;
- ⊙ Recyclage et valorisation du carton, du papier et des emballages souillés ;

⊙ Mise en place de l'objectif « zéro papier » :

- Par l'unité de production de Toulouse, où plusieurs étapes ont déjà été déployées, avec une centralisation des bases de données, une action sur l'ouverture des gammes et des fiches suiveuses et le déploiement progressif d'écrans dans l'atelier ;
- En Espagne où tout l'atelier travaille désormais sans papier ; pour ce faire, des écrans ont été installés pour permettre de suivre les étapes de la fabrication, des actions sur le portail et les matrices de compétence et l'équipement des PC de l'usine ont été mises en place pour permettre ce passage à « zéro papier » ;
- Incitation des salariés à respecter les consignes pour le papier (utilisation rationnelle, tri du papier, collecte, incitation à ne pas imprimer les mails, ...)

⊙ Maintien du taux de valorisation de matières premières.

Par ailleurs, une politique active de tri des déchets est d'ores et déjà en place sur la majorité des sites et couvre 75,0 % des équipes au niveau mondial. Les sites français se maintiennent au taux de 100 % d'équipe couverte par cette politique en 2023.



De plus en plus de sites formalisent sous forme de bilan, la quantité de déchets produite et / ou recyclée. Sur l'exercice 2023, les filiales qui établissent un bilan qualitatif ou quantitatif, total ou partiel, de leur quantité de déchets représentent 80,0 % des effectifs du Groupe. Les bilans ainsi réalisés permettent d'aboutir à la synthèse suivante, qui reflète une information toujours parcellaire sur le recyclage :

Quantité de déchets produite par type de recyclage ( T )	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
Valorisation matière	166,1	49,4	130,3	27,7	373,6	17,9	391,5	391,5
Valorisation énergétique	140,7	15,0	6,4	0,0	162,0	8,5	149,2	170,5
Mise en décharge contrôlée	4,5	0,0	80,3	90,0	174,9	0,0	4,5	174,9
Traitement spécifique*	4,8	0,0	8,4	10,5	13,2	0,0	4,8	13,2
Traitement non connu	0,0	0,0	5,3	1,8	7,1	0,0	0,0	7,1
<b>TOTAL</b>	<b>316,2</b>	<b>64,4</b>	<b>230,7</b>	<b>119,5</b>	<b>730,8</b>	<b>26,4</b>	<b>550,0</b>	<b>757,2</b>
% DID** / déchets	5,5 %	2,6 %	9,9 %	1,7 %	6,0 %	1,7 %	5,1 %	5,8 %
% déchets valorisés / déchets	97,0 %	100,0 %	59,2 %	23,2 %	73,3 %	100,0 %	97,3 %	74,2 %

\* Les traitements spécifiques sont soit par procédé chimique, soit par incinération.

\*\*DID : Déchets Industriels Dangereux

L'exercice 2023 a généré une quantité légèrement supérieure de déchets que celle de l'exercice précédent en lien avec la progression de l'activité (augmentation de 14,2 T soit +1,9 %). Les politiques environnementales imposent un suivi rigoureux des déchets qui sont générés.

Certaines filiales continuent de ne pas être en mesure de remonter les données afférentes aux quantités de déchets dans la mesure où le traitement de ces derniers est réalisé par des services extérieurs type municipalité, et ce, dans le respect des dispositions locales. Des estimations sont ainsi produites et analysées au niveau Groupe afin de vérifier leurs cohérences. C'est le cas de l'Espagne et du Mexique, dont les quantités des déchets ont été estimées sur la base de l'année 2022.

Dans la mesure où le Groupe reste attentif à la mise en place d'outils permettant le tri et le recyclage des déchets, tous les moyens sont donnés aux filiales pour accompagner une politique locale en la matière dès que cela est possible.

Enfin, et pour permettre la comparaison des déchets d'un exercice sur l'autre et garder une cohérence des chiffres par rapport à l'activité, le Groupe continue de suivre uniquement les déchets directement liés à son activité. Ainsi, en cas de chantier immobilier engendrant des déchets ponctuels, ces derniers ne sont pas reportés.

## 6.5.3 LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

### 6.5.3.1 L'énergie

L'ensemble du Groupe reste sensibilisé pour limiter sa consommation énergétique, ce qui se traduit par diverses actions menées localement sur des cibles identifiées :

- ⊙ **Bâtiments** : la mise en place de détecteurs de présence, de contrôleurs de climatisation, de minuteriers, de programmateurs, de ferme-portes pour isoler les espaces à chauffer, le remplacement des menuiseries aboutissant à une meilleure isolation des locaux, un arrêt automatique la nuit et le remplacement de chaudières à gaz par des pompes à chaleur ;
- ⊙ **Équipements** : le changement pour des équipements basse consommation, l'achat de lampes LED et appareils moins énergivores, de nouveaux serveurs basse consommation, le remplacement d'équipements informatiques vieillissants et le remplacement des climatisations ;
- ⊙ **Comportements des individus** : des campagnes de sensibilisation pour l'extinction des équipements le soir et l'utilisation raisonnée du chauffage et de la climatisation, la coupure centralisée de l'électricité, la mise en place de détecteurs de présence et de minuteriers, la mise en place d'indicateurs pour sensibiliser le personnel et les impliquer ;
- ⊙ **Organisation** : le contrôle de la climatisation en été et l'organisation du temps de travail (par le biais des congés) afin d'éviter les pics de consommation estivale, la sensibilisation généralisée du personnel, la réalisation d'un audit énergétique par un organisme tiers afin d'examiner les actions d'amélioration ;
- ⊙ **Écoconception** : conception et développement de nos produits en limitant les impacts des processus de fabrication mis en œuvre et en essayant de réduire le nombre de composants et la matière utilisés, favoriser la double source et l'origine locale lorsqu'elle existe, favoriser les composants et les fournisseurs écoresponsables, organiser la traçabilité et préparer, avec le client, la fin de vie des produits en favorisant la recyclabilité ;
- ⊙ **Stratégie en faveur d'une mobilité durable** : développement de produits et logiciels susceptibles d'engendrer une réduction des consommations de carburant et de l'énergie en général, grâce au suivi des consommations des véhicules et de la performance des conducteurs, tel que détaillé dans le rapport de gestion et figurant au § 4.3.1 « Division Automotive » du rapport de gestion, mais aussi par la conception de systèmes d'éco-mobilité déployés dans les transports en général et les transports publics en particulier.
- ⊙ Ces actions s'ajoutent à celles déjà entreprises sur les exercices antérieurs et traduisent une volonté réelle de prendre l'environnement en compte.

Les deux types d'énergie utilisés sur l'ensemble des sites sont :

- ⊙ **L'électricité** : 20 387 MWh, en hausse de 10,2 % par rapport à 2022, liée à la croissance soutenue de l'activité, les difficultés d'approvisionnement s'étant nettement estompées ;
- ⊙ **Le gaz naturel** : avec 1 004 MWh représente là une baisse de 28,0 % par rapport à 2022 ; le changement de type de chauffage pour de l'électrique explique principalement cette baisse.

La consommation de fioul utilisée dans certaines filiales a très légèrement augmenté cette année. On observe une augmentation de 3,1 %. La consommation de fioul ne représente que 0,3 % de la consommation énergétique du Groupe, principalement utilisé pour des besoins ponctuels dans des groupes électrogènes.

La consommation totale d'énergie s'élève à 22 100,3 MWh en 2023 contre 20 838,8 MWh en 2022 et 19 608,9 MWh en 2021, soit une augmentation 6,0 %. En 2023, ACTIA retrouve le niveau de consommation d'énergie pré COVID pour la première fois, sachant que le chiffre d'affaires est en croissance de 11,3 % par rapport à 2019. Cependant, la demande d'énergie par euro de chiffre d'affaires est en baisse de 9,5 % par rapport à 2022.

Comme pour l'eau, le Groupe suit ses consommations d'énergie et cherche à expliquer de façon rationnelle toutes les variations. Ainsi certaines filiales ont poursuivi leurs efforts en interne avec une sensibilisation du personnel aux économies d'énergie et un comportement plus raisonnable de ces derniers : extinction des équipements le soir, contrôle du chauffage et de la climatisation, remplacement de certains équipements et audit énergétique réalisé en fin d'exercice...



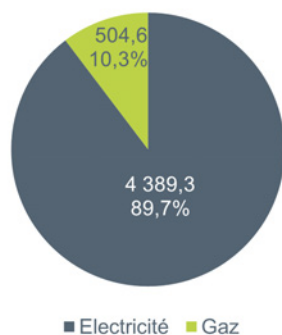
Le tableau récapitulatif des consommations énergétiques est le suivant :

Consommation d'énergie par employé (En kWh / an / employé)	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive reste du monde	Moyenne Automotive	Telecom	Moyenne France	Moyenne Groupe
Global 2021	5 694,0	5 273,3	4 925,5	6 148,7	5 361,4	5 516,3	5 599,9	5 359,4
GLOBAL 2022	5 872,3	5 646,8	5 641,0	7 120,6	5 867,8	4 635,2	5 475,4	5 735,7
<b>GLOBAL 2023</b>	<b>5 896,5</b>	<b>5 787,3</b>	<b>5 845,8</b>	<b>5 051,2</b>	<b>5 754,1</b>	<b>4 698,6</b>	<b>5 473,5</b>	<b>5 630,3</b>
% d'évolution	+0,4 %	+2,5 %	+3,6 %	<29,1 %>	<1,9 %>	+1,4 %	<0,0 %>	<1,8 %>

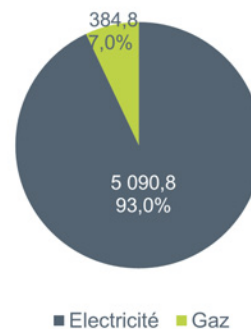
On observe une faible augmentation de la consommation énergétique sur 2023 malgré une reprise très nette de l'activité (+15,9 %). La consommation est revenue au niveau ou, suivant la filiale, dépasse légèrement celle de 2019. Cette augmentation due à la reprise d'activité reste toutefois limitée ce qui peut s'expliquer par les campagnes de prévention en interne comme par la communication des pouvoirs publics dans certains pays appelant à la réduction des coûts face à l'augmentation des prix et aux risques de rupture.

Le graphe suivant illustre l'évolution de l'énergie consommée ramenée au nombre d'employés :

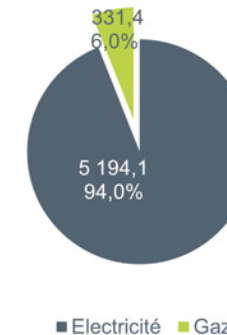
Consommation d'énergie / employé (kWh) en 2021



Consommation d'énergie / employé (kWh) en 2022



Consommation d'énergie / employé (kWh) en 2023



Si la filiale française située en région parisienne ainsi que les 3 sites ACTIA Automotive S.A.S (France) n'utilisent pas directement d'énergies renouvelables, elles ont opté, pour un fournisseur d'électricité 100 % verte courant 2021. Le fournisseur s'engage dans ce contrat à injecter dans le réseau autant d'électricité d'origine renouvelable que d'électricité consommée par les clients.

La filiale allemande utilise pour son chauffage, une énergie intégralement issue de la valorisation énergétique. Cette consommation représente un total de 640 MWh. Le total des énergies vertes, renouvelables ou issues de valorisation énergétique représentent 2,9 % de la consommation totale du Groupe contre 4,3 % en 2022. Cette diminution est due à la cession de l'activité ACTIA Power Deutschland.

Fin 2023, la filiale allemande a aussi pu mettre en route son installation photovoltaïque destinée à son autoconsommation.

La filiale belge ACTIA Telematics Services continue d'utiliser la géothermie, mais n'a toujours pas d'éléments pour mesurer la consommation correspondante.

Il est rappelé que l'électricité produite en France est à plus de 90 % décarbonée.

### 6.5.3.2 Rejets dans l'air et gaz à effet de serre

Dans la continuité de l'établissement des Plans de Déplacement Entreprise, les sites toulousains mettent à disposition des véhicules électriques destinés aux déplacements professionnels de courtes distances (véhicules légers et utilitaires). Les actions en vue de favoriser le covoiturage se poursuivent depuis plus de 5 ans.

En Espagne, la filiale utilise des véhicules électriques pour les déplacements professionnels des collaborateurs.

En Tunisie, un système de navettes est proposé aux salariés des différents sites pour faciliter leur trajet domicile/travail. En 2023, 6 bus ont ainsi été rajoutés afin de simplifier les déplacements des équipes. L'usine de production a également équipé son site industriel d'une navette électrique pour le transport des différents produits / emballages / colis / composants et autres sur son site.

En Suède, le transport ferroviaire est la priorité pour les déplacements inter-sites.

Enfin, en Belgique, le covoiturage et les déplacements à vélo sont encouragés chaque fois que possible.

Les activités réalisées sur les sites ne sont à l'origine d'aucun rejet significatif dans l'atmosphère. Pour autant, certains sites réalisent spontanément des bilans quantitatifs et qualitatifs de leurs rejets dans l'air, dont deux des quatre sites de production : les résultats demeurent satisfaisants.

Depuis 2021, ACTIA Automotive, filiale basée à Toulouse, est dans une démarche de réalisation d'un bilan des émissions des gaz à effets de serre. Un cahier des charges d'appel d'offres a été délivré en 2023 pour sélectionner le cabinet extérieur qui réalisera le bilan carbone en 2024.

De plus, dans une première approche globale, nous nous sommes attachés à identifier les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie des différentes entités du Groupe avec l'électricité pour son utilisation à des fins industrielles (four, machine de brasage, enceintes climatiques...) et le gaz utilisé exclusivement pour le chauffage des locaux. Les facteurs d'émissions pris en compte résultent des données ADEME sur [www.basecarbone.fr](http://www.basecarbone.fr). Les émissions exprimées en Tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (TCO<sub>2</sub>eq) résultent d'une politique de surveillance rigoureuse des consommations d'énergie notamment au travers du Système de Management de l'Environnement certifié ISO 14001 mis en place dans 100 % des entités de production du Groupe.

Émissions de gaz à effet de serre en TCO <sub>2</sub> eq	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
2021	365	536	3 095	832	4 827	138	504	4 966
2022	249	415	4 204	1 302	6 169	113	362	6 282
<b>2023</b>	<b>189</b>	<b>576</b>	<b>4 853</b>	<b>1 032</b>	<b>6 650</b>	<b>108</b>	<b>297</b>	<b>6 758</b>

Par ailleurs, le Groupe prend en compte les émissions de ses véhicules opérés. Pour parvenir à ce calcul, nous sommes partis de la flotte de véhicules, du kilométrage réalisé sur l'exercice considéré et / ou de la consommation de carburant chaque fois que cette donnée était disponible. Les facteurs d'émission sont tirés de la base carbone ADEME ; seuls les facteurs

d'émission France étant disponibles, ils ont donc été utilisés par défaut pour l'ensemble du Groupe.

En 2023, le Groupe arrive aux résultats suivants :

En Tonnes CO <sub>2</sub> eq	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
Émissions provenant des véhicules opérés	280	198	53	82	612	172	451	784
Émissions provenant de l'activité	189	576	4 853	1 032	6 650	108	297	6 758
% véhicules opérés / activité	147,8 %	34,4 %	1,1 %	7,9 %	9,2 %	159,1 %	151,9 %	11,6 %

En 2022, les résultats étaient les suivants :

En Tonnes CO2eq	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
Émissions provenant des véhicules opérés	233	194	13	63	503	117	350	620
Émissions provenant de l'activité	249	415	4 204	1 302	6 169	113	362	6 282
% véhicules opérés / activité	93,5 %	46,8 %	0,3 %	4,8 %	8,1 %	103,6 %	96,7 %	9,9 %

Et en 2021 :

En Tonnes CO2eq	Automotive France	Automotive Europe	Automotive Tunisie	Automotive Reste du monde	Total Automotive	Telecom	Total France	Total Groupe
Émissions provenant des véhicules opérés	613	208	12	42	875	50	663	925
Émissions provenant de l'activité	365	536	3 095	832	4 827	138	504	4 966
% véhicules opérés / activité	167,9 %	38,8 %	0,4 %	5,1 %	18,1 %	36,0 %	131,6 %	18,6 %

Il convient de noter que, dans le cadre des travaux de l'analyse du cycle de vie produit d'Actia Group, le poste relatif aux émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité n'est pas significatif pour le Groupe.

Le calcul du bilan carbone complet (Scope 3) sera disponible courant 2024.

### 6.5.3.3 Changements climatiques et biodiversité

À la lumière de l'ensemble des informations présentées ci-avant, l'activité du Groupe impacte peu l'environnement et tout est mis en œuvre pour prendre en considération les changements climatiques auxquels nous assistons, tant dans les mesures prises pour limiter les consommations d'eau et d'énergie que dans la sensibilisation des salariés, informés par :

- ⊙ Des brochures ;
- ⊙ Un affichage régulier des objectifs, des plans d'amélioration et des résultats des audits ;
- ⊙ Des audits de certification ;
- ⊙ L'intranet et des courriels ;
- ⊙ La mise en avant des journées / semaines environnementales au niveau national et international ;
- ⊙ Une information à l'embauche et / ou en cours d'année ; des réunions annuelles, trimestrielles, bimensuelles en fonction du site ; des instructions de travail sur les économies d'énergie.

Par exemple, les salariés des filiales françaises ACTIA Telecom et ACTIA Automotive reçoivent une sensibilisation à l'environnement lors de leur embauche et une information sur les objectifs annuels.

La prise en compte de l'environnement et de la biodiversité se traduit également lors de la conception et du développement des produits ACTIA, au travers des thématiques suivantes :

- ⊙ Approche différente dans le choix des matériaux et de certains composants ;
- ⊙ Prise en compte de la notion d'écoconception pour les nouveaux produits ;
- ⊙ Critères de certification ou de démarche environnementale intégrés dans le système d'évaluation des fournisseurs, élaboration d'un manuel qui définit les exigences pour leur classification, vérification de leur certification ISO 14001, audits fournisseurs et / ou leur évaluation annuelle, développement d'actions environnementales avec les principaux fournisseurs ;
- ⊙ Localement, un manuel des fournisseurs, comme par exemple au Brésil, a été élaboré pour définir un certain nombre d'exigences : chaque fournisseur classé comme ayant une activité avec un impact environnemental doit présenter sa licence d'exploitation délivrée par l'entité de l'environnement compétente. L'objectif est de développer des actions environnementales avec les principaux fournisseurs.

En 2023, ACTIA identifie comme risque moyen sur ses chaînes d'approvisionnement, les éventuels changements climatiques pouvant affecter son activité. Pour rappel, l'ensemble des risques du Groupe est développé au chapitre 5 « Facteurs de risques » du Rapport Annuel.

#### 6.5.3.4 Organisation interne de la gestion de l'environnement

Les structures qui disposent d'un service dédié à l'environnement, totalisent un effectif global de 23 personnes. Cela représente aujourd'hui 87,3 % des salariés du Groupe accompagnés sur le sujet environnemental, chiffre en progression de 3,3 % sur l'exercice.

Le Groupe définit les lignes directrices de la politique de développement durable à travers la direction RSE créée en septembre 2022. Chaque filiale doit retranscrire dans ses process les trajectoires identifiées.

Dans la filiale ACTIA Automotive S.A, la mise en œuvre des démarches de management environnemental est assurée par un Responsable Environnement. Le Responsable Environnement a suivi des formations relatives au management environnemental.

#### 6.5.3.5 Consommation et rejets

##### Consommation de matières premières et d'emballages

Les activités du Groupe ne consomment pas directement de matières premières extraites du milieu naturel puisqu'elles n'interviennent que sur des produits manufacturés (composants électroniques, câbles électriques...), essentiellement composés de métaux et de matières plastiques. La majorité des sites fonctionne depuis plusieurs années avec des systèmes de tri des déchets notamment les emballages (cartons, bois, matériaux de calage, plastiques, palettes), avec une volonté de réemploi des caisses en bois, plastiques et cartons et de favoriser la valorisation matière de ceux-ci. La standardisation et la diminution du nombre de références d'emballages restent également de rigueur.

Concernant les emballages, le Groupe utilise différents types de produits : cartons, matériaux de calage en bois, films plastiques, papier, mousse extrudée. Il reste très difficile de remonter une donnée chiffrée de consommation de ces matériaux, aucun outil de suivi spécifique n'étant mis en place. Certaines données sont aujourd'hui transmises en unités, d'autres en tonnes ou m<sup>3</sup>.

Conformément à la mise en place de la norme ISO 14001, la session générale de sensibilisation pour la formation et l'information des salariés en matière d'environnement est régulièrement effectuée, pour les sites concernés. Un plan de formation et un planning de sensibilisation ont été établis dans le cadre du SME (Système de Management Environnemental). Le personnel est informé des démarches qui sont menées et des moyens sont à sa disposition pour qu'il fasse remonter toute information pertinente.

Une procédure de gestion des risques en cas d'accident a été déployée sur 10 sites couvrant plus de la moitié des effectifs du Groupe. Cette dernière exige l'identification et l'évaluation des situations d'urgence, comme les accidents de pollution, afin de mieux y remédier avec obligation de rédiger une procédure de « réponse aux situations d'urgence », ainsi que d'identifier ces dernières.

Par ailleurs, ces sites prennent également en compte les impacts environnementaux au niveau de la conception de nouveaux produits, tel que détaillé dans le § 6.5.3.1 "L'énergie" ci-dessus.

Dans le cadre de son implication toujours plus forte du suivi environnemental de son activité, ACTIA a fait remonter les données relatives à sa consommation de produits chimiques. Il ressort de cette étude que le Groupe utilise 42,4 m<sup>3</sup> de produits chimiques divers, contre 46,3 m<sup>3</sup> en 2022 et 38,1 m<sup>3</sup> en 2021. Cette légère baisse n'est pas significative. La consommation de produits chimiques est dépendante des caractéristiques des articles fabriqués, qui peut varier d'un exercice par rapport à l'autre. Les composants chimiques évoqués ici sont principalement du vernis, des solvants, des diluants, des crèmes à braser et de l'alcool isopropylique. Il est rappelé que ces données ne concernent que les produits significatifs utilisés sur les principaux sites de production du Groupe, afin d'assurer une pertinence et d'en suivre efficacement l'évolution.

### Conditions d'utilisation des sols

L'activité de l'ensemble des sites n'utilise pas les sols en tant que tels, si ce n'est pour l'implantation des bâtiments.

L'ensemble des sites représente une emprise globale sur les sols de 26,6 ha. Sur la totalité de la superficie des sites, 38,7 % de la surface est occupée par des espaces verts entretenus (54,0 % sur le périmètre français).

### Rejets dans l'eau, dans les sols

Les activités réalisées sur les sites ne sont pas à l'origine de rejets significatifs dans l'eau ou dans les sols :

- ⊙ Les eaux usées présentent un caractère « domestique » et sont rejetées dans les réseaux d'assainissement pour y être traitées ; plusieurs alternatives existent : réseau des eaux usées, fosse septique, drainage, voire ferme d'épandage en Chine ;
- ⊙ Les produits potentiellement polluants (vernis, solvants, ...) ne sont pas stockés à même le sol, mais dans des contenants de rétention ad hoc, avant traitement, suivant la norme en vigueur (cf. § 6.5.2 "La gestion des déchets" ci-dessus).

### Nuisances sonores ou olfactives

Là encore, nos activités sont peu bruyantes et non odorantes.

Aucune nuisance n'a été enregistrée par les différents sites, ni signalée par le voisinage durant l'année 2023, ni par le passé.

### 6.5.3.6 Montant des provisions et garanties

Au regard des activités du Groupe qui ne présentent pas de risque significatif en matière d'environnement, aucune provision et / ou garantie n'a été contractée sur l'année 2023, ni sur les exercices antérieurs.

### 6.5.3.7 Montant des indemnités versées sur l'exercice et actions réparatrices

En 2023, aucune indemnité n'a dû être versée suite à un problème ou accident environnemental et aucune action réparatrice en matière d'environnement n'a dû être entreprise.

## 6.6 NOTRE DÉMARCHE EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

### 6.6.1 LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Globalement, le Groupe n'est pas concerné par cet enjeu. Pour autant, certaines filiales ont décidé de questionner les sous-traitants et d'inclure, dans la mesure du possible, ce sujet dans les négociations avec les prestataires en charge de la restauration des différents sites. Notamment, lors du renouvellement de son contrat pour la restauration, ACTIA Automotive (France) a sélectionné un prestataire mobilisé sur ce sujet ; il propose, entre autres, de nombreuses initiatives pour la réduction des déchets, leur valorisation, un circuit court pour l'approvisionnement alimentaire et suit régulièrement ses indicateurs environnementaux, sociaux et sociétaux.

Ce choix défendu par les représentants du personnel avait également pour but de proposer une alimentation plus saine, ce qui a eu pour conséquence directe d'augmenter la fréquentation du restaurant, d'où :

- ⊙ Un impact sur le bien-être au travail : les salariés se disent plus alerte l'après-midi ; une restauration sur place génère moins de stress, car moins d'attente ;
- ⊙ Un impact écologique en limitant les déplacements en voiture : les salariés sortent moins du site pour se restaurer ;
- ⊙ Un impact sur l'ambiance entre collaborateurs : la convivialité et l'opportunité de rencontres et d'échanges au-delà des contacts habituels.

Par ailleurs, les atouts défendus par notre prestataire restauration sont multiples :

- ⊙ Achats locaux ou régionaux, sans centrale d'achats : le gérant est totalement autonome dans son choix de fournisseurs ;
- ⊙ La formation des salariés est au cœur de leurs préoccupations ;

- ⊙ Tout nouvel embauché rencontre systématiquement leur Président-Directeur-Général, au cours d'une journée de découverte de leur entreprise ;
- ⊙ Tout salarié devient actionnaire de leur entreprise, après une ancienneté de 10 ans ;
- ⊙ Les produits alimentaires arrivant sur le site sont des produits frais. Certes, ils peuvent générer plus de déchets (épluchures, cagettes), mais il s'agit là de déchets facilement recyclables (compostage, valorisation), dont la filière est parfaitement maîtrisée ;
- ⊙ Le gérant du site est un cuisinier ; il est donc partie prenante aux axes d'amélioration et au taux de satisfaction par rapport à l'ensemble des prestations proposées ;
- ⊙ Plusieurs actions de solidarité sont régulièrement organisées, avec notamment la vente de brioches au profit d'une association pour le handicap ou l'opération « Dessert Solidaire » en fin d'année au profit de l'ONG « Action contre la Faim ».

Les autres enjeux en relation avec le gaspillage alimentaire, à savoir : la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, une alimentation responsable, équitable et durable, ne sont pas pertinents pour le Groupe.

En juillet 2023, le site d'ACTIA Automotive de Pouvoirville en France, a mis en route une activité de recupération des déchets organiques résultants de la prise des repas sur le site. Sur 2023, 1 986 kg de déchets organiques ont ainsi pu être récupérés par un prestataire pour être recyclés en énergie par un procédé de méthanisation.

La filiale tunisienne ACTIA Engineering Services a également opté pour un prestataire de restauration responsable.



### 6.6.2 SOUS-TRAITANCE

La plupart des sites considérés font appel à de la sous-traitance pour différents travaux, avec deux types principaux :

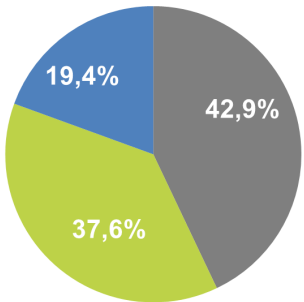
- ⊙ En matière de production, certaines filiales peuvent être amenées à sous-traiter des sous-ensembles, comme par exemple dans le domaine de l’audio-vidéo embarqué. Ces productions interviennent directement chez les sous-traitants qualifiés par le Groupe ;
- ⊙ En matière de R&D, selon les spécificités des demandes, les sous-traitants peuvent intervenir directement dans les locaux d’ACTIA, chez nos clients ou selon leur propre organisation (bureau, télétravail).

Les sous-traitants actuels varient selon les entités du Groupe et certaines de nos filiales ont mis en place des procédures d’évaluation (audits), au titre du respect des standards de qualité demandés, des conditions sociales de travail et des normes environnementales souhaitées en fonction de leur niveau de certification. Il est à noter que pour pallier les difficultés de recrutement constatées sur l’ensemble de nos structures, ACTIA a eu un recours plus important à la sous-traitance en 2022 ; ce niveau s’est maintenu en 2023.

### 6.6.3 RELATIONS AVEC L'ENVIRONNEMENT LOCAL

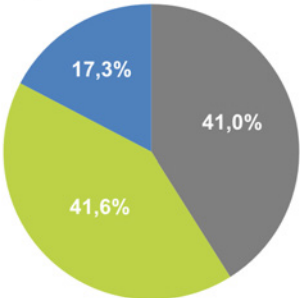
L’impact économique territorial est calculé à partir de la répartition des achats liés à la production et se traduit comme suit :

Impact économique territorial, répartition des achats - 2021



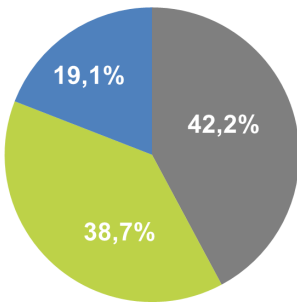
■ National ■ Europe ■ Global

Impact économique territorial, répartition des achats - 2022



■ National ■ Europe ■ Global

Impact économique territorial, répartition des achats - 2023



■ National ■ Europe ■ International

On observe une évolution des achats à l’international depuis 2021, expliquée par des achats de composants chez des brokers internationaux pour pallier le manque de composants chez les fournisseurs habituels. C’est une tendance qui perdure sur 2023, même si les tensions pour l’approvisionnement de composants se sont réduites progressivement tout au long de l’année.

De manière générale, dans les métiers de l’électronique, la fabrication mondiale des produits de base (composants, circuits imprimés, ...) étant largement concentrée en Asie et en Amérique du Nord, il est impossible de favoriser le territoire de proximité, n’y trouvant pas les ressources recherchées.

En 2023 ACTIA s’est rapproché de Toulouse Métropole dans le cadre du plan d’actions en faveur de l’économie circulaire inter-entreprise. Le but est de trouver un maximum de synergies possibles à travers le tissu local d’entreprise. Le sujet de l’électronique touche beaucoup d’entreprises de la métropole toulousaine. Certaines matières présentes dans les composants sont en voie d’épuisement et il est nécessaire de travailler sur le réemploi, la récupération de ces composants.

En 2022, ACTIA Group est à l’origine du lancement du Club ETI Occitanie. Cette association regroupe près de 30 Entreprises de Taille Intermédiaires en vue d’un partage d’expériences et d’actions communes. ACTIA, qui en a la présidence, y est actif dans les commissions RH et RSE notamment.

## 6.6.4 RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES ET LES ŒUVRES SOCIALES

Certaines entités du Groupe adhèrent à des **organismes professionnels** : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), Medef (syndicat patronal), METI (Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire), organismes scientifiques comme Aerospace Valley, Tompasse ou encore à des organismes sociaux comme Action Logement, organisme de collecte de la taxe pour la construction de logements et l'accompagnement des salariés pour l'accès à un logement, en ce qui concerne la France, mais aussi à l'international avec l'adhésion de CIPI ACTIA au Pacte Mondial des Nations Unies relatif aux droits de l'homme et de l'environnement, Syndicat Patronal de la Métallurgie de Madrid (Espagne), SMMT (syndicat local) en Angleterre ou l'Association des Bus et Cars en Chine.

En 2023, ACTIA s'est fortement mobilisé pour l'animation de la commission RSE du Club ETI Occitanie. Cela représente la suite logique de la co-fondation du club en 2022. Cette association a vocation de favoriser le lien entre Entreprises de Taille Intermédiaire du territoire en partageant les approches et en organisant des groupes de travail, tout en s'ouvrant aux Petites & Moyennes Entreprises (PME) à forte croissance afin de les accompagner et favoriser leur transformation en ETI.

Par ailleurs, le Groupe entretient de bonnes relations avec les **établissements d'enseignement supérieur** via lesquels il conduit des activités de recherche et des partenariats dans le cadre de stages de fin d'études. En France, ACTIA a signé une convention de partenariat avec six Grandes Écoles : l'École des Mines ALBI-CARMAUX, la Toulouse Business School, l'ENSEEIH (École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications), l'ENSIL (École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges), l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse) et l'ISAE (Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace).

ACTIA est également membre fondateur de la Fondation INSA, dont l'objectif est d'agir en faveur de l'égalité des chances auprès d'élèves-ingénieurs qui se trouvent dans une précarité déstructurante en leur offrant la possibilité d'obtenir une bourse. Jean-Louis PECH, Président Directeur Général du Groupe est Président de la Fondation Universitaire de l'INSA, depuis sa création en 2016. ACTIA participe au budget de cette Fondation à hauteur de 85 k€. Ce budget permet notamment de financer une partie des bourses à destination des étudiants, de la fondation INSA : « Donner une chance », « Bourse du secondaire », « Coup de pouce entrepreneuriat ». Ce budget a aussi aidé l'association Toulouse Ingénierie Multidisciplinaire (TIM) à réaliser sa mission et ainsi relever des défis technologiques innovants en concevant, fabricant et optimisant des véhicules à très faible consommation. Leur travail leur a rapporté le 1er prix de la compétition internationale Shell Eco-Marathon 2023.

Sur le plan international, des partenariats ont été conclus avec l'école Politecnico et l'Università de Turin (Italie), la London University and Learnex (Mexique), l'Université de Shanghai (Chine) ou encore en Tunisie avec plusieurs écoles d'ingénieurs.

ACTIA soutient également l'Orchestre National du Capitole de Toulouse au travers de la fondation Aïda.

Certaines filiales apportent leur soutien à différentes associations locales, comme sur Toulouse où ACTIA s'est engagé en devenant membre fondateur de l'association « Le Cœur des Entreprises », fonds de dotation qui permet aux entreprises de se mobiliser au service des plus fragiles. Le but est de « Mutualiser les ressources humaines, financières et immobilières présentes en entreprise pour les mettre à disposition des acteurs engagés sur le territoire dans la prise en charge des sans abri et des personnes en grande difficulté » ainsi que dans l'inclusion des personnes handicapées.

Les interventions du Groupe peuvent également se faire au travers :

- ⊙ De dons de matériels, comme du matériel informatique, à une école, qui a fait part de la possibilité ainsi offerte de maintenir un parc informatique en état de fonctionnement satisfaisant, utilisable par les élèves dans leur apprentissage et à une association de parents d'élèves pour des élèves maternelles et élémentaires ;
- ⊙ D'implication des équipes dans l'accompagnement de jeunes venant de quartiers défavorisés dans la recherche de leur premier emploi (Nos Quartiers ont du Talent) ;
- ⊙ De participations financières aux associations choisies.

ACTIA Engineering Services (Tunisie), pour sa part, est partenaire du programme Elife, lancé par la Fondation Tunisie pour le développement, autour des actions suivantes :

- ⊙ Ouverture de centres technologiques dédiés aux jeunes tunisiens dans les régions les plus marginalisées et défavorisées ;
- ⊙ Sélection des jeunes diplômés de l'ISET (Institut Supérieur des Etudes Technologiques) sur le critère principal de la motivation ;
- ⊙ Mise à niveau afin d'augmenter leur chance d'insertion professionnelle, et ce, grâce à un programme de formation de 180 heures (langue, communication et préparation aux métiers du numérique).

Cette filiale continue également de soutenir l'école primaire de Sidi Ammar, dans la région de Fernana (Gouvernorat de Jendouba), en apportant son parrainage, sortie extrascolaire, collecte de fournitures, animations à l'entreprise...



Par ailleurs, depuis 2018, ACTIA est ambassadeur de La Saison Bleue en Tunisie ; ce projet a pour objectif de mettre en valeur le potentiel maritime de la Tunisie et celui de l'économie bleue, tout en sensibilisant sur la vulnérabilité du littoral et de la mer. Sont ainsi organisés, deux journées d'échanges entre experts et de rencontres avec le grand public autour de thèmes tels que l'environnement maritime, la technologie et la mer, la mer et ses métiers, et les loisirs et culture maritimes.

**Programme d'incubation ACTinCube :**



Mis en place dans la filiale ACTIA Engineering Services, le programme d'incubation permet cette année d'assister 9 start-ups sélectionnées pour 24 mois afin qu'elles atteignent le niveau TRL9 (*Technology Readiness Level*) qui correspond à la phase d'industrialisation et qui nécessite la mise en œuvre de certains processus critiques. Le programme vise à appuyer le renforcement, la structuration et la valorisation de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Tunisie. Il s'agit également de renforcer les partenariats entre l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant tunisien tout en ayant l'accès aux opportunités internationales à travers ACTIA.

Le Groupe est, par exemple, très attentif à la startup « HAWKAR » qui fait partie de l'incubateur depuis 5 ans ; le projet ambitieux porté par cette startup est de construire un véhicule électrique, compact, économique, tant à l'acquisition qu'à l'usage, et écologique qui doit permettre aux personnes à mobilité réduite une meilleure facilité de déplacement et une plus grande autonomie, palliant ainsi les défaillances des infrastructures et des transports en commun. Ce petit véhicule doit :

- ⊙ Faciliter le garage du véhicule et l'entrée / sortie du fauteuil roulant dans et hors de celui-ci, de façon sécurisée ;
- ⊙ Se recharger directement en se connectant au secteur standard ;
- ⊙ Préserver l'environnement, être silencieux, plus économique qu'un modèle à combustion avec un faible coût d'entretien et adapté à différents types d'handicap physique.

Depuis l'origine, ACTIA Engineering Services fournit à HAWKAR conseils, support technique et financement dans le but de sortir un premier prototype. En 2020, et malgré le contexte particulier de cet exercice, un premier exemplaire a été développé. Fort de cette expérience, HAWKAR et ACTIA Engineering Services ont pour objectif d'améliorer ce premier modèle et d'obtenir son homologation. HAWKAR développe aussi une roue à assistance électrique qui peut être montée sur fauteuil roulant, permettant ainsi son électrification à un coût très largement réduit et donc accessible au plus grand nombre. ACTIA continue à apporter son soutien à HAWKAR.



## 6.6.5 LOYAUTÉ DES PRATIQUES ET ÉVASION FISCALE

En 2018, le Groupe s'est doté d'un Code de Conduite Anticorruption ainsi que d'un dispositif d'alerte interne. Courant 2019, une formation digitale a été réalisée afin de permettre aux collaborateurs exposés aux risques de corruption, d'être sensibilisés et informés sur le sujet. Cette formation a vocation à être accessible à tous les salariés du Groupe. Par ailleurs, le Contrôle Interne a été renforcé au sein du Groupe avec la création et le suivi de procédures dans des domaines sensibles tels que les conflits d'intérêts.

L'objectif du Groupe est de sensibiliser l'ensemble des employés à l'anticorruption et de former les postes les plus exposés (achats, commerce, finance, directeurs). Globalement, ces postes représentent en moyenne 20 % des effectifs. Aujourd'hui, 80 % de la population ciblée a été formée. 6 filiales sont formées à 100 % et 10 filiales dépassent les 90 % du personnel cible formé. ACTIA compte finaliser ces formations sur 2024.

Une politique Cadeaux a été mise en place en 2021, au sein de tout le Groupe et est présentée à tout nouveau collaborateur.

Des mises à jour du Code de conduite, de la Charte éthique et du dispositif d'alerte sont régulièrement réalisées notamment suite aux évolutions réglementaires. Le dispositif d'alerte ne concerne plus uniquement l'anticorruption, mais il couvre tout ce qui est considéré comme un potentiel délit. Ces documents sont disponibles sur le site internet du Groupe : <https://www.actia.com/fr/groupe/engagements>. Afin de suivre les évolutions réglementaires récentes, ACTIA a décidé d'externaliser le service de "lanceur d'alerte", considérant que les parties prenantes qui auraient à lancer une alerte pourraient avoir une confiance accrue dans un acteur externe.

Concernant les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les produits développés par le Groupe accompagnent les préoccupations de sécurité et d'amélioration du respect de l'environnement, particulièrement dans le domaine de la mobilité des personnes et des marchandises.

## 6.6.6 SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE RÉSERVE MILITAIRE DE LA GARDE NATIONALE

Le 17 novembre 2020, ACTIA a signé une convention de soutien à la politique de la réserve militaire avec le Ministère des Armées (France). Un référent Garde Nationale a été désigné pour coordonner la mise en œuvre de cet accord. En harmonie avec ses engagements sociétaux, cette convention permet à ACTIA de clarifier et de simplifier les démarches de ses collaborateurs engagés dans la réserve opérationnelle.

ACTIA intervient la plupart du temps sur un des éléments d'un produit plus complexe qui pourra ensuite être utilisé par le consommateur final. De ce fait, le Groupe répond aux exigences définies en ce sens par le fabricant du produit final, tout en pouvant être force de proposition.

En termes d'évasion fiscale, il convient de noter que le Groupe ne dispose pas d'implantation dans un pays figurant sur la liste noire des paradis fiscaux. Entre 1997 et 2005, le Groupe s'est implanté en Tunisie et développe depuis ses sites de production et d'intégration de cartes électronique et de R&D à coût réduit. L'enjeu était et reste de permettre au Groupe de conserver sa compétitivité dans les appels d'offres internationaux. Conformément à la législation en vigueur à l'époque par rapport aux capitaux étrangers, ces structures ont un statut de société offshore. Le développement de l'activité du Groupe a permis de créer de nombreux emplois en local et lors de la crise tunisienne en 2011, le Groupe s'est engagé à soutenir l'activité, alors que de nombreux clients demandaient à retirer la production de Tunisie. En effet, la Direction du Groupe considère que notre rôle est essentiel, par l'emploi, la formation et l'investissement local pour soutenir l'activité économique. ACTIA s'appuie également sur une structure commerciale, ACTIA Africa, qui ne bénéficie pas du statut offshore et répond aux exigences de la réglementation locale en la matière.

ACTIA a structuré sa politique des prix de transfert au niveau mondial et elle est basée sur le profit split, qui s'appuie sur la valeur ajoutée de chaque société ; ils sont établis en fonction de l'environnement opérationnel des transactions, de la localisation des incorporels et des circonstances économiques et réglementaires.

## 6.7 DÉMARCHE EN TERMES D'ACTIVITÉS RESPONSABLES

ACTIA étant coté sur un marché non réglementé, le Groupe n'est pas soumis à l'obligation de reporting sur la Taxonomie. Le Groupe souhaite néanmoins conserver le même périmètre de reporting et établit une déclaration volontaire sur ses activités responsables.

### Industrie Manufacturière

Fabrication de batteries de faible puissance rechargeables, de blocs-batteries et d'accumulateurs pour le transport, le stockage d'énergie stationnaire et hors réseau et d'autres applications industrielles. Fabrication des composants respectifs (matières actives de batterie, cellules de batterie, boîtiers et composants électroniques). Recyclage des batteries en fin de vie.

#### ⊙ Activité Micromobilité :



Le 1<sup>er</sup> août 2021, ACTIA a donné son premier tour de roue pour le système de traction électrique pour deux roues avec le lancement d'une nouvelle activité dédiée à la micromobilité et notamment au Vélo à Assistance Électrique (VAE). Cette activité œuvre donc sur ce marché en forte croissance. Les ventes de VAE en Europe augmentent de près de 50 % par an. Animée par des conditions concurrentielles internationales qui lui sont propres, l'activité est principalement guidée par l'évolution des usages de mobilité urbaine et des besoins digitaux des utilisateurs comme des gestionnaires de flottes. ACTIA, en tant qu'équipementier, a toutes les clés en main pour adresser ce marché de façon très concurrentielle en s'appuyant notamment sur :

- ⊙ Son expérience de concepteur système, notamment en électrification et connectivité des véhicules ;
- ⊙ Ses infrastructures industrielles locales aux standards de qualité Automotive ;
- ⊙ Son savoir-faire en personnalisation selon les besoins client ;
- ⊙ Son agilité et sa capacité d'innovation.

### Énergie - transmission et / ou distribution d'électricité

#### ⊙ Activité SmartGrid

Exemple de projet récent : SMART Occitania :

Dispositif innovant des Réseaux Electriques Intelligents pour coordonner la production et la consommation d'énergie.

- ⊙ En partenariat avec Enedis et la Région Occitanie ;
- ⊙ Smart Grid en milieu rural (ADEME) ;
- ⊙ ACTIA est en charge des régulations de Production et de Consommation - Gestion du stockage.

## ① I-Can :



ACTIA est un acteur international majeur de la télématique embarquée. Le Groupe fournit les grands constructeurs mondiaux de véhicules industriels, commerciaux et des constructeurs de marques premium de véhicules légers. Au total, plus de 5 millions d'unités de télématique ont été fabriquées par ACTIA pour équiper ces véhicules. L'I-Can, en particulier, permet d'accompagner les conducteurs sur l'éco-conduite, pour une mobilité durable et écoresponsable.

TBM : Transports Bordeaux Métropole a d'ailleurs plébiscité notre savoir-faire : <https://www.youtube.com/watch?v=p-z8r1oDtCA>.

## ① ACTIA partenaire de Sunna Design :



ACTIA accompagne **SUNNA DESIGN** dans le déploiement international de sa gamme de lampadaires publics solaires pour l'éclairage des villes et des voies de circulation.

Les boîtiers connectés solaires gèrent la charge et la décharge de la batterie du lampadaire ainsi que sa connectivité. ACTIA fabrique les cartes électroniques et les intègre dans les boîtiers.

## ① KUMULUS :



Kumulus a fait partie des starts-up hébergées chez ACTInCube. Leur objectif est de développer un récupérateur d'humidité ambiante pour le transformer en eau potable. Le système fonctionne avec l'énergie solaire : <https://www.kumuluser.com/#/>

Ce système permet d'éviter toute utilisation d'emballage plastique et la logistique d'acheminement et de stockage de l'eau.

## 6.8 SYNTHÈSE DES INDICATEURS CLÉS

### 6.8.1 ENJEUX SOCIAUX

#### ⊙ Fidélisation des collaborateurs

Risque associé	Indicateur clé	Résultat 2022	Résultat 2023	§
Turnover important	turnover	14,8 %	14,8 %	§ 6.4.1.2.7
	nombre d'heures de formation par effectif moyen par an	17	16	§ 6.4.1.3.1

#### ⊙ Attractivité

Risque associé	Indicateur clé	Résultat 2022	Résultat 2023	§
Difficulté à recruter	effectif inscrit en fin de période	3 729	4 092	§ 6.4.1.2
	part des femmes dans l'effectif	32,5 %	33,1 %	§ 6.4.1.2.1
	part des femmes dans les Conseils d'Administration	34,8 %	33,0 %	§ 6.4.1.2.1
	part des femmes dans les Comités de direction	25,7 %	23,1 %	§ 6.4.1.2.1
	part des CDIs	88,1 %	89,1 %	§ 6.4.1.2.4
	répartition des effectifs par âge	975 < 30ans	1 132 < 30ans	§ 6.4.1.2.3
		2 088 entre 30 et 50 ans	2 236 entre 30 et 50 ans	§ 6.4.1.2.3
	666 > 50 ans	724 > 50 ans		

#### ⊙ Santé et Sécurité des collaborateurs

Risque associé	Indicateur clé	Résultat 2022	Résultat 2023	§
Accidents	indice de fréquence des accidents avec arrêt de travail	8,5	3,6	§ 6.4.1.5.1
	taux de gravité des accidents avec arrêt de travail	0,04	0,1	§ 6.4.1.5.1
Maladie	taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail	4,6	2,0	§ 6.4.1.5.1
	nombre de jours d'arrêt maladie par employé	7,8	6,8	§ 6.4.1.5.2

## 6.8.2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Risque associé	Indicateur clé	Résultat 2022	Résultat 2023	§
Pollution	quantité de déchets produite par type de valorisation	743 T	757 T	§ 6.5.2
	consommation d'eau par employé	10,7 m <sup>3</sup> / an	9,0 m <sup>3</sup> / an	§ 6.5.1
	part des déchets valorisée	70,3 %	74,2 %	§ 6.5.2
Dérèglement climatique	consommation d'énergie	20 838,8 MWh	22 100,3 MWh	§ 6.5.3.1
	consommation d'énergie par employé par an	5 735,7 kWh	5 630,3 kWh	§ 6.5.3.1
	émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique	6 282 TCO <sup>2</sup> eq	6 758 TCO <sup>2</sup> eq	§ 6.5.3.2

## 6.8.3 ENJEUX SOCIÉTAUX

Risque associé	Indicateur clé	Résultat 2022	Résultat 2023	§
Formation anticorruption	% d'employés ciblés formés à l'anticorruption	66 %	80 %	§ 6.6.5



## 6.9 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884<sup>1</sup>, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

– Comme mentionné au chapitre « 6.5.3.2 Rejets dans l'air et gaz à effet de serre » de la Déclaration, dans le cadre des travaux d'analyse de cycle de vie du produit d'ACTIA Group, le poste relatif aux émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval est considéré comme non-significatif par le Groupe. Aucune valeur et aucun plan d'action visant à réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées au transport amont et aval ne sont donc reportés.

### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

### Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- ⊙ sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- ⊙ préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ⊙ préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- ⊙ mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

<sup>1</sup> Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- ⊙ la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- ⊙ la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- ⊙ le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables notamment en matière de plan de vigilance ;
- ⊙ la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>1</sup>.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et avril 2024 sur une durée totale d'intervention de deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- ⊙ Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- ⊙ Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- ⊙ Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

<sup>1</sup> ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- ⊙ Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- ⊙ Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- ⊙ Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques<sup>1</sup>, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités<sup>2</sup>
- ⊙ Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce ;
- ⊙ Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- ⊙ Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>2</sup> et couvrent entre 36% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- ⊙ Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Labège et Paris la Défense, le 23 avril 2024

KPMG S.A.

**Mathieu Leruste,**

*Associé*

**Raffaele Gambino,**

*Expert ESG Centre d'Excellence ESG*

<sup>1</sup> Lutte contre la corruption, Lutte contre l'évasion fiscale, Respect des Droits de l'Homme

<sup>2</sup> ACTIA Automotive (France), ACTIA Engineering Services (Tunisie), ACTIA CIPI (Tunisie)

## Annexe

**Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes**

Relation avec les écoles d'ingénieurs
Formation aux secouristes pour la santé des salariés
Roadmap de formation technologique
Gestion des risques psycho-sociaux
Favoriser les mobilités douces
Actions de sensibilisation aux pratiques écoresponsables
Traitement de l'eau pour réduire la pollution
Engagements et mesures en faveur de la lutte contre l'évasion fiscale et contre la corruption
Mesures mises en place en faveur des droits de l'Homme

**Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants**

Effectif inscrit en fin de période et répartition par genre
Turnover
Part des femmes aux Conseils d'Administration
Part des femmes aux Comités de Direction
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt
Taux de gravité des accidents du travail
Nombre de jours d'arrêts maladie par salarié
Heures de formation par effectif moyen
Consommation d'énergie par employé
Consommation d'eau par employé
Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie
Quantité de déchets produits
Part des déchets valorisés
Part des employés formés à la lutte anti-corruption

# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

<b>7.1</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>158</b>
7.1.1	Le code de gouvernance d'ACTIA Group	158
7.1.2	Composition du conseil et de la direction générale	160
7.1.3	Informations concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance de la société	162
7.1.4	Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration	189
<b>7.2</b>	<b>RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES</b>	<b>192</b>
7.2.1	Principes de rémunération des mandataires sociaux	192
7.2.2	Rémunérations, avantages des mandataires sociaux	193
<b>7.3</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES</b>	<b>199</b>
7.3.1	Information spécifique relative aux conventions	199
7.3.2	Nature et montant des conventions règlementées réalisées par l'émetteur	199
7.3.3	Opérations avec les parties liées	199
<b>7.4</b>	<b>DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL</b>	<b>199</b>

Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise a été préparé par la Direction Juridique en lien avec la Direction Générale, arrêté par le Conseil d'Administration de la Société ACTIA Group du 25 mars 2024 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

## 7.1 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Sans adhérer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de Middlednext dans sa dernière édition de septembre 2021, notre Société s'inspire largement de ce Code dans l'organisation de sa gouvernance.

### 7.1.1 LE CODE DE GOUVERNANCE D'ACTIA GROUP

Depuis son passage sur Euronext Growth (février 2023), la Société a fixé certaines règles en matière de bonne gouvernance dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration, qui s'inspirent du Code Middlednext.

Ainsi, les règles de gouvernance suivantes sont mises en œuvre par la Société :

**Déontologie des membres du Conseil** : acceptation du mandat, des obligations légales et des règles du cumul des mandats ; signature du règlement intérieur ; respect des périodes d'abstention et déclaration des transactions ; assiduité, devoir de s'informer, obligation de confidentialité.

**Conflits d'intérêt** : mise en place des procédures pour éviter des conflits d'intérêts et déclaration par les Administrateurs, de tout conflit d'intérêts potentiel.

**Indépendance des membres du Conseil** : le nombre de membres indépendant doit être d'au moins 10 %, en dehors des Administrateurs représentant les salariés. Les critères permettant de présumer l'indépendance sont les suivants :

- ⊙ Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son Groupe ;
- ⊙ Ne pas être en relation d'affaires significative avec la Société ou son Groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, ...)

- ⊙ Ne pas être actionnaire de référence de la Société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- ⊙ Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- ⊙ Ne pas avoir été, au cours des six dernières années, Commissaire aux Comptes de l'entreprise.

La qualité d'indépendant s'apprécie lors de la première nomination de « membre du Conseil » et chaque année au moment de la rédaction et de l'approbation du Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

**Information des Administrateurs** : la Société fournit aux Administrateurs, en un délai suffisant, toute information nécessaire entre les réunions du Conseil lorsque l'actualité de l'entreprise le justifie. Le règlement intérieur prévoit les modalités pratiques de délivrance de cette information, tout en fixant des délais raisonnables.

**Organisation des réunions** : la fréquence et la durée des réunions permettent un examen approfondi des thèmes abordés. Chaque réunion du Conseil fait l'objet d'un procès-verbal résumant les débats. Le rapport sur le gouvernement d'entreprise indique le nombre de réunions annuelles du Conseil et le taux de participation des Administrateurs.

**Mise en place de comités** : Le Conseil d'Administration décide de la création, ou non, de comités spécialisés.

**Conseil sous forme de comité spécialisé sur la Responsabilité Sociale / Sociétale et Environnementale des Entreprises (RSE)** : le Conseil d'Administration a décidé d'assumer lui-même les fonctions dévolues au Comité RSE, avec l'assistance de personnes spécialisées dans ce domaine. Les principales missions sont les suivantes :

- ⊙ Fixation et déploiement d'un prix interne du carbone,
- ⊙ Point sur les évolutions réglementaires et les dates de mise en application,
- ⊙ Revue de la politique sociale et sociétale et des indicateurs correspondants,
- ⊙ Revue de la politique environnementale et des indicateurs correspondants,
- ⊙ Revue des plans d'action sur la biodiversité,
- ⊙ Point sur la féminisation globale du Groupe,
- ⊙ Point sur l'accidentologie, l'absentéisme et le turnover,
- ⊙ Point sur la formation en RSE des équipes internes,
- ⊙ Point sur la gouvernance de la politique RSE du groupe,
- ⊙ Revue et mise à jour de la cartographie des risques extra-financiers,
- ⊙ Canevas rédaction Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) : revues des modèles d'affaires, gestion des parties prenantes, grille de matérialité, indicateurs,
- ⊙ Relecture, validation de la Déclaration de Performance Extra-Financière définitive,
- ⊙ Point sur les parties prenantes et les partenariats en cours et à nouer,
- ⊙ Point sur les actions de mécénat et de philanthropie,
- ⊙ Revue des alertes dans le cadre du plan anti-corruption,
- ⊙ Point sur les demandes de questionnaires de conformité.

**Comité des Rémunérations** : par décision du 18 décembre 2023, le Conseil d'Administration d'ACTIA Group a approuvé la création d'un Comité des Rémunérations, ayant pour missions de :

- ⊙ Proposer au Conseil d'Administration une politique de rémunération globale des dirigeants mandataires sociaux du Groupe ;
- ⊙ Proposer au Conseil d'Administration le type et le mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants après, par exemple, comparaison avec les pratiques observées dans les autres entreprises (détermination de la part fixe ou variable de la rémunération, des bonus, des divers avantages notamment les avantages en nature) ;

- ⊙ Formuler toute proposition au Conseil d'Administration sur le montant global de la rémunération à octroyer aux membres du Conseil d'Administration et, le cas échéant, aux censeurs, et sur leur répartition, en fonction de la contribution de chacun des membres et de son assiduité ;
- ⊙ Procéder à l'examen de toutes dispositions relatives aux retraites et à la prévoyance des dirigeants mandataires sociaux du Groupe et formuler des recommandations sur les éventuelles indemnités de départ susceptibles de leur être versées à l'occasion de la cessation de leurs fonctions ;
- ⊙ Et, de façon générale, répondre à toute question que lui soumet le Conseil d'Administration en matière de rémunération des dirigeants.

Lors de sa séance du 25 mars 2024, le Conseil d'Administration a procédé (i) à la mise à jour de son Règlement Intérieur en ce sens et (ii) à la nomination des premiers membres dudit Comité des Rémunérations.

**Règlement Intérieur du Conseil** : à titre purement volontaire, ACTIA Group a mis en place un Règlement Intérieur qui reprend les points évoqués au chapitre 7.1.4 "Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration" ci-dessous.

**Choix de chaque Administrateur** : des informations suffisantes sur la biographie (mandats, expérience et compétence) sont mises en ligne à chaque nomination ; elles sont incluses dans le Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

**Durée des mandats des Administrateurs** : conformément à l'article 12-2 des statuts qui prévoit une clause d'échelonnement, les mandats des Administrateurs sont bien échelonnés.

**Rémunération des Administrateurs** : la rémunération des Administrateurs, ainsi que sa répartition, sont arrêtées par le Conseil d'Administration, dans le respect de l'enveloppe votée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

**Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux** : l'organe compétent de chaque société du Groupe détermine le niveau et les modalités de rémunération de ses dirigeants ainsi que l'information qui en est faite, conformément aux exigences légales et réglementaires.

## 7.1.2 COMPOSITION DU CONSEIL ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### ⊙ Conseil d'Administration

La durée des mandats au sein du Conseil d'Administration est de 6 ans. Par exception et afin de permettre la mise en œuvre ou le maintien de l'échelonnement des mandats, l'Assemblée Générale peut nommer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration pour une durée de cinq années. Les Administrateurs ont été nommés par l'Assemblée Générale tenue le 30 octobre 2020. Deux Administratrices représentant des salariés ont été élues le 23 mars 2021, pour une durée de 4 ans, dans le respect des dispositions des articles L225-27-1 et suivants du Code de Commerce.

Concernant le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration, il est précisé que le Conseil est composé de 6 femmes et de 4 hommes sur un total de dix membres, les deux Administratrices représentant les salariés n'étant pas à inclure dans ce calcul. La proportion des membres de chaque sexe est bien au moins égale à 40 %.

#### Composition du Conseil d'Administration

Nom, Prénom, Fonction	Administrateurs indépendants	Année première nomination	Échéance du mandat
<b>Dirigeants Mandataires sociaux et Administrateurs</b>			
Jean-Louis PECH, Président Directeur Général,	NON	2020	2026*
Jean-François CALMELS, Directeur Général Délégué	NON	2020	2026*
Marine CANDELON, Directrice Générale Déléguée	NON	2020	2026*
Catherine MALLET, Directrice Générale Déléguée	NON	2020	2026*
<b>Administratrices indépendantes</b>			
Catherine CASAMATTA	OUI	2020	2025*
Carole GARCIA	OUI	2020	2025*
Véronique VEDRINE	OUI	2020	2025*
<b>Administrateurs</b>			
Stanislas BAILLY	NON	2020	2025*
Laura PECH, fille Jean-Louis PECH	NON	2020	2026*
Frédéric THRUM	NON	2020	2025*
<b>Administratrices représentant les salariés</b>			
Martine CHUPIN	Sans objet	2021	2025
Marie-Louise RIBAUT	Sans Objet	2021	2025
<b>Président d'Honneur (non Administrateur)</b>			
Pierre CALMELS	Sans Objet	2020	Durée indéterminée
<b>Censeur (non Administrateur)</b>			
Christian DESMOULINS	Sans Objet	2020	2028*

\* A l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

Il est précisé qu'aucun changement n'est intervenu durant l'exercice dans la composition du Conseil d'Administration.



## LES MANDATAIRES INDÉPENDANTS

Les critères retenus pour être considéré comme mandataire indépendant, sont détaillés au chapitre § 7.1.1 "le code de gouvernance d'ACTIA Group" ci-dessus.

Pour l'application de ces critères, la notion de groupe retenue est la suivante : toute société contrôlée ou contrôlant ACTIA Group au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce.

Comme indiqué dans le tableau de synthèse ci-dessus, les **mandataires sociaux indépendants** sont donc : Catherine CASAMATTA, Carole GARCIA et Véronique VEDRINE. En dehors des Administrateurs représentant les salariés qui ne sont pas comptabilisés, le taux d'Administrateurs Indépendants est donc de 30 % au sein du Conseil d'Administration d'ACTIA Group.

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

Le Conseil d'Administration a nommé le 30 octobre 2020, à titre honorifique, Pierre CALMELS, Président d'Honneur, conformément à la faculté offerte par le Règlement Intérieur de la Société.

Le Président d'Honneur est invité à toutes les réunions du Conseil où il dispose d'une voix consultative.

À l'instar des Censeurs, les obligations de loyauté et de prévention des conflits d'intérêts, celles afférentes à la détention d'informations privilégiées et à la prévention des délits et manquements d'initiés ainsi que les obligations de diligence, de se documenter et d'éthique définies à l'article 4 du Règlement Intérieur lui sont également applicables.

Le Président d'Honneur pourra, à la demande du Président Directeur Général, être amené à partager son expérience et à témoigner auprès des équipes de la Société. Il pourra également être appelé à représenter l'image du Groupe, notamment auprès de ses partenaires historiques et à participer aux grands événements d'ACTIA.

### CENSEUR

Au 31 décembre 2023, la Société compte un Censeur, Christian DESMOULINS, nommé par le Conseil d'Administration le 30 octobre 2020 pour une durée de 4 ans, le mandat expirant à l'issue de la réunion de la présente Assemblée Générale. Son mandat a été renouvelé par décision du Conseil d'Administration du 25 mars 2024, pour une nouvelle durée de 4 ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2028 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### 7.1.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ



- ⊙ **Stanislas BAILLY** est Administrateur de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ; il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ⊙ Mandats

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Directeur Général	SNECI	France
Président	SGPFEC	France
	S.B. Investissements	France

#### Fonctions

CEO de SNECI

Président de SGPFEC

Membre du Comité Directeur de la FIEV

#### Adresse

SGPFEC - 64 Rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

École Polytechnique

Master of Science MIT Boston

MBA à l'INSEAD

## CARRIÈRE :

Trader Dérivés Actions chez JP Morgan à Hong Kong	2007 – 2009
Responsable Projets & Opérations chez SNECI	2010 – 2011
Directeur SNECI Asia à Shanghai	2011 – 2013
Directeur des Opérations de SNECI	2013 – 2017
Directeur Général de SNECI	depuis 2017



- ⊙ **Pierre CALMELS**, fondateur du Groupe, père de Marine CANDELON-BONNEMAISON et de Jean-François CALMELS, est le Président d'Honneur du Conseil d'Administration ; nommé lors de la réunion du Conseil du 30 octobre 2020. Il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ⊙ Mandats

Mandats	Mandats en cours		Pays
		Société	
Censeur		ACTIA Automotive	France
		ACTIA Aerospace	France
Administrateur		LP2C	France

#### Adresse

ACTIA Group – 5, rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

École Polytechnique – Paris – AFN	1957 – 1959
Service Militaire – Marignane Avord	1959 – 1960
ISAE (ex ENSAE) – Paris	1960 – 1962
ICG – Toulouse	1983 – 1985

## CARRIÈRE :

CEAT (Centre d'Essais Aéronautiques de Toulouse)	1962 – 1969
Ingénieur Armement	
Responsable Laboratoire Conditionnement (3 ans)	
Chef du Groupe Matériaux et Structure (4 ans)	
MICROTURBO SA – Toulouse	1969 – 1990
Directeur Technique (7 ans)	
Directeur Programmes (9 ans)	
Directeur Général (5 ans)	
ACTIA Automotive SA – Toulouse	depuis 12/1990
LP2C (Holding du Groupe)	depuis 07/1994



- ⊙ **Jean-François CALMELS**, fils de Pierre CALMELS et frère de Marine CANDELON-BONNEMAISON, est Directeur Général Délégué nommé par le Conseil d'Administration le 30 octobre 2020. Nommé Administrateur de la Société par l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020, son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ⊙ Mandats

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Directeur Général Délégué et Administrateur	LP2C	France
	ACTIA Corp	USA
	ACTIA Tunisie	Tunisie
	ACTIA Electronics	USA
	ACTIA Nordic	Suède
Administrateur	ACTIA de Mexico	Mexique
	ACTIA Systems	Espagne
	ACTIA Engineering Services	Tunisie
	ACTIA UK	UK
	ACTIA Africa	Tunisie
Représentant permanent d'ACTIA Group	CIPI ACTIA	Tunisie
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA Do Brasil	Brésil
Membre du Comité de Direction	ACTIA Automotive	France
	ACTIA Aerospace	France
Co-Gérant	SCI Les Coteaux de Pouvoirville	France
	SCI de l'Oratoire	France

**Adresse**

ACTIA Group – 5, rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience**

**ÉTUDES :**

Université Paul Sabatier	1988 - 1990
École Militaire de l'Air	1994
École de Guerre de l'USAF	2010

**CARRIÈRE :**

Armée de l'Air : Spécialité : Navigateur Officier Systèmes d'Armes	1990 – 2018
Missions en Zone de guerre Navigateur Officier Systèmes d'Armes	1999 – 2005
Responsable de l'instruction des Forces en Guerre Électronique	2005 – 2007
OTAN : Assistant militaire Amiral Français en charge Recherche et Technologie, Capacités Futures	2007 – 2010
Commandant en second du Centre de Détection et de Contrôle de Lyon	2011 – 2013
Commandant du Centre de Détection et de Contrôle de Lyon	2013 – 2016
Colonel de l'armée de l'air	2016
Chef des Opérations Aériennes Centre National des Opérations Aériennes	2016 – 2017
Commandant en second Centre National des Opérations Aériennes	2017 – 2018
ACTIA Telecom - Account Manager	2018
ACTIA Group - Directeur Général Délégué	depuis 2020
LP2C - Directeur Général Délégué	depuis 2022

**DÉCORATIONS :**

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite



- ☉ **Marine CANDELON-BONNEMAISON**, fille de Pierre CALMELS et sœur de Jean-François CALMELS, est Directrice Générale Déléguée nommée par le Conseil d'Administration de la Société le 30 octobre 2020. Nommée Administratrice de la Société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020, son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ☉ Mandats

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Vice-Présidente	ACTIA Italia	Italie
Directrice Générale Déléguée et Administratrice	LP2C	France
Représentante permanente d'ACTIA Automotive	ACTIA 3E	France
	ACTIA PCs	France
Représentante permanente de LP2C	ACTIA Tunisie	Tunisie
	CIPI ACTIA	Tunisie
Administratrice	ACTIA Italia	Italie
	SCI Los Olivos	Espagne
	ACTIA Systems	Espagne
Membre du Comité de Direction	ACTIA China	Chine
	ACTIA Automotive	France
	ACTIA Aerospace	France



**Adresse**

ACTIA Group – 5, rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

First Certificate of Cambridge	1979
Proficiency of Cambridge	1980
BTS Secrétariat de Direction	1982

## CARRIÈRE :

TECHNAL France Toulouse : Secrétaire qualifiée export	1982 – 1985
Maurice MESSEGUE Auch - Secrétaire de Direction	1986
LABORATOIRES DES HERBES SAUVAGES Fleurance - Secrétaire de Direction	1986 – 1990
SARL ACTE Nérac - Assistante de Direction	1990 – 1993
SA M3S Castelginest - Président Directeur Général	1993 – 2002
LP2C - Membre du Directoire	1999 - 2022
ACTIA Group - Membre du Directoire	2002 - 2020
ACTIA Group - Directrice Générale Déléguée	depuis 2020
LP2C - Directrice Générale Déléguée	depuis 2022



- ⊙ **Catherine CASAMATTA** est Administratrice Indépendante de la Société, elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ⊙ Mandats

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Vice-Présidente en charge des Finances	Université Toulouse Capitole	France
Membre	Conseil Scientifique de l'Autorité des Marchés Financiers	France

#### Adresse

TSM - 2 Rue du Doyen Gabriel Marty, 31000 Toulouse

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

Diplôme de l'ESSEC (Cergy)	1994
DEA de sciences de gestion	1995
Doctorat en sciences de gestion	1999
Habilitation à diriger des recherches en sciences de gestion	2002
Premier concours d'agrégation en sciences de gestion	2003

## CARRIÈRE :

Professeur de finance, TSM et TSE, UT1 Capitole	depuis 2003
Responsable du département finance, IAE, UT1 Capitole	2002 - 2004
Directrice de l'École Doctorale de sciences de gestion, UT1 Capitole	2006 - 2010
Directrice de l'IAE Toulouse, UT1 Capitole	2010 - 2015
Directrice du Master Corporate Finance, TSM, UT1 Capitole	depuis 2016



- © **Martine CHUPIN** est Administratrice représentant les salariés de la Société ; élue par les salariés le 23 mars 2021 ; son mandat arrivera à expiration le 22 mars 2025 :

#### Adresse

ACTIA Group - 5, rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

#### Expertise et expérience

##### ÉTUDES :

Ingénieur INSA en Automatique, Électronique, Informatique	1994
DEA microélectronique	1994

##### CARRIÈRE :

ACTIA Automotive : chef de projet sur les outils de diagnostic, responsable projet produit Multidiag	1994
ACTIA Automotive : responsable des développements hardware/firmware pour le diagnostic	2000
ACTIA Automotive : responsable qualité, vie série et SAV au sein de la business unit diagnostic	2006
ACTIA Automotive : responsable qualité, méthodes et outils, safety et qualification	2013
ACTIA Automotive : responsable pôle exploitation au sein de la Direction des Systèmes d'Information	depuis 2021



- ⊙ **Christian DESMOULINS** est Censeur auprès du Conseil d'Administration de la Société ; il a été nommé lors du Conseil d'Administration du 30 octobre 2020 ; son mandat, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée Générale, a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024, pour une nouvelle période de 4 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

⊙ **Mandats**

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Conseiller	Conseil du Commerce Extérieur de la France	France
Président Honoraire	Cercle d'Oc	France
Gérant	SCI Un Grain d'Orge	France
Président d'Honneur	Comité Régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France en Midi-Pyrénées	France

**Fonctions**

Académicien des Technologies

Académicien des Jeux Floraux

Administrateur de la Faculté des Sciences de Toulouse

**Adresse**

ACTIA Group - 5, rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

École Polytechnique

Ingénieur des Ponts, des eaux et des Forêts

## CARRIÈRE :

Chef d'Arrondissement à la Direction Départementale de l'Équipement de la Nièvre	1976 – 1981
Chef de Division à la DRIRE de PACA et Chargé de Mission auprès du Préfet de Région	1981 – 1986
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement et Délégué Régional de l'ANVAR d'Auvergne	1986 – 1991
Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Midi-Pyrénées et Directeur de l'École des Mines d'Albi	1991 – 1998
Chef du service des Industries Manufacturières au Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	1998 – 1999
Directeur de la Recherche Technologique du CEA et Président de CEA Valorisation	1999 – 2003
Président du Directoire d'ACTIA Group et Directeur Général d'ACTIA Automotive	2003 – 2014

## DÉCORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de l'Ordre National des Palmes Académiques



- ⊙ **Carole GARCIA** est Administratrice Indépendante de la Société ; elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

#### ⊙ Mandats

Mandats	Mandats en cours		Pays
		Société	
Présidente		SAS Graine de pastel	France
Présidente et Administratrice		Financière Graine de pastel	France
Consul Honoraire		Principauté de Monaco	Monaco
Conseillère		Conseil du Commerce Extérieur de la France	France
Administratrice		FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté	France

#### Adresse

Laboratoire GRAINE DE PASTEL – 4 place Saint Etienne 31000 Toulouse

**Expertise et expérience**
**ÉTUDES :**

Master Grande École Kedge de Bordeaux	1992
Master Stratégie Marketing, Université Paris Dauphine	1993
Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique (CHEDE), Ministère de l'Économie	2015
Baccalauréat professionnel agricole	2023

**CARRIÈRE :**

Fonctions marketing, Groupe pharmaceutique PIERRE FABRE	1994 – 2001
Présidence et fondatrice du Laboratoire GRAINE DE PASTEL	Depuis 2002
Gestion d'un domaine agricole engagé en agriculture biologique	Depuis 2022

**DÉCORATION :**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Carole GARCIA a également développé une expérience professionnelle orientée RSE depuis 20 ans, au-travers du Laboratoire Graine de Pastel et de la gestion d'un domaine engagé en Agriculture Biologique (AB) et Régénératrice, avec notamment :

- La création d'une filière agricole locale du pastel médicinaux en Occitanie (*Isatis tinctoria*) ;
- La création d'une filière d'extraction végétale de principes actifs issus du pastel médicinaux en Occitanie ;
- Des programmes de partenariat universitaires et industriels ;
- Des labellisations : référentiels Cosmos / Ecocert, Cosmébio et Agriculture biologique (AB) ;
- Des politiques d'achats responsables privilégiant le circuit court (France) et les critères RSE (recyclabilité, ...) ;
- La mise en place d'un comité de mission pour le Laboratoire Graine de pastel et transformation en Société à mission ;
- La participation à un groupe de travail national dans le cadre de la Stratégie Biodiversité impulsée par le Ministère de la Transition Écologique.





⊙ **Catherine MALLET**, fille de Louis PECH et sœur de Jean-Louis PECH, est Directrice Générale Déléguée nommée par le Conseil d'Administration de la Société le 30 octobre 2020. Nommée Administratrice de la Société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020, son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

⊙ **Mandats**

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Présidente Directrice Générale et Administratrice	LP2C	France
Présidente du Conseil d'Administration et Administratrice	Banque Populaire Occitane	France
	ACTIA PCs	France
Membre du Conseil de Surveillance	BPCE	France
	ACTIA Italia	Italie
Administratrice	ACTIA Nordic	Suède
	ACTIA Corp	États-Unis
	ACTIA China	Chine
	CIPI ACTIA	Tunisie
	ACTIA de Mexico	Mexique
	ACTIA UK	Royaume-Uni

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Administratrice	ACTIA Electronics	États-Unis
	ACTIA Africa	Tunisie
	SCI Los Olivos	Espagne
	Fédération Nationale des Banques Populaires	France
	METI	France
Membre du Comité de Direction	ACTIA Automotive	France
	ACTIA Aerospace	France
Représentante permanente de LP2C	ACTIA Engineering Services	Tunisie
	ACTIA Systems	Espagne
	ACTIA 3E	France
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil
Co-Gérante	SCI de l'Oratoire	France
	SCI Les Coteaux de Pouvoirville	France
Représentante permanente d'Action Logement (MEDEF) et Présidente du Comité d'Audit	Promologis S.A. H.L.M.	France
Représentante permanente Promologis	SAC Occitanie Habitat	France
Présidente et membre du bureau	Club ETI Occitanie	France
Trésorière	Le Cœur des Entreprises	France

**Adresse**

ACTIA Group – 5, rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience****ÉTUDES :**

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse	1989 - 1992
--	-------------

**CARRIÈRE :**

Crédit Mutuel Île-de-France Boulogne-Billancourt – Chargée de clientèle	1992 – 1993
---	-------------

ACTIA Automotive – Attachée de Direction	1993 – 1996
--	-------------

ACTIA Group – Attachée de Direction	1996 – 2003
-------------------------------------	-------------

ACTIA Group – Directrice Financière	2003 - 2020
-------------------------------------	-------------

LP2C – Membre du Directoire	1999 - 2022
-----------------------------	-------------

ACTIA Group - Directrice Générale Déléguée	depuis 2020
--	-------------

LP2C - Directrice Générale	2022 - 2023
----------------------------	-------------

LP2C - Présidente - Directrice Générale	Depuis 2023
---	-------------

**DÉCORATION :**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**ACTIVITÉ SOCIALE :**

Trésorière de l'Association Le Cœur des Entreprises



- ◎ **Jean-Louis PECH**, fils de Louis PECH, frère de Catherine MALLET et père de Laura PECH, est Président Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration le 30 octobre 2020. Nommé Administrateur de la Société par l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020, son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Il exerce également les mandats et les fonctions dans les sociétés ci-après désignées :

#### ◎ Mandats

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Directeur Général Délégué et Administrateur	LP2C	France
Directeur Général	JLS Invest	France
	ACTIA 3E	France
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	KARFA	Mexique
	ACTIA Nordic	Suède
	ACTIA Corp	États-Unis
	CIPI ACTIA	Tunisie
	ACTIA Systems	Espagne
	SCI Los Olivos	Espagne
	ACTIA Italia	Italie
	ACTIA Polska	Pologne

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	ACTIA Africa	Tunisie
	ACTIA UK	Royaume-Uni
	ACTIA Japan	Japon
	ACTIA Engineering Services	Tunisie
	ACTIA Tunisie	Tunisie
Administrateur	ACTIA de Mexico	Mexique
	IRT Antoine de Saint Exupéry	France
	ACTIA Electronics	États-Unis
	ACTIA China	Chine
Membre du Conseil Consultatif	ACTIA do Brasil	Brésil
Membre du Supervisory Board	ATAL	République Tchèque
Représentant permanent de LP2C	ACTIA PCs	France
	ACTIA Automotive	France
	ACTIA Aerospace	France
	SCI SODIMOB	France
	ACTIA Telematics Services	Belgique
	ACTIA Africa	Tunisie
	ACTIA Engineering Services Holding	France
Représentant permanent de LP2C	ACTIA Engineering Services France	France
	ACTIA Energy	France
	ACTIA Railway	France
	ACTIA Engineering Services	Tunisie
Représentant permanent d'ACTIA Automotive	CIPI ACTIA	Tunisie
	ACTIA Tunisie	Tunisie
	ACTIA Engineering Services	Tunisie
	ACTIA Systems	Espagne
Gérant / Co-gérant	SCI Jean Mermoz	France
	SCI Jules Védrines	France

Mandats en cours		
Mandats	Société	Pays
Gérant / Co-gérant	SCI Louis Blériot	France
	SCI La Confluence	France
Conseiller	Banque de France de Toulouse	France
Membre	Cercle d'Oc	France
Président	Fondation Universitaire INSA Toulouse	France
Membre du Comité de Direction	FIEV	France

**Adresse**

ACTIA Group – 5, rue Jorge Semprun – BP 74215 – 31432 TOULOUSE Cedex 04

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

Ingénieur INSA option « Génie des Procédés Industriels et de l'Environnement »	1985
D.E.A. « Ingénierie de l'antipollution »	

## CARRIÈRE :

SOTRACIM – Directeur Général	1987 – 1988
I.D.E. Ingénierie S.A. – Créateur et Gérant	1987 - 2020
SA LP2C Toulouse - Membre du Directoire	1992 - 2022
ALPHA Recyclage Franche-Comté – Créateur et Gérant	1998 - 2020
JLS INVEST – Créateur	depuis 2007
GIE France Recyclage Pneumatiques – Président	2009 – 2014
GIE France Recyclage Pneumatiques – Vice-Président	2014 - 2020
ACTIA Group - Président du Directoire	2014 - 2020
ACTIA Automotive - Directeur Général	2014 - 2023
ACTIA Group - Président Directeur Général	depuis 2020
LP2C - Directeur Général Délégué	depuis 2022



- ⊙ **Laura PECH**, fille de Jean-Louis PECH et petite-fille de Louis PECH, est Administratrice de la Société ; elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2026 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

⊙ **Mandats**

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Directrice Générale	ALPHA Recyclage Franche-Comté	France
	ALPHA Carbone	France
	ALPHA Recyclage Composites	France
Membre du Comité de Direction	ACTIA Automotive	France

**Adresse**

ALPHA Recyclage Franche-Comté – 4, rue Jules Védrines – B.P. 94204 – 31031 TOULOUSE CEDEX 4

**Expertise et expérience**

ÉTUDES :

Ingénieur de l'École des Mines d'Albi	2010
Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris	2012

CARRIÈRE :

ALPHA Recyclage Franche-Comté – Ingénieur, chargée de développement	2012-2015
ALPHA Recyclage Franche-Comté – Directrice Générale	depuis 2015



- ⊙ **Marie-Louise RIBAUT** est Administratrice représentant les salariés de la Société ; élue par les salariés le 23 mars 2021 ; son mandat arrivera à expiration le 22 mars 2025.

### Adresse

ACTIA Automotive - 10, avenue Edouard Serres - BP 60112 - 31772 COLOMIERS Cedex

### Expertise et expérience

ÉTUDES : DOCTORAT EN SYSTÈMES D'INFORMATION (INFORMATIQUE)

#### CARRIÈRE :

ACTIA Automotive : responsable service gestion documentation au sein du service Industrialisation	1996 - 2000
ACTIA Automotive : responsable qualité projet au sein du département Diagnostic Automobile	2000 - 2007
ACTIA Automotive : responsable projet produit au sein du département Diagnostic Automobile	2007 - 2009
ACTIA Automotive : responsable projet produit au sein du département Services	2009 - 2016
ACTIA Automotive : responsable projet produit au sein du département Aéronautique	2016 - 2018
ACTIA Automotive : coordinatrice SAV au sein du DAS MDS - Centre d'Expertise et de Réparation	2018 - 2021
ACTIA Automotive : coordinatrice DSE au sein du DAS MDS - Direction des Services Electroniques	2021 - 2022
ACTIA Automotive : coordinatrice clients au sein du département OSE - Direction des Opérations	2022 - 2024
ACTIA Automotive : Account Delevry Manager au sein du CSM (Customer Success Management)	depuis 2024

#### ACTIVITE SOCIALE :

Conseillère Municipale (2 <sup>ème</sup> mandat)	depuis 2014
Représentante à la Commission Mobilité et à la Commission Communication et Culture de la Métropole de Toulouse	depuis Juin 2020
Bénévole au sein de la Médiathèque Municipale	Depuis 2000





- ⊙ **Frédéric THRUM**, fils de Günther THRUM, est Administrateur de la Société ; il a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Il exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

⊙ **Mandats**

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Président - Directeur Général et Administrateur	Fives Pillard	France
Président et membre du Comité de Surveillance	Fives Cryo	France
Président et Membre du Comité de Surveillance	Fives Prosim	France
Conseiller	Fives Pillard Espana SAU	Espagne
Président du Conseil d'Administration et Directeur	Fives Cryo (Suzhou) Co. Ltd	Chine
Président du Conseil d'Administration et Administrateur	Fives Cryomec AG	Suisse
Administrateur	Fives Itas Spa	Italie
Président et Directeur	Fives North American Combustion Inc	États-Unis
	Fives North American Combustion Netherlands BV	Pays-Bas
	Fives North American Combustion UK Ltd	Angleterre
	Fives Pillard Combustion System Equipment (Beijing) Co. Ltd	Chine
	Fives Combustion Systems Private Ltd	Inde
Directeur	Fives Cryo Inc	États-Unis
	North American Construction Services Ltd	États-Unis
Président du Conseil d'Administration et Conseiller	Fives North American Combustion Spain SL	Espagne

**Adresse**

SIDMIA International – 48, quai Alphonse Le Gallo – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

**Expertise et expérience**

## ÉTUDES :

Harvard Business School, P.M.D	2002
ESME – Sudria, Ingénieur - option Telecom	1996

## CARRIÈRE :

Directeur Général adjoint et Président de la Division Energie de FIVES SAS	depuis 2019
FIVES Président - Cryogenics Energy	2013 - 2020
Fives Cryo (France), Fives Cryo Suzhou (Chine), Fives Cryo Inc. (USA), Fives Cryomec (Suisse)	
Directeur Général – Fives Cail Group	
Fives Cail (France), Fives Fletcher (UK), Fives Lille do Brazil (Brésil), Fives Cail KCP (Inde), FCFM (Mexique)	
Responsable Produits, Directeur Commercial, DGA, DG	
Responsable Commercial SAV – Fives FCB	1998-2001
BOUYGUES OFFSHORE	
Ingénieur Projets, Responsable Contrôle - Raffineries (France), Projets plateformes pétrolières (Malaisie, Indonésie)	1996-1998
Chef de Projet adjoint (Nigéria)	
ACTIA, Toulouse	
Stage de fin d'études	1996



⊙ **Véronique VEDRINE** est Administratrice Indépendante de la Société ; elle a été nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 octobre 2020 ; son mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Elle exerce également les mandats et les fonctions suivants dans les sociétés ci-après désignées :

⊙ **Mandats**

Mandats	Mandats en cours	
	Société	Pays
Administratrice	SAFRA	France
	Groupe la dépêche du midi	France
	PROVEPHARM	France

**Fonction**

Retraitée

**Adresse**

24 Allées Frédéric Mistral - 31400 Toulouse

**Expertise et expérience**

ÉTUDES :

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand

1977 – 1980

## CARRIÈRE :

## CEPME

Chargée d'affaires – Direction régionale Auvergne	1981 – 1991
Siège Social – Direction des Engagements : sectoriel tourisme, santé, collectivités	1991 – 1997
Responsable département Tourisme agence centrale	
Adjointe au Directeur de Réseau lors du rapprochement CEPME – SOFARIS	
Directeur Régional BDPME Midi-Pyrénées	1998 – 2005
Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSÉO BDPME (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées)	2005 - 2006
Directeur du Réseau Sud Méditerranée OSEO (OSEO Financement – OSEO Innovation)	2006 - 2009
Directeur du Réseau Sud OSEO (PACA, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine)	2009 - 2013
Directeur du Réseau Sud Bpifrance (La banque publique d'investissement est le rapprochement d'OSEO, de la CDC Entreprises, de FSI et de FSI Régions)	2013 - 2022

## DÉCORATIONS :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Chevalier de la Légion d'Honneur

## ACTIVITÉ SOCIALE :

Administratrice de l'UCRM - Union Cépière Robert Monnier

Trésorière Association YUJO

Trésorière de la Fondation de la Dépêche du Midi

## 7.1.4 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACTIA Group S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2020. Le fonctionnement du Conseil d'Administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires, les statuts et le Règlement Intérieur adoptés en 2020 lors du changement de mode gouvernance et modifié lors du Conseil d'Administration du 28 mars 2022 afin de confier au Conseil d'Administration les missions du Comité RSE et lors du Conseil d'Administration du 21 mars 2023, suite au passage sur Euronext Growth.

Le **Règlement Intérieur** du Conseil d'Administration a pour objet, dans l'intérêt de ses membres, de la Société et de ses actionnaires, de rappeler aux membres du Conseil d'Administration leurs différents devoirs, de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires afin de préciser les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et le cas échéant de ses comités. Il s'impose à tous les Administrateurs. Les obligations qui en découlent s'appliquent aussi bien au représentant permanent d'une personne morale Administratrice qu'aux personnes physiques Administratrices. Le Règlement Intérieur comprend également des dispositions relatives aux obligations des membres du Conseil relatives à la détention d'informations privilégiées.

### FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

Les modalités de convocation, de réunion, de quorum et de majorité du Conseil d'Administration sont fixées par les statuts de la Société et par le Règlement Intérieur en vigueur. En 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois, notamment pour :

- ⊙ Examiner les chiffres d'affaires et les comptes consolidés trimestriels, semestriels et annuels, et les comptes sociaux semestriels et annuels ;
- ⊙ Examiner la stratégie définie par LP2C, la valider et la déployer au sein du Groupe ;
- ⊙ Examiner l'ordre du jour et les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale et les compléter ;
- ⊙ Arrêter les termes de son rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- ⊙ Examiner les conventions réglementées, les documents d'information financière et prévisionnelle ;
- ⊙ Autoriser les emprunts et les garanties ;
- ⊙ Autoriser les avances en compte courant et les garanties afférentes au financement de nos filiales ;
- ⊙ Examiner et autoriser les opérations de restructuration interne ;
- ⊙ Modifier le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que le nécessite la gestion des affaires courantes qui sont du ressort de cet organe de décision. Il est régulièrement convoqué par le Président pour les analyses des comptes (situations intermédiaires ou arrêté) avec une approche systématique de l'analyse du trimestre, du semestre ou de l'année, et des perspectives et stratégies à développer. Il analyse et délibère sur chaque point inscrit à l'ordre du jour ; un vote est opéré à main levée sur chaque décision.

Sont également abordées les problématiques de financement, soit au niveau de la Holding, soit au niveau des filiales, avec les garanties afférentes.

Lors de ces réunions, le Conseil d'Administration entend les présentations relatives aux :

- ⊙ Principes, méthodes et principales options comptables retenus ;
- ⊙ Impacts des changements de méthodes éventuels ;
- ⊙ Variations de périmètre de consolidation ;
- ⊙ Principales données sociales et consolidées chiffrées communiquées (formation du résultat, présentation du bilan et de la situation financière).

Il entend également le compte rendu des Commissaires aux Comptes sur l'étendue, l'avancement et les conclusions de leurs missions, dès lors que leur audit ou revue limitée des états financiers est prévue par la réglementation applicable.

### CONVOCATION DES CONSEILS

Conformément à la réglementation en vigueur, à nos statuts et aux pratiques de la Société, les membres du Conseil d'Administration ont été convoqués par courriel, dans un délai suffisant pour permettre la présence du plus grand nombre à l'ensemble des réunions. En l'absence de circonstances exceptionnelles, la date est habituellement fixée deux mois à l'avance et l'ordre du jour communiqué dans la semaine qui précède la réunion.

Par ailleurs, conformément aux articles L.821-65 et D.821-185 alinéa 2 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à l'ensemble des réunions qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires, par lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toute information ou document nécessaire dans un délai préalable raisonnable.

**TENUE DES RÉUNIONS**

Les réunions du Conseil d'Administration se sont déroulées au Siège Social et / ou par Consultation écrite et / ou par des moyens de visioconférence et / ou de télécommunication permettant l'identification de leurs membres respectifs, et ce, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le taux de présence des membres du Conseil d'Administration peut varier d'une réunion à l'autre, dans le respect des règles de quorum et de majorité nécessaires. Le taux de membres présents sur l'ensemble des réunions des Conseils a légèrement augmenté sur l'exercice 2023 et se situe à 92 %. Pour rappel, lors de l'exercice précédent le taux était de 91 %.

**DÉCISIONS ADOPTÉES**

Toutes les décisions soumises au Conseil d'Administration ont été adoptées à l'unanimité.

Nous vous indiquons ci-après le nombre d'actions détenues personnellement par chaque mandataire social au 31 décembre 2023 :

<b>Mandataire Social</b>	<b>Nombre d'actions et pourcentage du capital</b>		<b>Nombre et pourcentages de droits de vote bruts</b>	
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>				
Pierre CALMELS, Président d'Honneur	273	0,00 %	546	0,00 %
Stanislas BAILLY	0	0,00 %	0	0,00 %
Catherine CASAMATTA	0	0,00 %	0	0,00 %
Carole GARCIA <sup>(1)</sup>	1	0,00 %	2	0,00 %
Laura PECH	0	0,00 %	0	0,00 %
Frédéric THRUM	0	0,00 %	0	0,00 %
Véronique VÉDRINE	20	0,00 %	40	0,00 %
Martine CHUPIN	26	0,00 %	52	0,00 %
Marie-Louise RIBAUT	19	0,00 %	38	0,00 %
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>				
Jean-Louis PECH	2 996	0,01 %	5 992	0,02 %
Jean-François CALMELS	0	0,00 %	0	0,00 %
Marine CANDELON-BONNEMAISON	74	0,00 %	148	0,00 %
Catherine MALLET	796	0,00 %	1 592	0,01 %

(1) Il s'agit d'une action prêtée par ACTIA Group, dans le cadre de son mandat social.

Pour une parfaite connaissance des détentions, leur détail à la clôture de l'exercice est communiqué au § 4.10.1 « Répartition du Capital Social et des droits de vote » du rapport de gestion, étant précisé que les familles PECH, CALMELS, THRUM et BAILLY ont des actions à titre indirect au travers des sociétés LP2C, SIDMIA International et SGPFEC.

### **NOMBRE D'ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT DES SALARIÉS**

Le Conseil d'Administration comprend deux administrateurs représentant des salariés, élus en mars 2021 pour une durée de quatre ans, conformément aux statuts de la Société et aux dispositions de l'article L225-27-1 du Code de Commerce.

### **NOMBRE DE CENSEURS NOMMÉS**

À la date d'établissement du présent document, un Censeur a été nommé au Conseil d'Administration (cf. § 7.1.2 « Composition du Conseil et de la Direction Générale » ci-dessus).

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le Conseil d'Administration a mis en place un Règlement Intérieur, disponible sur le site internet de la Société <https://www.actia.com/fr/investisseurs>, consultable au siège social de la Société ou transmis sur simple demande. Ce Règlement Intérieur a été adopté le 30 octobre 2020 consécutivement au changement de mode de gouvernance, modifié le 28 mars 2022 afin de confier au Conseil d'Administration les missions du Comité RSE et le 21 mars 2023 suite au passage sur Euronext Growth. Les principales dispositions de ce Règlement concernent :

- ⊙ Le rôle du Conseil d'Administration ;
- ⊙ La composition du Conseil d'Administration ;
- ⊙ Les devoirs des membres et la déontologie ;
- ⊙ Les réunions du Conseil d'Administration ;
- ⊙ Le Comité RSE ;
- ⊙ La rémunération des membres ;
- ⊙ L'assurance des dirigeants mandataires sociaux ;
- ⊙ Les Censeurs ;
- ⊙ Le Président d'Honneur ;
- ⊙ L'adaptation, les modifications et la publicité du Règlement Intérieur.

## 7.2 RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES

### 7.2.1 PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Dans le cadre de la détermination des rémunérations, les conditions de rémunération et d'emploi des salariés de la Société ont été prises en compte par le Conseil de la manière suivante : d'une manière générale, la partie fixe de la rémunération versée aux mandataires sociaux d'ACTIA Group suit l'évolution des salaires de la principale structure française, sauf année exceptionnelle, quand la situation du Groupe est trop tendue, auquel cas l'augmentation est alors inférieure, voire nulle. Les rémunérations sont régulièrement comparées avec celles pratiquées au sein du Groupe pour assurer une bonne **cohérence**.

#### Principes de rémunération de la Direction Générale

Les rémunérations versées au Président Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués d'ACTIA Group le sont principalement par LP2C, société holding consolidante au titre des mandats qui sont exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C et votées par le Conseil d'Administration de cette dernière. Ces rémunérations ne sont donc pas des rémunérations versées au titre des mandats exercés au sein de la Société ACTIA Group.

Pour une parfaite information, nous vous rappelons que, dans le cadre d'une convention d'assistance, LP2C facture au Groupe des prestations techniques diverses qui sont détaillées au § 4.9.11 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées » du rapport de gestion. Le solde correspond à son propre fonctionnement et reste à la charge de LP2C, selon la règle de répartition du temps de travail.

Les rémunérations versées par LP2C n'ont pas concerné les mandats exercés, au niveau d'ACTIA Group, par la Direction Générale.

Le détail des sommes facturées dans le cadre de la convention d'assistance est donné par nature de prestation au § Note 26.1 « Opérations avec les parties liées avec la société holding LP2C SA » des notes annexes aux comptes consolidés. Pour 2023, le montant facturé était de 1 647 610 euros, calculé, conformément à la convention, en fonction des coûts directs et indirects réellement engagés par LP2C majorés de 15 % ; la refacturation des prestations externes est, pour sa part, établie avec une marge de 3 % pour tenir compte des frais généraux de LP2C.

La partie fixe de la rémunération du Président Directeur Général de la Société est déterminée sur la base :

- Du niveau de ses responsabilités et de la complexité y afférente,
- De son expérience et de son expertise.

Dans le cadre de l'exercice de son mandat, le Président Directeur Général ne bénéficie, par ailleurs, d'aucun contrat de travail, indemnités de départ, indemnités relatives à une clause de non-concurrence, régime de retraite supplémentaire ou autres indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions.

#### Principes de rémunération des membres du Conseil d'Administration

Dans le cadre de la somme fixe annuelle autorisée par l'Assemblée Générale, les conditions de rémunération des Administrateurs sont arrêtées par le Conseil d'Administration.

Les Administrateurs peuvent percevoir une rémunération annuelle tenant compte de leur assiduité et du temps qu'ils consacrent à leur fonction, y compris l'éventuelle présence à des comités. Le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer une somme de 400 euros pour chaque séance du Conseil d'Administration et chaque comité constitué au sein de la société, auquel un Administrateur a assisté. Cette décision est applicable à tous les Administrateurs, à l'exclusion des dirigeants mandataires sociaux et des Administrateurs représentant les salariés.

Au titre de l'exercice 2023, le montant global de rémunération attribué aux Administrateurs, conformément aux modalités décrites ci-dessus, a été de 20 800 euros, étant précisé qu'une enveloppe de 40 000 euros avait été autorisée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2023.



## 7.2.2 RÉMUNÉRATIONS, AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rendons compte ci-après des éléments de rémunération, dont notamment la rémunération totale brute (éléments fixes, variables et exceptionnels) et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris, en dehors des engagements cités ci-dessous.

Depuis l'adoption de la formule à Conseil d'Administration, une rémunération est attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'ACTIA Group selon les modalités décrites au § 7.2.1 « Principes de rémunération des mandataires sociaux » du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

La rémunération variable du Président Directeur Général, versée par la société LP2C, a été appréciée par rapport à l'objectif de croissance du chiffre d'affaires du Groupe, la gestion de la crise des composants et l'amélioration de l'engagement social, environnemental et sociétal au travers des différentes actions tant en France qu'à l'étranger. Le niveau de réalisation attendu de ces critères n'est pas rendu public pour des raisons de confidentialité. Le montant maximal de la partie variable pour 2022 (versement 2023) a été fixé à 35 % maximum de la rémunération totale versée au titre de l'exercice n-1. Le niveau de réalisation de ces critères a été pleinement atteint.

La rémunération exceptionnelle versée aux Directeurs Généraux Délégués a été octroyée au titre des fonctions exercées dans LP2C, pour la réalisation d'objectifs en matière de communication au sein du Groupe, de levée des financements nécessaires aux besoins du Groupe tout en maintenant l'objectif de désendettement, et pour le déploiement des sujets relatifs à la politique de développement durable et ceux liés à la compliance au sein du Groupe. Le niveau de réalisation de ces critères a été pleinement atteint.

Les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'un véhicule de fonction par LP2C.

Les chiffres communiqués ci-après concernent l'ensemble des rémunérations versées au cours de l'exercice 2023 et attribuées au titre dudit exercice à chaque mandataire social d'ACTIA Group, par l'émetteur et par toute autre société du Groupe :

**Tableau 1 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute autre société du Groupe**

Nom et fonction du dirigeant mandataire social :	Montants attribués	Montants versés	Montants attribués	Montants versés
	En 2023		En 2022	
<b>Jean-Louis PECH</b> – Président Directeur Général <sup>(1)</sup>				
Rémunération fixe	245 495	245 495	232 906	232 906
Rémunération variable annuelle <sup>(2)</sup>	120 000	110 000	110 000	100 000
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle				
Somme fixe annuelle (anciennement jetons de présence)				
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	3 378	3 378	3 187	3 187
<b>TOTAL</b>	<b>368 873</b>	<b>358 873</b>	<b>346 093</b>	<b>336 093</b>
<b>Catherine MALLET</b> – Directrice Générale Déléguée				
Rémunération fixe <sup>(2)</sup>	95 339	95 339	90 318	90 318
Rémunération variable annuelle				
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle <sup>(2)</sup>	30 000	25 000	25 000	15 000
Somme fixe annuelle (anciennement jetons de présence)	1 934	1 934		
Avantages en nature <sup>(2)</sup>			2 659	2 659
<b>TOTAL</b>	<b>127 274</b>	<b>122 274</b>	<b>117 977</b>	<b>107 977</b>
<b>Marine CANDELON</b> – Directrice Générale Déléguée				
Rémunération fixe <sup>(2)</sup>	93 792	93 792	88 852	88 852
Rémunération variable annuelle				
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle <sup>(2)</sup>	25 000	20 000	20 000	10 000
Somme fixe annuelle (anciennement jetons de présence)				
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	1 637	1 637	2 224	2 224
<b>TOTAL</b>	<b>120 429</b>	<b>115 429</b>	<b>111 076</b>	<b>101 076</b>
<b>Jean-François CALMELS</b> – Directeur Général Délégué				
Rémunération fixe <sup>(3)</sup>	96 732	96 732	80 658	80 658
Rémunération variable annuelle				
Rémunération variable pluriannuelle				
Rémunération exceptionnelle <sup>(2)</sup>	30 000	20 000	20 000	
Somme fixe annuelle (anciennement jetons de présence)				
Avantages en nature <sup>(2)</sup>	1 714	1 714		
<b>TOTAL</b>	<b>128 447</b>	<b>118 447</b>	<b>100 658</b>	<b>80 658</b>

<sup>(1)</sup> Répartition de la rémunération 2023 : mandat exercé au niveau de la Société Anonyme LP2C : 303 231 € + mandats de Direction au sein du Groupe ACTIA : 55 643 €, dont 10 141 € au titre du mandat ACTIA Group.

<sup>(2)</sup> Rémunérations au titre des mandats exercés au niveau de la Société Anonyme LP2C.

<sup>(3)</sup> Rémunération au titre du mandat de Direction au sein du Groupe ACTIA.

**Tableau 2 - Rémunération fixe annuelle et autres rémunérations attribuées et versées aux mandataires sociaux non dirigeants de l'émetteur et de toute autre société du Groupe**

Mandataires sociaux non dirigeants - Nom et mandat	Montants attribués au titre de 2023	Montants versés en 2023	Montants attribués au titre de 2022	Montants versés en 2022
<b>Stanislas BAILLY</b> – Administrateur				
Somme fixe annuelle	3 200	4 400	4 400	2 400
Autres rémunérations				
<b>Catherine CASAMATTA</b> – Administratrice				
Somme fixe annuelle	3 200	6 000	6 000	2 400
Autres rémunérations				
<b>Carole GARCIA</b> – Administratrice				
Somme fixe annuelle	3 200	4 400	4 400	2 400
Autres rémunérations				
<b>Laura PECH</b> – Administratrice				
Somme fixe annuelle	4 000	6 000	6 000	2 400
Autres rémunérations				
<b>Frédéric THRUM</b> – Administrateur				
Somme fixe annuelle	3 200	5 200	5 200	2 400
Autres rémunérations				
<b>Véronique VÉDRINE</b> – Administratrice				
Somme fixe annuelle	4 000	5 200	5 200	1 600
Autres rémunérations				
Martine CHUPIN - Administratrice, représentante des salariés				
Somme fixe annuelle				
Marie-Louise RIBAUT - Administratrice, représentante des salariés				
Somme fixe annuelle				
<b>TOTAL</b>	<b>20 800</b>	<b>31 200</b>	<b>31 200</b>	<b>13 600</b>

Ces sommes rémunèrent les Administrateurs pour leur assiduité et le temps qu'ils consacrent à leur fonction, dans le cadre des Conseils d'Administration qui se sont tenus au cours de l'exercice, conformément aux principes de rémunération développés au § 7.2.1 Principes de rémunération des mandataires sociaux" du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

**Tableau 3 – Dirigeants – Mandataires sociaux**

	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Nom : <b>Jean-Louis PECH</b> Fonction : Président Directeur Général Date début Mandat : 30/10/2020 Date fin Mandat : 2026*	Non	Non	Non	Non
Nom : <b>Marine CANDELON-BONNEMAISON</b> Fonction : Directrice Générale Déléguée Date début Mandat : 30/10/2020 Date fin Mandat : 2026*	Non	Non	Non	Non
Nom : <b>Catherine MALLET</b> Fonction : Directrice Générale Déléguée Date début Mandat : 30/10/2020 Date fin Mandat : 2026*	Non	Non	Non	Non
Nom : <b>Jean-François CALMELS</b> Fonction : Directeur Général Délégué Date début Mandat : 30/10/2020 Date fin Mandat : 2026*	Non	Non	Non	Non

\* A l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé

Dans le cadre des conventions signées entre LP2C, l'émetteur et ses filiales, LP2C refacture 92,8 % des rémunérations versées à ses mandataires, pour l'ensemble des prestations réalisées au profit du Groupe.

Des précisions sont apportées au § Note 26.1 « Opérations avec les parties liées – Avec la société holding : LP2C S.A. » des notes annexes aux comptes consolidés.

## RATIO D'ÉQUITÉ DES DIRIGEANTS

La présentation ci-après fait état de l'évolution de la rémunération du Président Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués et des ratios entre le niveau de leur rémunération et le SMIC.

<b>Jean-Louis PECH - Président Directeur Général</b>					
	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Rémunération des mandataires sociaux</b>					
Évolution (en %) de la rémunération <sup>(1)</sup>	6,8 %	7,6 %	<6,0 %>	0,2 %	1,4 %
<b>SMIC</b>					
Ratio par rapport au SMIC annuel	17,2	17,0	16,7		
<b>Performance de la société</b>					
Résultat net consolidé du Groupe	8 239 121	20 616 708	<6 073 523>	<19 441 471>	8 724 174
Évolution (en €) par rapport à l'exercice précédent	<12 377 587>	+ 26 690 231	+ 13 367 948	<28 165 645>	<469 859>
Évolution (en %) par rapport à l'exercice précédent	<60 %>	<439,5 %>	<68,8 %>	<322,8 %>	<5,1 %>

(1) Il s'agit de la rémunération totale versée au dirigeant au cours de l'exercice.

<b>Jean-François CALMELS - Directeur Général Délégué</b>					
	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Rémunération des mandataires sociaux</b>					
Évolution (en %) de la rémunération <sup>(1)</sup>	46,9 %	27,8 %	2,8 %	1,4 %	
<b>SMIC</b>					
Ratio par rapport au SMIC annuel	5,7	4,3	3,4		
<b>Performance de la société</b>					
Résultat net consolidé du Groupe	8 239 121	20 616 708	<6 073 523>	<19 441 471>	8 724 174
Évolution (en €) par rapport à l'exercice précédent	<12 377 587>	+ 26 690 231	+ 13 367 948	<28 165 645>	
Évolution (en %) par rapport à l'exercice précédent	<60 %>	<439,5 %>	<68,5 %>	<322,8 %>	

(1) Il s'agit de la rémunération totale versée ou attribuée au dirigeant au cours de l'exercice.

**Catherine MALLET - Directrice Générale Déléguée**

	2023	2022	2021	2020	2019
	<b>Rémunération des mandataires sociaux</b>				
Évolution (en %) de la rémunération <sup>(1)</sup>	13,2 %	4,3 %	<2,9 %>	1,1 %	<7,6 %>
	<b>SMIC</b>				
Ratio par rapport au SMIC annuel	5,9	5,8	5,6		
	<b>Performance de la société</b>				
Résultat net consolidé du Groupe	8 239 121	20 616 708	<6 073 523>	<19 441 471>	8 724 174
Évolution (en €) par rapport à l'exercice précédent	<12 377 587>	+ 26 690 231	+ 13 367 948	<28 165 645>	<469 859>
Évolution (en %) par rapport à l'exercice précédent	<60 %>	<439,5 %>	<68,8 %>	<322,8 %>	<5,1 %>

(1) Il s'agit de la rémunération totale versée ou attribuée au dirigeant au cours de l'exercice.

**Marine CANDELON - Directrice Générale Déléguée**

	2023	2022	2021	2020	2019
	<b>Rémunération des mandataires sociaux</b>				
Évolution (en %) de la rémunération <sup>(1)</sup>	14,2 %	3,5 %	<2,1 %>	13,6 %	0,0 %
	<b>SMIC</b>				
Ratio par rapport au SMIC annuel	5,5	5,4	5,2		
	<b>Performance de la société</b>				
Résultat net consolidé du Groupe	8 239 121	20 616 708	<6 073 523>	<19 441 471>	8 724 174
Évolution (en €) par rapport à l'exercice précédent	<12 377 587>	+ 26 690 231	+ 13 367 948	<28 165 645>	<469 859>
Évolution (en %) par rapport à l'exercice précédent	<60 %>	<439,5 %>	<68,8 %>	<322,8 %>	<5,1 %>

(1) Il s'agit de la rémunération totale versée ou attribuée au dirigeant au cours de l'exercice.

## 7.3 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucun contrat de service prévoyant l'octroi d'avantages aux termes du contrat ne lie les membres des organes d'Administration et de Direction à ACTIA Group S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales, en dehors des éléments présentés au paragraphe ci-dessous.

### 7.3.1 INFORMATION SPÉCIFIQUE RELATIVE AUX CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-37-4 2° du Code de Commerce, nous vous informons qu'il n'y a eu aucune nouvelle convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L233-3 du même code.

### 7.3.2 NATURE ET MONTANT DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES RÉALISÉES PAR L'ÉMETTEUR

L'ensemble des conventions règlementées, conclues antérieurement et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, et généralement celles visées à l'article L225-38 et suivants du Code de Commerce, sont indiquées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées, rapport reproduit dans son intégralité au § 4.9.11 « Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées » du rapport de gestion.

### 7.3.3 OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Cf. § Note 26 « Opérations avec les parties liées » des notes annexes aux comptes consolidés.

## 7.4 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Cette information est traitée au § 9.1.5 "Augmentation de Capital Social" du Rapport Annuel.

# INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

<b>8.1</b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>201</b>
8.1.1	État de la situation financière consolidée	201
8.1.2	État du résultat consolidé	203
8.1.3	État du résultat global consolidé	204
8.1.4	Variation des Capitaux Propres	205
8.1.5	Tableau des Flux de Trésorerie Consolidé	206
8.1.6	Notes annexes aux comptes consolidés	207
8.1.7	Honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes	275
8.1.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	276
<b>8.2</b>	<b>COMPTES SOCIAUX</b>	<b>278</b>
8.2.1	Bilan social	278
8.2.2	Compte de résultat social	281
8.2.3	Notes annexes	283
8.2.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	296



## 8.1 COMPTES CONSOLIDÉS

### 8.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Actifs consolidés en k€	Notes Annexes	31/12/2023	31/12/2022
Goodwill	Note 4	24 148	24 148
Frais de développement	Note 4	51 849	46 197
Autres immobilisations incorporelles	Note 4	6 066	4 360
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Note 4</b>	<b>82 063</b>	<b>74 705</b>
Terrains	Note 5	2 778	2 799
Constructions	Note 5	32 751	36 756
Installations techniques	Note 5	14 912	16 428
Autres immobilisations corporelles	Note 5	13 765	11 497
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>Note 5</b>	<b>64 207</b>	<b>67 480</b>
Participations mises en équivalence	Note 6	904	908
Autres actifs financiers non courants	Note 7	2 188	2 243
Impôts différés	Note 12	15 428	13 294
Crédit d'impôt non courant	Note 13	14 878	15 137
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>179 668</b>	<b>173 767</b>
Stocks et en-cours	Note 8	200 261	210 654
Créances clients	Note 9	154 368	159 762
Autres créances courantes	Note 9	23 824	20 513
Crédit d'impôt courant	Note 9	12 679	10 980
Juste valeur des instruments financiers actifs	Note 11.2	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11.1	43 577	48 372
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>434 710</b>	<b>450 280</b>
Actifs détenus en vue de la vente	Note 20	0	2 232
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>614 378</b>	<b>626 279</b>

<b>Capitaux Propres et Passifs consolidés en k€</b>	<b>Notes Annexes</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital	Note 15	15 075	15 075
Primes	Note 15	17 561	17 561
Réserves	Note 15	102 715	85 418
Réserve de conversion	Note 15	<4 122>	<3 660>
Actions propres	Note 15	<162>	<162>
Résultat de l'exercice	Note 15	7 516	19 950
<b>CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DU GROUPE</b>	<b>Note 15</b>	<b>138 583</b>	<b>134 181</b>
<b>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</b>	<b>Note 15</b>	<b>3 236</b>	<b>1 582</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Note 15</b>	<b>141 819</b>	<b>135 763</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	Note 14	119 244	140 555
Dettes financières location financement	Note 14	14 144	16 570
Autres dettes financières	Note 14	576	499
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES</b>	<b>Note 14</b>	<b>133 964</b>	<b>157 624</b>
Impôt différé passif	Note 12	291	959
Engagements de retraite et autres avantages à long terme	Note 17	7 988	7 010
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>142 243</b>	<b>165 593</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>Note 18</b>	<b>6 024</b>	<b>12 363</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit - part courante	Note 14	46 460	52 181
Dettes financières location financement - part courante	Note 14	6 012	4 705
Autres dettes financières - part courante	Note 14	234	948
Concours bancaires courants	Note 14	44 794	41 637
Juste valeur des instruments financiers passifs	Note 11.2	1 091	3 169
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES</b>		<b>98 591</b>	<b>102 640</b>
Fournisseurs	Note 19	83 328	104 467
Autres dettes	Note 19	114 392	84 956
Dettes fiscales ( IS )	Note 19	2 078	1 141
Produits différés	Note 19	25 902	18 939
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>330 315</b>	<b>324 506</b>
Passifs détenus en vue de la vente	Note 20	0	417
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>614 378</b>	<b>626 279</b>

## 8.1.2 ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Etat du résultat consolidé en k€	Notes Annexes	Année 2023	Année 2022
<b>Produits des activités ordinaires (Chiffre d'affaires)</b>	Note 22	<b>579 322</b>	<b>499 831</b>
Achats consommés	Note 21	<317 778>	<279 267>
Charges de personnel	Note 21	<147 242>	<126 505>
Charges externes	Note 21	<79 181>	<66 750>
Impôts et taxes		<5 709>	<5 213>
Dotations aux amortissements	Note 21	<27 300>	<29 589>
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		9 254	9 757
Gains et pertes de change sur opérations d'exploitation		<1 343>	2 299
Crédit Impôt Recherche		5 436	5 002
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>Note 21</b>	<b>15 459</b>	<b>9 565</b>
Autres produits et charges opérationnels		<79>	257
Dépréciation du goodwill	Note 4	0	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>Note 21</b>	<b>15 380</b>	<b>9 822</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7	14
Intérêts et charges financières	Note 21	<7 960>	<5 004>
Autres produits et charges financiers		2 057	<2 731>
<b>Résultat financier</b>	<b>Note 25</b>	<b>&lt;5 897&gt;</b>	<b>&lt;7 721&gt;</b>
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	Note 6	91	79
Impôt sur le résultat	Note 23	<893>	<399>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>8 681</b>	<b>1 782</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>		<b>&lt;442&gt;</b>	<b>18 835</b>
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	<b>NOTE 21</b>	<b>8 239</b>	<b>20 617</b>
· attribuable aux actionnaires du Groupe			
Résultat net des activités poursuivies - attribuable aux actionnaires du Groupe		7 958	1 115
Résultat net des activités abandonnées - attribuable aux actionnaires du Groupe		<442>	18 835
Résultat net de la période - attribuable aux actionnaires du Groupe		<b>7 516</b>	<b>19 950</b>
· participations ne donnant pas le contrôle			
Résultat net des activités poursuivies - participations ne donnant pas le contrôle		723	667
Résultat net des activités abandonnées - participations ne donnant pas le contrôle		0	<0>
Résultat net de la période - participations ne donnant pas le contrôle		<b>723</b>	<b>667</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies de base et dilué par action (en €) - Part du Groupe</b>		<b>0,40</b>	<b>0,05</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées de base et dilué par action (en €) - Part du Groupe</b>		<b>&lt;0,02&gt;</b>	<b>0,94</b>
<b>Résultat de base et dilué par action (en €) - Part du Groupe</b>	<b>Note 16</b>	<b>0,37</b>	<b>0,99</b>

### 8.1.3 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Etat du résultat global en k€	Année 2023	Année 2022
Résultat de la période	8 239	20 617
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	<43>	2 308
Engagements postérieurs à l'emploi - Écarts actuariels	<59>	3 080
Impôt différé sur engagements postérieurs à l'emploi - Écarts actuariels	16	<771>
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat	<490>	<861>
Écarts de conversion	<490>	<861>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>7 706</b>	<b>22 064</b>
Attribuable :		
· aux actionnaires du Groupe	7 008	21 257
· aux participations ne donnant pas le contrôle	698	807
Résultat global consolidé attribuable aux actionnaires du Groupe et provenant des :		
· Activités poursuivies	7 450	2 578
· Activités abandonnées	<442>	18 679
Résultat global consolidé attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et provenant des :		
· Activités poursuivies	698	807
· Activités abandonnées	0	0

## 8.1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En k€	Capital	Actions propres	Primes	Réserves, Résultat consolidés	Réserve de conversion	Total attribuable au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
<b>AU 31/12/2021</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>83 190</b>	<b>&lt;2 649&gt;</b>	<b>113 014</b>	<b>562</b>	<b>113 576</b>
<b>Résultat global</b>								
Résultat consolidé				19 950		19 950	667	20 617
Autres éléments du résultat global				2 318	<1 011>	1 306	140	1 447
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 268</b>	<b>&lt;1 011&gt;</b>	<b>21 256</b>	<b>807</b>	<b>22 064</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>								
Distributions effectuées						0	<202>	<202>
Variation de périmètre						0	529	529
Autres				<89>		<89>	<115>	<204>
<b>AU 31/12/2022</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>105 368</b>	<b>&lt;3 660&gt;</b>	<b>134 181</b>	<b>1 582</b>	<b>135 763</b>
<b>Résultat global</b>								
Résultat consolidé				7 516		7 516	723	8 239
Autres éléments du résultat global				<46>	<461>	<508>	<26>	<533>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 469</b>	<b>&lt;461&gt;</b>	<b>7 008</b>	<b>698</b>	<b>7 706</b>
<b>Transactions avec les actionnaires</b>								
Distributions effectuées				<2 410>		<2 410>	<333>	<2 743>
Variation de périmètre				<64>		<64>	1 319	1 255
Autres				<133>		<133>	<29>	<162>
<b>AU 31/12/2023</b>	<b>15 075</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>17 561</b>	<b>110 231</b>	<b>&lt;4 122&gt;</b>	<b>138 583</b>	<b>3 236</b>	<b>141 819</b>

## 8.1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<b>Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€</b>	<b>Notes Annexes</b>	<b>Année 2023</b>	<b>Année 2022</b>
Résultat de la période	8.1.2	8 239	20 617
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions		21 355	35 621
Résultat de cession d'immobilisations		3 874	<37 183>
Charges d'intérêts	8.1.2	7 960	5 004
Charge d'impôt courant (hors Crédit Impôt Recherche)		3 494	2 546
Variation des impôts différés		<2 885>	<3 114>
Crédit Impôt Recherche		<5 436>	<5 410>
Autres charges et produits		<1 433>	5 214
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	8.1.2	<91>	<79>
<b>Flux opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>35 078</b>	<b>23 216</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		25 424	<33 245>
Impôt sur le résultat payé (hors Crédit Impôt Recherche)		<2 285>	<1 997>
Encaissement sur Crédit Impôt Recherche		4 528	1 595
<b>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</b>		<b>62 745</b>	<b>&lt;10 432&gt;</b>
<b>Dont Trésorerie provenant des activités opérationnelles abandonnées</b>	<b>Note 20.2</b>	<b>&lt;218&gt;</b>	<b>&lt;11 179&gt;</b>
Acquisitions d'immobilisations	Note 4 et 5	<21 752>	<24 597>
Dividendes reçus des entreprises associées		90	27
Produit de cessions d'immobilisations		85	12 457
Variation des prêts et avances consenties		130	<253>
Trésorerie sur variation de périmètre	Note 20.2	<5 195>	49 853
<b>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</b>		<b>&lt;26 642&gt;</b>	<b>37 487</b>
<b>Dont Trésorerie provenant des activités d'investissement abandonnées</b>	<b>Note 20.2</b>	<b>&lt;4 913&gt;</b>	<b>48 476</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		<2 410>	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		<333>	<203>
Nouveaux emprunts	Note 14	25 458	38 667
Remboursement d'emprunts	Note 14	<52 932>	<65 212>
Remboursement des dettes locatives	Note 14	<6 260>	<8 396>
Intérêts payés		<7 960>	<5 004>
<b>Trésorerie nette provenant des activités de financement</b>		<b>&lt;44 438&gt;</b>	<b>&lt;40 148&gt;</b>
<b>Dont Trésorerie provenant des activités de financement abandonnées</b>	<b>Note 20.2</b>	<b>0</b>	<b>12 520</b>
Effet de la variation du taux de change		60	<1 425>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Note 11.1	7 058	21 576
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	Note 11.1	<1 217>	7 058
<b>Variation trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>&lt;8 275&gt;</b>	<b>&lt;14 518&gt;</b>

## 8.1.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1 Informations relatives au Groupe - Entité présentant les états financiers

ACTIA Group S.A. est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 5, rue Jorge Semprun - 31400 Toulouse. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » ou ACTIA). Les principaux domaines d'activité du Groupe sont les systèmes embarqués électroniques à haute valeur ajoutée, destinés aux marchés des véhicules et des télécommunications.

### Note 2 Principes comptables

#### Note 2.1 Base de préparation des états financiers

Les méthodes comptables et les modalités de calcul ont été appliquées de manière identique pour l'ensemble des périodes présentées.

Les montants mentionnés dans ces états financiers sont exprimés en milliers d'euros (k€).

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne, cette conformité couvrant les définitions, modalités de comptabilisation et d'évaluation préconisées par les IFRS ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes. Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2023.

#### Note 2.2 Recours à des estimations et des jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de la Direction, l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs, passifs, produits et charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables de certains actifs et passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2024.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est enregistré dans la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou dans la période du changement et les périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont les goodwill (cf. § Note 4 « Immobilisations incorporelles »), les frais de développement immobilisés (cf. § Note 4.3 « Frais de développement et autres immobilisations incorporelles »), les impôts différés actifs (cf. § Note 12 « Impôts différés »), les avantages au personnel (cf. § Note 17) et les provisions (cf. § Note 18) ci-dessous.

#### Note 2.3 Contexte spécifique 2023 lié à la pénurie des composants électroniques et aux conséquences des conflits géopolitiques

Après trois années complexes sur le plan macro-économique avec 2020 et sa crise sanitaire, 2021 et sa reprise économique mondiale désorganisée du fait des multiples pénuries, 2022 et les conséquences de la guerre en Ukraine dont le retour de l'inflation et l'effondrement de l'euro face au dollar, l'année 2023 a été marquée par les répercussions de ces environnements économiques incertains, aggravés par l'ouverture d'un nouveau conflit armé au Moyen-Orient.

Pour ACTIA, l'année 2023 présente deux cycles différents liés à ce contexte :

- ⊙ La première partie de l'année a confirmé la tendance observée depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, à savoir l'amélioration graduelle des flux d'approvisionnements en composants, profitant d'une économie mondiale ralentissant. En effet, même s'il a fallu continuer à gérer des manquants, leur nombre a progressivement diminué pour retrouver un niveau normatif en fin d'année. Ainsi donc, le nombre de références manquantes à suivre a baissé, permettant aux équipes de retrouver leur organisation nominale. En production, l'amélioration n'a pu réellement se faire sentir qu'en fin d'exercice, car il suffit d'un composant manquant pour bloquer le lancement de la fabrication, générant encore de nombreuses perturbations sur la majeure partie de l'année. Aussi, même si la tendance est observable sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, l'exercice ne bénéficie pas de l'amélioration de la productivité usine attendue avec des flux d'approvisionnements normaux.
- ⊙ Le ralentissement économique a frappé plus durement certains secteurs que d'autres. Pour ACTIA, après 3 années de forte croissance, le secteur de la domotique a connu un ralentissement marqué dès le début de l'année entraînant une baisse d'activité de 26,2 % par rapport à 2022. Si l'on observe ce marché par rapport à 2019, ACTIA a progressé de 45,6 % témoignant de son action commerciale pendant la période de crise pour conquérir de nouvelles références à produire. Avec un impact sur les deux derniers mois de l'année, deux autres marchés importants pour le Groupe ont connu un net ralentissement : les engins agricoles et les engins de chantier. Ce coup de frein s'explique à la fois par le rattrapage qui a pu s'opérer entre fin 2022 et début 2023, mais aussi par les difficultés rencontrées dans le bâtiment et l'agriculture et donc leurs conséquences sur les investissements. Cependant, ACTIA sur l'ensemble de l'exercice reste en croissance sur ces segments de marché (+33,9 %).

Ainsi, sans que 2023 puisse être considérée comme une année "normale", l'amélioration des flux d'approvisionnements a permis à ACTIA de tenir ses objectifs et d'enregistrer une croissance de chiffre d'affaires de 15,9 %. Contrairement à 2022 où le Groupe avait réussi à faire accepter une augmentation de prix en lien avec les hausses notables sur les achats de composants, mais aussi sur les salaires, en 2023, la progression des prix n'a que partiellement couvert l'inflation subie sur quasiment tous les postes de charges. La croissance est donc majoritairement liée à la progression des quantités produites. Malgré l'environnement économique complexe, l'activité commerciale n'a été que faiblement affectée et les succès commerciaux de l'année 2023 permettent de confirmer les perspectives moyen terme du Groupe. Avec l'inflexion de fin d'année sur des marchés significatifs d'ACTIA (engins agricoles, engins de construction, poids lourds), mais toujours fort de la signature de contrats pluriannuels, ACTIA décale l'atteinte d'un chiffre d'affaires consolidé dépassant les 800 M€ à fin 2027.

Avec un phénomène mondial d'inflation, tous les achats et charges du Groupe ont été affectés. Cependant, le Groupe a rapidement mis en place une action commerciale de hausse de ses prix auprès de ses clients afin de limiter l'impact sur sa rentabilité. Contrairement à 2022, et après d'âpres négociations, les principaux clients n'ont accepté une hausse de prix ne couvrant que partiellement la hausse des coûts.

La deuxième cause de pression sur les marges reste la faiblesse de l'euro face au dollar US. Fortement impactée en 2022 par la rapidité de l'effondrement de l'euro, avec des outils de couverture ne permettant pas de maintenir la protection favorable d'un tunnel d'acquisition de dollars pour assurer ses achats, ACTIA a fait évoluer sa stratégie du Groupe pour améliorer sa couverture naturelle. Sans chercher à couvrir entièrement ses achats de dollars par le règlement de ses clients, la majeure partie de ses coûts fixes étant en euros, ACTIA a pu faire accepter une part des règlements en dollars US par quelques clients majeurs et ainsi réduire ses achats de dollars de 22,0 M\$ en 2023 alors que l'activité du Groupe progressait de 15,9 %. Cependant, la parité moyenne d'acquisition de la devise s'est légèrement dégradée par rapport à 2022 où le premier semestre bénéficiait encore d'outils de couverture favorables. À change constant, ACTIA aurait enregistré 1,1 M€ de plus dans ses comptes. Ainsi le Groupe a procédé à ses achats de dollars américains à une parité moyenne de 1,064 contre 1,078 en 2022, par rapport une parité au marché comptant de 1,081.

Enfin, le troisième élément marquant pour la rentabilité du Groupe est l'appel en garantie de Volvo Car lié à un problème de batteries sur une série de produits. Malgré les provisions effectuées lors du cycle de fabrication, cela a généré une charge supplémentaire de 2,4 M€ sur l'exercice. Une action est menée auprès du fournisseur, responsable de la défaillance, sans espoir d'un gain de cause complet.

Avec une activité en forte croissance, la pénurie a eu pour conséquence d'augmenter significativement le niveau de stocks (matières premières : +31,6 M€ en 2022 après +23,2 M€ en 2021), une référence manquante entraînant l'accumulation des autres en attente de pouvoir partir en production. Aussi, l'une des priorités de l'année 2023 a été de réduire les stocks de matières premières tout en poursuivant notre croissance. Avec des actions toujours complexes et laborieuses à mettre en œuvre, l'inflexion a pu se constater dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre, pour se traduire en fin d'exercice par une diminution de 21,7 M€ des stocks de matières premières. Au global, les stocks ne diminuent que de 10,4 M€ car l'amélioration des flux de production a permis de commencer à reconstituer des stocks d'en-cours et de produits finis.



Après une année 2022 impactant fortement sa trésorerie opérationnelle, avec une pression complémentaire sur le BFR en période de croissance, les délais de paiement clients étant largement supérieurs (118 jours en moyenne) aux délais de paiements fournisseurs (98 jours en moyenne), ACTIA a décidé d'améliorer l'utilisation de son poste clients pour financer son exploitation. Aussi, la mise en place de deux outils d'affacturage, comme l'utilisation de reverse factoring auprès de certains clients, a permis de venir mobiliser 24,4 % du poste clients, affichant une baisse du poste clients à 154,4 M€ vs 159,8 M€ fin 2022, alors que le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 9,9 %, ramenant le délai moyen de paiement à 99 jours en 2023 (amélioration de 19 jours). Cela a également permis de mieux régler les fournisseurs réduisant le délai moyen de paiement 18 jours. Conjuguée à la baisse des stocks, la variation du Besoin en Fonds de Roulement s'est établie à +25,4 M€. Les activités opérationnelles ont donc généré 62,7 M€ permettant d'assurer les investissements de la période et de réduire la dette nette du Groupe de <10,0 %> à 187,9 M€ avec des lignes court terme utilisées en fin d'année à 49,4 % comme fin 2022 (49,9 %). Consécutivement, les dettes court terme, dont la mobilisation du poste clients, étant à taux variable, mais aussi du fait de financement moyen terme progressivement plus coûteux, les intérêts payés ont progressé de 59,1 % sur la période, le marché des taux d'intérêts ayant fortement évolué.

Enfin, la conclusion de l'arbitrage sur le prix de cession de la division Power à Plastic Omnium (août 2022) est intervenue en juin 2023. Avec une provision de 4 M€ au 31/12/22, l'impact sur le compte de résultat a été limité (-0,9 M€), même si cela a impacté défavorablement la trésorerie de l'exercice pour 4,9 M€.

Grâce à l'ensemble de ses actions, le Groupe a grandement amélioré ses ratios financiers sans arriver cependant à respecter le niveau demandé par certains établissements bancaires sur le gearing et le levier. Les échanges, nombreux en cette période, ont permis de mettre en évidence l'évolution favorable opérée grâce aux mesures prises par ACTIA et le caractère encore exceptionnel de la situation. Aussi, la demande de suspension des covenants au 31 décembre 2023 a été acceptée par tous les partenaires bancaires sollicités.

### Note 2.4 Perspectives et évènements post-clôture

Avec un contexte économique incertain et des prévisions clients en baisse notable sur certains secteurs, ACTIA envisage une faible croissance, entre 3 et 5 %, en 2024, portée par la montée en puissance de certains secteurs comme le ferroviaire et l'énergie, sur la base du carnet de commandes en fin d'exercice, en considérant un flux d'approvisionnement redevenu normal.

Malgré l'environnement économique complexe, l'activité commerciale n'a été que faiblement affectée et les succès commerciaux de l'année 2023 permettent de confirmer les perspectives moyen terme du Groupe. Avec l'inflexion de fin d'année sur des marchés significatifs d'ACTIA (engins agricoles, engins de construction, poids lourds), mais toujours fort de la signature de contrats pluriannuels, ACTIA décale l'atteinte d'un chiffre d'affaires consolidé dépassant les 800 M€ à fin 2027.

Sur le plan financier, ACTIA dispose d'une trésorerie de 43,5 M€ au 31 décembre 2023 lui permettant de faire face à ses échéances à court terme. Avec une croissance limitée et le retour des financements classiques en moyen terme pour accompagner ses investissements en matériels et en R&D, ACTIA a décidé de poursuivre ses actions sur le BFR afin continuer à réduire son niveau d'endettement sans obérer ses investissements.

En dépit d'un environnement particulièrement complexe généré par la crise sanitaire et ses conséquences sur le marché des composants et les conflits armés, ACTIA peut s'appuyer sur différents marchés répondant à des enjeux environnementaux et sociétaux assurant sa pérennité. Les partenariats noués depuis de très nombreuses années, tant avec ses clients et ses fournisseurs, qu'avec ses partenaires bancaires permettent au Groupe d'assurer son avenir.

Le 29 mars 2024, ACTIA a annoncé une **collaboration technologique avec Ampere**, l'entité de Renault Group dédiée au véhicule électrique et au software, dans le domaine des systèmes embarqués pour véhicules. ACTIA va, à ce titre, accompagner le déploiement de solutions et de compétences via :

- ⊙ La signature d'un accord prévoyant un partage d'expertise dans le cadre du transfert d'une solution logicielle d'ACTIA en matière de systèmes embarqués pour véhicules ;
- ⊙ La signature sous conditions suspensives d'un projet de développement d'une équipe dédiée, destinée à être intégrée par Ampere en fin d'année 2024.

Cette collaboration s'inscrit dans la stratégie d'ACTIA de se positionner comme un acteur majeur de la transformation du secteur automobile. Elle lui permet de capitaliser sur son haut niveau d'expertise technologique, sur son cœur de métier, à savoir les systèmes électroniques embarqués pour véhicules, et in fine de renforcer sa structure financière, dans la continuité des actions menées depuis 2 ans.

Ainsi, le Conseil d'Administration du Groupe ACTIA a arrêté les états financiers au 31 décembre 2023 selon le principe de continuité d'exploitation.

## Note 2.5 Évolutions des normes IFRS

Les nouveaux textes IAS / IFRS entrés en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et **appliqués par le Groupe** pour l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre sont les suivants :

	<b>Date d'application « IASB »</b>	<b>Date d'adoption UE</b>	<b>Date d'application UE</b>
Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers et Énoncé pratique 2 sur les IFRS : Informations à fournir sur les méthodes comptables	01/01/2023	02/03/2022	02/03/2022
Amendements à IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des changements d'estimations	01/01/2023	02/03/2022	02/03/2022
Amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat : impôts différés relatifs à des actifs et des passifs résultant d'une même transaction	01/01/2023	11/08/2022	11/08/2022

L'application de ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Les nouveaux textes IAS / IFRS et interprétations adoptés par l'Union Européenne, mais **non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe** au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sont les suivants :

	<b>Date d'application « IASB »</b>	<b>Date d'adoption UE</b>	<b>Date d'application UE</b>
Amendements à IAS 1 : Classement des passifs en tant que passif courant ou non courant	01/01/2024	19/12/2023	01/01/2024
Amendements à IFRS 16 : Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	01/01/2024	20/11/2023	01/01/2024

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer ces normes par anticipation et n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de leur adoption.

Les nouveaux textes IAS/IFRS et interprétations publiés, mais en cours d'adoption par l'Union Européenne et **non encore applicables**, sont les suivants :

	<b>Date d'application « IASB »</b>	<b>Date d'adoption UE</b>	<b>Date d'application UE</b>
Amendements IAS 7 – État des flux de trésorerie et IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir : accords de financement de fournisseurs	01/01/2024	Non annoncée	Non annoncée
Amendement à IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » - Absence de convertibilité d'une monnaie.	01/01/2025	Non annoncée	Non annoncée

### Note 2.6 Conversion des états financiers des filiales libellés en monnaies étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, hors zone Euro, sont convertis de la manière suivante :

- ⊙ Les actifs et les passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis au taux de clôture, à l'exception des goodwill antérieurs à la date de transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- ⊙ Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice. En cas d'activité située dans des pays à forte inflation, les postes du compte de résultat de la filiale concernée seraient convertis au taux de clôture en application de la norme IAS 29 et de l'interprétation IFRIC 7 ;
- ⊙ La différence de conversion est inscrite en tant que composante distincte des capitaux propres et n'affecte pas le résultat.

### Note 2.7 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque société au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les dettes et créances libellées en devises sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément à l'IAS 21 et IFRIC 16, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les autres éléments du résultat global, en réserve de conversion. Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les Capitaux Propres seront enregistrés en résultat.

### Note 2.8 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, par sa vente plutôt que par son utilisation, cet actif est présenté distinctement sur la ligne "Actifs détenus en vue de leur vente" de l'état de la situation financière, conformément à la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Les passifs relatifs à cet actif, le cas échéant, sont également présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière ("Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente"). Un actif classé comme tel est évalué au montant le plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur, diminuée des frais liés à la vente. Il ne fait en conséquence plus l'objet d'un amortissement.

L'ensemble des actifs et des passifs liés aux activités destinées à être cédées sont présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif, après élimination des positions intragroupes.

Une activité abandonnée est, soit une composante du Groupe dont celui-ci s'est séparé, soit une activité qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- ⊙ Qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, et
- ⊙ Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte, ou
- ⊙ Est une activité acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de l'abandon effectif ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

### Note 2.9 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les dispositions de la précédente version de la norme IFRS 3. Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée.

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Le prix d'acquisition appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition, ainsi que des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

À la date d'acquisition, le goodwill correspond à la somme de la contrepartie transférée et des participations ne donnant pas le contrôle minorée du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Les coûts directs liés à l'acquisition sont enregistrés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Dans le cas d'une prise de contrôle par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenus par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

### Note 2.10 Crédits d'impôt, subventions et autres aides publiques

ACTIA a bénéficié d'aides publiques du type « avances remboursables ». Ces types de financement porteur d'intérêts ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de la norme IAS 20. Compte tenu des projets financés et de la forte probabilité de remboursement de ces avances, elles sont présentées en dettes dans les états financiers.

La politique de Recherche & Développement du Groupe se traduit par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche par les sociétés établies en France. Ce Crédit Impôt Recherche est qualifié de subvention selon IAS 20. Il est affecté dans une rubrique spécifique du compte de résultat et impacte le résultat opérationnel ; cependant, la quote-part du Crédit d'Impôt Recherche affectable à des projets immobilisés est constatée en produits différés et rapportée au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elle a été perçue.

De la même manière, les subventions perçues et affectables à des projets immobilisés suivent le même traitement comptable.

L'évaluation initiale du goodwill est finalisée au maximum dans les douze mois suivant la date de l'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, à la date de clôture ou dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Les principaux indices de pertes de valeur retenus par le Groupe sont :

- ⊙ Indices chiffrés :
  - baisse de 15 % du chiffre d'affaires ou de 30 % du résultat opérationnel de l'UGT à périmètre et change constant,
  - valeur comptable de l'actif net supérieure à la capitalisation boursière.
- ⊙ Indices non chiffrés :
  - performance significativement inférieure aux prévisions budgétaires,
  - changements importants intervenus dans l'environnement économique, technologique, réglementaire ou politique des marchés dans lesquels le Groupe opère.

### Note 2.11 Cessions de créances commerciales

Les cessions de créances commerciales sont décomptabilisées du bilan lorsque :

- ⊙ Le Groupe transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie relatifs à ces créances au cessionnaire ;

**Ou** lorsque :

- ⊙ Le Groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie relatifs à ces créances, mais assume une obligation contractuelle de verser ces flux de trésorerie au cessionnaire et le contrat de cession répond cumulativement aux trois conditions suivantes :

- le Groupe n'a l'obligation de payer au cessionnaire que l'équivalent des rentrées liées aux créances cédées,
  - il est interdit au Groupe de vendre ou donner en nantissement les créances cédées autrement qu'au profit du cessionnaire et à titre de garantie de lui verser les flux de trésorerie,
  - le Groupe a l'obligation de remettre sans délai significatif tout flux de trésorerie qu'il recouvre pour le compte du cessionnaire ;
- ⊙ Et le Groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux créances cédées, notamment le risque de crédit et le risque de retard de paiement.

## Note 3 Périmètre de consolidation

### Note 3.1 Critères de consolidation

Les états financiers des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, par ACTIA Group sont intégrés globalement dans les états financiers consolidés. Les comptes des sociétés dans lesquelles ACTIA Group possède une influence notable sont comptabilisés par mise en équivalence.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels le 31 décembre.

### Note 3.2 Sociétés consolidées

Dans le cadre du projet de segmentation de ses activités en quatre divisions : *Mobility*, *Aerospace*, *Energy et Engineering*, le Groupe a créé, en 2023, quatre nouvelles entités : ACTIA Energy, ayant vocation à porter les activités de la division *Energy*, ACTIA Railway, ayant vocation à porter les activités dédiées au marché du ferroviaire venant de la division Telecom et devant être rattachées à la division *Mobility*, ACTIA Engineering Services Holding, société de tête de la division *Engineering*, et ACTIA Engineering Services France, ayant vocation à porter les activités liées à l'ingénierie pour compte de tiers en France.

Nom	Siège	N° Siren ou pays	% de Contrôle		Méthode d'intégration		Métiers	Secteur d'activité
			déc-22	déc-23	déc-22	déc-23		
ACTIA Group	Toulouse	542 080 791	Société consolidante	Société consolidante	Société consolidante	Société consolidante	Holding	Autres
ACTIA Automotive	Toulouse	389 187 360	99,99	99,99	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA UK	Newtown	Royaume-Uni	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA PCs	Maison-Alfort	384 018 263	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Systems	Getafe Madrid	Espagne	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications de matériels Audio & Vidéo	Automotive
SCI Los Olivos	Getafe Madrid	Espagne	39,99	39,99	M.E.	M.E.	Immobilier	Automotive
KARFA	Mexico	Mexique	90,00	90,00	Consolidation	Consolidation	Gestion de participations	Automotive
ACTIA de Mexico	Mexico	Mexique	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA do Brasil	Porto Alegre	Brésil	97,97	99,58	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ATAL	Tabor	Rep.Tchèque	59,98	59,98	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Italia	Torino	Italie	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA 3E	Le Bourget du Lac	381 805 514	99,93	99,93	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA IME	Braunschweig	Allemagne	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Corp.	Elkhart - Indiana	Etats-Unis	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Electronics	Romulus - Michigan	Etats-Unis	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Polska	Piaseczno	Pologne	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
CIPi ACTIA	Tunis	Tunisie	65,80	65,80	Consolidation	Consolidation	Fabrications électroniques	Automotive
ACTIA India <sup>(2)</sup>	New Delhi	Inde	51,00	0,00	Consolidation	NC	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA China	Shanghai	Chine	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Nordic	Linköping	Suède	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA EMS Sweden	Linköping	Suède	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Tunisie	Tunis	Tunisie	96,96	96,96	Consolidation	Consolidation	Fabrications électroniques	Automotive
ACTIA Japan	Tokyo	Japon	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Promotion, commercialisation et support technique	Automotive
ACTIA Aerospace (Ex : ACTIA Telecom)	Toulouse	699 800 306	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Télécom
ACTIA Energy <sup>(3)</sup>	Toulouse	953 516 085	-	100,00	-	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Télécom
ACTIA Railway <sup>(3)</sup>	Toulouse	953 522 158	-	100,00	-	Consolidation	Etudes et fabrications électroniques	Télécom
SCI Sodimob	St Georges de Luzeçon	419 464 490	100,00	98,00	Consolidation	Consolidation	Immobilier	Télécom
ACTIA Africa	Tunis	Tunisie	99,77	99,77	Consolidation	Consolidation	Promotion, commercialisation et support technique	Automotive
ACTIA Engineering Services	Tunis	Tunisie	73,33	73,33	Consolidation	Consolidation	Études électroniques	Automotive
ACTIA Telematics Services	Naninne	Belgique	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Etudes électroniques	Automotive
SCI de l'Oratoire <sup>(1)</sup>	Colomiers	345 291 405	100,00	100,00	Consolidation	Consolidation	Immobilier	Automotive
SCI Les Coteaux de Pouvourville	Toulouse	343 074 738	30,00	30,00	M.E.	M.E.	Immobilier	Autres

<sup>1)</sup> SCI de l'Oratoire est détenue à 86 % par ACTIA Group et 14 % par ACTIA Automotive

<sup>2)</sup> Sociétés sorties en cours d'exercice

<sup>3)</sup> Sociétés entrées en cours d'exercice

Les sociétés ACTIA Engineering Services Holding (France), ACTIA Engineering Services France et Deva Autotronics Private Limited (Inde) ne sont pas consolidées au 31 décembre 2023, car elles n'ont pas d'activité.

## Note 4 Immobilisations incorporelles

### Note 4.1 Variations des immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

⊙ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	IFRS 5	31/12/2023
Goodwill	25 402						25 402
Frais de développement	136 378	<83>	<79>	16 923	<3 274>		149 865
Autres immobilisations incorporelles	13 013	<85>	14	4 513	<85>	5	17 374
Autres immobilisations incorporelles en cours	2 886		24	522	<2>		3 431
<b>TOTAL</b>	<b>177 678</b>	<b>&lt;168&gt;</b>	<b>&lt;40&gt;</b>	<b>21 957</b>	<b>&lt;3 361&gt;</b>	<b>5</b>	<b>196 072</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
Autres immobilisations incorporelles	513			4 061	<77>		4 496
Autres immobilisations incorporelles en cours							

⊙ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Transferts>	Cessions et autres diminutions	IFRS 5	31/12/2022
Goodwill	25 402						25 402
Frais de développement	136 795	<8 369>	<2 442>	11 369	<974>		136 378
Autres immobilisations incorporelles	13 014	<413>	<95>	674	<167>		13 013
Autres immobilisations incorporelles en cours	970		111	1 805			2 886
<b>TOTAL</b>	<b>176 181</b>	<b>&lt;8 782&gt;</b>	<b>&lt;2 426&gt;</b>	<b>13 847</b>	<b>&lt;1 141&gt;</b>	<b>0</b>	<b>177 678</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
Autres immobilisations incorporelles	513						513
Autres immobilisations incorporelles en cours							

Conformément à la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs incorporels de l'activité Contrôle Technique & Équipements de garage avaient fait l'objet d'un reclassement au 31 décembre 2022 (Note 20 " Actifs et passifs détenus en vue de la vente"). Au 31 décembre 2023, le Groupe a considéré que les conditions de classement en « Actifs et passifs détenus en vue de vente » n'étaient plus respectées à la date d'arrêt des comptes.

Dans le Groupe, aucune immobilisation incorporelle ne fait l'objet de nantissement ou autres garanties.

Les amortissements et dépréciations :

☉ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	IFRS 5	31/12/2023
Goodwill	1 254						1 254
Frais de développement	90 181	<83>	<27>	11 240	<3 295>		98 016
Autres immobilisations incorporelles	11 538	<79>	16	3 270	<12>	5	14 738
<b>TOTAL</b>	<b>102 973</b>	<b>&lt;162&gt;</b>	<b>&lt;10&gt;</b>	<b>14 510</b>	<b>&lt;3 307&gt;</b>	<b>5</b>	<b>114 009</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	513			2 768			3 280

Au 31 décembre 2023, il y a eu 404 k€ de dépréciation pour perte de valeur.

☉ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	IFRS 5	31/12/2022
Goodwill	1 254						1 254
Frais de développement	81 823	<3 480>	<1 528>	14 100	<735>		90 181
Autres immobilisations incorporelles	11 473	<39>	<92>	354	<153>	<5>	11 538
<b>TOTAL</b>	<b>94 551</b>	<b>&lt;3 519&gt;</b>	<b>&lt;1 620&gt;</b>	<b>14 454</b>	<b>&lt;888&gt;</b>	<b>&lt;5&gt;</b>	<b>102 973</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	513						513

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas eu de dépréciation pour perte de valeur.



Les valeurs nettes :

⊙ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	IFRS 5	31/12/2023
Goodwill	24 148					24 148
Frais de développement	46 197		<53>	5 705		51 849
Autres immobilisations incorporelles	1 475	<6>	<2>	1 169		2 636
Autres immobilisations incorporelles en cours	2 886		24	521	<2>	3 430
<b>TOTAL</b>	<b>74 705</b>	<b>&lt;6&gt;</b>	<b>&lt;30&gt;</b>	<b>7 395</b>	<b>&lt;2&gt;</b>	<b>82 063</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<0>			1 216		1 216
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

⊙ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	IFRS 5	31/12/2022
Goodwill	24 148					24 148
Frais de développement	54 971	<4 889>	<914>	<2 971>		46 197
Autres immobilisations incorporelles	1 541	<374>	<3>	307	4	1 475
Autres immobilisations incorporelles en cours	970		111	1 805		2 886
<b>TOTAL</b>	<b>81 630</b>	<b>&lt;5 264&gt;</b>	<b>&lt;806&gt;</b>	<b>&lt;859&gt;</b>	<b>4</b>	<b>74 705</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	<0>					<0>
<i>Autres immobilisations incorporelles en cours</i>						

## Note 4.2 Goodwill

À fin 2023, les valeurs nettes des **goodwills** sont les suivantes :

En k€	Pays	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2023	Valeurs nettes au bilan au 31/12/2022
ACTIA Corp	États-Unis	7 501	7 501
ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom) (*)	France	6 850	11 415
ACTIA Energy (*)	France	3 174	N/A
ACTIA Telematics Services	Belgique	2 480	2 480
ACTIA Railway (*)	France	1 391	N/A
ACTIA Nordic	Suède	1 351	1 351
CIPI ACTIA	Tunisie	922	922
ACTIA PCs	France	390	390
SODIMOB	France	88	88
<b>Total</b>		<b>24 148</b>	<b>24 148</b>

(\*) Suite aux opérations de structuration du Groupe, le goodwill qui était porté par ACTIA Telecom a été alloué, conformément à la norme IAS 36, aux 3 entités résultant de ces opérations : ACTIA Aerospace, ACTIA Energy et ACTIA Railway

Des **tests de dépréciation** annuels sont réalisés sur les goodwills.

Ce test porte sur un actif déterminé ou sur une Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) ou groupe d'U.G.T.. Une U.G.T. est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwills sont affectés à une U.G.T.. En règle générale, l'U.G.T. pour les goodwills est l'entité acquise à l'origine.

Le test de dépréciation a pour but de comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'U.G.T. à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes :

- ⊙ La juste valeur diminuée des coûts de la vente ;

- ⊙ La valeur d'utilité, valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'actif ou d'une U.G.T.. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés, à partir de prévisionnels à quatre ans de l'U.G.T. ou des groupes d'U.G.T. concernés, validés par la Direction du Groupe. Les taux de croissance retenus pour les périodes ultérieures sont stables. Les taux d'actualisation (WACC) sont déterminés en retenant notamment un taux sans risque de la zone géographique concernée, augmenté d'une prime de risque spécifique aux actifs concernés.

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat en rubrique « dépréciation des goodwills ». La perte de valeur d'une U.G.T. est affectée en priorité aux goodwills puis aux autres actifs de l'U.G.T., au prorata de leur valeur comptable.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill n'est jamais reprise.

Conformément à la norme IAS 36, des tests de dépréciation ont été mis en œuvre pour l'intégralité de ces goodwills par l'application de la méthode du discounted cash-flow aux plans d'affaires des U.G.T. concernées.

Les taux d'actualisation utilisés pour ces tests de dépréciation sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En k€	2023		2022	
	Europe	USA	Europe	USA
Secteur Automotive	entre 8,6 % et 9,6 % <sup>(1)</sup>	entre 10,5 % et 11,5 %	entre 8,3 % et 9,3 % <sup>(1)</sup>	entre 11,0 % et 12,0 %
Secteur Telecom	entre 9,5 % et 10,5 %	-	entre 9,0 % et 10,0 %	-

<sup>(1)</sup> : CIPI-ACTIA (Tunisie) : entre 16,0 % et 17,5 %.

Le taux de croissance à l'infini est compris entre 1 % et 2 % pour les tests d'impairment réalisés sur la zone Europe et de 1,5 % sur la zone Amérique.

Aucune perte de valeur ne ressort des tests de dépréciation appliqués à des scénarios de flux prévisionnels raisonnables et incluant des analyses de la sensibilité des valeurs à la variation des hypothèses et paramètres retenus. Les éléments d'appréciation des valeurs testées les plus significatives (UGT ACTIA Aerospace et ACTIA Corp.) sont précisés ci-après.

Les goodwill d'ACTIA Aerospace et ACTIA Corp ont été rattachés à une U.G.T. composée de l'ensemble des actifs opérationnels des deux sociétés.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'U.G.T.. Elle a été déterminée en tenant compte des hypothèses suivantes :

- ⊙ les **prévisions de cash-flow** établies par le management tiennent compte de l'évolution du chiffre d'affaires fondé sur l'évaluation du carnet de commandes et sur des hypothèses raisonnables d'obtention de marchés sur appels d'offres des quatre prochaines années, ainsi que sur l'évolution anticipée du besoin en fonds de roulement.

Les autres paramètres utilisés sont repris ci-dessous :

- ⊙ le niveau d'investissement de renouvellement annuel,
- ⊙ le management a chiffré ces hypothèses en se fondant sur son expérience ainsi que sur ses résultats passés,
- ⊙ la période couverte pour ces prévisions de cash-flow est de quatre années (de 2024 à 2027).

	ACTIA Aerospace	ACTIA Corp
Taux d'actualisation	9,9 %	11,2 %
Taux de croissance moyen du C.A. sur l'horizon implicite	18,7	21,7 %
Taux de croissance à l'infini	2 %	1 %

- ⊙ Les analyses de sensibilité de la valeur des goodwill à la variation des hypothèses de flux d'exploitation prévisionnels et de taux d'actualisation ne font pas apparaître de risque.

À ce jour, les pertes de valeur sur goodwill s'élèvent à 1 254 k€ et correspondent à :

- ⊙ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Polska : 224 k€ (comptabilisée en 2008) ;
- ⊙ Perte de valeur sur goodwill ACTIA Telecom : 1 000 k€ (500 k€ comptabilisée en 2009 et 500 k€ comptabilisée en 2012) ;
- ⊙ Perte de valeur sur goodwill KARFA : 30 k€ (comptabilisée en 2015).

### Note 4.3 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont reconnues à l'actif si elles sont contrôlées par le Groupe, si elles procurent des avantages économiques futurs au Groupe et si elles satisfont aux critères d'identification ci-dessous :

- ⊙ Elles sont séparables de l'entité (possibilité de vente, transfert, cession ...) de façon individuelle ou liée avec un autre actif / passif ou ;
- ⊙ Elles résultent des droits contractuels ou autres droits légaux.

Les différentes natures d'immobilisations incorporelles identifiables dans le Groupe sont notamment les frais de développement et les brevets et marques.

Les amortissements des immobilisations incorporelles autres que les frais de développement sont calculés linéairement sur des durées d'utilité de 3 à 7 ans.

#### Les frais de développement

Une immobilisation incorporelle résultant de la phase de développement est comptabilisée à l'actif si, et seulement si, les critères suivants sont respectés :

- ⊙ Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- ⊙ Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- ⊙ Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

- ⊙ Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- ⊙ Disponibilité des ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- ⊙ Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût de cette immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation pour qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par le Groupe.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche n'est comptabilisée à l'actif. Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements des frais de développement reflètent le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Les méthodes utilisées sont l'amortissement linéaire ou la méthode des unités d'œuvre. Les durées d'utilité sont fonction des actifs concernés. Elles sont de 3 à 5 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilité est considérée indéfinie.

Les **principaux investissements incorporels** réalisés au cours des deux derniers exercices sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	2023	2022
<b>Frais de développement</b>		
Division Automotive	10 137	9 934
Division Telecom	2 462	623
<b>TOTAL</b>	<b>12 600</b>	<b>10 557</b>
<b>Autres Immobilisations Incorporelles</b>		
Division Automotive	753	3 515
Division Telecom	725	6
<b>TOTAL</b>	<b>1 479</b>	<b>3 521</b>

Le tableau ci-dessous résume l'évolution du coût total des dépenses de Recherche & Développement :

En k€	2023	2022
<b>Division Automotive</b>	<b>66 346</b>	<b>64 743</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	25 468	23 431
<i>immobilisations</i>	10 137	13 104
<i>charges de l'année</i>	30 741	28 208
<b>Division Telecom</b>	<b>18 386</b>	<b>15 558</b>
<i>dont coût des études commandées par les clients</i>	12 517	10 448
<i>immobilisations</i>	2 462	623
<i>charges de l'année</i>	3 406	4 487
<b>Total</b>	<b>84 732</b>	<b>80 301</b>
<i>Amortissement des frais de développement immobilisés n'entrant pas dans le calcul du coût total</i>	11 078	13 572

La majeure partie des sociétés de la **division Automotive** réalise des travaux de R & D. ACTIA Automotive (France) contribue à hauteur de 57,0 % (55,0 % en 2022), ACTIA IME (Allemagne) pour 6,8 % (6,8 % en 2022) et ACTIA Nordic (Suède) pour 17,0 % (18,7 % en 2022), le reste des entités de la division se répartissant équitablement le solde de ces travaux. Il est précisé que le Bureau d'Études tunisien, ACTIA Engineering Services, travaille en grande majorité au profit des autres entités du Groupe, ces travaux-là sont donc éliminés (IG) à son niveau au profit des sociétés qui ont commandé les développements.

Pour la **division Telecom**, les travaux sont réalisés par tous les établissements d'ACTIA Telecom, et elle peut avoir également recours à ACTIA Engineering Services pour certains travaux, également éliminés (IG).

La politique d'investissement en R & D du Groupe est concentrée dans cinq domaines :

- ⊙ La télématique pour véhicules, tant 1<sup>ère</sup> monte que 2<sup>ème</sup> monte et services associés ;
- ⊙ L'électronique de puissance pour véhicules ;
- ⊙ L'électronique en lien avec la micromobilité ;
- ⊙ Les outils de contrôle et de réparation des véhicules ;
- ⊙ Les équipements professionnels liés aux modes de communication par hyperfréquence.

Dans ces domaines, ACTIA doit anticiper l'arrivée de nouveaux produits, faire appel aux technologies les plus modernes tout en répondant aux exigences d'une normalisation mondiale croissante et une maîtrise des coûts. ACTIA doit également accompagner ses clients à l'export et trouver de nouveaux marchés à l'étranger.

## Note 5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le Groupe a choisi le modèle du coût comme méthode d'évaluation.

Les éléments du coût comprennent :

- ⊙ Le prix d'achat y compris droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordées ;
- ⊙ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ⊙ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et remise en état du site.

Lorsque des éléments significatifs d'immobilisations corporelles peuvent être déterminés et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (par composant).

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle, au moment où le coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Le Groupe, implanté dans 16 pays, assume des dépenses de R & D importantes. Sur les cinq dernières années, la moyenne de ces dépenses s'établit à 16,2 % du chiffre d'affaires consolidé. La conséquence de cette politique volontariste se traduit en France par un Crédit Impôt Recherche et des subventions significatifs (7,1 M€ pour 2023 contre 7,3 M€ en 2022).

En 2023, les dépenses totales de R & D ont représenté 14,6 % du chiffre d'affaires du Groupe, contre 16,1 % en 2022. Ainsi, ACTIA démontre sa volonté de maintenir un haut niveau d'innovation portant ses dépenses de R & D de 80,3 M€ à 84,7 M€ en 2023. Elle est portée par des programmes client pluriannuels.

Le poids de la R & D supportée par ACTIA dans son compte de résultat, c'est-à-dire en tenant compte de la part facturée aux clients, des aides de l'État, et du décalage temporel (immobilisations / amortissements) représente 6,7 % du chiffre d'affaires en 2023, contre 7,7 % en 2022. Le taux de refacturation clients s'élève à 44,8 % en 2023, contre 42,2 % en 2022.

ACTIA a déterminé trois composants pour les constructions :

- ⊙ Le gros œuvre : durée d'utilité 40 ans ;
- ⊙ Le second œuvre : durée d'utilité 20 ans ;
- ⊙ L'agencement : durée d'utilité 10 ans.

La décomposition de certains bâtiments dont la structure est très spécifique (bardage verre ...) a été adaptée pour que les durées d'utilité correspondent à la véritable durée de vie du bien.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues par le Groupe sont les suivantes :

- ⊙ Installations techniques, matériel et outillage : sur 6 à 10 ans ;
- ⊙ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

Le Groupe n'a pas déterminé de valeur résiduelle significative pour ses immobilisations corporelles.

### Note 5.1 Variations des immobilisations corporelles

Les **valeurs brutes** des immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

☉ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisition <Transferts>	Cessions et autres diminutions	IFRS 5	31/12/2023
Terrains	2 813	0	<33>	0	0	11	2 791
Constructions	64 285	0	<673>	<31>	<243>	828	64 165
Installations techniques	84 913	<357>	<469>	96	8	470	84 661
Matériels outillages	37 779	<162>	<139>	4 022	<676>	0	40 824
<b>Total</b>	<b>189 789</b>	<b>&lt;519&gt;</b>	<b>&lt;1 313&gt;</b>	<b>4 087</b>	<b>&lt;911&gt;</b>	<b>1 309</b>	<b>192 441</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Terrains</i>	260						260
<i>Constructions</i>	31 159		<199>	2 087	<3 021>	66	30 091
<i>Installations techniques</i>	23 356		<3>	225	<4 414>	0	19 164
<i>Matériels outillages</i>	12 120		<4>	1 391	<2 007>	0	11 501

☉ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisition <Transferts>	Cessions et autres diminutions	IFRS 5	31/12/2022
Terrains	2 902		6	3	<98>	<0>	2 813
Constructions	62 380	<2 726>	<170>	8 193	<3 370>	<21>	64 285
Installations techniques	83 020	<2 094>	<51>	5 606	<1 508>	<59>	84 913
Matériels outillages	38 537	<1 209>	<166>	1 984	<1 368>		37 779
<b>TOTAL</b>	<b>186 839</b>	<b>&lt;6 030&gt;</b>	<b>&lt;380&gt;</b>	<b>15 785</b>	<b>&lt;6 344&gt;</b>	<b>&lt;81&gt;</b>	<b>189 789</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Terrains</i>	260						260
<i>Constructions</i>	30 778	<579>	<396>	4 377	<3 023>	1	31 159
<i>Installations techniques</i>	23 499		<13>	<63>	<67>		23 356
<i>Matériels outillages</i>	10 111	<78>	<149>	2 674	<439>		12 120

**Les amortissements**

☉ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	IFRS 5	31/12/2023
Terrains	13	0	0	0	0	0	13
Constructions	27 528	0	<223>	3 752	<200>	556	31 414
Installations techniques	68 485	<172>	<313>	1 505	<94>	338	69 748
Matériels outillages	26 282	<47>	<78>	1 530	<627>	0	27 059
<b>TOTAL</b>	<b>122 309</b>	<b>&lt;220&gt;</b>	<b>&lt;615&gt;</b>	<b>6 788</b>	<b>&lt;922&gt;</b>	<b>895</b>	<b>128 234</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Terrains</i>	13						13
<i>Constructions</i>	17 775		<36>	715	<200>	22	18 277
<i>Installations techniques</i>	19 293		<1>	<2 015>	0	0	17 277
<i>Matériels outillages</i>	8 693		4	<472>	<244>	0	7 981

☉ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	IFRS 5	31/12/2022
Terrains	13						13
Constructions	26 824	<379>	<171>	3 100	<1 865>	19	27 528
Installations techniques	64 247	<863>	<92>	6 600	<1 454>	47	68 485
Matériels outillages	25 745	<97>	<38>	2 061	<1 388>		26 282
<b>TOTAL</b>	<b>116 829</b>	<b>&lt;1 339&gt;</b>	<b>&lt;301&gt;</b>	<b>11 760</b>	<b>&lt;4 707&gt;</b>	<b>66</b>	<b>122 309</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>							
<i>Terrains</i>	13						13
<i>Constructions</i>	18 017	<94>	<234>	1 536	<1 450>		17 775
<i>Installations techniques</i>	17 160		<14>	2 194	<48>		19 293
<i>Matériels outillages</i>	8 616	<14>	<66>	527	<370>		8 693



Les **valeurs nettes** :

☉ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	IFRS 5	31/12/2023
Terrains	2 799	0	<33>	0	11	2 778
Constructions	36 756	0	<449>	<3 827>	271	32 751
Installations techniques	16 428	<184>	<156>	<1 307>	132	14 912
Matériels outillages	11 497	<115>	<60>	2 444	0	13 765
Autres immobilisations	11 497	<115>	<60>	2 444	0	13 765
<b>TOTAL</b>	<b>67 480</b>	<b>&lt;299&gt;</b>	<b>&lt;699&gt;</b>	<b>&lt;2 690&gt;</b>	<b>414</b>	<b>64 207</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>						
<i>Terrains</i>	247	0	0	0	0	247
<i>Constructions</i>	13 383	0	<163>	<1 450>	<44>	11 726
<i>Installations techniques</i>	4 063	0	<2>	<2 174>	0	1 887
<i>Matériels outillages</i>	4 063	0	<2>	<2 174>	0	1 887
<i>Autres immobilisations</i>	3 427	0	<8>	100	0	3 519

☉ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variations périmètre	Écarts de conversion	Acquisitions <Cessions nettes>	IFRS 5	31/12/2022
Terrains	2 889		6	<95>	<0>	2 799
Constructions	35 556	<2 347>	0	3 588	<40>	36 756
Installations techniques	18 773	<1 231>	42	<1 049>	<107>	16 428
Matériels outillages	12 793	<1 111>	<128>	<57>		11 497
Autres immobilisations	12 793	<1 111>	<128>	<57>		11 497
<b>TOTAL</b>	<b>70 010</b>	<b>&lt;4 690&gt;</b>	<b>&lt;80&gt;</b>	<b>2 387</b>	<b>&lt;147&gt;</b>	<b>67 480</b>
<b>Dont Droits d'utilisation</b>						
<i>Terrains</i>	247					247
<i>Constructions</i>	12 761	<485>	<162>	1 267	<1>	13 380
<i>Installations techniques</i>	6 339		1	<2 277>		4 063
<i>Matériels outillages</i>	6 339		1	<2 277>		4 063
<i>Autres immobilisations</i>	1 495	<64>	<83>	2 079		3 427

Les immobilisations corporelles données en garantie sont détaillées au § Note 28 : « Engagements hors bilan et Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les acquisitions les plus significatives concernent :

En k€	2023	2022
<b>Terrains</b>		
Division Automotive		
Division Telecom		
<b>Sous-Total</b>		
<b>Constructions</b>		
Division Automotive	2 069	4 501
Division Telecom	421	280
Autres (y/c holding)	3	
<b>Sous-Total</b>	<b>2 493</b>	<b>4 781</b>
<b>Installations techniques</b>		
Division Automotive	2 440	3 630
Division Telecom	75	743
<b>Sous-Total</b>	<b>2 515</b>	<b>4 373</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>		
Division Automotive	6 269	7 765
Division Telecom	919	1 057
Autres (y/c holding)	36	
<b>Sous-Total</b>	<b>7 225</b>	<b>8 822</b>
<b>Total</b>	<b>12 233</b>	<b>17 976</b>

La totalité des nouvelles immobilisations corporelles a été acquise auprès de fournisseurs extérieurs.

Le poste Autres immobilisations corporelles englobe les travaux de construction et de rénovation non encore livrés à la date de clôture.

## Note 5.2 Dépréciation d'immobilisations corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation des autres actifs est systématiquement réalisé.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

En cas de perte de valeur d'un actif ou d'une U.G.T., une dépréciation est systématiquement constatée. Elle est affectée à la rubrique « Dotations aux amortissements » du compte de résultat, qui sera renommée de ce fait « Dotations aux amortissements et provisions pour perte de valeur ». Au 31 décembre 2023, aucune provision pour dépréciation d'actif corporel n'est comptabilisée.

## Note 6 Participations mises en équivalence

En k€	Valeur des titres		Quote-part du résultat	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
SCI Los Olivos	407	407	6	8
SCI Les Coteaux de Pourville	497	501	85	71
<b>Total</b>	<b>904</b>	<b>908</b>	<b>91</b>	<b>79</b>

Lorsque la quote-part de l'investisseur est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires éventuelles font l'objet d'une provision si l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise (cf. § Note 18 : « Provisions » des notes annexes aux comptes consolidés).

Des informations financières relatives aux participations mises en équivalence sont données ci-dessous :

☉ Au 31 décembre 2023 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI Los Olivos	2 398	1 332	180	14
SCI Les Coteaux de Pourville	6 482	4 286	1 029	278

☉ Au 31 décembre 2022 :

En k€	Total Actifs	Dettes	Chiffre d'Affaires	Résultat
SCI Los Olivos	2 519	1 454	176	21
SCI Les Coteaux de Pourville	6 914	4 768	984	243

## Note 7 Autres actifs financiers non courants

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres immobilisés non consolidés	514	<270>	244	337	<227>	109
Créances rattachées à des participations non consolidées	77	<72>	6	96	<72>	24
Dépôts et cautionnements	1 901	0	1 901	2 066		2 066
Prêts et divers	38	0	38	44	0	44
<b>TOTAL</b>	<b>2 530</b>	<b>&lt;342&gt;</b>	<b>2 188</b>	<b>2 542</b>	<b>&lt;299&gt;</b>	<b>2 243</b>

Au titre de la période 2023, les actifs financiers ont généré des profits, inclus dans la rubrique « Autres produits financiers » du compte de résultat, à hauteur de 299 k€ contre 337 k€ en 2022.

## Note 8 Stocks et encours

Les coûts des stocks comprennent :

- ⊙ Les coûts d'acquisition : prix d'achat et frais accessoires ;
- ⊙ Les coûts de transformation : main d'œuvre et frais indirects de production ;
- ⊙ Les autres coûts ne sont inclus dans les coûts des stocks que s'ils sont encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les valeurs de réalisation nette des stocks sont les suivantes :

En k€ (Valeurs nettes)	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières	94 847	116 592
Coûts R&D exécutoires aux contrats	43 694	47 726
Produits intermédiaires et finis	46 198	37 346
Marchandises	15 522	8 989
<b>Total</b>	<b>200 261</b>	<b>210 654</b>

**Les stocks d'encours de services** sont évalués à leur coût de production, main d'œuvre et autres frais de personnel directement engagés pour fournir le service.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation (prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

Au cours de l'exercice 2023, les stocks ont évolué de la façon suivante :

En k€	Brut	Dépréciation	Net
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>222 396</b>	<b>&lt;11 742&gt;</b>	<b>210 654</b>
Variation de la période	<10 154>	0	<10 154>
Dépréciation nette	0	444	444
Variation de périmètre	<1 236>	0	<1 236>
Effet des variations de change	<361>	45	<316>
IFRS 5	868	0	868
<b>AU 31/12/2023</b>	<b>211 514</b>	<b>&lt;11 253&gt;</b>	<b>200 261</b>

Les mises au rebut de la période s'élèvent à 4 580 k€ (2 163 k€ pour 2022) et concernent principalement :

- ⊙ ACTIA Automotive : 2 568 k€, provisionnés à hauteur de 567 k€ sur les périodes antérieures ;
- ⊙ ACTIA Telecom : 1 303 k€, provisionnés à hauteur de 1 048 k€ sur les périodes antérieures.

**En valeur brute**, les stocks ont diminué de 9,6 M€ au cours de l'année 2023 (avant variations de périmètre) contre une progression de 51,2 M€ au cours de l'année 2022. Le détail de ces variations est donné ci-dessous :

En k€	2023	2022
Matières premières	<20 827>	+ 43 485
Coûts R&D exécutoires aux contrats	<4 032>	+ 2 539
Produits intermédiaires et finis	+ 9 009	+ 6 106
Marchandises	+ 6 204	<888>

Les nantissements de stocks sont indiqués au § Note 28 « Engagements hors bilan et Garanties sur éléments d'actif » des notes annexes aux comptes consolidés.

## Note 9 Clients, Autres créances courantes et Crédit d'impôt courant

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de crédits attendues.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte constatée est la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

Le détail des **Créances clients** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2022	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	IFRS 5	Valeurs Nettes au 31/12/2023
Créances Clients	159 762	<4 299>	<601>	<509>	<569>	585	154 368

Le Groupe a mis en place en 2023 deux contrats de cessions des créances commerciales sans recours.

- ⊙ Un contrat à durée indéterminée signé en juin 2023 porté par les sociétés ACTIA Automotive et ACTIA Télécom. Il porte sur un montant maximum de 25,0 M€ dont 10 % maximum en dollars américains. Les créances cédées, d'un montant de 20,0 M€ au 31 décembre 2023 ont été déconsolidées à hauteur de 17,2 M€ ;
- ⊙ Un contrat à durée indéterminée signé en juillet 2023 porté par la société ACTIA Automotive. Il porte sur un montant maximum de 55,0 M€. Les créances cédées, d'un montant de 17,1 M€ au 31 décembre 2023 ont été déconsolidées à hauteur de 15,4 M€.

Le Groupe a analysé les principales caractéristiques de ces programmes selon les principes décrits dans Note 2.11 « Cessions de créances commerciales ». En ce qui concerne les créances déconsolidées, le Groupe a conclu que la quasi-totalité des risques et avantages liés aux créances cédées a été transférée aux cessionnaires.

D'autres programmes de cessions de créances sont en place dans le Groupe (reverse factoring et affacturage sans recours) chez ACTIA Automotive, ACTIA Aerospace, ACTIA Italia, ACTIA Nordic, ACTIA Systems et ACTIA do Brasil.

L'enveloppe utilisée par le Groupe (reverse factoring et affacturage) est de 48,5 M€, dont 35,9 M€ d'affacturage sans recours déconsolidé, 4,1 M€ d'affacturage sans recours non déconsolidé et 8,5 M€ de reverse factoring déconsolidé au 31 décembre 2023, contre 10,1 M€ au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, l'échéancier des créances clients brutes non échues et échues (balance âgée) est le suivant :

En k€	Non échues	Échues de 0 à 30 jours	Échues de 31 à 60 jours	Échues de 61 à 90 jours	Échues de plus de 91 jours	Total des créances clients (Valeurs Brutes)
Valeurs Brutes au 31/12/2023	128 916	9 851	5 092	3 747	11 683	159 288
Valeurs Brutes au 31/12/2022	133 594	10 563	4 689	2 209	13 228	164 283

Aucune **perte sur créance irrécouvrable** significative n'a été comptabilisée en 2023, comme en 2022.

Le détail des **Autres créances courantes et Crédit d'impôt courant** est donné dans le tableau ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2022	Variations de la période	Dépréciation / Reprise	Variation de périmètre	Effet des variations de change	IFRS 5	Valeurs Nettes au 31/12/2023
Avances / Acomptes	6 311	<2 105>		<160>	<54>	15	4 008
Créances sociales	659	<447>		0	34	0	246
Créances TVA	7 291	<1 646>		0	4	0	5 649
Charges constatées d'avance	3 636	<437>		0	<50>	8	3 156
Créances diverses	2 616	8 153	12	0	<17>	0	10 764
<b>Autres créances courantes</b>	<b>20 513</b>	<b>3 519</b>	<b>12</b>	<b>&lt;160&gt;</b>	<b>&lt;83&gt;</b>	<b>23</b>	<b>23 824</b>
Créances fiscales	1 580	1 099		<21>	41	0	2 700
Crédit Impôt Recherche	9 400	579		0	0	0	9 980
<b>Crédit d'impôt courant</b>	<b>10 981</b>	<b>1 678</b>		<b>&lt;21&gt;</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>12 679</b>

## Note 10 Autres actifs et passifs sur contrats et carnet de commandes

### Note 10.1 Autres actifs et passifs sur contrats

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », pour un contrat donné, le montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de l'ensemble des obligations de prestation du contrat, diminué des paiements reçus et des créances clients qui sont comptabilisées séparément, sont présentés ci-dessous dans les rubriques « Actifs sur contrats », ou « Passifs sur contrats » si le solde est négatif.

Les actifs et passifs sur contrats sont présentés dans les lignes Créances clients, Autres dettes et Produits différés de l'Etat de la situation financière consolidée.

Les éventuelles provisions pour contrats onéreux, dites pertes à terminaison, sont exclues de ces soldes et présentées au sein des provisions pour risques et charges.

En k€	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actifs sur contrats	28 204	20 511
Passifs sur contrats	<16 375>	<9 502>

## Note 10.2 Carnet de commandes

Le Groupe applique la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », qui introduit la notion de carnet de commandes comptable « chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestation non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture ».

Ainsi, le carnet de commandes aux bornes du Groupe s'élève à 467 303 k€ au 31 décembre 2023, dont 74,3 % devrait se traduire en chiffre d'affaires d'ici à un an, contre 76,1 % au 31 décembre 2022.

Le carnet de commandes est défini de la manière suivante

- ⊙ marchés notifiés fermes, intégrant R&D et/ou produits,
- ⊙ marchés non fermes :
  - commandes d'études R&D sécurisées par une clause de financement ferme,
  - appels à livraison communiqués par le client pour la part produits,
  - appels à livraison prévisionnels dans le cadre des contrats pluriannuels.
- ⊙ services : abonnements fermes.

En k€	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Carnet de commandes</b>	467 303	399 877

## Note 11 Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

### Note 11.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La **trésorerie** est constituée des disponibilités bancaires en compte à la date de clôture. Les découverts bancaires remboursables à vue constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les **équivalents de trésorerie** sont des placements à court terme très liquides constitués de valeurs mobilières de placement facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont comptabilisés à la valeur liquidative à la date de clôture, le boni de placement étant constaté au compte de résultat.

Ils ont évolué comme suit :

En k€	31/12/2023	31/12/2022	Evolution
Équivalents de trésorerie	92	93	<1>
Trésorerie	43 486	48 279	<4 794>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>43 577</b>	<b>48 372</b>	<b>&lt;4 795&gt;</b>
<b>&lt;Concours bancaires courants&gt;</b>	<b>&lt;44 794&gt;</b>	<b>&lt;41 637&gt;</b>	<b>&lt;3 157&gt;</b>
<b>Total</b>	<b>&lt;1 217&gt;</b>	<b>6 735</b>	<b>&lt;7 952&gt;</b>
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires courants présentés dans les lignes Actifs/Passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>0</b>	<b>324</b>	<b>&lt;324&gt;</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture présentée dans le Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>&lt;1 217&gt;</b>	<b>7 058</b>	<b>&lt;8 275&gt;</b>

ACTIA procède à la liquidation des valeurs mobilières en fin d'exercice et constate ainsi en résultat les plus-values définitives.



### Note 11.2 Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat

ACTIA utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient ni n'émet d'instrument financier à des fins de transactions. Cependant, les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs.

Les critères n'étant pas respectés pour les périodes présentées, la comptabilité de couverture (couverture de flux futurs – cash-flow hedge) n'a pas été appliquée. Les instruments de couverture du risque de change ont été évalués et comptabilisés à la juste valeur.

Il est précisé que ces outils ont vocation à assurer une acquisition de dollars US, nécessaires à l'achat de composants, à un coût raisonnable et sécurisé par rapport aux importantes fluctuations du marché.

Les instruments de couverture du risque de change sont détaillés dans le tableau suivant :

En Devises	Montant maximum restant à acquérir au 31/12/2023	Maturité
<b>Achats de devise</b>		
Accumulateur EUR / USD	79 006 538 \$	Inférieure à 1 an
Accumulateur EUR / USD	25 200 000 \$	Inférieure à 2 ans
<b>Total</b>	<b>104 206 538 \$</b>	

ACTIA comptabilise ces instruments de couverture de change à la juste valeur par le compte de résultat dans les rubriques « autres produits financiers » et « autres charges financières ».

Il est précisé que le Groupe a procédé à des achats en dollars pour 98 M\$, contre 120 M\$ en 2022. Ces achats font l'objet soit d'une couverture via des instruments financiers, soit d'une couverture naturelle dans une moindre mesure.

Les impacts de cette comptabilisation sur le résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

En k€	31/12/2023		31/12/2022	
	Juste valeur	Impact résultat	Juste valeur	Impact résultat
<b>Instruments financiers ACTIF &lt;PASSIF&gt;</b>				
Couverture EUR / USD	<1 091>	2 078	<3 169>	<4 059>
<b>Total</b>	<b>&lt;1 091&gt;</b>	<b>2 078</b>	<b>&lt;3 169&gt;</b>	<b>&lt;4 059&gt;</b>

## Note 12 Impôts différés

Les impositions différées résultent notamment :

- ⊙ Des pertes fiscales reportables ;
- ⊙ Du décalage temporel pouvant exister entre la valeur en consolidation et la base fiscale de certains actifs et passifs.

En application de la méthode bilancielle du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

La position passive d'une société peut, dans certaines conditions, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie et des impôts différés sur différences temporelles déductibles.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsque leur recouvrement est probable. Les déficits ou différences temporelles doivent être imputables sur les bénéfices imposables à venir, à hauteur des éventuels plafonnements selon la législation française. Les actifs d'impôts différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice fiscal suffisant soit disponible.

L'utilisation des reports déficitaires est plafonnée et en conformité avec nos business plans, ACTIA travaille avec des prévisionnels de quatre et cinq ans. Ainsi, le montant des pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été reconnu, s'élève à 48,5 M€ contre 49,7 M€ au 31 décembre 2022. Le gain d'impôt potentiel s'élève à 12,2 M€ contre 12,6 M€ au 31 décembre 2022. Ces pertes fiscales ont une durée de vie illimitée.

En application de la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

En k€	31/12/2023	31/12/2022
<b>Actifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Décalages temporels	4 731	5 127
<i>Dont provision départ retraite</i>	1 426	1 273
<i>Dont profits sur stocks</i>	644	548
<i>Dont autres retraitements</i>	2 661	3 305
Déficits reportables	10 697	8 167
<b>Total net des Actifs d'impôts</b>	<b>15 428</b>	<b>13 294</b>
<b>Passifs d'impôts constatés au titre des :</b>		
Passifs d'impôts différés	291	959
<b>Total net des Passifs d'impôts</b>	<b>291</b>	<b>959</b>
<b>Total net des Actifs et Passifs d'impôts différés</b>	<b>15 137</b>	<b>12 335</b>

### Note 13 Actifs et passifs financiers

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise, les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat et les autres passifs financiers.

#### Prêts et créances émis par l'entreprise

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, et peuvent faire l'objet d'une dépréciation calculée selon l'évaluation des pertes de crédit attendues.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif. De ce fait, les effets escomptés non échus et les Dailly à titre de garantie sont maintenus au poste « Créances clients ».

#### Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Les achats et ventes d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés à la date de transaction.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture.

#### Autres dettes (prêts et emprunts portant intérêts)

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Titres de participation

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. La norme IFRS 9 offre l'option irrévocable, en date de première comptabilisation de chaque instrument, de les classer en juste valeur par le biais des capitaux propres non recyclables. Dans ce cas, les pertes ou les gains latents ne sont pas recyclés en résultat en cas de cession. En cas d'absence de marché actif, et lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable à l'aide de méthodes alternatives, ils sont maintenus au bilan au coût amorti.

#### Instruments financiers composés

Le Groupe peut être amené à émettre également des Obligations Convertibles ou Bons de Souscription d'Actions. Ces instruments financiers composés sont ventilés en une composante Dette et une composante Capitaux Propres.

#### Instruments financiers dérivés

Ils sont détaillés au § Note 11.2 : « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

#### Transferts d'instruments financiers actifs

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère les droits à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés, ou lorsqu'il ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages, et ne conserve pas le contrôle sur l'actif transféré. Tout intérêt créé ou conservé par le Groupe dans des actifs financiers décomptabilisés est comptabilisé séparément comme actif ou passif.

Dans le cas contraire, les créances sont maintenues à l'actif du bilan, le Groupe gardant le risque de défaillance du débiteur. La somme versée par la banque est inscrite en trésorerie en contrepartie de l'inscription d'une dette bancaire au passif. Celle-ci et la créance ne disparaissent du bilan que lorsque le débiteur s'est acquitté de sa dette auprès de l'établissement financier. Les frais encourus sont comptabilisés en déduction de la dette, cette dernière étant évaluée selon la méthode du coût amorti, au taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 13 :

- ⊙ Catégorie de niveau 1 « prix du marché » : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- ⊙ Catégorie de niveau 2 « modèle avec paramètres observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- ⊙ Catégorie de niveau 3 « modèle avec paramètres non observables ».

**Note 13.1 Les actifs financiers**

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers actifs :

En k€	31/12/2023				31/12/2022			
	Coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par OCI	Comptes consolidés Groupe (*)	Coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par OCI	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Actifs Non Courants</b>								
Actifs financiers non courants	2 188			2 188	2 243			2 243
Crédit impôt recherche non courant	14 878			14 878	15 137			15 137
<b>Actifs Courants</b>								
Créances clients	154 368			154 368	159 762			159 762
Autres créances courantes	23 824			23 824	20 513			20 513
Crédit d'impôt courant	12 679			12 679	10 980			10 980
Instruments financiers		0		0		0		0
Équivalents de trésorerie		92		92		93		93
Trésorerie	43 486			43 486	48 279			48 279
<b>Total</b>	<b>251 423</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>251 514</b>	<b>256 914</b>	<b>93</b>	<b>0</b>	<b>257 007</b>

(\*) La juste valeur est identique à la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés pour l'ensemble des actifs financiers.

Au 31 décembre 2023, les actifs financiers à la juste valeur sont classifiés ainsi :

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
Instruments financiers			
Équivalents de trésorerie		92	
<b>Total</b>		<b>92</b>	

### Note 13.2 Les passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des catégories d'instruments financiers passifs :

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Comptes consolidés Groupe (*)
<b>Passifs non courants</b>						
Emprunts obligataires	19 667		19 667	28 833		28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	99 577		99 577	111 721		111 721
Autres dettes financières	399	176	576	0	499	499
Dettes financières locatives	14 144		14 144	16 570		16 570
<b>Passifs courants</b>						
Dettes financières à moins d'un an	96 866	633	97 499	99 037	434	99 471
Instruments financiers	0	1 091	1 091	0	3 169	3 169
Fournisseurs	83 328		83 328	104 467		104 467
Autres dettes	114 392		114 392	84 956		84 956
Dettes fiscales (IS)	2 078		2 078	1 141		1 141
<b>Total</b>	<b>430 452</b>	<b>1 901</b>	<b>432 353</b>	<b>446 727</b>	<b>4 102</b>	<b>450 828</b>

(\*) La juste valeur est proche de la valeur comptabilisée dans les comptes consolidés pour les passifs financiers.

Au 31 décembre 2023, les passifs financiers à la juste valeur sont classifiés ainsi :

En k€	Catégorie 1 Prix de marché	Catégorie 2 Avec paramètres observables	Catégorie 3 Avec paramètres non observables
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes financières diverses			176
<b>Passifs courants</b>			
Dettes financières à moins d'un an			633
Instruments financiers		1 091	
<b>Total</b>		<b>1 091</b>	<b>810</b>

## Note 14 Dettes financières

Les dettes financières par nature de crédit et par échéance se répartissent de la façon suivante :

En k€	31/12/2023				31/12/2022			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	4 583	1 667	18 000	24 250	4 583	6 250	18 000	28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	41 876	93 088	6 489	141 454	47 598	110 282	6 022	163 902
Dettes financières diverses	234	499	77	810	948	307	192	1 447
Dettes financières locatives (*)	6 012	11 530	2 614	20 156	4 705	13 247	3 323	21 275
Concours bancaires et découverts	44 794			44 794	41 637			41 637
<b>Total</b>	<b>97 499</b>	<b>106 784</b>	<b>27 180</b>	<b>231 463</b>	<b>99 471</b>	<b>130 086</b>	<b>27 538</b>	<b>257 095</b>

(\*) Cf. § 4.7.1 "Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées" des notes annexes des comptes consolidés

En 2023, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/2023	Variations monétaires			Variations non monétaires				Au 31/12/2023
		Nouveaux emprunts	Rembour- sements d'emprunts	Variation de périmètre	IFRS 16	Variation de juste valeur	Écarts de conversion	Autres	
Emprunts obligataires	28 833		<4 583>						24 250
Emprunts auprès des établissements de crédit	163 902	25 122	<47 641>				94	<24>	141 454
Dettes financières diverses	1 448	336	<494>	<452>		35	<8>	<55>	810
Dettes financières locatives	21 275		<6 260>		5 325		<184>		20 156
Concours bancaires et découverts	41 637		3 202				<53>	9	44 794
<b>Total</b>	<b>257 096</b>	<b>25 458</b>	<b>&lt;55 776&gt;</b>	<b>&lt;452&gt;</b>	<b>5 325</b>	<b>35</b>	<b>&lt;151&gt;</b>	<b>&lt;69&gt;</b>	<b>231 464</b>

En 2022, les dettes financières ont évolué de la façon suivante :

En k€	Au 01/01/2022	Variations monétaires			Variations non monétaires			Autres	Au 31/12/202
		Nouveaux emprunts	Rembour- sements d'emprunts	Variation de périmètre	IFRS 16	Variation de juste valeur	Écarts de conversion		
Emprunts obligataires	15 417	18 000	<4 583>						28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	203 732	20 218	<59 416>	<988>			357		163 902
Dettes financières diverses	2 242	345	<1 131>			<37>	<24>	54	1 448
Dettes financières locatives	20 706		<8 246>	<563>	9 653		<275>		21 275
Concours bancaires et découverts	36 354		5 116				168	0	41 637
<b>Total</b>	<b>278 450</b>	<b>38 562</b>	<b>&lt;68 261&gt;</b>	<b>&lt;1 551&gt;</b>	<b>9 653</b>	<b>&lt;37&gt;</b>	<b>226</b>	<b>54</b>	<b>257 096</b>

Au 31 décembre 2023, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts non courus se décompose de la façon suivante :

En k€	< 1 an		De 1 à 5 ans		> 5 ans		Total		Nominal + Intérêts
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	
Emprunts obligataires	4 583	1 190	1 667	4 048	18 000	990	24 250	6 228	30 478
Emprunts auprès des établissements de crédit	41 876	2 348	93 088	4 595	6 489	226	141 454	7 169	148 623
Dettes financières diverses	234		499		77		810	0	810
Dettes financières locatives	6 012	129	11 530	245	2 614	55	20 156	429	20 585
Concours bancaires et découverts	44 794	1 861					44 794	1 861	46 656
<b>Total</b>	<b>97 499</b>	<b>5 529</b>	<b>106 784</b>	<b>8 887</b>	<b>27 180</b>	<b>1 272</b>	<b>231 463</b>	<b>15 687</b>	<b>247 151</b>

Au 31 décembre 2022, l'échéancier des dettes financières y compris intérêts non courus se décompose de la façon suivante :

En k€	< 1 an		De 1 à 5 ans		> 5 ans		Total		Nominal + Intérêts
	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	
Emprunts obligataires	4 583	1 332	6 250	4 248	18 000	990	<b>28 833</b>	6 569	35 403
Emprunts auprès des établissements de crédit	47 598	1 683	110 282	2 846	6 022	110	<b>163 902</b>	4 639	168 541
Dettes financières diverses	948		307		192		<b>1 447</b>	0	1 447
Dettes financières locatives	4 705	103	13 247	282	3 323	71	<b>21 275</b>	456	21 731
Concours bancaires et découverts	41 637	1 006					<b>41 637</b>	1 006	42 643
<b>TOTAL</b>	<b>99 471</b>	<b>4 124</b>	<b>130 086</b>	<b>7 376</b>	<b>27 538</b>	<b>1 171</b>	<b>257 095</b>	<b>12 670</b>	<b>269 765</b>

Au 31 décembre 2023, les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts obligataires	24 250	0	0	<b>24 250</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	141 454	0	0	<b>141 454</b>
Dettes financières diverses	810	0	0	<b>810</b>
Dettes financières locatives	12 750	36	7 370	<b>20 156</b>
Concours bancaires et découverts	42 204	1 302	1 288	<b>44 794</b>
<b>Total</b>	<b>221 468</b>	<b>1 338</b>	<b>8 657</b>	<b>231 463</b>

Au 31 décembre 2022, les dettes financières par devise de souscription se répartissent de la façon suivante :

En k€	EUR	USD	Autres	Total
Emprunts obligataires	28 833	0	0	<b>28 833</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	162 821	1 081	0	<b>163 902</b>
Dettes financières diverses	933	0	515	<b>1 447</b>
Dettes financières locatives	13 662	33	7 580	<b>21 275</b>
Concours bancaires et découverts	40 277	0	1 360	<b>41 637</b>
<b>Total</b>	<b>246 526</b>	<b>1 115</b>	<b>9 454</b>	<b>257 095</b>

Les **concours bancaires et découverts** sont accordés généralement pour une durée d'un an et sont renouvelables en milieu d'exercice. Ils sont impactés par le poids du financement du poste clients (Dailly, Effets Escomptés Non Échus et Factoring) pour 4,1 M€ au 31 décembre 2023 contre 15,2 M€ au 31 décembre 2022, et du financement des créances sur l'État (CIR) pour 13,2 M€ contre 11,9 M€ au 31 décembre 2022.



Le ratio « endettement net / fonds propres » est le suivant :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	24 250	28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	141 454	163 902
Dettes financières diverses	810	1 447
Dettes financières locatives	20 156	21 275
Concours bancaires et découverts	44 794	41 637
<b>Sous-Total A</b>	<b>231 463</b>	<b>257 095</b>
Équivalents de trésorerie	92	93
Trésorerie	43 486	48 279
<b>Sous-Total B</b>	<b>43 577</b>	<b>48 372</b>
<b>Total endettement net = A - B</b>	<b>187 886</b>	<b>208 723</b>
<b>Total fonds propres</b>	<b>141 819</b>	<b>135 763</b>
<b>Ratio d'endettement net sur fonds propres</b>	<b>132,5 %</b>	<b>153,7 %</b>

Le ratio « endettement net / fonds propres » corrigé de l'impact du financement du poste clients, du CIR et du CICE est le suivant :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	24 250	28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	141 454	163 902
Dettes financières diverses	810	1 447
Dettes financières locatives	20 156	21 275
Concours bancaires et découverts	44 794	41 637
- Financement poste clients	<4 147>	<15 199>
- Mobilisation CIR	<13 213>	<11 954>
- Mobilisation CICE		
<b>Sous-Total A</b>	<b>214 104</b>	<b>229 942</b>
Équivalents de trésorerie	92	93
Trésorerie	43 486	48 279
<b>Sous-Total B</b>	<b>43 577</b>	<b>48 372</b>
<b>Total endettement net = A - B</b>	<b>170 527</b>	<b>181 570</b>
<b>Total fonds propres</b>	<b>141 819</b>	<b>135 763</b>
<b>Ratio d'endettement net sur fonds propres</b>	<b>120,2 %</b>	<b>133,7 %</b>

La répartition de l'endettement entre taux fixe et taux variable est la suivante :

En k€	31/12/2023			31/12/2022		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts obligataires	24 250		24 250	28 833		28 833
Emprunts auprès des établissements de crédit	140 730	723	141 454	163 818	84	163 902
Dettes financières diverses	810		810	1 447		1 447
Dettes financières locatives	19 853	303	20 156	21 275		21 275
Concours bancaires et découverts	4 890	39 904	44 794	1 762	39 875	41 637
<b>Total</b>	<b>190 533</b>	<b>40 930</b>	<b>231 463</b>	<b>217 136</b>	<b>39 959</b>	<b>257 095</b>
<b>Répartition en pourcentage</b>	<b>82,3 %</b>	<b>17,7 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>84,5 %</b>	<b>15,5 %</b>	<b>100,0 %</b>

L'ensemble des covenants sur emprunts et concours bancaires doit être contrôlé annuellement à chaque fin de période. Ils s'appliquent sur 16,4 % de l'endettement, soit 38,1 M€.

L'évolution favorable de l'endettement n'a pas permis encore cette année de respecter le covenant de gearing sur 8 emprunts au 31 décembre 2023, contre 12 au 31 décembre 2022, même s'il s'est amélioré passant de 153,7 % à 132,5 %.

Le covenant concernant le levier, qui n'a pas été soutenu, comme en 2022, par des opérations exceptionnelles, mais qui s'est amélioré par l'exploitation, n'a pas pu être respecté au niveau de 3 emprunts. Cependant, l'information régulière auprès des partenaires bancaires a permis d'obtenir une suspension de l'application des covenants au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les covenants sont détaillés dans le tableau suivant :

Catégorie <sup>(1)</sup>	Prêts soumis à covenant		Covenant			Respect <sup>(3)</sup>		Reclassement en Dette Courante <sup>(4)</sup>	
	Année de souscription	Solde au 31/12/2023 en k€	Échéance finale	Ratios	Base de calcul <sup>(2)</sup>	À fin 2022	À fin 2023	À fin 2022	À fin 2023
E	2016	257	janv. 2024	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Dettes Nettes / EBITDA < 4,50	CC AG CC AG	NR R	NR R	0	0
E	2017	3 750	nov. 2024	Dettes Nettes / EBITDA < 4,0	CC AG	R	NR	0	0
E	2017	2 500	nov. 2026	Dettes Nettes / EBITDA < 4,0	CC AG	R	NR	0	0
E	2018	66	févr. 2024	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,70	CC AG	R	R	0	0
E	2018	153	janv. 2024	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20 Dettes Nettes / EBITDA < 4,50	CC AG CC AG	NR R	NR R	0	0
E	2019	473	févr. 2025	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,00	CC AG CC AG	NR R	NR NR	0	0
E	2019	430	mai 2025	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30 % Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG CC AG CC AG	NR R R	NR R R	0	0
E	2019	430	mai 2025	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30 % Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG CC AG CC AG	NR R R	NR R R	0	0
E	2020	203	janv. 2026	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30 % Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG CC AG CC AG	NR R R	NR R R	0	0
E	2020	203	déc. 2025	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Coût Endettement Financier / EBITDA < 30 % Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG CC AG CC AG	NR R R	NR R R	0	0
E	2022	1 942	août 2027	Dettes Nettes / EBITDA < 4,50	CC AG	R	R	0	0
E	2022	18 000	avr. 2030	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 5 Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 5	CC AG CC AG	R R	R R	0	0
E	2022	4 500	juin 2028	Equity ratio >= 30 %	CS ACTIA Tunisie	NA	NR	0	0
E	2022	388	août 2027	Dettes Nettes / EBITDA < 4,50	CC AG	R	R	0	0
E	2023	2 866	sept. 2028	Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG	-	R	0	0
E	2023	2 000	déc. 2028	Dettes Nettes / Fonds Propres ≤ 1,20 Dettes Nettes / EBITDA ≤ 4,50	CC AG CC AG	- -	NR R	0	0
<b>Total</b>		<b>38 159</b>						<b>0</b>	<b>0</b>

(1) E = Emprunt D = Découvert

(2) CC AG = Comptes Consolidés ACTIA Group CS ACTIA Tunisie = Comptes sociaux ACTIA Tunisie

(3) R = Respecté NR = Non Respecté

(4) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"

Les garanties données sur les emprunts et dettes financières sont listées au § Note 28 « Engagements hors bilan et Garanties sur éléments d'actifs » des notes annexes aux comptes consolidés.

Dans le cadre des contrats d'emprunt souscrits par le Groupe, certaines banques font inscrire dans lesdits contrats des clauses générales relatives à la jouissance des actifs, à la souscription de nouveaux emprunts, voire au maintien de la composition du capital, toute modification entraînant une information préalable des partenaires.

## Note 15 Capitaux propres

### Note 15.1 Gestion du Capital

Les actions ordinaires, hormis les actions propres (Cf. § Note 15.3 « Actions propres » des notes annexes aux comptes consolidés), sont comptabilisées dans les Capitaux Propres.

Le Groupe contrôle régulièrement l'évolution de son niveau d'endettement par rapport aux Capitaux Propres.

À ce jour, il n'existe aucun Plan d'Épargne Groupe, ni Plan d'Épargne Groupe International, au sein du Groupe ACTIA.

De plus, les actions détenues au nominatif depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double (Cf. Article 11 des statuts "Droits et obligations attachés aux actions ordinaires - vote").

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de maintenir un équilibre entre les Capitaux Propres et l'endettement.

Pour maintenir ou ajuster la structure de ses capitaux propres, le Groupe peut proposer d'adopter la distribution de dividendes aux actionnaires ou de procéder à de nouvelles augmentations de capital.

Les principaux ratios suivis par le Groupe pour la gestion de ses capitaux propres est le ratio d'endettement (gearing) et l'EBITDA (levier).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du Capital demeurent inchangés.

Les informations concernant le programme de rachat d'actions propres sont détaillées à la Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

### Note 15.2 Composition du Capital

Le détail de l'évolution du nombre d'actions au cours de l'exercice est le suivant :

En unités	31/12/2022	Augmentation de capital	31/12/2023
Actions ACTIA Group - ISIN FR 0000076655	20 099 941	Néant	20 099 941

Au 31 décembre 2023, le capital social est constitué de 7 831 741 actions à droit de vote simple, 12 254 324 actions à droit de vote double et 13 876 actions auto détenues sans droit de vote. Il existe 12 440 354 titres nominatifs et 7 659 587 titres au porteur.

Aucune action à dividende prioritaire, ni action de préférence, n'existe au sein de la Société ACTIA Group S.A..

La valeur nominale d'un titre s'élève à 0,75 €.

Détaillée au § 4.1.2 « Projet de résolutions » du rapport de gestion, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 28 mai 2024, une distribution de dividendes de 0,12 € par action.

### Note 15.3 Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont déduites des Capitaux Propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente ou de l'annulation des actions propres. La contrepartie versée ou reçue lors de ces transactions est directement comptabilisée en Capitaux Propres.

**Note 16 Résultat par action****Note 16.1 Résultat de base par action**

Le **résultat de base par action** correspond au résultat de la période attribuable au Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice retraité des actions propres.

Le calcul du résultat de base par action au 31 décembre 2023 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable aux actionnaires du Groupe, dont le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	7 957 972	1 114 826
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<442 275>	18 835 172
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	7 515 697	19 949 998
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>		
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20 099 941	20 099 941
Actions propres détenues en fin de période	<3 328>	<3 328>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>	<b>20 096 613</b>	<b>20 096 613</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DE BASE PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>0,40</b>	<b>0,05</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES DE BASE PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>&lt;0,02&gt;</b>	<b>0,94</b>
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>0,37</b>	<b>0,99</b>

### Note 16.2 Résultat dilué par action

Le **résultat dilué par action** prend en compte tous les contrats qui peuvent donner à leur titulaire le droit d'acheter des actions ordinaires appelées actions ordinaires potentielles dilutives.

Le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2023 a été effectué sur la base du résultat consolidé de la période attribuable aux actionnaires du Groupe. Aucune correction n'a été apportée à ce résultat. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles de la période s'élève à 20 096 613 actions. Le détail des calculs est fourni dans le tableau ci-dessous :

<b>En euros</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	7 957 972	1 114 826
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<442 275>	18 835 172
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b>	7 515 697	19 949 998
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	20 096 613	20 096 613
Effet des plans de souscriptions d'actions	0	0
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées</b>	<b>20 096 613</b>	<b>20 096 613</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>0,40</b>	<b>0,05</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES DILUÉ PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>&lt;0,02&gt;</b>	<b>0,94</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN €) - PART DU GROUPE</b>	<b>0,37</b>	<b>0,99</b>

## Note 17 Avantages au personnel

Les avantages à court terme sont reconnus en charges de personnel de la période.

Les avantages à long terme concernent :

- ⊙ Les régimes à cotisations définies : les obligations du Groupe se limitent au paiement des cotisations périodiques à des organismes extérieurs. La charge est comptabilisée au cours de la période sous la rubrique « charges de personnel » ;
- ⊙ Les régimes à prestations définies : il s'agit des indemnités de départ en retraite, provisionnées selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte de facteurs démographiques (rotation du personnel, table de mortalité) et de facteurs financiers (augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu est le taux des obligations dites de 1<sup>ère</sup> catégorie (cotées « AA »). En l'absence de marché actif, c'est le taux des obligations d'État qui est retenu. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les OCI (Other Comprehensive Income = autres éléments du résultat global) ;
- ⊙ Les autres avantages à long terme : ils sont provisionnés en fonction de leur acquisition par les salariés concernés. Le montant de l'obligation est calculé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les réévaluations de l'obligation relative aux autres avantages à long terme sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles surviennent.

Conformément à la Norme IAS 19 – Avantages au personnel, la provision pour retraite comptabilisée au passif du bilan a pour but de constater l'indemnité retraite acquise par les membres du personnel à la fin de la période. L'obligation en matière d'engagement retraite est totalement provisionnée et non couverte par des actifs dédiés.

Au cours de l'année 2023, les provisions pour retraite et autres avantages à long terme ont évolué de la manière suivante :

<b>ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME EN K€</b>	<b>FRANCE</b>	<b>TUNISIE</b>	<b>ALLEMAGNE</b>	<b>ITALIE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Engagements au 31/12/2021</b>	<b>7 641</b>	<b>174</b>	<b>0</b>	<b>1 683</b>	<b>9 499</b>
Coûts des services rendus	491	20	0	<47>	464
Charges d'intérêts financiers	75	17	0	0	91
Ecart actuariel	<3 084>	47	0	0	<3 038>
Ecart de conversion	0	<7>	0	0	<7>
<b>Engagements au 31/12/2022</b>	<b>5 122</b>	<b>251</b>	<b>0</b>	<b>1 636</b>	<b>7 010</b>
Coûts des services rendus	317	31	301	62	710
Charges d'intérêts financiers	192	22	0	0	214
Ecart actuariel	73	<14>	0	0	59
Ecart de conversion	0	<4>	0	0	<4>
<b>Engagements au 31/12/2023</b>	<b>5 705</b>	<b>285</b>	<b>301</b>	<b>1 698</b>	<b>7 989</b>

L'écart actuariel comptabilisé en OCI (Autres éléments du résultat global) résulte du changement du :

- ⊙ Taux d'actualisation 3,20 % (3,75 % en 2022) pour les sociétés françaises, 9,40 % (8,80 % en 2022) pour les sociétés tunisiennes.

Les autres hypothèses de calcul n'ont pas évolué :

- ⊙ Age de départ à la retraite : 67 ans pour les sociétés françaises, 60 ans pour les sociétés tunisiennes ;
- ⊙ Taux d'évolution des salaires : 2,25 % pour les sociétés françaises, 3 % pour les sociétés tunisiennes ;
- ⊙ Taux de turnover faible ou fort selon les sociétés et catégories de salariés (cadres ou non-cadres) :

L'étude de la sensibilité à une variation du taux d'actualisation montre que :

- ⊙ Une variation du taux de +1 % aurait un impact positif sur le résultat global consolidé de 622 k€ ;
- ⊙ Une variation du taux de <1 %> aurait un impact négatif sur le résultat global consolidé de <731 k€>.

Les engagements de retraite à la date de clôture du prochain exercice (31/12/2024) devraient s'élever à environ à 6 572 k€, à taux d'actualisation stable.

Les indemnités de retraite versées au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 347 k€.

Concernant les régimes à cotisations définies, les cotisations de retraite payées au titre de la période 2023 s'élèvent à 4 595 k€ contre 4 368 k€ au titre de 2022.



## Note 18 Provisions

Une provision est comptabilisée :

- ⊙ Lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés ;
- ⊙ Lorsqu'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- ⊙ Lorsque son montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation de la dépense. Si l'impact est significatif, le montant est actualisé par application d'un taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques au passif.

### Évolution des provisions

- ⊙ Au cours de l'exercice 2023 :

En k€	01/01/2023	Écart de conversion	Variation de périmètre	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	IFRS 5	31/12/2023
Litiges	743	0	0	625	<360>	0	0	1 007
Garanties	1 686	12	0	1 076	<466>	0	0	2 308
Perte sur marché	68	0	0	0	<10>	0	0	58
Amende/Pénalité	578	0	0	1 156	<138>	0	0	1 595
Autres risques	5 597	0	0	171	<4 596>	<1 000>	0	172
Autres charges	3 691	<12>	0	1 379	<4 238>	0	64	883
<b>Total</b>	<b>12 363</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 406</b>	<b>&lt;9 809&gt;</b>	<b>&lt;1 000&gt;</b>	<b>64</b>	<b>6 024</b>

Une provision pour garantie est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants. La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

⊙ Au cours de l'exercice 2022 :

En k€	01/01/2022	Variation de périmètre Écart de conversion	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	IFRS 5	31/12/2022
Litiges	1 632	<750>	333	<473>			743
Garanties	2 829	<1 187>	1 177	<1 132>			1 686
Perte sur marché	70		11	<14>			68
Amende/Pénalité	865		464	<752>			578
Autres risques	2 155	<1 536>	5 895	<916>			5 597
Autres charges	3 722	<11>	177	<199>		1	3 691
<b>TOTAL</b>	<b>11 273</b>	<b>&lt;3 484&gt;</b>	<b>8 057</b>	<b>&lt;3 485&gt;</b>	<b>0</b>		<b>12 363</b>

Les provisions pour autres risques sont principalement constituées de provisions pour litiges avec les administrations fiscales et de litiges commerciaux.

Au 31 décembre 2023, il n'y a aucun passif éventuel significatif à signaler dans ACTIA.

## Note 19 Fournisseurs, Autres dettes courantes, Dettes fiscales (IS) et Produits différés

Le détail des Fournisseurs, Autres dettes courantes et Dettes fiscales (IS) est donné ci-dessous :

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2022	Variations de la période	IFRS 5	Effet des variations de change	Variation de périmètre	Valeurs Nettes au 31/12/2023
<b>Fournisseurs</b>	104 467	<21 303>	73	46	44	83 328

En k€	Valeurs Nettes au 31/12/2022	Variations de la période	IFRS 5	Effet des variations de change	Variation de périmètre	Valeurs Nettes au 31/12/2023
Avances et Acomptes reçus	51 265	18 568	57	<20>	0	69 870
Dettes sociales	21 517	5 519	127	<111>	<46>	27 007
Dettes fiscales	10 226	5 473	23	8	0	15 729
Dettes sur immobilisations	90	259	0	<3>	0	346
C/C Crédeurs	427	<114>	0	1	0	314
Dettes diverses	1 430	<320>	0	15	<0>	1 125
<b>Autres dettes</b>	<b>84 956</b>	<b>29 385</b>	<b>206</b>	<b>&lt;109&gt;</b>	<b>&lt;46&gt;</b>	<b>114 392</b>
<b>Dettes fiscales (IS)</b>	<b>1 141</b>	<b>914</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>2 078</b>

Les Fournisseurs, Autres dettes courantes et Dettes fiscales (IS) sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les produits différés présentés au passif du bilan concernent les contrats d'abonnement souscrits par les clients. Les revenus relatifs à ces contrats sont répartis linéairement sur la durée du contrat (cf. § Note 22 « Chiffre d'affaires » des notes annexes aux comptes consolidés).

## Note 20 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

### Note 20.1 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe s'était engagé en 2021 dans un projet de cession de l'activité Contrôle Technique & Équipements de garage comprenant :

- ⊙ La cession de son fonds de commerce concernant les Équipements de Garage et de Contrôle Technique ;
- ⊙ Le site immobilier de Chartres ;
- ⊙ Et les titres de sa filiale ACTIA Cz.

L'activité Contrôle Technique & Équipements de garage avait été présentée en « Actifs et passifs détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2021.

La décomposition des actifs et passifs détenus en vue de la vente est la suivante :

	31/12/2023	31/12/2022
Actifs incorporels et corporels	0	414
Autres actifs non courants	0	<2>
Actifs courants	0	1 818
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>0</b>	<b>2 231</b>
Passifs non courants	0	23
Passifs courants	0	394
<b>Passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>0</b>	<b>417</b>

L'opération avait été finalisée en date du 21 avril 2022 pour un montant de 12 M€, mais avec seulement 30 % des titres d'ACTIA CZ, l'acheteur ne réunissant pas les fonds suffisants pour la totalité de l'acquisition. Les 70 % restant devaient être cédés au plus tard début 2023. L'impact net de l'opération avait été comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnelles » pour un montant non significatif. Ainsi, au 31 décembre 2022, subsistaient les actifs et passifs de la filiale ATAL (nouvelle dénomination d'ACTIA CZ) en vue de la cession à venir.

Au 31 décembre 2023, le Groupe a considéré que les conditions de classement en « Actifs et passifs détenus en vue de vente » n'étaient plus respectées à la date d'arrêté des comptes, l'acquéreur ne manifestant plus son intérêt pour l'acquisition des 70 % restants.

## Note 20.2 Activités non poursuivies

Une activité non poursuivie, cédée ou en vue d'être cédée, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Début 2022, le Groupe s'était également engagé dans un projet de cession de sa division Power, incluant ACTIA Power ainsi que ses trois filiales en France, en Allemagne et aux États-Unis.

Après une période de négociation exclusive, un accord avait été signé avec Plastic Omnium en date du 26 juin 2022.

Le 1<sup>er</sup> août 2022, l'accord de cession de la Division Power s'était finalisé par la signature du closing pour une valeur d'entreprise de 52,5 M€.

Au 31 décembre 2022, ACTIA avait considéré que les critères énoncés par la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, étaient respectés. Par conséquent, les résultats et les flux de trésorerie de cette division ont été présentés comme ceux d'une activité non poursuivie.

La plus-value réalisée au titre de la cession de la division Power figurait dans le résultat opérationnel des activités non poursuivies.

Conformément au protocole d'accord signé entre les parties, le prix de cession provisoire qui avait donné lieu à un paiement en date du 1<sup>er</sup> août 2022, a fait l'objet d'une révision et d'un arbitrage afin de déterminer le prix de cession définitif. Ce processus d'arbitrage a conduit à un ajustement du prix défavorable de 4,9 M€ au mois de juin avec son paiement immédiat, couvert par la reprise de provision de 4 M€ qui avait été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2022.

Les données financières relatives aux activités non poursuivies sont présentées ci-après :

État du résultat consolidé en k€	31/12/2023	31/12/2022
Produits des activités ordinaires ( <i>Chiffre d'affaires</i> )	0	13 035
Résultat opérationnel courant	<218>	<14 892>
Résultat opérationnel	<725>	18 039
Résultat financier	0	<171>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>&lt;442&gt;</b>	<b>18 835</b>

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé en k€	31/12/2023	31/12/2022
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>&lt;442&gt;</b>	<b>18 835</b>
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	<218>	<11 179>
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	<4 913>	48 476
Trésorerie nette provenant des activités de financement	0	12 520
Effet de la variation du taux de change	0	<157>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	0	1 301
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	<5 132>	50 960
<b>VARIATION TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>&lt;5 132&gt;</b>	<b>49 660</b>

## Note 21 Secteurs opérationnels

L'analyse de la performance telle que suivie par le management conduit à présenter deux secteurs opérationnels distincts « Automotive » et « Telecom ».

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, l'information par secteur opérationnel est fondée sur l'approche de la Direction, c'est-à-dire la façon dont la Direction alloue les ressources en fonction des performances des différents secteurs. Au sein du Groupe, le Président Directeur Général représente le principal décideur opérationnel. Le Groupe dispose de deux secteurs à présenter qui offrent des produits et services distincts et sont dirigés séparément dans la mesure où ils exigent des stratégies technologiques et commerciales différentes. Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés sont résumées ainsi :

- ⊙ La division Automotive qui regroupe les produits « Original Equipment Manufacturers (OEM) », « Aftermarket », « Manufacturing - Design & Services (MDS) » ;
- ⊙ La division Telecom qui regroupe les produits « SatCom », « Énergie » et « Rail ».

À ces deux secteurs opérationnels s'ajoutent :

- ⊙ Une rubrique « Autres » comprenant la holding ACTIA Group S.A. et la société civile immobilière SCI Les Coteaux de Pouvoirville (Mise en équivalence).

La réorganisation en cours des activités conduira le Groupe à faire évoluer les secteurs opérationnels à partir de 2024.

En 2023, les indicateurs clés par secteur opérationnel sont les suivants :

En k€	31/12/2023			Comptes consolidés Groupe
	Automotive	Telecom	Autres	
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
<i>(Chiffre d'affaires)</i>	492 547	86 614	161	579 322
Achats consommés	<288 084>	<28 951>	<743>	<317 778>
Charges de personnel	<122 457>	<23 172>	<1 613>	<147 242>
Charges externes	<59 896>	<17 294>	<1 991>	<79 181>
Dotations aux amortissements	<24 424>	<2 825>	<51>	<27 300>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>12 236</b>	<b>1 992</b>	<b>1 231</b>	<b>15 459</b>
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12 279</b>	<b>1 909</b>	<b>1 192</b>	<b>15 380</b>
Intérêts et charges financières	<5 748>	<700>	<1 512>	<7 960>
Juste-valeur des instruments de couverture (E)	2 078	0	0	2 078
Impôt sur le résultat	488	<849>	<532>	<893>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>9 172</b>	<b>295</b>	<b>&lt;786&gt;</b>	<b>8 681</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>&lt;442&gt;</b>	<b>&lt;442&gt;</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>9 172</b>	<b>295</b>	<b>&lt;1 229&gt;</b>	<b>8 239</b>
<b>EBITDA (ACTIVITÉS POURSUIVIES)</b>	<b>36 778</b>	<b>4 669</b>	<b>1 309</b>	<b>42 757</b>
<b>EBITDA (ACTIVITÉS POURSUIVIES ET ABANDONNÉES)</b>	<b>36 778</b>	<b>4 669</b>	<b>584</b>	<b>42 031</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>				
Actifs non courants	132 789	36 050	10 829	179 668
Stocks	159 669	40 592	0	200 261
Créances clients	79 814	74 525	29	154 368
Autres créances courantes et juste valeur des instruments financiers	29 187	6 809	507	36 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 788	2 434	3 355	43 577
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>439 248</b>	<b>160 410</b>	<b>14 720</b>	<b>614 378</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Incorporels	10 803	3 188	87	14 078
Corporels	10 787	1 414	30	12 232
Financières	<138>	9	<1>	<130>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>21 452</b>	<b>4 611</b>	<b>116</b>	<b>26 180</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>				
Passifs non courants	100 900	17 856	23 487	142 243
Dettes financières à moins d'un an	73 665	11 106	12 728	97 499
Dettes fournisseurs	74 276	8 540	513	83 328
Autres dettes courantes, provisions et juste valeur des instruments financiers	73 889	75 239	360	149 488
Passifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>322 730</b>	<b>112 741</b>	<b>37 087</b>	<b>472 558</b>

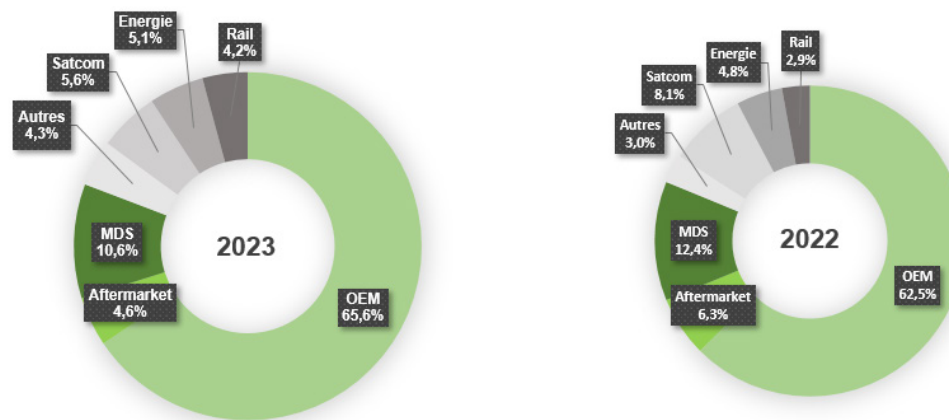
En 2022, les indicateurs clés par secteur opérationnel étaient les suivants :

En k€	31/12/2022			Comptes consolidés Groupe
	Automotive	Telecom	Autres	
<b>Produits des activités ordinaires</b>				
<i>(Chiffre d'affaires)</i>	420 713	78 603	515	499 831
Achats consommés	<247 793>	<30 721>	<752>	<279 267>
Charges de personnel	<103 924>	<21 356>	<1 225>	<126 505>
Charges externes	<49 956>	<14 625>	<2 169>	<66 750>
Dotations aux amortissements	<26 258>	<3 287>	<44>	<29 589>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 835</b>	<b>2 186</b>	<b>&lt;455&gt;</b>	<b>9 565</b>
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7 747</b>	<b>2 550</b>	<b>&lt;475&gt;</b>	<b>9 822</b>
Intérêts et charges financières	<3 393>	<240>	<1 371>	<5 004>
Juste-valeur des instruments de couverture (E)	<4 059>	0	0	<4 059>
Impôt sur le résultat	598	<351>	<645>	<399>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>2 004</b>	<b>1 942</b>	<b>&lt;2 163&gt;</b>	<b>1 782</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	<b>&lt;13 651&gt;</b>	<b>0</b>	<b>32 486</b>	<b>18 835</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>&lt;11 648&gt;</b>	<b>1 942</b>	<b>30 323</b>	<b>20 617</b>
<b>EBITDA (ACTIVITÉS POURSUIVIES)</b>	<b>35 116</b>	<b>5 820</b>	<b>&lt;103&gt;</b>	<b>40 833</b>
<b>EBITDA (ACTIVITÉS POURSUIVIES ET ABANDONNÉES)</b>	<b>22 663</b>	<b>5 820</b>	<b>31 383</b>	<b>59 865</b>
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>				
Actifs non courants	139 493	32 264	2 010	173 767
Stocks	164 348	46 306	0	210 654
Créances clients	109 794	49 803	164	159 762
Autres créances courantes	24 541	2 836	4 117	31 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 415	3 112	3 844	48 372
Actifs détenus en vue de la vente	2 232	0	0	2 232
<b>TOTAL ACTIFS SECTORIELS</b>	<b>481 823</b>	<b>134 321</b>	<b>10 135</b>	<b>626 279</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Incorporels	12 663	630	0	13 293
Corporels	17 544	2 074	29	19 647
Financières	90	162	1	254
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>30 297</b>	<b>2 866</b>	<b>30</b>	<b>33 193</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>				
Passifs non courants	116 034	19 330	30 229	165 593
Dettes financières à moins d'un an	80 813	10 843	7 815	99 471
Dettes fournisseurs	87 060	15 938	1 469	104 467
Autres dettes courantes	73 872	41 339	5 357	120 567
Passifs détenus en vue de la vente	417	0	0	417
<b>TOTAL PASSIFS SECTORIELS</b>	<b>358 197</b>	<b>87 450</b>	<b>44 870</b>	<b>490 516</b>

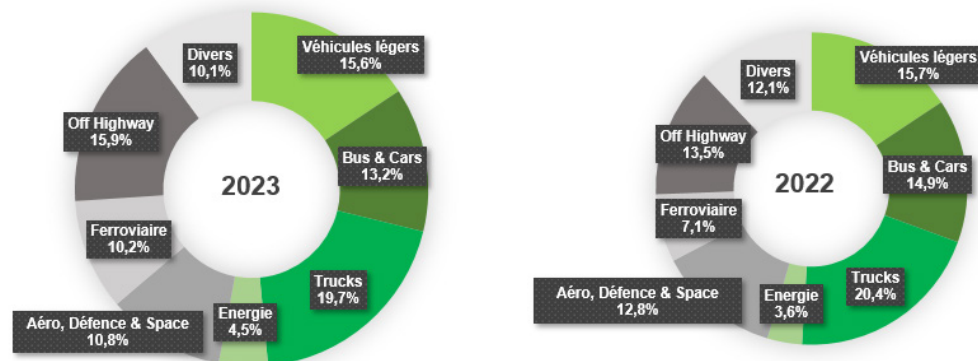


## Note 22 Chiffre d'affaires

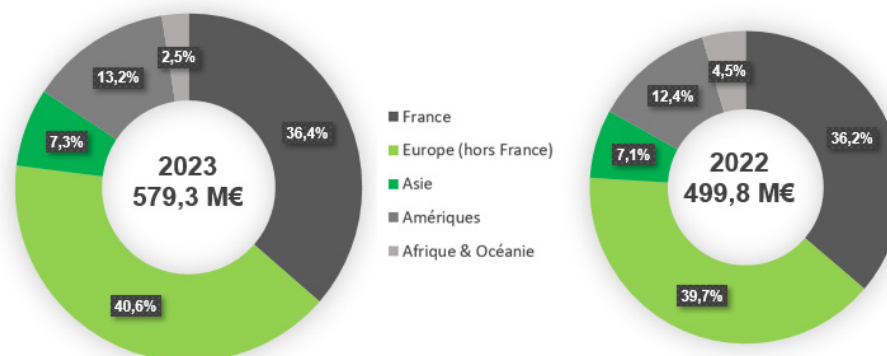
Le chiffre d'affaires par secteurs se répartit ainsi :



Le chiffre d'affaires par marchés se répartit ainsi :



Le chiffre d'affaires par zone géographique d'origine des clients se répartit ainsi :



Ainsi, 63,6 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'international en 2023 contre 63,8 % en 2022.

La reconnaissance du revenu dans les comptes consolidés dépend de sa nature :

- ⊙ Ventes de biens : équipements et marchandises ;
- ⊙ Ventes d'études ;
- ⊙ Contrats de services : maintenance, garantie, hotline ou autre obligation de type « stand ready » ;
- ⊙ Contrats à éléments multiples.

### Note 22.1 Les ventes de biens

Le produit résultant de la vente de biens est comptabilisé en chiffre d'affaires lors du transfert de contrôle de l'obligation de prestation. Dans la majorité des cas, il s'agit de la date de livraison du bien.

### Note 22.2 Les ventes d'études

Chaque étude constitue une obligation de prestation distincte dans la mesure où le contrôle du développement est transféré au client.

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement par les coûts lorsque le transfert de contrôle est continu ou à l'issue de la réalisation de la prestation lorsque le transfert de contrôle est réalisé à un moment précis.

### Note 22.3 Les contrats de services

La méthode de mesure de l'avancement qui reflète au mieux la performance du Groupe est un avancement par les coûts. Les entrées identifiées sont consommées de manière uniforme tout au long de la période nécessaire à la satisfaction de l'obligation de performance.

## Note 22.4 Les contrats à éléments multiples

### Contrats de développement et fourniture de séries limitées

Une à plusieurs obligations de performance ont été identifiées en fonction des liens entre conception et production. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement par les coûts, car ces contrats remplissent les critères suivants :

- ⊙ ACTIA n'a pas d'autre usage pour l'actif fourni,
- ⊙ ACTIA a un droit exécutoire au paiement au titre de la performance réalisée à date en cas de résiliation du contrat à la convenance du client.

Ces contrats concernent notamment les secteurs « Défense » et « Energie » de la division Telecom.

### Contrat de développement et fourniture de séries à grande échelle :

La phase de développement est généralement concomitante au lancement d'une politique produit visant à acquérir une nouvelle brique technologique. Par ailleurs, les développements réalisés peuvent faire l'objet d'un financement partiel par les clients.

Dans le cadre de la mise en place de la norme IFRS 15 en 2018, une analyse détaillée a été réalisée par le Groupe afin de distinguer les coûts génériques des coûts spécifiques encourus dans le cadre d'un contrat :

- ⊙ Les coûts génériques ont été analysés à travers la norme IAS 38 et immobilisés en « frais de développement » si les conditions d'activation étaient réunies. Le Groupe a ainsi reclassé en « frais de développement » ces coûts initialement inclus au sein du poste « stocks et en-cours ». Ces frais de développement inscrits à l'actif correspondent à des projets d'application de standards et de technologies génériques pour des clients ou marchés identifiés ;
- ⊙ Les coûts de développement spécifiques aux contrats ont été analysés comme étant des coûts d'exécution des contrats. Ces derniers sont classés au bilan au sein du poste « stocks et en-cours ». Dans le cas de développements financés par les clients, il a été considéré que ces développements étaient indissociables de la production série et ne constituaient pas une obligation de prestation distincte. De ce fait, le financement de ces développements par les clients est comptabilisé au bilan en « Passifs sur contrats » lors de l'encaissement, puis constaté en chiffre d'affaires au rythme de la livraison des biens de la série et sur la base d'un prévisionnel de ventes de chaque produit.

Lorsque les produits vendus font l'objet d'une garantie contractuelle, celle-ci n'a pas été identifiée comme étant une Obligation de Prestation distincte dans la mesure où il n'y a pas d'option d'achat de cette garantie séparée du contrat ni de service additionnel fourni par le Groupe dans le cadre de la garantie. Les coûts de garantie font ainsi l'objet d'une provision pour garantie selon IAS 37.

## Note 23 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et les impôts différés.

### L'impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de la période, en retenant les taux d'imposition en vigueur et tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

### Les impôts différés

Les impôts différés sont détaillés à la Note 12 : « Impôts différés » des notes annexes aux comptes consolidés.

Le détail des **impôts sur les bénéfices** du Groupe est le suivant :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Résultat des sociétés intégrées	8 590	1 703
Impôt courant <crédit>	3 494	2 442
Impôt différé <crédit>	<2 602>	<2 043>
<i>Dont</i>		
<i>Impôt différé sur différences temporaires</i>	<2 601>	<2 043>
<i>Impôt différé sur changement de taux d'impôt</i>	<1>	
<b>Résultat des sociétés intégrées avant impôt</b>	<b>9 483</b>	<b>2 101</b>

### La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Le Groupe a décidé de ne pas qualifier la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) d'impôt sur le résultat et enregistre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la CVAE en charge opérationnelle. Le Groupe a en effet considéré que la valeur ajoutée est à un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt des sociétés.

Le tableau détaillé ci-après permet d'expliquer l'impôt dans les comptes consolidés :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Impôt théorique calculé au taux français normal (taux d'impôt théorique : 25,0 %)	2 371	525
Crédit Impôt Recherche	<1 426>	<1 291>
Autres crédits d'impôt		
Effet sur l'impôt théorique	<389>	
- Différentiel de taux (pays étrangers, taux français)	0	<249>
- Effet des variations de taux d'impôts différés		
- Pertes fiscales non activées	2 130	163
- Actualisation des perspectives d'utilisation des pertes fiscales	<2 666>	<2 214>
<i>Bénéfices liés à l'utilisation de pertes fiscales non activées</i>	<257>	<2 214>
<i>Bénéfices liés aux modifications de l'activation des pertes fiscales</i>	<2 641>	
<i>Pertes liées à la modification de l'activation des pertes fiscales</i>	232	
- Ajustement de l'impôt sur exercice antérieur	21	<3>
- Ajustement de l'impôt sur exercice en cours	0	
- Autres (y compris différences permanentes)	852	3 469
<b>Impôt comptabilisé (taux d'impôt réel : 9,41 %)</b>	<b>893</b>	<b>399</b>

## Note 24 Autres produits et charges opérationnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limités, inhabituels, anormaux et peu fréquents que le Groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat.

## Note 25 Résultat financier

Le résultat financier est détaillé dans le tableau suivant :

En k€		31/12/2023	31/12/2022
Produits de trésorerie et équivalents		7	14
Intérêts et charges financières		<7 960>	<5 004>
Autres produits financiers		2 374	1 474
<i>Dont</i>	<i>Intérêts perçus</i>	299	693
	<i>Dividendes reçus</i>	<3>	791
	<i>Produits sur instruments financiers</i>	2 078	0
Autres charges financières		<317>	<4 205>
<i>Dont</i>	<i>Charges sur instruments financiers</i>	0	<4 059>
<b>Résultat financier</b>		<b>&lt;5 897&gt;</b>	<b>&lt;7 721&gt;</b>

\* Retraité du reclassement de la division Power en activité non poursuivie

Avec un cours EUR / USD à la clôture de l'exercice à 1,1050, la valorisation des instruments de couverture de change a un impact positif au 31 décembre 2023 contrairement au 31 décembre 2022 où le cours EUR / USD était de 1,0666. Elle génère une écriture de juste valeur sans incidence sur la trésorerie de +2 078 k€ sur le résultat financier, contre <4 059 k€> l'exercice précédent.

Il est à signaler que le taux d'intérêts brut sur l'exercice 2023 ressort à 3,49 %, contre 1,95 % en 2022.

## Note 26 Opérations avec les parties liées

Les parties liées au Groupe ACTIA ont été définies conformément à la norme IAS 24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023.

### Note 26.1 Avec la Société holding : LP2C S.A.

La **nature des relations** avec LP2C est définie par trois conventions signées entre LP2C et les sociétés du Groupe le 27 novembre 2018 :

- ⊙ Les prestations permanentes concernent les domaines suivants :
  - Animation du Groupe,
  - Prestations dans les domaines suivants :
    - Administratif, juridique, comptable et financier,
    - Qualité,
    - Communication,
    - Ressources Humaines,
    - Immobilier,
    - Gestion et procédures internes du Groupe,
    - Business development.
  - Une convention spécifique lie ACTIA Group à LP2C, ACTIA Group réalisant les prestations suivantes au profit de LP2C :
    - Secrétariat de Direction,
    - Comptabilité.
- ⊙ Missions exceptionnelles : LP2C peut mettre en place, à la demande des sociétés du Groupe et pour leur compte, des missions spécifiques nettement définies, limitées dans le temps et n'entrant pas dans le cadre habituel des prestations énumérées ci-dessus. Ces missions exceptionnelles feront l'objet d'une nouvelle convention établie selon les mêmes formes et conditions que la convention définissant les missions permanentes et devront être préalablement autorisées en Conseil.

Ces conventions ont été renouvelées par le Conseil d'Administration d'ACTIA Group le 27 mars 2023, pour l'exercice 2023.

Aucun avantage particulier n'a été accordé dans le cadre de cette convention.

Les éléments chiffrés de cette convention sont les suivants :

<b>En k€</b>		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>		<b>&lt;1 572&gt;</b>	<b>&lt;1 399&gt;</b>
<i>Dont</i>	<i>Facturation convention</i>	<i>&lt;1 648&gt;</i>	<i>&lt;1 459&gt;</i>
	<i>Prestations de services divers à la holding</i>	<i>76</i>	<i>60</i>
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>		<b>&lt;883&gt;</b>	<b>&lt;572&gt;</b>
<i>Dont</i>	<i>Compte courant</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	<i>Dette Fournisseur</i>	<i>&lt;911&gt;</i>	<i>&lt;584&gt;</i>
	<i>Créance Client</i>	<i>28</i>	<i>12</i>
<b>Conditions de facturation</b>		Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>		Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>		<b>2</b>	<b>2</b>



## Note 26.2 Avec les participations mises en équivalence

Les relations entre la SCI Los Olivos, la SCI Les Coteaux de Pouvourville et le Groupe sont de **nature immobilière** :

- ⊙ La **SCI Los Olivos** possède le terrain et le bâtiment à Getafe (Espagne) qui sont loués à ACTIA Systems,
- ⊙ La **SCI Les Coteaux de Pouvourville** possède le terrain et les bâtiments situés à Toulouse (France) qui sont loués à ACTIA Group et ACTIA Automotive au prorata de la surface utilisée.

Les éléments chiffrés concernant la **SCI Los Olivos** sont les suivants :

En k€	2023	2022
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>&lt;167&gt;</b>	<b>&lt;156&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	<180>	<176>
<i>Intérêts et charges financières</i>	<8>	20
<i>Charges diverses</i>	21	0
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>&lt;271&gt;</b>	<b>&lt;294&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<271>	<294>
<i>Dette Fournisseur</i>	<0>	<0>
<i>Créance Client</i>	0	0
<b>Conditions de facturation</b>	Mensuelle	Mensuelle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les éléments chiffrés concernant la **SCI Les Coteaux de Pouvourville** sont les suivants :

En k€	2023	2022
<b>Montant de la transaction nette (&lt;charge&gt;)</b>	<b>&lt;1 204&gt;</b>	<b>&lt;1 033&gt;</b>
<i>Dont</i>		
<i>Facturation loyers</i>	<1 029>	<985>
<i>Refacturation de frais divers</i>	<175>	<48>
<i>Charges diverses</i>	18	0
<b>Solde net au bilan (&lt;passif&gt;)</b>	<b>225</b>	<b>4</b>
<i>Dont</i>		
<i>Compte courant</i>	<271>	0
<i>Dette Fournisseur</i>	<6>	0
<i>Créance Client</i>	503	4
<b>Conditions de facturation</b>	Trimestrielle	Trimestrielle
<b>Conditions de règlement</b>	Comptant	Comptant
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Note 26.3 Avec les filiales**

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées, ainsi que les résultats internes réalisés, sur cession d'actif immobilisé ou de stocks de sociétés consolidées, sont éliminés. Les pertes internes sont éliminées de la même façon que les profits internes, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe (cf. § Note 3.2 « Sociétés Consolidées » des notes annexes aux comptes consolidés).

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés, comme toutes transactions entre sociétés du Groupe en intégration globale. Elles sont de différente nature :

- ⊙ Achat ou vente de biens et de services ;
- ⊙ Location de locaux ;
- ⊙ Transfert de recherche et développement ;
- ⊙ Achat ou vente d'actifs immobilisés ;
- ⊙ Contrat de licence ;
- ⊙ Management fees ;
- ⊙ Comptes courants ;
- ⊙ Prêts...

**Note 26.4 Avec les membres des organes de direction**

Il s'agit des rémunérations versées aux personnes ayant des **mandats sociaux dans ACTIA Group S.A.** :

- ⊙ Par ACTIA Group : Président Directeur Général et administrateurs,
- ⊙ Par LP2C, société contrôlante : Président Directeur Général, Directeur Général Délégué et Directrices Générales Déléguées,
- ⊙ Par les Sociétés contrôlées, filiales du Groupe : Président Directeur Général.

Le **détail des rémunérations versées** aux mandataires sociaux est le suivant :

<b>En k€</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Avantages à court terme	746	639
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiements en actions	0	0
<b>Total</b>	<b>746</b>	<b>639</b>

À ce jour il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en cours sur ACTIA Group S.A. ou sur les autres sociétés du Groupe.

Les informations concernant les cotisations à des régimes de retraite, les montants à verser en cas de départ ainsi que les autres avantages sont détaillés au § 7.2 « Rémunérations des mandataires » du Rapport sur le gouvernement d'entreprise.

### Note 26.5 Avec les autres parties liées

#### ⊙ GIE PERENEO

Le GIE PERENEO a été liquidé le 9 novembre 2023.

ACTIA Automotive S.A. détenait 50 % du GIE PERENEO. Ce GIE avait pour mission de répondre à des offres de services de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) ou de pérennisation des systèmes électroniques, avec Spherea Tests & Services, co-partenaire du GIE avec sa filiale GET Électronique.

Les **éléments chiffrés relatifs aux transactions** avec le GIE PERENEO sont les suivants :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Montant de la transaction (<Charges>)	0	135
Solde au bilan (<Passif>)	0	41
Conditions de règlement	Comptant	Comptant
Provision sur créances douteuses	0	0

### Note 27 Effectif

En nombre de salarié	2023	2022
France	1 185	1 087
Étranger	2 907	2 642
<b>Total</b>	<b>4 092</b>	<b>3 729</b>

Pour plus d'informations, voir § 6.4.1 "Nos collaborateurs" du Rapport sur le Développement Durable.

Les **informations financières** relatives au GIE PERENEO sont les suivantes :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Total Actifs	0	81
Dettes	0	143
Chiffre d'Affaires	0	341
Résultat	0	6

La ventilation de l'effectif au 31 décembre 2023 par secteur opérationnel est la suivante :

En nombre de salarié	Cadres	Non cadres	Total
Automotive	1 734	1 939	3 673
Telecom	206	198	404
Autres (dont Holding)	12	3	15
<b>Total</b>	<b>1 952</b>	<b>2 140</b>	<b>4 092</b>

## Note 28 Engagements hors bilan et Garanties sur éléments d'actifs

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

En k€	31/12/2023	31/12/2022
<b>Engagements reçus</b>		
Cautions bancaires	15 989	18 280
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>15 989</b>	<b>18 280</b>

Les informations ci-dessus ne reprennent pas :

- ⊙ Les encours de location simple et location-financement qui sont traités à la Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ⊙ Les intérêts sur emprunts qui sont traités à la Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés ;
- ⊙ Les engagements de ventes à terme en devises et de swap de taux d'intérêt qui sont traités au § Note 11.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés.

Les Garanties sur éléments d'actifs correspondent aux éléments de l'actif servant de garantie à des dettes constatées au passif. Elles se décomposent comme suit :

En k€		31/12/2023	31/12/2022
		Total	Total
Titres de participation de sociétés consolidées (*)		3 607	3 607
	<i>Solde de la dette garantie par les titres de participation</i>	257	768
Nantissement de créances professionnelles		0	15 197
Nantissement CIR & CICE		13 213	11 954
Nantissement stocks		4 000	0
Nantissement matériel		1 874	2 176
Hypothèques/Nantissements (terrains/bât)		12 505	11 967
<b>Total</b>		<b>35 198</b>	<b>44 901</b>

(\*) Valeur Comptable des Titres Nantis

## Note 29 Facteurs de risques

Le Groupe procède à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats, sa capacité à réaliser ses objectifs, détaillés au chapitre 5 « Facteurs de risques » du Rapport Annuel.

### Note 29.1 Les risques de crédit et / ou de contrepartie

Le risque de crédit et / ou de contrepartie proviendrait de la défaillance d'un client, en raison de difficultés financières ou de faillite. Il traduit dans les faits une dépendance du Groupe par rapport à certains clients significatifs.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix principaux clients représente 53,7 % du chiffre d'affaires total, pourcentage légèrement en baisse par rapport à 2022. Le premier client représente 8,6 % de l'activité globale du Groupe en 2023. La stratégie construite autour de la diversité clients/marchés/zones géographiques permet de construire un portefeuille client où aucun d'entre eux ne représente pas plus de 15 % du chiffre d'affaires consolidé.

Il est cependant important de préciser que les premiers clients sont, pour la plupart d'entre eux, des groupes internationaux avec de nombreuses filiales qui se déclinent sur des marchés différenciés tant en termes juridiques (filiales / divisions) qu'en termes de produits répondant à des segments ayant souvent des activités indépendantes.

### Note 29.2 Les risques de liquidité

La Société procède à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Cette revue régulière permet d'anticiper toute tension et d'y apporter une réponse le cas échéant.

Une étude détaillée des dettes financières, de la trésorerie, de l'endettement net et des dettes y compris intérêts est donnée au § Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

Au sein du Groupe, le risque de liquidité est concentré sur la maison mère ACTIA Group et sa filiale ACTIA Automotive, puisqu'elles représentent 83,2 % de l'endettement global. De plus, la diversification des sources de financement permet de limiter la dépendance vis-à-vis des prêteurs.

En 2023, le Groupe a augmenté son recours aux financements à court terme de 3 157 k€, répartis de la manière suivante :

☉ Dailly : <11 053 k€>

Les neuf clients suivants ont un poids variant de 8,4 % à 3,1 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe est peu exposé au risque de crédit du fait de la nature des principales contreparties, de la solvabilité de ses principaux clients et de la grande dispersion de ses autres clients.

Le Groupe n'envisage aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur ses actifs échus non provisionnés (cf. Note 9 « Clients, Autres créances courantes et Crédit d'impôt courant » des notes annexes aux comptes consolidés).

Pour les zones géographiques présentant un risque particulier, les livraisons ne sont effectuées qu'au travers d'outils reconnus, tels que le crédit documentaire.

☉ Découvert :	9 101 k€
☉ Crédit SPOT :	3 850 k€
☉ Mobilisation CIR :	1 258 k€

Le financement du CIR a augmenté de 1 258 k€, étant précisé que la mobilisation de 13 213 k€, correspondant aux CIR des années 2019 à 2022, a évolué en 2023 de la différence entre la mobilisation du CIR 2022, l'augmentation de la mobilisation du CIR 2021 et le remboursement du CIR 2018 par l'État. L'encours des avances de CIR est limité à 90,0 % du montant des créances cédées, dans la limite du montant autorisé. Le CIR des années 2019 à 2022 représente 14 895 k€ pour une avance de 13 213 k€ (89 %).

Il est à noter que les autorisations de lignes court terme sont stables et ne sont utilisées qu'à 49,4 % à la clôture de l'exercice.

Sur l'exercice 2023, l'endettement brut du Groupe a diminué de <25,6 M€>, à 231,5 M€.

Une étude détaillée des actifs et passifs financiers est donnée à la Note 13 « Actifs et passifs financiers » des notes annexes aux comptes consolidés. Elle est reprise dans les tableaux suivants, par échéance :

Au 31 décembre 2023 :

En k€	<31/12/24	>01/01/25	<31/12/28	>01/01/29	Total
Total des actifs financiers	234 449		14 878	2 188	251 514
Total des passifs financiers	<298 389>		<106 784>	<27 180>	<432 353>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;63 940&gt;</b>		<b>&lt;91 906&gt;</b>	<b>&lt;24 992&gt;</b>	<b>&lt;180 839&gt;</b>
Engagements hors bilan	<15 989>				<15 989>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;79 929&gt;</b>		<b>&lt;91 906&gt;</b>	<b>&lt;24 992&gt;</b>	<b>&lt;196 827&gt;</b>

Au 31 décembre 2022 :

En k€	<31/12/23	>01/01/24	<31/12/27	>01/01/28	Total
Total des actifs financiers	239 627		15 137	2 243	257 007
Total des passifs financiers	<293 204>		<130 086>	<27 538>	<450 828>
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>&lt;53 578&gt;</b>		<b>&lt;114 949&gt;</b>	<b>&lt;25 295&gt;</b>	<b>&lt;193 822&gt;</b>
Engagements hors bilan	<18 280>				<18 280>
<b>Position nette après gestion</b>	<b>&lt;71 858&gt;</b>		<b>&lt;114 949&gt;</b>	<b>&lt;25 295&gt;</b>	<b>&lt;212 102&gt;</b>

Dans le Groupe, le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des passifs financiers est lié à son niveau de facturation et de recouvrement de ses créances, mais aucune difficulté n'est à signaler à ce niveau-là.

Les sociétés du Groupe gèrent de façon autonome leurs besoins de trésorerie. La maison mère n'intervient qu'en cas de difficulté. Cette trésorerie provient de l'activité, des concours bancaires pouvant être obtenus en local. Les investissements importants sont décidés au niveau de la Direction du Groupe (acquisitions, bâtiments, outils de production, projets significatifs de R&D) et sont généralement financés par des emprunts ou des crédits baux souscrits par l'entité concernée. ACTIA Automotive S.A., en tant que société tête de la division Automotive, peut être amenée à financer des investissements importants pour le compte de ses filiales (ex : investissement télématique avec sa filiale ACTIA Nordic, investissement industriel aux États-Unis avec sa filiale ACTIA Corp.).

Enfin, le Groupe, pouvant bénéficier d'excédents de trésorerie au niveau de certaines filiales, a organisé une convention de trésorerie qui s'enclenche selon les besoins, afin de pouvoir utiliser, au mieux, les excédents de trésorerie disponibles au sein du Groupe.

Il est rappelé que ces conventions ont pour vocation d'utiliser la trésorerie disponible au sein du Groupe afin de limiter l'utilisation des lignes de financement court terme et de réduire ainsi les frais financiers : il ne s'agit pas de transférer les financements bancaires sur les filiales.

Enfin, les besoins de financement du Groupe sont en lien avec sa stratégie d'entreprise industrielle, innovante. Aussi, chaque année des financements sont mis en œuvre pour accompagner les décisions d'investissements qui assurent la pérennité d'ACTIA dans le moyen et long terme. Historiquement près de 75 % des levées de financement à moyen terme concernent la R&D ou, exceptionnellement, des croissances externes, les 25 % restant étant plutôt dédiés au renouvellement du capacitaire en production. La politique de financement se décompose donc en trois éléments :

- ⊙ Financement à long terme : les constructions / réhabilitations / acquisitions de bâtiments sont financées par la levée d'emprunts à long terme, selon les pratiques locales des pays concernés ;
- ⊙ Financement à moyen terme : des prêts bancaires financent des projets structurant de R&D (cf. § 4.6 « Investissements » du Rapport de Gestion) d'une durée moyenne de 4 à 5 ans. Le reste du financement de la R&D est porté soit par les clients, soit par des aides (subventions, avances, CIR), soit par les fonds propres. Le renouvellement des matériels et des équipements nécessaires au maintien des exigences de qualité et de capacitaire des outils de production sont financés par des crédits baux (France) ou prêts moyen terme ;
- ⊙ Financement à court terme : les lignes de financement court terme ou la mobilisation du poste Clients servent à la gestion du BFR.

**Note 29.3 Les risques de marché**

## ☉ Risque de taux

Les variations des taux d'intérêts représentent un risque pour le Groupe qui pourrait avoir un impact sur ses frais financiers.

L'analyse à laquelle le Groupe a procédé aboutit aux éléments chiffrés présentés dans le tableau ci-dessous :

En k€	Actifs financiers* (a)		Passifs financiers* (b)		Exposition nette avant couverture (c) = (a) - (b)		Instrument de couverture de taux (d)		Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d)	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
< 1 an	234 449		258 333	40 055	<23 885>	<40 055>	0	0	<23 885>	<40 055>
De 1 à 5 ans	14 878		105 955	829	<91 078>	<829>			<91 078>	<829>
> 5 ans	2 188		27 134	46	<24 945>	<46>			<24 945>	<46>
<b>Total</b>	<b>251 514</b>	<b>0</b>	<b>391 423</b>	<b>40 930</b>	<b>&lt;139 908&gt;</b>	<b>&lt;40 930&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>&lt;139 908&gt;</b>	<b>&lt;40 930&gt;</b>

\* Le détail des Actifs et Passifs financiers est donné au § Note 13 « Actifs et passifs financiers » des annexes aux comptes consolidés.

Au niveau du Groupe, un contrôle est effectué sur la répartition du risque global de taux afin d'avoir un coût raisonnable de la dette bancaire.

Dans un contexte de hausse des taux, le Groupe a continué de privilégier la mise en place de financement à taux fixe en 2023 pour ses financements moyen et long terme. La répartition des dettes financières à taux fixe et taux variable est donnée § Note 14 « Dettes financières » des notes annexes aux comptes consolidés.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de référence a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	31/12/2023	
	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact d'une variation de + 1 % des taux d'intérêts	<409>	<409>
Impact d'une variation de - 1 % des taux d'intérêts	409	409



⊙ Risque de change

L'implantation et la facturation du Groupe à l'international l'expose à des risques de change, liés aux fluctuations des devises étrangères, tant pour les transactions effectuées que pour la conversion de ses actifs et de ses résultats.

Avec 318 M€ d'achats consommés, dont plus de 98 M€ en dollars américains (hors achats par nos structures américaines qui bénéficient d'une couverture naturelle), une évolution de la parité EUR / USD impacte très rapidement la rentabilité du Groupe.

Pour les transactions réalisées en devises étrangères (ex : achats ou ventes en dollar américain (USD) ou en yen (JPY) par des entités de la zone Euro), les sociétés concernées gèrent de façon autonome leur risque de change et souscrivent si nécessaire des outils de couverture de change, lorsque les volumes en jeu le permettent.

ACTIA souscrit régulièrement des contrats de couverture de change dont les caractéristiques sont détaillées en Note 11.2 « Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat » des notes annexes aux comptes consolidés. Ces outils de couverture ont pour objectif de sécuriser le coût d'acquisition des dollars USD par rapport à un prix vendu à nos clients. En effet, ces prix sont définis au moment des appels d'offres et les clients n'autorisent pas d'évolution de ceux-ci en fonction des fluctuations EUR / USD ou du marché des composants. Il ne s'agit donc pas de spéculer par rapport aux marchés boursiers, mais d'assurer un niveau raisonnable de parité pour les semaines / mois à venir.

Une forte ou rapide évolution de la parité EUR / USD a des conséquences très différentes en fonction de la vision court ou moyen terme que l'on adopte pour le Groupe :

- À court terme, cela représente un risque majeur pour nos achats de composants qui sont, pour environ la moitié, effectués en dollars US et qui sont essentiellement fabriqués en zone sous influence dollar américain. Les outils de couverture permettent de limiter l'impact de l'évolution de la parité, sécurisant les achats lors de forte baisse, mais ne permettant pas de bénéficier immédiatement des hausses, devant attendre la mise en œuvre de nouveaux outils suite à l'extinction des outils existants. Aussi, il est constaté que malgré de très fortes amplitudes, le Groupe a pu travailler à change quasi constant pendant de nombreuses années. Des actions sont cependant menées pour trouver les ajustements nécessaires sur les prix tant auprès des fournisseurs, qu'auprès des clients. Même si les tensions du marché des composants peuvent entraîner des hausses de prix forcées, il est peu probable qu'en dehors de secteurs très spécifiques, comme l'Aéronautique, des clauses de révision de prix liée aux fluctuations des devises puissent être incluses dans les nouveaux contrats.
- À moyen terme, l'évolution de la parité peut impacter la compétitivité du Groupe dans les appels d'offres internationaux, mais cela ne se traduira dans l'activité qu'avec 18 mois à 3 ans de retard, du fait du cycle de développement (R&D) et d'industrialisation.

En 2023, le Groupe a ainsi pu procéder à ses achats de dollars américains à une parité moyenne de 1,065 contre 1,078 en 2022, générant un manque à gagner de 1 425 k€ (estimation calculée sur les cours moyens annuels) par rapport au marché comptant dont la parité moyenne a été de 1,081, contre 1,054 en 2022. Fort de l'expérience de l'année 2022 avec un effondrement très rapide de l'euro, le Groupe a fait évoluer sa stratégie de couverture dollar en sollicitant quelques grands comptes clients afin qu'ils réalisent une partie des paiements en dollars US, sachant qu'en dehors des achats de composants, les charges sont principalement en euros. En 2023, cette action a permis de limiter les acquisitions de dollars à 98 M\$ contre 120 M\$ en 2022 alors même que l'activité progressait de 15,9 %. Ainsi, le Groupe a assuré une couverture naturelle sur une partie de son besoin en devise.

Le Groupe a procédé à l'analyse du **risque de change** sur les créances clients et les dettes fournisseurs après couverture et les éléments chiffrés sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En k€	Créances Clients Valeurs Brutes (a)	Dettes Fournisseurs (b)	Engagements hors bilan (c)	Position nette avant couverture (d)=(a)+(b)+(c)	Instruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f)=(d)+(e)
EUR	117 827	<57 138>	2 596	63 285	0	63 285
USD	23 588	<16 604>	13 393	20 377	13 277	33 655
Autres devises	17 874	<9 587>	0	8 287	0	8 287
<b>Total</b>	<b>159 288</b>	<b>&lt;83 328&gt;</b>	<b>15 989</b>	<b>91 949</b>	<b>13 277</b>	<b>105 226</b>

La majeure partie des transactions sont donc réalisées en euro. L'analyse de la sensibilité à une variation de +/- 1 % de taux de change a été réalisée sur le dollar américain, 2<sup>ème</sup> devise la plus utilisée dans le Groupe, les neuf autres devises regroupées dans le tableau ci-dessus en rubrique « Autres devises » ne présentant pas de risque significatif, même si certaines devises connaissent de très fortes fluctuations, comme le réal brésilien.

La sensibilité à une variation de +/- 1 % du taux de change EUR / USD a été calculée sur une base après couverture. Les données chiffrées de cette analyse sont détaillées ci-dessous :

En k€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Position nette après couverture en USD	33 655	33 655	33 655	33 655
USD	0,91403	0,89593	0,91403	0,89593
<b>Estimation du risque</b>	<b>+ 305</b>	<b>&lt;305&gt;</b>	<b>+ 305</b>	<b>&lt;305&gt;</b>

Enfin, avec un fort impact en clôture de l'exercice 2023 (impact de +2,1 M€, contre <4,1> M€ en 2022), la valorisation des instruments de couverture imposée par la norme IAS 39 peut fluctuer significativement d'un exercice à l'autre. L'utilisation d'outils de type « accumulateur » qui sont gérés avec une capacité d'accumulation limitée par des levées anticipées régulières et avec un seuil de double accumulation bonifié par rapport à des achats à terme, ajoute un degré de risque dans le calcul de la valorisation, qui surenchérit le calcul. Il est rappelé que ces instruments ont pour vocation de protéger les achats de devises au risque de devoir enregistrer des écritures techniques sans lien avec l'activité.

En ce qui concerne les actifs et les passifs hors zone euro, ils ne représentent qu'une faible part du Groupe (13,5 %) et ne sont généralement liés qu'à l'activité. Les biens mobiliers ou immobiliers s'amortissent ou sont déjà totalement amortis. Une analyse a été faite concernant les investissements long terme par rapport au risque devises, mais l'opportunité immobilière

(Tunisie, USA, Suède) qu'ils représentaient par rapport au coût de location de biens pour de la production de cartes électroniques avec sa spécificité pondère considérablement le risque de change. Quant aux équipements lourds nécessaires à la production, les biens sont amortis rapidement et l'homogénéité des équipements sur nos différents sites permettrait la récupération et l'utilisation des biens sur n'importe quel autre site si besoin était.

Enfin, n'ayant pas opté pour une valorisation des actifs immobiliers, la valeur nette comptable est très en deçà de la valeur de marché et couvrirait un différentiel de change si nous étions amenés à vendre un bien.

Le risque de change lié aux filiales hors zone euro se limite essentiellement à la contribution aux résultats du Groupe. En effet, le Groupe facture, dans les pays où les risques sur les monnaies sont les plus sensibles, en euros pour tous les flux intragroupes et limite la durée du Crédit Client sur les pays à monnaie « fondante ».

## 8.1.7 HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

Le tableau ci-dessous recense le montant des honoraires Hors Taxes des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2023 dans les comptes de la Société ACTIA Group S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale. À noter que le solde des honoraires de Commissariat aux Comptes relatif à la période est souvent facturé au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice suivant. C'est le cas pour le solde des honoraires de 2022 qui a été facturé début 2023.

Pour une meilleure lecture de l'information concernant la société mère et ses filiales, nous avons opté pour une présentation des montants convenus dans les lettres de mission.

Globalement, les honoraires de Commissariat aux Comptes sont stables d'une période à l'autre.

En k€	KPMG		BM&A	
	Montant HT	%	Montant HT	%
<b>Année 2023</b>				
<b>Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>				
Émetteur : ACTIA Group S.A.	82	16,0 %	55	55,2 %
Filiales intégrées globalement	423	82,7 %	45	44,8 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>505</b>	<b>98,8 %</b>	<b>100</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Services autres que la certification des comptes :</b>				
Émetteur : ACTIA Group S.A.	6	1,2 %	0	0,0 %
Filiales intégrées globalement	0	0,0 %	0	0,0 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>1,2 %</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>
<b>TOTAL Groupe</b>	<b>511</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100</b>	<b>100,0 %</b>

Les honoraires des Commissaires aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires de certaines filiales du Groupe et le respect des réglementations au plan local.

Les services autres que la certification des comptes rendus par les Commissaires aux Comptes, ou un membre du réseau, concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux Comptes rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales et environnementales et rédaction d'attestations particulières.

## 8.1.8 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée Générale de la société ACTIA Group S.A.,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Actia Group S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

- Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le groupe procède à un test de dépréciation annuel de la valeur des goodwill selon les modalités décrites à la « Note 4.2 Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des évaluations réalisées et la correcte mise en œuvre des tests de dépréciation qui en découlent.

Le groupe active les frais de développement selon les modalités décrites à la « Note 4.3 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné les hypothèses sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour l'amortissement et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⊙ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ⊙ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ⊙ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ⊙ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⊙ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ⊙ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux Comptes

Labège, le 25 avril 2024

**KPMG S.A.**

Mathieu Leruste

*Associé*

Paris, le 25 avril 2024

**BM&A**

Eric Seyvos

*Associé*

## 8.2 COMPTES SOCIAUX

### 8.2.1 BILAN SOCIAL

Bilan actif (en €)			31/12/2023	31/12/2022
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Frais d'établissement</b>				
<b>Frais de recherche et développement</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	53 637	53 572	65	64
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				106
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	69 496	55 735	13 761	6 251
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	57 030 961	57 314	56 973 647	55 559 158
Créances rattachées à participations	25 897 456		25 897 456	42 036 435
Autres titres immobilisés				
Prêts	439	103	335	335
Autres immobilisations financières	4 745		4 745	4 745

Bilan actif (en €)			31/12/2023	31/12/2022
	Montant Brut	Amortissements	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	83 056 734	166 725	82 890 009	97 607 093
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 449		9 449	82 430
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	3 120 910		3 120 910	2 950 620
Autres créances	12 863 726		12 863 726	5 138 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	253 734	148 831	104 904	106 605
dont actions propres : 162 076				
Disponibilités	3 263 443		3 263 443	3 751 847
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	239 324		239 324	163 940
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	19 750 585	148 831	19 601 755	12 194 312
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actifs	11 825		11 825	
<b>BILAN ACTIF</b>	<b>102 719 144</b>	<b>315 556</b>	<b>102 503 589</b>	<b>109 801 405</b>

<b>Bilan passif (en €)</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital social et individuel	15 074 956	15 074 956
	(dont versé : 15 074 956)	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 560 647	17 560 647
Écarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence : 0)	
Réserve légale	1 507 496	1 507 496
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	189 173	189 173
	(dont rés. Prov. fluctuation cours : 0)	
Autres réserves		
Report à nouveau	21 712 043	13 474 055
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 716 178</b>	<b>10 648 216</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>57 760 493</b>	<b>58 454 543</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	11 825	4 000 000
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 825</b>	<b>4 000 000</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	24 250 000	28 833 334
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 655 139	8 948 926
Emprunts et dettes financières divers	7 581 860	6 942 353
	(dont empr. Participatifs : 0)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		89 167
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	892 191	1 802 426
Dettes fiscales et sociales	254 750	189 173
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	97 332	541 484
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>44 731 271</b>	<b>47 346 863</b>
Écarts de conversion passifs		
<b>BILAN PASSIF</b>	<b>102 503 589</b>	<b>109 801 405</b>



## 8.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL

Compte de résultat (en €)	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	2 023 467	2 195 422
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 023 467</b>	<b>2 195 422</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 000	2 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 994 703	1 365 362
Autres produits		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 027 170</b>	<b>3 562 785</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	3 885 025	4 791 977
Impôts, taxes et versements assimilés	22 565	38 699
Salaires et traitements	1 170 856	869 238
Charges sociales	443 573	347 097
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 915	3 326
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	31 955	14 050
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 559 889</b>	<b>6 064 389</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>&lt;1 532 719&gt;</b>	<b>&lt;2 501 604&gt;</b>
<b>OPÉRATIONS EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	5 302 804	2 460 816
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	309 392	451 344
Autres intérêts et produits assimilés		15
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 731	4 293
Différences positives de change	29 503	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	6 638	13 892
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 650 067</b>	<b>2 930 360</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	14 188	2 563
Intérêts et charges assimilés	1 617 910	1 382 548
Différences négatives de change	72 035	1 925
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 707	7 760
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 711 840</b>	<b>1 394 796</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 938 227</b>	<b>1 535 564</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 405 509</b>	<b>&lt;966 040&gt;</b>

<b>Compte de résultat (en €)</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	148
Produits exceptionnels sur opérations en capital	406 602	16 765 262
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 000 000	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 406 617</b>	<b>16 765 410</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9	12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 913 216	457 214
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 000 000
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 913 225</b>	<b>4 457 226</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>&lt;506 608&gt;</b>	<b>12 308 184</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	182 723	693 928
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 083 854</b>	<b>23 258 555</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 367 676</b>	<b>12 641 339</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 716 178</b>	<b>10 648 216</b>

## 8.2.3 NOTES ANNEXES

### Note 1 Faits majeurs de l'exercice

La Société ACTIA Group S.A. a rempli son rôle de Holding de Groupe en 2023.

La Société a accompagné la préparation de la segmentation de ses activités en quatre divisions : *Mobility, Energy, Aerospace et Engineering*, pour une mise en œuvre en 2024. Dans ce contexte ACTIA Telecom a apporté ses directions opérationnelles dédiées aux secteurs de l'énergie et du ferroviaire respectivement à ACTIA Energy et ACTIA Railway, sociétés filiales créées à cet effet, et a changé de dénomination sociale pour devenir ACTIA Aerospace. En parallèle, ACTIA Automotive a cédé son fonds de commerce et d'industrie de fabrication d'équipements électroniques sur les marchés aéronautiques, spatial et défense à ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom), cette entité réunissant ainsi toutes les activités en lien avec les secteurs aéronautique et spatial. Par ailleurs, ACTIA Automotive et ACTIA Aerospace (ex ACTIA Telecom) ont changé leur forme sociale de Société Anonyme en Société par Actions Simplifiée.

### Note 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024.

#### Note 2.1 Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions sont amortis en linéaire sur un ou deux ans.

#### Note 2.2 Immobilisations corporelles

Les actifs immobilisés sont décomposés et amortis sur leur propre durée d'utilité si celle-ci est différente de l'immobilisation principale.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition. Les éléments du coût comprennent :

- ⊙ Le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non remboursables, déduction faite des rabais, remises, ristournes accordés ;
- ⊙ Les coûts directs liés au transfert et à la mise en état d'exploitation de l'actif ;
- ⊙ Le cas échéant, l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Lorsque des parties significatives d'immobilisations corporelles peuvent être déterminées et que ces composants ont des durées d'utilité et des modes d'amortissement différents, les amortissements sont comptabilisés par composant. À ce jour, aucune immobilisation ne fait l'objet d'un traitement par composant, faute d'immobilisation significative.

Le montant amortissable est systématiquement réparti sur la durée d'utilité de l'actif. Les amortissements sont calculés linéairement et les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

- ⊙ Installations techniques, matériels et outillages : sur 6 à 10 ans ;
- ⊙ Autres immobilisations corporelles : sur 3 à 10 ans.

### Note 2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur comptable d'une participation, détenue par ACTIA Group, est inférieure à la quote-part de capitaux propres de celle-ci, une dépréciation est constatée, sauf si :

- ⊙ Une juste valeur transactionnelle actée permet de justifier la valeur,
- ⊙ Ou lorsque les perspectives de redressement de la rentabilité sont fortement probables et peuvent être démontrées, la valeur d'utilité de la participation étant dès lors estimée par une démarche d'évaluation financière.

### Note 2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'antériorité des créances et des risques de non-recouvrement.

### Note 2.5 Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés conformément à la recommandation CNC n°2013-02, sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan.

Les principales hypothèses retenues à la date de la clôture sont :

- ⊙ Taux d'actualisation : 3,20 % (3,75 % en 2022),
- ⊙ Taux d'évolution des salaires : 2,25 %,
- ⊙ Âge de la retraite : 67 ans,
- ⊙ Taux de turn-over faible :

Age du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Taux de Turn-over (cadres et non cadres)	5,80 %	2,77 %	2,04 %	0,10 %	0,05 %	0,00 %

La valeur actuelle des participations est ainsi appréciée par la mise en œuvre principalement de la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés, fondée sur des hypothèses d'activité et de flux libres de trésorerie prévisionnels raisonnablement estimés par la Direction Générale, qui sont les plus probables à la date d'arrêté des comptes. Les taux d'actualisation et de croissance utilisés sont rationalisés à partir de données de marché.

Afin d'apprécier les marges d'estimation des valeurs de fonds propres ainsi déterminées, des analyses de sensibilité de ces valeurs à la variation d'hypothèses relatives aux flux futurs estimés et au taux d'actualisation sont simulées.

- ⊙ Table de mortalité : INSEE 2013 :

Âge du salarié	20 ans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans	65 ans
Table de Mortalité Hommes	99 274	98 549	97 489	94 963	88 615	83 631
Table de Mortalité Femmes	99 469	99 222	98 745	97 436	94 414	92 075

Dans les engagements hors bilan, les engagements de retraite représentent un montant de 163 542 €.

### Note 3 Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de résultat

Les comptes sont établis au 31 décembre 2023 pour une période de douze mois.

#### Note 3.1 Immobilisations incorporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations incorporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2022	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2023
Frais d'établissement	0			0
Autres immobilisations incorporelles	53 634	149	146	53 637
<b>TOTAL</b>	<b>53 634</b>	<b>149</b>	<b>146</b>	<b>53 637</b>

Et les amortissements :

En €	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2022
Frais d'établissement		0		0
Autres immobilisations incorporelles		53 570	148	53 572
<b>TOTAL</b>		<b>53 570</b>	<b>148</b>	<b>53 572</b>

#### Note 3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des **immobilisations corporelles** ont évolué comme suit :

En €	31/12/2022	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	31/12/2023
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations tech., matériel, outil.	0			0
Autres	56 219	13 277		69 496
Immobilisations corporelles en cours	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>56 219</b>	<b>13 277</b>		<b>69 496</b>

Et les amortissements :

En €	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Terrains		0		0
Constructions		0		0
Installations tech., matériel, outil.		0		0
Autres		49 969	5 766	55 735
<b>TOTAL</b>		<b>49 969</b>	<b>5 766</b>	<b>55 735</b>

**Note 3.3 Immobilisations financières**

Elles ont évolué de la manière suivante :

En €	Montants des titres au Bilan				Détection au 31/12/23 (en %)	Capitaux propres avant affectation de l'exercice au 31/12/23	Chiffre d'affaires HT de l'exercice 2023	Résultats nets au 31/12/23
	31/12/2022		31/12/2023					
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette				
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>								
<b>Filiales et participations &gt; 10 %</b>								
ACTIA Aerospace (Ex ACTIA Télécom)	25 772 641	25 772 641	25 772 641	25 772 641	100,00 %	40 987 438	59 700 235	1 919 687
ACTIA Automotive	24 904 439	24 904 439	24 904 439	24 904 439	99,99 %	33 250 470	302 487 371	7 480 379
ACTIA Telematics Services	3 698 578	3 698 578	3 698 578	3 698 578	99,00 %	1 556 978	2 999 059	66 816
ACTIA PCs	610 902	610 902	610 902	610 902	12,19 %	2 446 211	3 002 876	<182 048>
SCI Oratoire	199 098	199 098	199 098	199 098	86,00 %	3 651 056	636 400	389 782
ACTIA Engineering Services (*)	151 680	151 680	151 680	151 680	53,33 %	2 376 904	30 331 929	2 790 290
SCI Pouvoirville	101 161	101 161	101 161	101 161	30,00 %	1 917 977	1 029 367	278 104
ACTIA Africa (*)	100 000	100 000	100 000	100 000	99,77 %	23 188	984 880	62 831
ACTIA Engineering Services Holding			100 000	100 000	98,00 %	200 000	0	<41>
MORS INC	0	0		0	0,00 %	N.C.	N.C.	N.C.
CYT	33 494	0	0	0	100,00 %	N.C.	N.C.	N.C.
<b>Filiales et participations &lt; 10 %</b>								
CIPI-ACTIA (*)	10 138	10 138	10 138	10 138	0,20 %	2 998 363	14 807 622	368 980
SCI Sodimob	7 030	7 030	1 321 520	1 321 520	98,00 %	229 918	114 472	82 140
<b>Hors-Groupe</b>								
MPC	3 489	3 489	3 489	3 489	0,02 %	N.C.	N.C.	N.C.
Continentale	47	0	47	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
STEM	22 812	0	22 812	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
CGC	960	0	960	0	N.S.	N.C.	N.C.	N.C.
<b>Total</b>	<b>55 616 472</b>	<b>55 559 158</b>	<b>57 030 961</b>	<b>56 973 647</b>				
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISES</b>								
1 % Construction	0	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>								
Prêt	439	335	439	335				
Créances diverses	4 6885	4 688	4 745	4 745				
<b>Total</b>	<b>5 126</b>	<b>5 023</b>	<b>5 183</b>	<b>5 080</b>				

N.S. : Non significatif - N.C. : Non communiqué

(\*) Filiales étrangères dont la devise locale n'est pas l'euro et les données bilancielles sont converties au taux de clôture et les données résultat au taux moyen

### Note 3.4 Stocks

Néant.

### Note 3.5 Avances et acomptes versés sur commandes

Néant.

### Note 3.6 Créances et comptes rattachés, autres créances

EN €	Valeurs brutes	Valeurs nettes	Échéances < 1 an	Échéances > 1 an
Créances rattachées à des participations	25 897 456	25 897 456	7 732 057	18 165 399
Clients, comptes rattachés	3 120 910	3 120 910	1 974 834	1 146 076
Comptes courants rattachés à des participations				
Autres créances (y compris charges constatées d'avance)	13 103 050	13 103 050	9 139 438	3 963 612
<b>TOTAL</b>	<b>42 121 416</b>	<b>42 121 416</b>	<b>18 846 329</b>	<b>23 275 087</b>

### Note 3.7 Actions propres

ACTIA Group détient **1 399 actions propres** comptabilisées pour une valeur brute de 153 043 €. Ces actions étaient détenues par MORS S.A. au moment de la fusion en 2000.

Depuis la fusion avec MORS S.A., le Groupe a procédé à différents programmes de rachat d'actions propres.

Le dernier programme de rachat d'actions propres a été autorisé par l'Assemblée Générale du 24 mai 2022 pour une période de 18 mois. Nous rappelons que ce programme est conforme aux articles L225-209 et suivants du Code de Commerce. Les objectifs, le montant maximum alloué

Le tableau ci-dessous détaille le poste Actions Propres au 31 décembre 2023 :

Origine de la détention	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette
Fusion avec MORS S.A. en 2000	1 399	153 043 €	147 475 €	5 568 €
Programmes de rachat d'actions propres	1 929	9 033 €	1 356 €	7 677 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 328</b>	<b>162 076 €</b>	<b>148 831 €</b>	<b>13 245 €</b>

De plus, au 31 décembre 2023, dans le cadre du **contrat de liquidité**, ACTIA Group détient 10 548 **actions** propres et 45 679 € de liquidité. Tous les titres sont utilisés afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un Prestataire de Service d'Investissement (P.S.I.), la Société de Bourse Portzamparc, au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.

au programme de rachat d'actions, le nombre maximal et les caractéristiques des titres ainsi que le prix maximum d'achat sont décrits au § 4.10.9 « Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions » du Rapport de gestion.

Au total, au 31 décembre 2023, ACTIA Group S.A. détient 3 328 actions propres.

Une provision sur ces actions propres est calculée en fonction du cours de clôture, soit 3,98 € au 31 décembre 2023, et représente un montant de 148 831 €.

### Note 3.8 Capitaux Propres

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'actions émis par la Société et le Capital Social s'élève donc à 15 074 955,75 €. Il est constitué de 20 099 941 actions dont la valeur nominale unitaire est de 0,75 €. La prime d'émission s'élève à 14 693 643,96 €.

La situation nette a par conséquent évolué comme suit pendant l'exercice :

En €	Solde au 31/12/2022 avant affectation	Affectation du résultat 2022				Solde au 31/12/2023 avant affectation proposée
		Réserves RAN	Dividendes		Augmentation de capital social	
			Versés aux actionnaires	Sur actions propres		
Capital	15 074 956					15 074 956
Prime d'émission	14 693 644					14 693 644
Prime de fusion	2 867 003					2 867 003
Réserves légales	1 507 496					1 507 496
Réserves indisponibles	189 173					189 173
Report à nouveau	13 474 055	8 237 988				21 712 043
Résultat exercice 2022	10 648 216	<10 648 216>				0
Résultat exercice 2023						1 716 178
<b>TOTAL</b>	<b>58 454 543</b>	<b>&lt;2 410 227&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57 760 493</b>

Au 31 décembre 2023, le montant des réserves indisponibles affectées à la couverture des actions propres s'élève à 13 245 €.

### Note 3.9 Provisions

Une provision pour risques a été enregistrée sur l'exercice 2023, à hauteur de 12 k€.

EN €	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprise utilisée	31/12/2023
Provisions pour risques	4 000 000	11 825 €	4 000 000 €	11 825 €
Total	4 000 000	11 825 €	4 000 000 €	11 825 €



### Note 3.10 Dettes

Les dettes par nature et par échéance se répartissent de la façon suivante à la clôture de l'exercice :

En €	31/12/2023			Total
	<31/12/24	>01/01/25 <31/12/28	>01/01/29	
Autres emprunts obligataires	4 583 333	1 666 667	18 000 000	24 250 000
Emprunts & dettes établis. Crédit	4 837 825	6 817 314	0	11 655 139
<i>Dont Emprunts MLT</i>	2 204 863	3 553 314		5 758 176
<i>Billet trésor. et concours bancaires CT</i>	2 589 940	3 264 000		5 853 940
<i>Intérêts courus sur dettes financières</i>	43 022			43 022
Emprunts & dettes financières diverses	4 681 860	2 900 000		7 581 860
Av. et acomptes reçus sur commandes				0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	892 191			892 191
Dettes fiscales & sociales	254 750			254 750
Autres dettes (y compris produits constatés d'avance)	97 332			97 332
<b>Total</b>	<b>15 347 291</b>	<b>11 383 980</b>	<b>18 000 000</b>	<b>44 731 271</b>

Certains emprunts à moyen et long terme sont soumis au respect de covenants. Ces covenants s'appliquent à des prêts pour un montant de 24 507 063 €, soit 81,7 % de l'endettement à moyen et long terme. Ils doivent être contrôlés annuellement, à chaque fin de période, sur la base des comptes consolidés du Groupe ACTIA.

Au 31 décembre 2023, le détail des emprunts à moyen et long terme et des covenants est le suivant :

Montant initial en €	Date de souscription	Durée	Capital restant dû au 31/12/2023	Ratios à fin 2023 (calculés sur la base des comptes consolidés)	Covenant			
					Respect <sup>(1)</sup>		Reclassement en Dette Courante <sup>(2)</sup>	
					À fin 2022	À fin 2023	À fin 2022	À fin 2023
3 500 000	2016	7 ans	257 063	Dettes Nettes / Fonds Propres < 1,20	NR	NR	0	0
				Dettes Nettes / EBITDA < 4,50	R	R		
15 000 000	2017	7 ans	3 750 000	Dettes Nettes / EBITDA < 4,00	R	NR	0	0
5 000 000	2017	9 ans	2 500 000	Dettes Nettes / EBITDA < 4,00	R	NR	0	0
16 200 000	2022	8 ans	16 200 000	Dettes Financières / Fonds Propres < 5	R	R		
				Dettes Financières / EBITDA < 5	R	R		
				Trésorerie consolidée > 5 M€	R	R		
1 800 000	2022	8 ans	1 800 000	Dettes Financières / Fonds Propres < 5	R	R		
				Dettes Financières / EBITDA < 5	R	R		
				Trésorerie consolidée > 5 M€	R	R		
4 000 000	2018	7 ans	411 021	-				
1 000 000	2018	5 ans	50 895	-				
3 000 000	2019	7 ans	1 323 287	-				
3 100 000	2021	5 ans	1 671 640	-				
3 200 000	2022	5 ans	2 044 271	-				
<b>TOTAL</b>			<b>30 008 176</b>				<b>0</b>	<b>0</b>

(1) R = Respecté - NR = Non Respecté

(2) Part long terme de la dette reclassée en "Dettes financières à moins d'un an"

L'évolution favorable de l'endettement n'a pas permis encore cette année de respecter le covenant de gearing sur un emprunt au 31 décembre 2023, contre deux au 31 décembre 2022, même s'il s'est amélioré passant de 153,7 % à 132,5 %.

Le covenant concernant le levier, qui n'a été pas soutenu, comme en 2022, par des opérations exceptionnelles, mais qui s'est amélioré par l'exploitation, mais n'a pas pu être respecté au niveau aux exigences de 2 emprunts. Cependant, l'information régulière auprès des partenaires bancaires a permis d'obtenir une suspension de l'application des covenants au 31 décembre 2023.

### Note 3.11 Chiffre d'affaires

Du fait de la nature de son activité de holding, le chiffre d'affaires réalisé par ACTIA Group S.A. correspond à de la refacturation de charges à ses entreprises liées.

### Note 3.12 Transfert de charges d'exploitation

Dans les produits d'exploitation, les transferts de charges concernent la refacturation de frais engagés par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales :

☉ Licences :	1 305 471 €
☉ Assurances (y compris courtage) :	689 232 €

### Note 3.13 Résultat financier

Dans les **produits financiers**, les éléments les plus significatifs sont :

- ⊙ Les dividendes reçus des filiales : 3 466 038 €
- ⊙ Les intérêts sur comptes courants des filiales : 1 836 766 €
- ⊙ Les revenus des engagements hors bilan en faveur des filiales : 309 297 €

Les **charges financières** sont principalement constituées :

- ⊙ Des intérêts sur les emprunts obligataires : 1 323 989 €
- ⊙ Des intérêts sur comptes courants de filiale : 110 815 €
- ⊙ Des intérêts sur billets de trésorerie : 82 614 €
- ⊙ Des intérêts et charges assimilées liées aux dettes financières auprès des établissements de crédit : 69 267 €
- ⊙ Des intérêts sur comptes courants bancaires créditeurs : 31 191 €

### Note 3.14 Résultat Exceptionnel

Au titre de la période 2023, il convient de noter une charge exceptionnelle de 4 913 216 € et un produit exceptionnel de 4 406 602 €, liés à la cession de la division Power et à la détermination de son prix définitif.

### Note 3.15 Résultat par action

Le résultat de base par action au 31 décembre 2023 est calculé sur la base d'un résultat social de 1 716 178 € divisé par le nombre d'actions en circulation (hors actions propres). Le détail du calcul est fourni dans le tableau ci-dessous :

En €	31/12/2023	31/12/2022
Résultat social	1 716 178	10 648 216
Actions émises au 1 <sup>er</sup> janvier	20 099 941	20 099 941
Actions nouvelles émises	0	0
Actions propres	<3 328>	<3 328>
<b>Résultat par action</b>	<b>0,09</b>	<b>0,53</b>

### Note 3.16 Engagements financiers et sûretés réelles donnés

Les garanties délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur de tiers non banquiers s'élèvent à 226 686 940 €, dont 219 686 940 € correspondent à des garanties clients. Deux garanties clients d'un montant total de 217 000 000 € sont couvertes par une assurance prise directement par la filiale concernée. Les sûretés délivrées par ACTIA Group S.A. pour le compte de ses filiales en faveur des banques s'élèvent à 21 763 651 € au 31 décembre 2023 contre 25 666 857 € au 31 décembre 2022.

ACTIA Group S.A. a donné en garantie de prêts bancaires 344 262 titres de sa filiale ACTIA Telecom ; cette garantie a été levée le 29 février 2024.

## Note 4 Autres informations

### Note 4.1 Charges à payer

Les charges à payer correspondent aux honoraires de Commissariat aux Comptes pour 93 040 €.

### Note 4.2 Dividendes

L'affectation du résultat 2023 est détaillée au § 4.1.2 « Projet de résolutions » du Rapport de gestion Il sera proposé une distribution de dividendes lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2024, à hauteur de 0,12 € brut par action, distribution identique à celle réalisée au titre de l'exercice 2022.

### Note 4.3 Situation fiscale latente

Au 31 décembre 2023, la situation fiscale latente représente 575 470 €, solde des déficits nés avant l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2023, la situation fiscale latente du Groupe d'intégration fiscale est composée de déficits restant à reporter pour 15 098 687 €.

### Note 4.4 Effectifs en fin d'année

	2023	2022
Cadres et agents de maîtrise	13	9
Employés	3	3
Stagiaires		1
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>13</b>

**Note 4.5 Opérations avec les entreprises liées**

<b>Montants concernant les entreprises au 31/12/2023</b>	<b>Société Mère</b>	<b>Filiales</b>	<b>Autres entreprises liées</b>
<b>Bilan ACTIF</b>			
Créances rattachées à des participations		25 897 456	
Provisions sur créances rattachées à des participations			
Créances clients et comptes rattachés	19 719	3 095 500	
Autres créances		3 963 612	
<b>Bilan PASSIF</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 292	374 532	
Autres dettes		7 581 860	
<b>Compte de résultat</b>			
Charges d'exploitation	330 075	369 979	
Charges financières			
Charges exceptionnelles		110 815	
Produits d'exploitation	64 830	3 857 989	
Produits financiers		5 612 101	
Produits exceptionnels			

Les charges d'exploitation avec la société mère correspondent aux facturations de services.

### Note 4.6 Risques et politique de couverture

⊙ Risque de taux :

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre taux fixe et taux variable des dettes financières d'ACTIA Group S.A. au 31 décembre 2023 :

En €	2023			2022		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts obligataires	24 250 000		24 250 000	28 833 334		28 833 334
Emprunt moyen et long terme	5 758 176		5 758 176	8 383 059		8 383 059
Billets / Concours bancaires CT	0	5 853 940	5 853 940	0	503 252	503 252
<b>Total en valeur</b>	<b>30 008 176</b>	<b>5 853 940</b>	<b>35 862 116</b>	<b>37 216 392</b>	<b>503 252</b>	<b>37 719 644</b>
<b>Total en %</b>	<b>84 %</b>	<b>16 %</b>	<b>100 %</b>	<b>99 %</b>	<b>1 %</b>	<b>100 %</b>

La sensibilité à une hausse de 1 % du taux de référence (Euribor 3 Mois) a été calculée sur une base avant couverture. Au 31 décembre 2023, elle s'élève à 59 k€ et n'est impactée que par les financements court terme.

⊙ Risque sur actions :

Au 31 décembre 2023, ACTIA Group S.A. possède 3 328 actions propres. La sensibilité à une baisse de 1 € du cours de bourse s'élève donc à 3 k€.

⊙ Risque de change :

À ce jour, aucune opération en devise étrangère n'est en cours et la refacturation aux filiales s'effectue en euro.

### Note 4.7 Rémunération aux membres de l'organe de direction

Le Président Directeur Général est rémunéré au titre de son mandat et depuis 2020, les membres du Conseil d'Administration d'ACTIA Group S.A. sont également rémunérés en fonction de leur participation (hors Directeur Général Délégué et Administrateurs représentant les salariés). Pour plus d'informations voir § 7.2 « Rémunérations des mandataires » du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

#### Note 4.8 Évènements post clôture

Poursuivant ses actions pour amener le Groupe vers une segmentation en quatre divisions, les filiales ACTIA Railway et ACTIA Energy ont été directement rattachées à ACTIA Group S.A., le 20 février 2024, via une attribution de titres.

#### Note 4.9 Société consolidante

S.A. **LP2C** au capital de 6 751 560 euros

Siège Social : 5 rue Jorge Semprun – 31432 TOULOUSE

R.C.S. : Toulouse B 384 043 352

## 8.2.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'Assemblée Générale de la société ACTIA Group S.A.,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACTIA Group S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés si leur valeur d'utilité ou de marché s'avère inférieure à leur valeur comptable, selon les modalités décrites dans la note 2.3 Immobilisations financières de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les données sur lesquelles se fondent ces valeurs, contrôlé la cohérence des hypothèses retenues et revu les calculs effectués par la société.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⊙ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⊙ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ⊙ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ⊙ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⊙ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux Comptes

Labège, le 25 avril 2024

**KPMG S.A.**

Paris, le 25 avril 2024

**BM&A**

Mathieu Leruste

Eric Seyvos

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>9.1</b>	<b>CAPITAL SOCIAL ET DÉLÉGATIONS ACCORDÉES</b>	<b>299</b>
9.1.1	Capital Social souscrit	299
9.1.2	Actions auto détenues	299
9.1.3	Actions gratuites, stock-options et Valeurs mobilières converties, échangeables ou assorties de bons de souscription	299
9.1.4	Descriptif du programme de rachat de la Société de ses propres actions	299
9.1.5	Augmentation de Capital Social	299

## 9.1 CAPITAL SOCIAL ET DÉLÉGATIONS ACCORDÉES

Les actions d'ACTIA Group S.A. sont cotées sur le marché Euronext Growth à Paris.

### 9.1.1 CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT

Le Capital Social s'élève à 15 074 955,75 euros, divisé en 20 099 941 actions de 0,75 euros de valeur nominale, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Depuis la dernière augmentation constatée le 15 septembre 2008, le Capital Social n'a pas connu de modification, et ce, jusqu'à la date d'établissement de ce document.

### 9.1.2 ACTIONS AUTO DÉTENUES

Le détail est communiqué au § Note 3.7 « Actions propres » des notes annexes aux comptes sociaux.

### 9.1.3 ACTIONS GRATUITES, STOCK-OPTIONS ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

Il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, ni aucun plan d'Attribution Gratuite d'Actions en cours sur la Société ou les autres sociétés du Groupe.

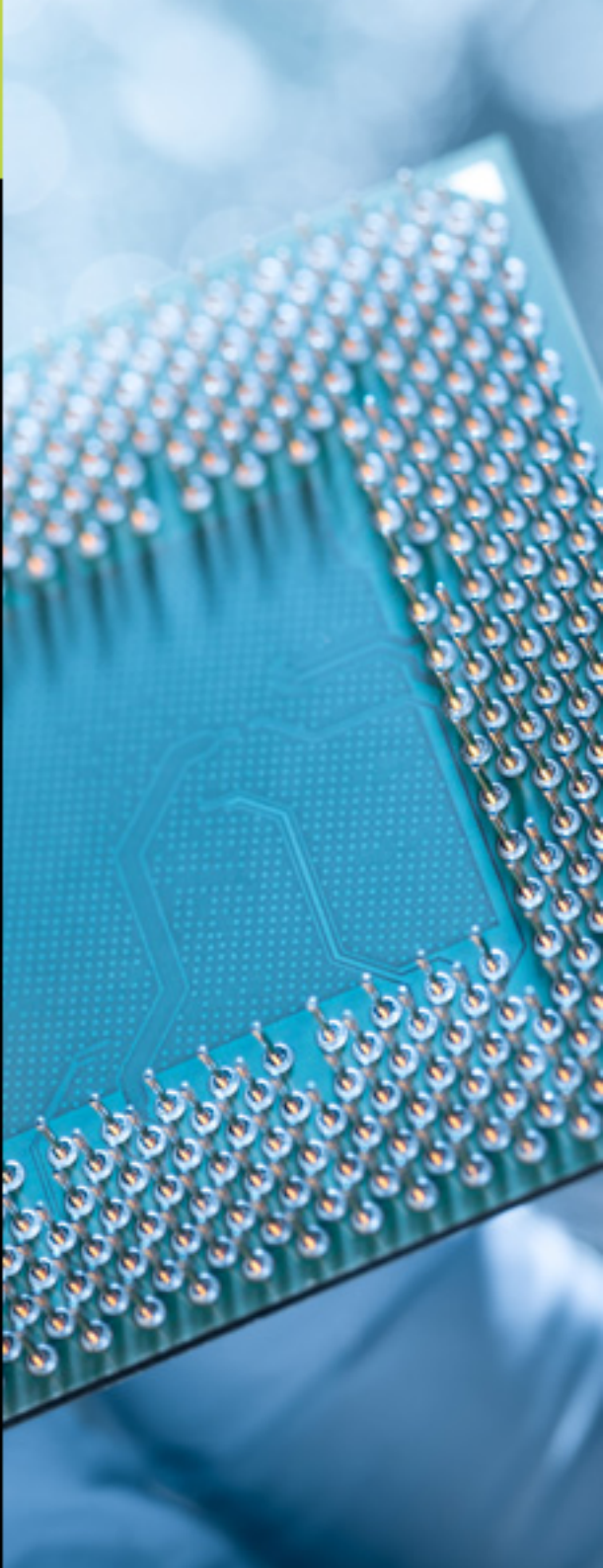
### 9.1.4 DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT DE LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Cf. § 4.10.8 « Programme de rachat d'actions en cours » du Rapport de gestion.

### 9.1.5 AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

À la date de clôture, il n'existe pas de délégation en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

# DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC



Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au Siège Social de la Société :  
5, rue Jorge Semprun – BP 74215 - 31432 TOULOUSE Cedex 4 ou sur son site Internet : [www.actia.com](http://www.actia.com).

**Pour nous contacter**



**ACTIA Group**

Société Anonyme au Capital de 15 074 955, 75 €

Immatriculée au RCS TOULOUSE : 542 080 791 – APE : 6420Z

5, rue Jorge Semprun

BP 74215

31432 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : +33 (0)5.61.17.61.98

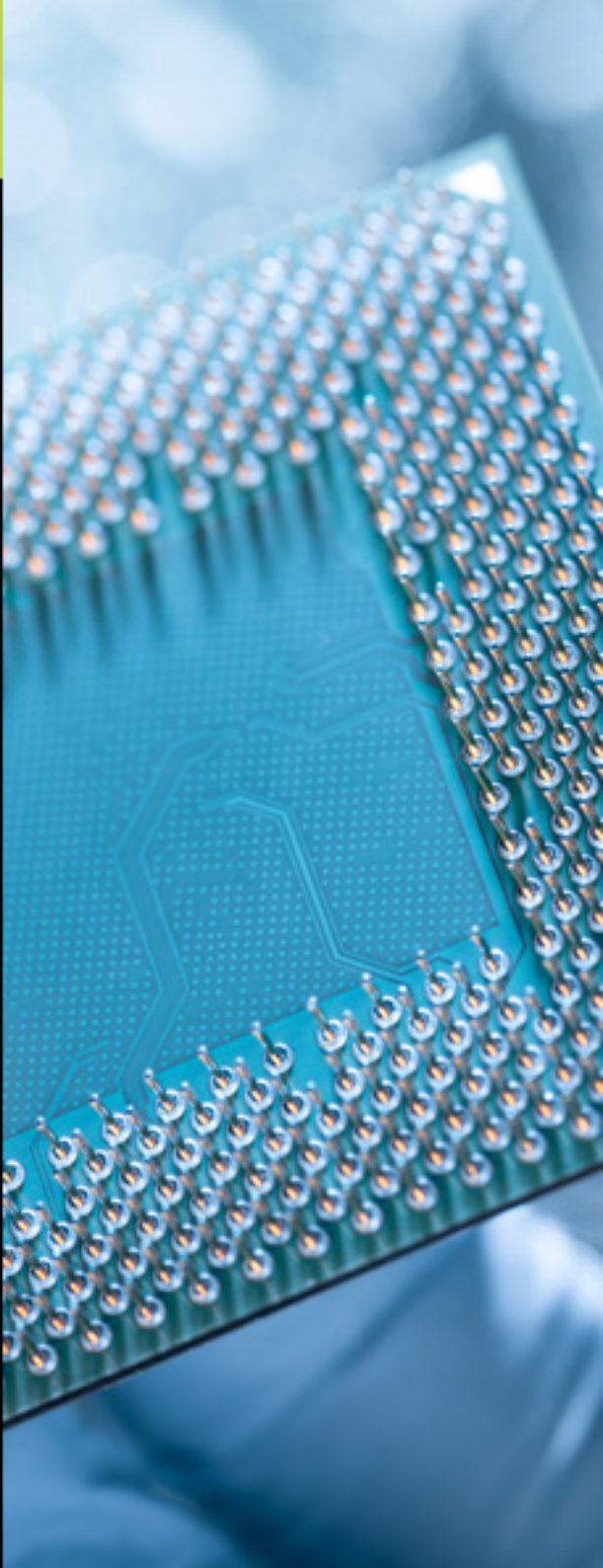
Informations actionnaires :

Par email : [contact.investisseurs@actia.fr](mailto:contact.investisseurs@actia.fr)

**Notre site Internet :**

[www.actia.com](http://www.actia.com)

# GLOSSAIRE



Pour faciliter la compréhension du lecteur, les principaux termes techniques et autres acronymes sont définis ci-après :

- ⊙ **Actimux** : solution d'architecture embarquée multiplexée développée et commercialisée par ACTIA destinée aux bus et cars. Cette solution regroupe une gamme de calculateurs électroniques, d'afficheurs de tableau de bord (ou clusters), de jauges de tableaux de bord (ou gauges).
- ⊙ **ACTiVi** : plateforme connectée de dernière génération pour gérer le cockpit complet d'un véhicule professionnel, avec notamment des fonctions avancées de gestion de l'audio et la vidéo à bord.
- ⊙ **Acti-ways** : calculateur embarqué visant à harmoniser les caractéristiques et performances des fonctions hydrauliques des véhicules hors route.
- ⊙ **Actuateur** : Moteur électrique utilisé pour actionner différentes fonctions (réguler la pression d'huile, d'essence, orienter les phares...) afin de piloter un autre système dans des conditions particulières.
- ⊙ **Aftermarket** : terme anglais désignant le secteur de l'après-vente. Dans le domaine de l'industrie des véhicules, on distingue le marché de la 1<sup>ère</sup> monte qui regroupe les équipements qui interviennent dans la fabrication initiale du véhicule et le marché de l'après-vente qui regroupe des activités de post-équipements, de maintenance et de réparation des véhicules.
- ⊙ **Bien Double Usage** : le contrôle des exportations des biens et technologies dits "à double-usage" est mis en œuvre par les Etats pour lutter contre l'accumulation déstabilisante d'armes dans certaines régions du monde. Ces contraintes portent sur les biens soumis à restrictions vers certaines destinations.
- ⊙ **Cloud** : informatique en nuage qui exploite la puissance de calcul ou de stockage de serveurs informatiques distants par l'intermédiaire d'un réseau Internet.
- ⊙ **Cluster** : terme anglais désignant dans notre domaine d'activité (le terme anglais de cluster pouvant avoir d'autres significations dans d'autres domaines) un cluster display c'est-à-dire un afficheur de tableau de bord composé de différents modules d'affichages : écrans, jauges (voir « gauge »).
- ⊙ **COMCEPT** : acronyme pour COMplément de Capacités en Elongation, Projection et Théâtre, contrat attribué par la DGA (voir « DGA ») à la société Airbus Defence and Space (ex Astrium) et à son partenaire ACTIA Telecom (ex ACTIA Sodielec) permettant aux armées françaises d'accéder, dès 2014, à des capacités satellitaires haut-débit.
- ⊙ **DGA** : acronyme pour Direction Générale de l'Armement. C'est une direction du ministère de la Défense française, qui a pour mission de concevoir, d'acheter et d'évaluer tous les systèmes d'armes destinés aux forces de l'armée française.
- ⊙ **DIRISI** : Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information de la Défense
- ⊙ **Electre** : projet de qualification de postes automates numériques mené par RTE (voir « RTE »).
- ⊙ **End Of Line** : solution de diagnostic électronique du véhicule en fin de ligne de production automobile.
- ⊙ **ETI** : une Entreprise de Taille Intermédiaire est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros, soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.
- ⊙ **Gearing** : Dettes nettes / Fonds propres.
- ⊙ **Hyperfréquence** : la technologie hyperfréquence se base sur l'émission puis l'analyse d'une onde radio de fréquence très élevée. Le Groupe utilise cette technologie dans les équipements de transmission des stations terriennes (voir « stations terriennes »).
- ⊙ **IATF** : International Automotive Task Force.
- ⊙ **iCAN** : boîtier de télématique destiné à équiper des flottes de véhicules légers en seconde monte (marché Aftermarket). Il se connecte dans l'habitacle du véhicule à la prise OBD du véhicule afin de transmettre des données de fonctionnement du véhicule vers une application logicielle de type gestion de flotte.
- ⊙ **IHM-I** : gamme de calculateurs intelligents et communicants équipée d'une interface de contrôle pour les bus et cars. Ces produits sont disponibles en post-équipement. Ils intègrent des protocoles de communication pour proposer aux passagers l'internet à bord, la téléphonie ou différents services de navigation urbaine et au chauffeur et à l'opérateur des services d'exploitation tels que l'antivol et la détection de chocs, l'appel d'urgence, l'ouverture des portes, l'autorisation de démarrage ou la gestion de flotte.
- ⊙ **Infotainment** : terme anglais désignant, dans les domaines d'activité d'ACTIA, les gammes de produits qui concourent au divertissement et à l'information des passagers des bus, des cars, des métros, tramways et trains.

- ⊙ **Inductance** : composant caractérisé par la propriété de créer un flux magnétique lorsqu'elle est parcourue par un courant électrique.
- ⊙ **IRIS** : acronyme pour International Railway Industry Standard. Il s'agit de la norme référentielle standard pour l'industrie ferroviaire internationale. Créé en 2006 à l'initiative de l'UNIFE (voir « UNIFE »), ce standard est le référentiel qualité reconnu qui intègre toutes les exigences spécifiques de ce secteur.
- ⊙ **ISO TS 16949** : référentiel international traitant de la démarche Qualité dans le secteur automobile. Elaboré par l'IATF (voir « IATF »), groupe de travail composé de représentants des constructeurs et des organisations professionnelles d'équipementiers automobiles européens et américains, son objectif est d'harmoniser les exigences des parties prenantes en termes de système qualité.
- ⊙ **ITxPT** : coopération en matière de mise en œuvre de normes pour les systèmes informatiques appliqués aux transports publics. Ces dispositifs sont destinés à fonctionner parfaitement lorsqu'ils sont utilisés ou connectés pour la première fois, sans reconfiguration. Un banc d'essai intégré propose des services de spécification, de test, de qualification et de mise en valeur des solutions normalisées.
- ⊙ **Lean** : ce terme anglais désigne une théorie de gestion développée au Japon notamment par Toyota dont l'objectif est de réduire les gaspillages par une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de l'organisation. Littéralement « Lean » signifie « maigre ».
- ⊙ **Levier** : Dettes nettes / EBITDA.
- ⊙ **MCO** : acronyme pour Maintien en Condition Opérationnelle. Le MCO est un ensemble de procédés permettant de garantir le fonctionnement d'un système dans le temps. Dans le cas des systèmes électroniques, ces procédés couvrent le redesign éventuel de cartes, leur réparation, le stockage de composants, ...
- ⊙ **Méthodes MSA** : systèmes de mesure d'analyse. Validation de la quantité d'erreurs dans un système de mesure. Une analyse des systèmes de mesure évalue la méthode d'essai, des instruments de mesure, et l'ensemble du processus de l'obtention de mesures pour assurer l'intégrité des données utilisées pour l'analyse.
- ⊙ **Montée en Débit** : ce programme national a pour objectif de résorber rapidement les zones de faible débit grâce à une modernisation des réseaux de télécommunications existants. Outre l'enjeu économique et social de la nouvelle économie numérique, ce programme va aussi désenclaver les territoires éloignés des grandes villes.
- ⊙ **Multi-Diag** : est la marque des appareils et des logiciels de diagnostic électronique multimarque développés et commercialisés par ACTIA. L'objectif de cette gamme est de maintenir et de réparer les organes électroniques des véhicules légers et commerciaux quelle que soit la marque du véhicule. Elle est commercialisée auprès des réseaux après-vente de maintenance et de réparation de véhicules partout dans le monde.
- ⊙ **Multiplexage** : technologie permettant de faire circuler un nombre très important d'informations entre les boîtiers électroniques de gestion des commandes et les accessoires par l'intermédiaire d'un câblage électrique réduit.
- ⊙ **NADCAP** : acronyme pour National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program. NADCAP est un programme de certification qualité pour les sous-traitants et fournisseurs des secteurs aéronautique et défense. Ce programme définit les critères standards de qualité pour chaque produit, chaque procédé de fabrication et chaque service. Il résulte de la coopération des grands donneurs d'ordre tels que Boeing, Airbus, Safran, Rolls Royce, Bombardier ou Zodiac.
- ⊙ **OBD** : On Board Diagnostic (ou prise diagnostic).
- ⊙ **ONCF** : acronyme pour Office National des Chemins de Fer au Maroc.
- ⊙ **OTAN** : acronyme pour Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Fondée le 4 avril 1944, c'est une organisation politico-militaire réunissant 28 pays membres (Europe et Amérique du Nord) et dont l'objectif est la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres.
- ⊙ **PEE** : Plan d'Épargne Entreprise, désignant un système collectif d'épargne qui permet aux salariés (et aux dirigeants dans les petites entreprises) d'acquérir des valeurs mobilières avec l'aide de l'entreprise.
- ⊙ **PCCN** : acronyme pour Poste Contrôle Commande Numérique. Il est utilisé par Enedis et il définit un nouveau palier technique (palier PCCN) qui équipe tous les ouvrages neufs et remplace les matériels anciens nécessitant un Maintien en Condition Opérationnelle trop coûteux.
- ⊙ **PODIUM** : poste de conduite pour bus et cars
- ⊙ **RTE** : gestionnaire du réseau de transport d'électricité français ayant pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension en étant garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique).



- ⊙ **SCADA** : Sigle anglais (Supervisory Control And Data Acquisition) qui désigne un système de contrôle et d'acquisition de données en temps réel à savoir un système de télégestion à grande échelle permettant de traiter en temps réel un grand nombre de télémesures et de contrôler à distance des installations techniques.
- ⊙ **SIL4** (niveau d'intégrité de sécurité) : niveau relatif de réduction de risques inhérents à une fonction de sécurité. Plus simplement, c'est une mesure de la performance attendue pour une fonction de sécurité. Les exigences pour un niveau SIL4 correspondent au niveau le plus sûr (grande fiabilité). Un SIL est déterminé à partir d'un certain nombre de facteurs quantifiés dans la gestion du cycle de développement et/ou du cycle de vie.
- ⊙ **SMARTGRID** : terme anglais désignant un réseau de distribution d'électricité intelligent dont le pilotage informatique à distance permet l'optimisation de la performance énergétique.
- ⊙ **STAT** : Services Techniques de l'Armée de Terre
- ⊙ **Station terrienne** : une station terrienne est le point de réception et/ou d'émission d'un système de communication par satellite. Elle répond à des besoins de transmission civils ou militaires.
- ⊙ **Systèmes embarqués** : terme générique désignant des ensembles électroniques à bord des véhicules. Ces systèmes se localisent majoritairement au niveau du châssis mais communiquent avec des éléments de la cabine notamment des afficheurs (voir « cluster », « gauges », « switch pack »).
- ⊙ **Taxonomie verte** : désigne une classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités "vertes".
- ⊙ **Télématique** : étymologiquement technologie associant les télécommunications et l'informatique. Dans les domaines d'activités d'ACTIA, la télématique désigne la connectivité des véhicules et regroupe non seulement des boîtiers de communication embarqués capables de transmettre des données mais aussi les services utilisateurs permis par l'exploitation de ces données : géolocalisation, gestion des flottes de véhicules, suivi de la consommation de carburant, ...
- ⊙ **TGU** : acronyme pour l'anglais Telematic Gateway Unit qui signifie Passerelle de télématique. Le TGU est un boîtier électronique conçu et fabriqué par ACTIA qui équipe les véhicules commerciaux et industriels et assure la communication de ces véhicules avec leur environnement. Cette communication sert de nombreuses fonctions : géolocalisation, suivi de la consommation de carburant, maintenance...
- ⊙ **UNIFE** : Union des Industries Ferroviaires Européennes.
- ⊙ **VCI** : acronyme pour Vehicle Communication Interface, terme anglais désignant un boîtier qui se connecte à la prise OBD (voir « OBD ») pour la connexion du véhicule. Cette prise normalisée située dans l'habitacle du véhicule est reliée aux calculateurs électroniques du véhicule et donne accès à de nombreuses données liées à son fonctionnement. L'exploitation de ces données via la VCI donne l'état de santé électronique du véhicule et permettra donc sa maintenance. Une VCI est donc un boîtier de télématique débarqué.

Conception et Réalisation



[pomelo-paradigm.com/pomdocpro/](http://pomelo-paradigm.com/pomdocpro/)



Pour toute demande d'information :  
ACTIA Group  
5 Rue Jorge Semprun - BP 74215 - 31432 Toulouse cedex 4  
05 61 17 61 98